



# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**Recueil spécial 143.2021 - édition du 10/06/2021**





**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Service eau, agriculture,  
forêt, espaces naturels**

Réf. : DDTM-SEAFEN-AP n°2021- 124

Nice, le 10/06/2021

### **ARRÊTÉ**

**autorisant la SCEA BONNAUD (Amandine PIETRZAK et Delphine BONNAUD)  
à effectuer des tirs de défense renforcée en vue de la protection de son troupeau  
contre la prédation du loup (*Canis Lupus*)**

Le préfet des Alpes-Maritimes  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**Vu** le code de l'environnement et notamment ses articles L.411-2 ; R.411-6 à R.411-14 ; L 427-6 et R 427-4 ;

**Vu** le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L.111.2 et L113-1 et suivants ;

**Vu** le code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.311-2 et suivants, R.311-2 et suivants ;

**Vu** l'arrêté du 23 avril 2007 modifié fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

**Vu** l'arrêté du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur les espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

**Vu** l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (*Canis lupus*) ;

**Vu** l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant le nombre maximum de spécimens de loups (*Canis lupus*) dont la destruction pourra être autorisée chaque année ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DDTM-SEAFEN-AP-N°2019-193 du 27 décembre 2019 portant nomination des lieutenants de l'ovierie pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2013-813 modifié fixant la liste des personnes habilitées à participer aux opérations de tirs de destruction d'individus de l'espèce *Canis lupus* ordonnées ou autorisées dans le cadre de la protection des troupeaux domestiques dans le département des Alpes-Maritimes ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°DDTM-SEAFEN-AP-N°2018-075 du 28/06/2018 autorisant la SCEA BONNAUD (Amandine PIETRZAK et Delphine BONNAUD) à effectuer des tirs de défense simple en vue de la protection de son troupeau contre la prédation du loup (*Canis lupus*) ;

**Vu** la demande en date du 07/06/21 par laquelle la SCEA BONNAUD (Amandine PIETRZAK et Delphine BONNAUD) sollicite une autorisation d'effectuer des tirs de défense renforcée en vue de la protection de son troupeau contre la prédation du loup (*Canis lupus*) ;

**Considérant** que la SCEA BONNAUD (Amandine PIETRZAK et Delphine BONNAUD) a mis en œuvre des mesures de protection contre la prédation du loup soit au travers de contrats avec l'État soit par ses propres moyens et que malgré leur pertinence au regard de l'expérience acquise dans ce domaine, elles n'ont pas suffi à faire cesser les dommages à son troupeau ;

**Considérant** que la SCEA BONNAUD (Amandine PIETRZAK et Delphine BONNAUD) a mis en œuvre des opérations de tirs de défense simple en vue de la protection de son troupeau contre la prédation du loup ;

**Considérant** que malgré la mise en œuvre des mesures de protection et de défense du troupeau, le troupeau du SCEA BONNAUD (Amandine PIETRZAK et Delphine BONNAUD) a subi au moins 3 attaques indemnisables durant les 12 mois précédant le 07/06/21, date de sa demande d'autorisation de tir de défense renforcée ;

**Considérant** qu'en l'absence d'autre solution satisfaisante il convient de faire cesser les dommages causés au troupeau du SCEA BONNAUD (Amandine PIETRZAK et Delphine BONNAUD) par la mise en œuvre de tirs de défense renforcée;

**Considérant** que la mise en œuvre de ces tirs de défense renforcée ne nuira pas au maintien du loup dans un état de conservation favorable dans son aire de répartition naturelle, dans la mesure où elle s'inscrit dans le respect du plafond maximum de spécimens de loups dont la destruction peut être autorisée chaque année, plafond fixé par les articles 1 et 2 de l'arrêté ministériel du 23 octobre 2020 fixant le nombre maximum de spécimens de loups (*Canis lupus*) dont la destruction pourra être autorisée chaque année, qui intègre cette préoccupation

**Sur proposition** du directeur départemental des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1**

La SCEA BONNAUD (Amandine PIETRZAK et Delphine BONNAUD) est autorisé(e) à mettre en œuvre des tirs de défense renforcée de son troupeau contre la prédation du loup, selon les modalités prévues par le présent arrêté et par les arrêtés ministériels du 23 octobre 2020 susvisés, ainsi que dans le respect des conditions générales de sécurité édictées par l'office français de biodiversité .

**Les modalités de réalisation des opérations de tirs de défense renforcée sont définies sous le contrôle technique de l'office français de la biodiversité ou d'un lieutenant de l'oviererie.**

### **Article 2**

La présente autorisation est subordonnée à la mise en œuvre de mesures de protection, maintenues durant les opérations de tirs et à l'exposition du troupeau au risque de prédation.

### **Article 3**

Les tirs de défense renforcée peuvent être mis en œuvre par :

- le bénéficiaire de l'autorisation, sous réserve qu'il soit titulaire d'un permis de chasser valable pour l'année en cours et qu'il ait suivi une formation auprès de l'office français de biodiversité et qu'il soit assuré pour l'activité de tir du loup ;
- l'ensemble des chasseurs listés dans l'arrêté préfectoral n°2013-813 modifié fixant la liste des personnes habilitées à participer aux opérations de tirs de destruction d'individus de l'espèce *Canis lupus* ordonnées ou autorisées dans le cadre de la protection des troupeaux domestiques dans le département des Alpes-Maritimes, sous réserve qu'ils soient titulaires d'un permis de chasser valable pour l'année en cours et qu'ils soient assurés pour l'activité de tir du loup ;
- les lieutenants de louveterie,
- les agents de l'office français de biodiversité.

Toutefois, le nombre de tireurs pouvant opérer simultanément est limité à 10.

#### **Article 4**

Les tirs de défense renforcée peuvent être réalisés sur les pâturages mis en valeur par la SCEA BONNAUD (Amandine PIETRZAK et Delphine BONNAUD) à proximité de son troupeau sur la ou les commune(s) de : SAINT ETIENNE DE TINEE .

Dans le cas où les pâturages exploités par la SCEA BONNAUD (Amandine PIETRZAK et Delphine BONNAUD) seraient localisés en zone coeur du parc national du Mercantour, les tirs ne sont pas autorisés dans cette zone.

#### **Article 5**

Les tirs de défense renforcée peuvent avoir lieu de jour comme de nuit.

Le tir de nuit ne peut être effectué qu'après identification formelle de la cible et de son environnement à l'aide d'une source lumineuse.

#### **Article 6**

Les tirs de défense renforcée sont réalisés exclusivement avec toute arme de catégorie C mentionnée à l'article R.311-2 du code de la sécurité intérieure. L'utilisation de dispositifs de réduction du son émis par le tir n'est pas autorisée.

Sous réserve d'une validation préalable par l'office français de biodiversité, tous les moyens susceptibles d'améliorer les tirs, notamment les moyens pour détecter la présence de spécimens de loups, ainsi que la sécurité des participants peuvent être utilisés.

Toutefois, ne peuvent être mis en œuvre les moyens visant intentionnellement à :

- provoquer des réactions chez les loups de nature à faciliter leur détection par les tireurs, tels que les hurlements provoqués ;
- attirer les loups à proximité des tireurs, tels que les appâts mis en place volontairement ;
- contraindre les loups à se rapprocher des tireurs, tels que les battues.

L'utilisation de dispositifs de repérage utilisant la technologie d'amplification de lumière ou la détection thermique est réservée aux lieutenants de louveterie, aux agents de l'office français de biodiversité et aux chasseurs habilités en vertu des arrêtés préfectoraux susvisés opérant en présence d'un lieutenant de louveterie ou d'un agent de l'office français de biodiversité .

L'utilisation de lunettes de tir à visée thermique sera réservée aux agents de l'office français de biodiversité ainsi qu'aux lieutenants de louveterie, et sous réserve de leur classement en armes de catégorie C.

## Article 7

La présente autorisation est subordonnée à la tenue d'un registre de suivi des opérations de tirs de défense précisant :

- les nom et prénom(s) du détenteur de l'arme ainsi que le numéro de son permis de chasser ;
- la date et le lieu de l'opération de tir de défense ;
- les mesures de protection du troupeau en place lors de l'opération ;

et le cas échéant :

- les heures de début et de fin de l'opération ;
- le nombre de loups observés ;
- le nombre de tirs effectués ;
- l'estimation de la distance de tir ;
- l'estimation de la distance entre le loup et le troupeau au moment du tir ;
- la nature de l'arme et des munitions utilisées ;
- la nature des moyens susceptibles d'améliorer le tir utilisés ;
- la description du comportement du loup s'il a pu être observé (fuite, saut...).

Ce registre est tenu à la disposition des agents chargés des missions de police et de la DDTM. Les informations qu'il contient sont adressées au moins une fois par an au préfet, entre le 1<sup>er</sup> et le 31 janvier de l'année N+1.

## Article 8

La SCEA BONNAUD (Amandine PIETRZAK et Delphine BONNAUD) informe le service départemental de l'office français de biodiversité de tout tir en direction d'un loup dans un délai de 12h à compter de sa réalisation. Pour un tir dont l'auteur estime qu'il n'a pas atteint sa cible, l'office français de biodiversité évalue la nécessité de conduire des recherches.

Si un loup est blessé dans le cadre de la présente autorisation, la SCEA BONNAUD (Amandine PIETRZAK et Delphine BONNAUD) informe sans délai le service départemental de l'office français de biodiversité qui est chargé d'informer le préfet et la DDTM et de rechercher l'animal.

Si un loup est tué dans le cadre de la présente autorisation, la SCEA BONNAUD (Amandine PIETRZAK et Delphine BONNAUD) informe sans délai le service départemental de l'office français de biodiversité qui informe le préfet et la DDTM et prend en charge le cadavre. Dans l'attente de l'arrivée des agents de l'office français de biodiversité sur les lieux du tir, le cadavre ne doit pas être déplacé ou manipulé.

## Article 9

**Lorsqu'un loup est tué lors d'une opération de tir, l'autorisation est suspendue.** Le préfet de département peut décider de la prolonger si les conditions de l'article 17 de l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (*Canis lupus*) sont maintenues.

En application du II de l'article 3 de l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (*Canis lupus*), l'autorisation peut être suspendue par arrêté du préfet coordonnateur à compter du premier septembre pour une période pouvant aller jusqu'au 31 décembre.

## Article 10

La présente autorisation cesse de produire son effet si le plafond défini aux articles 1-I et 2 de l'arrêté ministériel du 23 octobre 2020 fixant le nombre maximum de spécimens de loups (*Canis lupus*) dont la destruction pourra être autorisée chaque année est atteint.

Elle redevient valide, le cas échéant, à la publication sur le site internet de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes d'un nouveau nombre maximum de spécimens de loups dont la destruction est autorisée en application du II de l'article 2 de l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant le nombre maximum de spécimens de loups dont la destruction pourra être autorisée chaque année.

#### **Article 11**

La présente autorisation peut-être retirée à tout moment sans indemnité si le bénéficiaire n'en respecte pas les clauses ou les prescriptions qui lui sont liées.

#### **Article 12**

Les dispositions du présent arrêté sont applicables jusqu'au 31 décembre 2021.

A l'issue de cette période, le présent arrêté peut-être prolongé pour une durée d'un an jusqu'au 31 décembre 2022, renouvelable une fois jusqu'au 31 décembre 2023.

Ces prolongations restent toutefois conditionnées au maintien du troupeau dans les conditions de l'article 17 de l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (*Canis lupus*).

Ainsi qu'à la publication sur le site internet de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes d'un nombre maximum de spécimens de loups dont la destruction est autorisée en application des articles 1-I et 2 de l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant le nombre maximum de spécimens de loups dont la destruction pourra être autorisée chaque année ;

#### **Article 13**

La présente autorisation est délivrée sous réserve du droit des tiers.

#### **Article 14**

Cet arrêté est susceptible, dans les deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de NICE.

#### **Article 15**

Le secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes, le directeur départemental des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes et le chef du service départemental de l'office français de biodiversité des Alpes-Maritimes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au bénéficiaire et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Pour le préfet et par délégation,

le chef de service  
Nicolas ALLEMAND



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des Territoires et de la Mer  
des Alpes-Maritimes  
Service Eau, Agriculture,  
Forêt et Espaces Naturels**

Réf. : DDTM-SEAFEN-AP\_n°2021-096

Nice, le **10 JUIN 2021**

**ARRÊTÉ PREFECTORAL**  
**portant autorisation de capture, marquage et relâcher d'une espèce protégée**  
**Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) dans le cadre d'une étude scientifique**

Le préfet des Alpes-Maritimes  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**Vu** le code de l'environnement et notamment ses articles L. 411-1 à 2, et R. 411-1 à 14 ;

**Vu** l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

**Vu** l'arrêté du 18 décembre 2014 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de capture de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets pour certaines opérations pour lesquelles la capture est suivie d'un relâcher immédiat sur place ;

**Vu** l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection ;

**Vu** l'arrêté n°2021-179 du 12 février 2021 portant délégation de signature à Monsieur Pascal Jobert directeur départemental des territoires et la mer des Alpes-Maritimes ;

**Vu** l'avis favorable du conseil scientifique régional du patrimoine naturel en date du 7 juin 2021 ;

**Vu** la consultation du public qui s'est déroulée du 19 mai au 2 juin inclus et la synthèse des observations du public ;

**Considérant** la demande présentée le 6 avril 2021 par M. COLOMBO Raphaël, gérant du bureau d'études Asellia, sollicitant une dérogation pour la capture, le marquage et le relâcher sur place de spécimens de couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) ;

**Considérant** la qualification des intervenants et l'objectif de suivi et de caractérisation de la population de couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) dans la basse plaine du Var ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1 : Bénéficiaire de la dérogation**

La demande de dérogation est portée par le bureau d'études Asellia Ecologie représenté par Raphaël COLOMBO. Cette entreprise est spécialisée dans l'étude des écosystèmes, la transmission des savoirs naturalistes et la recherche en écologie.

L'ensemble des scientifiques bénéficiaires de la dérogation sont COLOMBO Raphaël, MORIS Arthur, ROBERT Vincent, DESO Gregory et GIRAUDET Pierrick.

### **Article 2 : Nature de la dérogation**

Les bénéficiaires définis à l'article 1 sont autorisés, sous réserve du respect des modalités définies aux articles 4 et 5 du présent arrêté, à capturer puis relâcher sur place, après marquage, des spécimens vivants de l'espèce protégée Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*).

### **Article 3 : Localisation**

L'opération de capture, relâcher et marquage, objet de la présente dérogation, est réalisée sur la commune de Nice, au lieu-dit « Lingostière » dans la basse vallée du Var sur une superficie d'environ 40 hectares.

### **Article 4 : Modalités techniques**

Pour cette étude, le bureau d'études utilisera des GPS/VHF d'un poids de 5 g qui seront paramétrés pour fonctionner en continue et prendra un point GPS toutes les 15 à 30 minutes durant 15 jours. Une fois la batterie du GPS déchargée, l'émetteur VHF prendra le relai durant 15 autres jours.

Avant la pose d'émetteurs, chaque serpent sera soigneusement sexé, caractérisé et pesé.

L'intervention pour l'équipement d'émetteurs sera effectuée par un expert herpétologue confirmé. L'émetteur GPS/VHF sera attaché à l'extérieur de la queue à l'aide d'un ruban adhésif.

Conformément aux différentes études sur le sujet, la limite de 10 % du poids de l'émetteur par rapport aux poids de l'animal sera respectée. Ainsi, seuls les individus d'un poids supérieur à 50 g seront équipés.

Le nombre maximal d'individu marqué est de 15 spécimens.

### **Article 5 : Objectifs de l'inventaire**

L'objectif principal de cette étude est d'aider à la définition des mesures ERC pour la couleuvre de Montpellier dans le cadre du projet de ZAC de Lingostière.



Il s'agit de caractériser la population présente sur le site (densité, nombre d'individus, sexe ratio) mais surtout d'étudier l'utilisation de l'espace par les différents individus (domaine vital, éléments importants du paysage utilisés, déplacements, zones de refuges et secteurs de reproduction) et enfin d'obtenir un état zéro de l'utilisation de l'espace par cette population avant d'éventuelles mesures de translocation dans le cadre de la réalisation du projet.

#### **Article 6 : Durée de la dérogation**

Cette dérogation est valable jusqu'au 31 octobre 2021.

#### **Article 7 : Bilan des opérations**

À la suite de l'étude, un compte-rendu de l'opération sera rédigé à destination de l'EPA et des services de l'État (DDTM/DREAL).

#### **Article 8 : Droits des tiers**

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés. En particulier, cet arrêté ne vaut pas autorisation de pénétration dans des propriétés closes relevant de la loi du 29 décembre 1892, modifiée, ou de la loi n°43-374 du 8 juillet 1943.

Le présent arrêté ne se substitue pas et ne fait pas obstacle aux autres réglementations éventuellement applicables.

#### **Article 9 : Voies et délais de recours :**

Conformément aux dispositions des articles R421-1 à R421-5 du code de la justice administrative, le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux auprès de mes services ainsi que d'un recours hiérarchique auprès du Ministre en charge de l'Écologie dans un délai de deux mois. Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du tribunal administratif de NICE dans le même délai suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux ou hiérarchique.

Les particuliers peuvent déposer leur recours et s'adresser par la voie électronique au tribunal à partir de l'application internet dénommée « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures <http://www.telerecours.fr/>.

#### **Article 10 : Exécution et publicité**

Le secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes, la directrice régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, le directeur départemental des territoires et de la mer, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

pour le Préfet et par délégation,

le chef de service

Nicolas ALLEMAND

**ARRÊTÉ N° 2021-603**  
remplace le 2021-581

**Portant délégation de l'exercice du droit de préemption à la Société en Commandite par Actions (SCA) Foncière d'Habitat et Humanisme en application de l'article L. 210-1 du code de l'urbanisme pour l'acquisition d'un appartement de 41,47 m<sup>2</sup>, lot 63 et une cave, lot 98, bâti sur terrain propre d'une superficie totale au sol de 3 252 m<sup>2</sup>, cadastré section AV 385 et sis avenue de l'Est, résidence « Le Stellamare », sur la commune de Vallauris.**

**Le Préfet des Alpes-Maritimes  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L. 302-5 à L. 302-9-2 et R. 302-14 à R. 302-26 ;

VU le code de l'urbanisme et notamment son article L.210-1, dans sa rédaction résultant de l'article 39 de la loi n°2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion, modifié par l'article 98 de la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020-946 du 22 décembre 2020 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code de la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2017-2019 pour la commune de Vallauris ;

VU le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Vallauris approuvé par délibération du conseil municipal du 20 décembre 2006 ;

VU les délibérations du conseil municipal du 20 décembre 2006 et 11 juillet 2007 instaurant le droit de préemption urbain simple sur les zones UA a, UA b, UA c, UA d, UB a, UB b, UB c, UB d, UB e, UC a, UC b, UC c, UC d, UC e et AU du plan local d'urbanisme de la commune de Vallauris ;

VU les objectifs de production de logements locatifs sociaux de la commune de Vallauris fixés pour la période triennale 2020-2022 à 1121 logements et précisés à la commune par courrier en date du 6 novembre 2020 ;

VU la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) souscrite par Maître Olivier LESCANE, notaire à Nice, reçue en mairie de Vallauris le 29 mars 2021 et portant sur la vente par Madame et Monsieur André GERVASONI, d'un appartement de 41,47 m<sup>2</sup>, lot 63 et une cave, lot 98, bien bâti d'une superficie totale au sol de 3 252 m<sup>2</sup>, cadastré section AV 385 et sis avenue de l'Est, résidence « Le Stellamare », sur la commune de Vallauris, aux conditions visées dans la déclaration ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2021-179 du 12 février 2021 portant délégation de signature à M. Pascal JOBERT, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes ;

VU l'arrêté préfectoral n°2021-500 du 3 mai 2021 portant subdélégation de signature aux cadres de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes ;

CONSIDÉRANT que l'acquisition d'un bien bâti sis avenue de l'Est, résidence « Le Stellamare », lots 63 et 98, cadastré section AV 385, par la Société Foncière d'Habitat et Humanisme, participe à la réalisation d'opérations d'aménagement ou de construction permettant la réalisation des objectifs fixés dans le programme local de l'habitat ou définis en application de l'article L 302-8 du code de la construction et de l'habitation ;

CONSIDÉRANT le délai légal de 2 mois à compter de la communication de la déclaration d'intention d'aliéner pour faire part au propriétaire de l'intention d'acquérir en application du droit de préemption et la possibilité de prolonger ce délai en application des dispositions des articles L.213-2, R.213-7 et D.213-13-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes ;

## ARRETE

### Article 1er :

L'exercice du droit de préemption pour l'acquisition du bien défini à l'article 2 du présent arrêté est délégué à la Société en Commandite par Actions (SCA) Foncière d'Habitat et Humanisme en application de l'article L.210-1 du code de l'urbanisme.

Les biens acquis contribueront à la réalisation des objectifs fixés dans le programme local de l'habitat en cohérence avec les objectifs déterminés en application de l'article L.302-8 du code de la construction et de l'habitation.

### Article 2 :

Le bien concerné par le présent arrêté correspond à un appartement de 41,47 m<sup>2</sup>, lot 63 et une cave, lot 98, un bien bâti qui se situe sur la commune de Vallauris, cadastré section AV 385, sis avenue de l'Est, résidence « Le Stellamare » et d'une superficie totale au sol de 3 252 m<sup>2</sup>.

### Article 3 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes-Maritimes et Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de l'État et notifié aux intéressés.

Fait à Nice, le 30 JUIN 2021

le Directeur Départemental Adjoint  
des Territoires et de la Mer  
des Alpes-Maritimes  
Délégué à la Mer et au Littoral

**Mathieu EYRARD**

*Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Nice. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet).*

**Avenant n°1 pour l'année 2021 à la convention ETAT – EPCI  
de délégation de compétence des aides à la pierre**

- **La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse**, représentée par M. Jérôme VIAUD, Président,

**et**

- **L'Etat**, représenté par M. Bernard GONZALEZ, Préfet des Alpes-Maritimes,

Vu la convention État-EPCI de délégation des aides à la pierre 2021-2026 en date du 17 décembre 2020 ;

Vu l'avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) du 16 février 2021 sur la répartition des crédits ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2021 approuvant l'avenant à la convention.

**Il a été convenu ce qui suit :**

## Vu pour être annexé à la délibération n°DL2021\_073

### ARTICLE 1 : LES OBJECTIFS QUANTITATIFS PREVISIONNELS POUR 2021

#### 1-1 - Le développement, la diversification de l'offre de logements sociaux, intermédiaires et en accession sociale

Concernant le développement, l'amélioration et la diversification de l'offre de logements sociaux, pour atteindre les obligations légales issues de la loi du 18 janvier 2013 et fixés sur la période triennale 2020-2023, l'objectif pour l'EPCI pour l'année 2021 est de 369 logements locatifs sociaux.

Compte tenu de l'enveloppe ferme régionale, notifiée par le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et définie en comité régional de l'hébergement et de l'habitat du 16 février 2021 à 42 140 000 € et de l'enveloppe de 6 859 480 € pour les PLAI adaptés, l'objectif pour l'EPCI est fixé comme suit pour 2021 :

	<b>PLUS</b> (y/c PLUS-CD et PALULOS communales)	<b>PLAI</b> (y/c produit spécifique hébergement et RHVS)	dont <b>PLAI adaptés</b>	dont PLAI hébergement, produit spécifique hébergement et RHVS	dont PLAI FTM (*)	<b>TOTAL PLUS PLAI</b>
Nbre de logements	163	135	14			298

(\*) Foyer Travailleurs Migrants

	<b>PLS</b> Logements ordinaires	<b>PLS</b> en structures collectives pour PA/PH (**)	<b>TOTAL PLS</b>
Nbre de logements	71	0	71

(\*\*) PA/PH Personnes Âgées / Personnes Handicapées

	<b>PSLA</b> Logements ordinaires
Nbre de logements	35

Ces objectifs ne comprennent pas les logements prévus par les conventions de rénovation urbaine de l'ANRU.

#### 1-2- La requalification du parc privé ancien et la requalification des copropriétés

Compte tenu des objectifs et de la dotation notifiés par l'Anah et de la répartition soumis à l'avis du comité régional de l'hébergement et de l'habitat du 16 février 2021, l'objectif pour l'EPCI est fixé comme suit pour 2021 :

	<b>Propriétaires bailleurs dont MOI</b>	<b>Propriétaires occupant (PO) Habitat indigne Très dégradé</b>	<b>PO Energie</b>	<b>PO Autonomie</b>	<b>Habiter Mieux</b>	<b>Copropriétés fragiles</b>	<b>Copropriétés dégradées</b>	<b>IML</b>
Nbre de logements	2	1	16	21	39	21	0	0

## Vu pour être annexé à la délibération n°DL2021\_073

### ARTICLE 2 : LES MODALITES FINANCIERES POUR 2021.

Pour 2021, les enveloppes prévisionnelles de droits à engagement sont fixées à :

- 1 323 000.00 € au titre du parc locatif social FNAP 1-2-000479
- 216 220.00 € au titre des PLAI adaptés – FNAP 1-2-00480
- 547 794.00 € au titre de l'ANAH

#### 2-1 : Moyens mis à la disposition du délégataire par l'État pour le parc locatif social

Pour répondre à l'objectif de base de 369 logements une enveloppe prévisionnelle de droits à engagements de l'État est fixée à 1 323 000.00€ sur le FNAP 1-2-479.

Sur cette ligne budgétaire, une enveloppe complémentaire pourra être déléguée pour le financement des opérations PLUS/PLAI en acquisition-amélioration, dans la limite de l'enveloppe réservée au niveau régional de 1 023 400 €. Elle sera déléguée selon les modalités de financement communiquées par instruction de la DREAL.

Pour répondre à l'objectif de PLAI adaptés de 14 logements une enveloppe de droits à engagements de l'État est fixée à 216 220.00 € sur le FNAP 1-2-480.

Le montant des reliquats disponibles auprès du délégataire (autorisation d'engagement déléguées depuis le début de la convention et non utilisées) pour chacune des deux lignes budgétaires s'élèvent à :

Sans objet

Ces montants s'intègrent aux enveloppes prévisionnelles.

L'enveloppe des droits à engagement de l'État sera déléguée comme suit :

- 60 % des droits à engagements à la signature de l'avenant

- le solde des droits à engagements sera délégué sous réserve de la disponibilité des droits à engagement et au vu des perspectives de consommations qui seront à communiquer à la DREAL au 1er septembre.

En cas de dépassement des objectifs une enveloppe complémentaire pourra être déléguée sous réserve de disponibilité des crédits, d'une décision rectificative du budget du Fond National des Aides à la Pierre (FNAP) et après avis du comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du mois d'octobre.

Par ailleurs, dans le cadre des moyens alloués à la relance, une première dotation régionale spécifique de 10 046 200 € est affectée sur le BOP135-Plan de relance, pour subventionner des opérations de restructurations lourdes couplées à des rénovations énergétiques de logements locatifs sociaux existants. Les engagements seront réalisés en fonction des besoins avérés et remontés par les délégataires au cours du premier semestre. Une seconde dotation régionale pourra être affectée au second semestre de l'année 2021 pour couvrir les besoins complémentaires et éventuellement pour des opérations de rénovations énergétiques seules.

L'État met à disposition de l'EPCI un contingent total d'agrèments de 71 logements PLS.

#### 2-2 : Moyens mis à la disposition du délégataire par l'ANAH pour le parc privé

Pour l'année d'application de l'avenant, l'enveloppe prévisionnelle des droits à engagement Anah destinée au parc privé est fixée à 547 794 € (travaux et ingénierie).

La convention conclue entre l'Anah et le délégataire en vertu de l'article L 321-1-1 du code de la construction et l'habitation définit les modalités de financement et les conditions de gestion par l'agence ou, à sa demande, par le délégataire des aides destinées à l'habitat privé.

Un abondement sera possible sur la réserve nationale pour les copropriétés en sites prioritaires du plan initiative copropriétés et pour la lutte contre l'habitat indigne et devra faire l'objet d'un avenant complémentaire modificatif spécifique parc privé.





## **Avenant à la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé (gestion des aides par le délégataire - instruction et paiement)**

La **Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse**, représentée par Monsieur Jérôme VIAUD, Président,

et

L'**Agence nationale de l'habitat**, représentée par Monsieur Bernard GONZALEZ, Préfet du Département des Alpes-Maritimes, délégué de l'Anah dans le département.

**Vu** la convention de délégation de compétence, conclue en application de l'article L. 301-5-1 ou de l'article L. 301-5-2 du code de la construction et de l'habitation, en date du 17/12/2020,

**Vu** la convention de gestion des aides à l'habitat privé conclue avec l'Anah en date du 17/12/2020,

**Vu** l'avenant pour l'année 2021 à la convention de délégation de compétence en date du 29/04/2021,

**Vu** la délibération du conseil de communauté du 1<sup>er</sup> avril 2021,

**Vu** l'avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement du 16 février 2021 sur la répartition des crédits,

**Vu** l'avis du délégué de l'Anah dans la région en date du 16 février 2021.

**Il a été convenu ce qui suit :**

## A - OBJET DE L'AVENANT

Cet avenant a pour objet de définir les obligations réciproques de chacune des parties concernant les modifications apportées à la convention de gestion des aides à l'habitat privé du 17/12/2020 susvisée.

Ces modifications portent sur les objectifs quantitatifs, les modalités financières pour l'année 2021 et sur l'ensemble de la convention.

## B - OBJECTIFS POUR L'ANNEE EN COURS

Sur la base des objectifs figurant au titre I de la convention de délégation de compétence, il est prévu, pour l'année 2021, la réhabilitation d'environ **40 logements privés** en tenant compte des orientations et des objectifs de l'Agence nationale de l'habitat et conformément à son régime des aides, ainsi répartis par type de bénéficiaire :

- 38 logements de propriétaires occupants,
- 2 logements de propriétaires bailleurs,
- 21 logements ou lots traités dans le cadre d'aides aux syndicats de copropriétaires.

L'intégralité des logements des propriétaires bailleurs aidés est conventionnée (sauf exceptions précisées dans le régime des aides de l'Anah).

La mise à jour de la déclinaison annuelle des objectifs et la répartition par type d'intervention figure en annexe 1 (objectifs de réalisation de la convention et tableau de bord).

## C - MODALITES FINANCIERES

### 1. Montant des droits à engagement mis à disposition du délégataire par l'Anah

Pour l'année d'application de l'avenant, l'enveloppe des droits à engagement Anah destinée au parc privé est fixée à 547 794 €.

### 2. Aides propres du délégataire

Pour l'année d'application du présent avenant, le montant des crédits que le délégataire affecte sur son budget propre à l'habitat privé s'élève à 399 667.00 €.

## D - Modifications apportées en 2021 à la convention de gestion

*Les modifications ainsi introduites resteront valables les années suivantes et n'auront pas à figurer à nouveau dans les futurs avenants annuels.*

La convention de gestion, visée ci-dessus, est modifiée dans les conditions suivantes :

1. L'article 4 de la convention est ainsi rédigé :

« Des subventions pour ingénierie des programmes (article R. 321-16 du CCH) peuvent être attribuées par le délégataire, soit à lui-même en tant que maître d'ouvrage d'une opération **après avis du délégué de l'Anah dans le département** soit à d'autres maîtres d'ouvrage ressortissant de son territoire.

Les règles applicables pour l'attribution de ces subventions sont celles définies par la réglementation de l'Anah.

Les dossiers de demande de subvention sont instruits par le délégataire qui signe la décision d'attribution de subvention, en assure la notification et en intègre une copie dans Op@l.

Ces subventions sont imputées sur les droits à engagement mis en place par l'Anah auprès du délégataire.

Le délégataire s'engage à transmettre au délégué de l'agence dans le département une copie des conventions de programmes signées dans un délai de deux mois à compter de leur signature. Cette transmission doit avoir lieu exclusivement par la voie électronique.

Le délégataire transmet également aux délégués de l'agence dans le département et dans la région les conclusions des études préalables et pré-opérationnelles, les bilans annuels et le rapport d'évaluation des opérations programmées.

**Le délégataire lorsqu'il est également maître d'ouvrage d'une opération programmée éligible à un financement de l'Anah au titre de l'ingénierie s'engage à transmettre, pour avis préalable, au délégué de l'agence dans le département, les dossiers de demandes de subvention pour ingénierie. »**

2. L'article 6.2 Crédits de paiement - versement des fonds par l'Anah est ainsi modifié :

Après le paragraphe « Les virements sont effectués au compte de dépôt de fonds au Trésor de la collectivité désigné en annexe 3 », il est inséré deux paragraphes ainsi rédigés :

**« Les attestations transmises font l'objet d'un envoi à l'Anah par mail sous format électronique (pdf de l'attestation signée et tableau Excel) à l'adresse suivante : [dlc3.anah@anah.gouv.fr](mailto:dlc3.anah@anah.gouv.fr).**

**Afin que l'Agence puisse effectuer les opérations de clôture de ses comptes, il est demandé en fin d'exercice de réaliser une clôture anticipée du paiement des aides. Cette disposition permet de laisser le temps matériel au service d'instruction de renseigner et de régulariser avant fin décembre l'ensemble des informations saisies dans Op@l et de tenir compte des délais de paiement par le comptable public. »**

3. L'annexe 1 relative aux objectifs de réalisation de la convention est remplacée par l'annexe 1 jointe au présent avenant.

4. Le tableau fixé à l'annexe 2 est remplacé par l'annexe 2 jointe au présent avenant.

  
LE PRÉSIDENT  
DE LA CA DU PAYS DE GRASSE,  
  
Jérôme VIAUD  
Maire de Grasse  
Vice-Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

28 MAI 2021  
LE PREFET  
DES ALPES-MARITIMES,  
  
Bernard GONZALEZ

**ANNEXE 1 Objectifs de réalisation de la convention et tableau de bord**

	2021		20...		20...		20...		20...		TOTAL	
	Prévu	Financé	Prévu	Financé	Prévu	Financé	Prévu	Financé	Prévu	Financé	Prévu	Financé
<b>PARC PRIVE</b>												
Logements de propriétaires occupants :	38		47	47	51	51	51	51	51	51	51	51
• dont logements indignes et très dégradés	1		2	2	6	6	6	6	6	6	6	6
• dont travaux d'amélioration de la performance énergétique ou de sortie de précarité énergétique	16		25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
• dont aide pour l'autonomie de la personne	21		20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Logements de propriétaires bailleurs	2		6	6	8	8	8	8	8	8	8	8
Logements traités dans le cadre d'aides aux syndicats de copropriétaires en difficulté	0		5	5	6	6	6	6	6	6	6	6
Logements traités dans le cadre d'aides aux syndicats de copropriétaires fragiles	21		2	2	3	3	3	3	3	3	3	3
Logements traités dans le cadre d'aides aux syndicats de copropriétaires (autres copropriétés)	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des logements Habiter Mieux</b>	<b>39</b>		<b>32</b>	<b>32</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>39</b>
• dont PO	17		25	25	31	31	31	31	31	31	31	31
• dont PB	1		4	4	5	5	5	5	5	5	5	5
• dont logements traités dans le cadre d'aides aux SDC	21		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
<b>Total droits à engagements ANAH (y.c ingénierie)</b>	<b>547 794 €</b>		<b>548 167 €</b>	<b>548 167 €</b>	<b>669 867 €</b>	<b>669 867 €</b>	<b>669 867 €</b>	<b>669 867 €</b>	<b>669 867 €</b>	<b>669 867 €</b>	<b>669 867 €</b>	<b>669 867 €</b>
<b>Total droits à engagements délégués (aides propres, y.c ingénierie)</b>	<b>399 667 €</b>		<b>399 667 €</b>	<b>399 667 €</b>	<b>451 500 €</b>	<b>451 500 €</b>	<b>451 500 €</b>	<b>451 500 €</b>	<b>451 500 €</b>	<b>451 500 €</b>	<b>451 500 €</b>	<b>451 500 €</b>

## ANNEXE 2

### Règles particulières de recevabilité et conditions d'octroi des aides de l'Anah et des aides attribuées sur budget propre du délégataire gérées par l'Anah

1 – Aides sur crédits délégués Anah (règles particulières prévues à l'article R. 321-21-1 du CCH)

[sans prise en compte du dispositif exceptionnel de lutte contre l'habitat indigne dans les territoires d'accélération]

Propriétaires Occupants					
	Plafond national	Plafond adapté	Taux national	Taux adapté	Observations
Projet de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé	50 000€	S/O	50% très modestes	S/O	S/O
			50% modestes	S/O	S/O
Projet de travaux de rénovation énergétique globale	30 000€	S/O	50% très modestes	S/O	S/O
			35% modestes	S/O	S/O
Travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat	20 000€	S/O	50% très modestes et modestes	S/O	S/O
Travaux pour l'autonomie de la personne			50% modestes	S/O	S/O
			50% très modestes	S/O	S/O
			35% modestes	S/O	S/O
Autres situations			35% très modestes	S/O	S/O
			20% modestes	S/O	S/O

Propriétaires bailleurs					
	Plafond national	Plafond adapté	Taux national	Taux adapté	Observations
Projet de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé	1 000 €/m <sup>2</sup>	S/O	35%	S/O	S/O
Travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat	750 €/m <sup>2</sup>	S/O	35%	S/O	S/O
Travaux pour l'autonomie de la personne			35 %	S/O	S/O
Travaux pour réhabiliter un logement moyennement dégradé			25 %	S/O	S/O
Travaux de rénovation énergétique globale			25 %	S/O	S/O
Travaux suite à une procédure RSD ou un contrôle de décence			25 %	S/O	S/O
Travaux de transformation d'usage			25 %	S/O	S/O

## 2 – Aides attribuées sur budget propre du délégataire

Propriétaires Occupants				
Type de bénéficiaire	Critères de recevabilité Conditions de ressources	Nature de l'intervention (particulière ou spécifique)	Éléments de calcul de l'aide (taux, plafond, subvention, forfait, prime)	Observations (Suivi budgétaire particulier)
Propriétaires Occupants	Modestes et Très Modestes	Travaux lourds : LHI - LTD	20 % Plafond d'aide : 7000 €	-
Propriétaires Occupants	Modestes et Très Modestes	Travaux d'autonomie	30 % Plafond d'aide : 2000 €	-
Propriétaires Occupants	Modestes et Très Modestes	Travaux d'économie d'énergie	20 % Plafond d'aide : 2500 €	-

Propriétaires Bailleurs				
Type de bénéficiaire	Critères de recevabilité Conditions de ressources	Nature de l'intervention (particulière ou spécifique)	Éléments de calcul de l'aide (taux, plafond, subvention, forfait, prime)	Observations (Suivi budgétaire particulier)
Propriétaires Bailleurs	Logement conventionné social et très social	Travaux lourds : LHI - LTD	25 % Plafond d'aide : 8000 €	-
Propriétaires Bailleurs	Logement conventionné social et très social	Travaux logements dégradés	20 % Plafond d'aide : 5000 €	-
Propriétaires Bailleurs	Logement conventionné social et très social	Travaux d'économie d'énergie	10 % Plafond d'aide : 2000 €	-
Propriétaires Bailleurs	Logement conventionné social et très social	Prime secteur tendu	50 €/m <sup>2</sup> dans la limite de 80 m <sup>2</sup>	-



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

DDETS

Direction Départementale de l'emploi du travail et des solidarités des Alpes-Maritimes

Immeuble Porte de l'Arénas  
455 Promenade des Anglais CS 43311  
06206 NICE cedex 3  
Mél : sylvie.baldy@alpes-maritimes.gouv.fr

**Arrêté portant agrément d'accord d'entreprise conclu en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés**

**n° 2021/ 601**

**Récépissé de dépôt N° T00621004601**

**Le Préfet des Alpes-Maritimes**

**VU** les articles L.5212-8 et R.5212-12 à R.5212-18 du Code du Travail ;

**VU** l'accord conclu le **23/12/2020** entre la **Société KONE SA** sise à NICE(06) et les organisations syndicales de salariés CFE/CGC, CGT,FO, accord déposé auprès de l'Unité Départementale de la DIRECCTE des Alpes-Maritimes le **3 février 2021**;

**VU** la demande d'agrément déposée par la **société KONE SA**;

**Vu** le bilan produit par la société KONE SA sur le précédent accord agréé n°A00618004682

**VU** l'arrêté préfectoral n°2021-423 du en date du 12 avril 2021 portant délégation de signature à Monsieur François DELEMOTTE, Directeur Adjoint Régional DIRECCTE PACA, responsable de l'Unité Départementale de la DIRECCTE des Alpes Maritimes ;

**Vu** la décision n°2021 -426 portant subdélégation de signature en date du 13 avril 2021 donnée à Madame Sylvie BALDY, directrice responsable du pôle Emploi insertion territoires de la DDETS

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

L'accord sur l'insertion et l'emploi des travailleurs handicapés signé le 23 décembre 2020 au sein de la **société KONE SA** est agréé.

**ARTICLE 2 :**

L'agrément du présent accord vaut pour la période du **1<sup>er</sup> janvier 2021** au **31 décembre 2023**.

**Fait à NICE, le 7 juin 2021**

**Pour le Préfet des Alpes-Maritimes  
Et par délégation  
P/le directeur départemental de l'emploi, du travail et des  
solidarités ,  
La directrice**

  
**Sylvie BALDY**



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cabinet  
Direction des sécurités  
Service interministériel de défense et de protections civiles

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2021 – 606  
PORTANT APPROBATION DES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES DU PLAN ORSEC  
DÉPARTEMENTAL « FEUX DE FORÊTS ET D'ESPACES NATURELS »**

Le Préfet des Alpes-Maritimes  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure et notamment les articles L741-1 à L741-5 ;
- VU** la loi n° 2004-801 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2018-743 du 22 octobre 2018 portant approbation du plan ORSEC départemental des Alpes-Maritimes ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2017-1059 du 06 décembre 2017 portant règlement départemental de vigilance et d'alerte ;
- VU** les avis des services et partenaires concernés par le présent dispositif ;
- SUR** proposition de monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes,

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Le plan ORSEC départemental, dispositions spécifiques « feux de forêts et d'espaces naturels », joint au présent arrêté, est approuvé. Il est applicable, à compter de ce jour, dans le département des Alpes-Maritimes.



## **Article 2 :**

Le présent arrêté, peut faire l'objet :

- d'un recours administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture :
  - soit un recours gracieux adressé à M. le préfet des Alpes-Maritimes – centre administratif départemental – boulevard du Mercantour – 06286 Nice cedex 3.
  - soit un recours hiérarchique adressé à M. le ministre de l'intérieur – Place Beauvau – 75800 Paris
- d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture, devant le tribunal administratif de Nice - 17 avenue des Fleurs - 06 000 Nice ou par voie électronique à partir de l'application internet "télérecours-citoyens" accessible par le site de téléprocédures <http://www.telerecours.fr/>.

## **Article 3 :**

Le secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes, le sous-préfet directeur de cabinet, la sous-préfète de l'arrondissement de Grasse, le sous-préfet de Nice-Montagne, le directeur départemental de la protection des populations, le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités, le directeur départemental des territoires et de la mer, le directeur du service départemental d'incendie et de secours, les chefs des services de l'État concernés, les maires des communes du département sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Nice, le

10 JUIN 2021

Bernard GONZALEZ



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des élections et de la légalité  
Bureau des élections**

Nice, le **09 JUIN 2021**

## **ARRÊTÉ**

**Portant division des communes du département des Alpes-Maritimes en bureaux de vote pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021**

Le préfet des Alpes-Maritimes  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2014-227 du 24 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Alpes-Maritimes ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2020 portant institution du bureau de vote au titre de l'article R. 40-1 du code électoral ;

Vu l'arrêté préfectoral du 25 mars 2021 portant division des communes du département des Alpes-Maritimes en bureaux de vote pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 ;

Vu les propositions présentées par les maires de Aiglun, Antibes, Belvédère, Châteauneuf, Contes, Courmes, Cuébris, Daluis, Gattières, Gourdon, Isola, La Gaude, La Tour, La Turbie, Le Broc, Le Tignet, Lieuche, Lucéram, Mougins, Nice, Pégomas, Peille, Roquebrune-Cap-Martin, Roquefort-les-Pins, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Saint-Martin-d'Entraunes, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Vallier-de-Thiery, Séranon, Tende, Touët-sur-Var, Tourette-du-Château, Tournettes-sur-Loup, Valderoure, Vallauris ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes,

## **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>.** - Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, les communes du département des Alpes-Maritimes sont divisées en bureaux de vote dans les conditions précisées dans les annexes suivantes :

- annexe 1 : communes du département des Alpes-Maritimes sauf la ville de Nice ;
- annexe 2 : ville de Nice.

**Article 2.** - L'arrêté préfectoral du 27 mai 2021 portant division des communes du département des Alpes-Maritimes en bureaux de vote pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 est abrogé.

**Article 3.** - Le secrétaire général de la préfecture et les maires des communes des Alpes-Maritimes sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans les communes au plus tard à l'ouverture de la prochaine campagne électorale.

*Le Préfet des Alpes-Maritimes*

6 AB 4352

**Bernard GONZALEZ**

**ANNEXE 1 : communes du département des Alpes-Maritimes sauf la commune de Nice**

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	26 – Vence	AIGLUN	unique	La Halle, D10, en sortie de Village	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	AMIRAT	unique	Mairie, 21 rue de la mairie	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	ANDON	1	Andon - salle des fêtes, place Victorien Bonhomme	ROUTE DU PONT DU LOUP CASSAMEGHA RTE DU CASTELLARAS CHEMIN DE LA STE CLAIRE AVENUE DES ANCIENS COMBATTANTS RUE DU FOUR FONT FREYE FERME DE FONT FREYE CHEMIN DE FONT FREYE ALLÉE LÉON FUNEL RUEZ DE LA GENDARMERIE LA GODILLE RTE DE GRASSE RTE DE GRÉOLIÈRES CHEMIN DES GROTTES MONTÉE ST HUBERT RUE ROSE ISNARD RTE DE SAINT VALLIER LA PINÉE ROUTE DU PONT DU LOUP STE OTAR CHEMIN DES TEILLES PLACE LÉON VITRY	X		X	
GRASSE	2	11 – Grasse-1	ANDON	2	Thorenc mairie annexe - salle Michel Diranski, 1 avenue du Belvédère	LES ALPES LE BELVÉDÈRE AVENUE DU BELVÉDÈRE ROUTE DE CASTELLANE AVENUE DU BOIS DES DAMES AV DE L'ÉGLISE BD ESMONET AVENUE MARGUERITTE AVENUE A MIGNON LE MIRELAC ROUTE DE CASTELLANE THORENC STATION ROUTE DES TEMPLIERS IMPASSE FLORE DE THÉAS AVENUE FRANCOIS DE THEAS THORENC AVENUE DU BELVEDÈRE THORENC PLACE DU TONKIN				
GRASSE	7	1 – Antibes- 1	ANTIBES	101	École du Pont Dulys , 114 chemin des Liserons 06160 Antibes	AVENUE AMIRAL COURBET COTÉ PAIR, AVENUE DE L'ESTEREL DU 22 EXCLU AU 36 INCLUS, BOULEVARD CHARLES GUILLAUMONT, BOULEVARD DU LITTORAL, CHEMIN DES LISERONS, RUE BRICKA, RUE DES ILES, RUE SAINT-HONORAT ET RUE SAINTE-MARGUERITE				
GRASSE	7	1 – Antibes- 1	ANTIBES	102	Collège Sidney Bechet A, 101, avenue des Amphores 06160 Antibes	AVENUE DES LUCIOLES, AVENUE DES OISEAUX, BOULEVARD RAYMOND POINCARÉ A PARTIR DU 25 EXCLU COTE PAIR ET 120 EXCLU COTE IMPAIR, CHEMIN DE LA GRIMPETTE, CHEMIN DE LABORDE, CHEMIN DU COLOMBIER,IMPASSE DU TRIANON, IMPASSE SAINTE-THERESE, ROUTE DE LA BADINE A PARTIR DU N° 66 EXCLU COTE PAIR ET 79 EXCLU COTE IMPAIR, RUE PIERRE LOTI COTE IMPAIR, SQUARE DULYS, TRAVERSE DE LA GRIMPETTE, VIEUX CHEMIN DE LA COLLE A PARTIR DU N° 30 EXCLU				
GRASSE	7	1 – Antibes- 1	ANTIBES	103	Collège Sidney Bechet B, 101, avenue des Amphores 06160 Antibes	AVENUE DE CANNES JUSQU'AU 43 INCLUS COTE IMPAIR ET JUSQU'AU 24B INCLUS COTE PAIR, AVENUE GENERAL FERRIE JUSQU'AU 135 INCLUS COTE IMPAIR ET JUSQU'AU 132 INCLUS COTE PAIR,AVENUE JEANNE D'ARC, BOULEVARD BIJOU PLAGE,CHEMIN DU CANTOGRIL, CHEMIN DU PUIT FLEURI,ROSERAIE DES MESANGES, RUE DU JARDIN SECRET DU 340 EXCLU À LA FIN ET RUE DULYS				
GRASSE	7	1 – Antibes- 1	ANTIBES	104	Collège Sidney Bechet C, 101 avenue des Amphores 06160 Antibes	AVENUE DE CANNES DU 43 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR ET 24B EXCLU A LA FIN COTE PAIR, AVENUE DES AMPHORES, AVENUE RENE BARTHELEMY, IMPASSE DES FLEURS, IMPASSE NAPOLEON ET RUE DU JARDIN SECRET JUSQU'AU 340 INCLUS				
GRASSE	7	1 – Antibes- 1	ANTIBES	105	Groupe scolaire Saint-Maynes A, 732 chemin des Eucalyptus 06160 Antibes	CHEMIN DE LA BLACASSE,CHEMIN DE LA FORET COTE PAIR, CHEMIN DE ROUBION,CHEMIN DE SAINT-MAYMES DU 338 EXCLU A LA FIN,CHEMIN DES BRUSQUETS TOUT LE COTE IMPAIR ET JUSQU'AU 878 INCLU COTE PAIR, CHEMIN DES INDICAS, CHEMIN DES MOYENS BRUSQUETS, CHEMIN DES VIEUX BRUSQUETS, CHEMIN MILLOT, LIEU DIT ET VIEUX SAINT-MAYMES				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	1 – Antibes- 1	ANTIBES	106	Groupe scolaire Saint-Maynes B, 732 chemin des Eucalyptus 06160 Antibes	AVENUE DE LA PINEDE, AVENUE DES CACTUS, AVENUE DES CHENES, AVENUE DES EUCALYPTUS, AVENUE DES OLIVIERS (SAINT- MAYMES), AVENUE DES PINS (PIMEAU), AVENUE DES ROCHERS, CHEMIN DE SAINT-MAYMES JUSQU'AU 338 INCLUS, CHEMIN DE VALLAURIS DU 1410 EXCLU A LA FIN COTE PAIR DU 1501 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR, CHEMIN DES EUCALYPTUS TOUT LE COTE PAIR ET A PARTIR DU 711 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR, CHEMIN DU BELVEDERE, CHEMIN PREYNAT, PLACE DU BELVEDERE				
GRASSE	7	1 – Antibes- 1	ANTIBES	107	Groupe scolaire Saint-Maynes C, 732 chemin des Eucalyptus 06160 Antibes	AVENUE EL SOL, AVENUE ERNEST GAUTHIER, AVENUE GENERAL FERRIE DU 132 EXCLU A LA FIN COTE PAIR ET 135 EXCLU COTE IMPAIR, CHEMIN DE LAUVERT, CHEMIN DE VALLAURIS JUSQU'AU 1410 INCLUS COTE PAIR ET JUSQU'AU 1501 COTE IMPAIR, VIEUX CHEMIN DE VALLAURIS				
GRASSE	7	1 – Antibes- 1	ANTIBES	108	École de la Tournière A, 1157, chemin de Rabiac Estagnol 06600 Antibes	ALLEE FRANCISQUE PERRAUD, AVENUE FRANCISQUE PERRAUD, CHEMIN DE FONTMERLE DU 985 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR, CHEMIN DE RABIAC ESTAGNOL DU 527 EXCLU AU 1235 INCLUS COTE IMPAIR, CHEMIN DE SAINT-PECHAIRE, CHEMIN DES AMES DU PURGATOIRE DU 503 EXCLU AU 611 INCLUS COTE IMPAIR				
GRASSE	7	1 – Antibes- 1	ANTIBES	109	École de la Tournière B, 1157, chemin de Rabiac Estagnol 06600 Antibes	ALLEE DE L'ESTAGNOL, CHEMIN DES AMES DU PURGATOIRE DU 611 EXCLU AU 1157 INCLUS COTE IMPAIR, CHEMIN DES TERRIERS JUSQU'AU 1341 INCLUS COTE IMPAIR, CHEMIN MILLOT NORD, PETIT CHEMIN DES TERRIERS.				
GRASSE	7	1 – Antibes- 1	ANTIBES	110	École de la Tournière C, 1157, chemin de Rabiac Estagnol 06600 Antibes	CHEMIN DE FONTMERLE JUSQU'AU 985 INCLUS COTE IMPAIR, CHEMIN DES PLATEAUX FLEURIS, ROUTE DE SAINT-JEAN DU 580 EXCLU A LA FIN COTE PAIR				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	201	Mairie d'Antibes, cours Masséna 06600 Antibes	COURS MASSENA, DEUXIEME IMPASSE DU PETIT FOUR, IMPASSE AUBERNON, IMPASSE DE L'ORME, IMPASSE DES PALMIERS, IMPASSE DES REVENNES, IMPASSE JAMES CLOSE, IMPASSE SADE, IMPASSE THURET, PLACE DU BARRI, PLACE DU REVELY, PLACE JACQUES AUDIBERTI, PLACE MALESPINE, PLACE MARIEJOL, PREMIERE IMPASSE DU PETIT FOUR, PROMENADE AMIRAL DE GRASSE, RAMPE DES SALEURS, RUE & IMP DE L'ORME, RUE & IMP DES PALMIERS, RUE & IMP DE LA TOURRAQUE, RUE & IMP SADE, RUE & IMP THURET, RUE & PLACE DU SAFRANIER, RUE BARQUE EN CANNES, RUE BRULEE, RUE CHRISTIAN CHESSEL, RUE DE L'ESPERON, RUE DE L'HORLOGE, RUE DE L'ORME, RUE DE LA BAUME, RUE DE LA POMPE, RUE DES ARCEAUX, RUE DES BAINS, RUE DES CASEMATES, RUE DES PALMIERS, RUE DES PAVEURS, RUE DES PECHEURS, RUE DU BAS CASTELET, RUE DU HAUT CASTELET, RUE DU LAVOIR, RUE DU PETIT FOUR, RUE DU REVELY, RUE DU SAINT-ESPRIT, RUE ET IMP AUBERNON, RUE ET IMP DU BATEAU, RUE FREDERIC ISNARD, RUE GEORGES CLEMENCEAU, RUE GUILLAUMONT, RUE ET IMPASSE DU PETIT FOUR, RUE RENE LAPORTE, RUE SADE, RUE THURET	X	canton 1 - Antibes-1 canton 2 – Antibes-2 canton 3 – Antibes-3		X
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	202	Collège Fersen, 11 rue Fersen 06600 Antibes	AVENUE DU VINGT QUATRE AOUT, AVENUE DES FRERES ROUSTAN JUSQU'AU 3 INCLUS COTE IMPAIR ET 4 INCLUS COTE PAIR, AVENUE DU VINGT QUATRE AOUT, AVENUE GAZAN 0 À 7 INCLUS, AVENUE GUILLABERT 0 À 9 INCLUS, AVENUE MARECHAL REILLE, AVENUE MEISSONNIER, AVENUE NIQUET 0 À 6 INCLUS, CASERNE GAZAN, IMPASSE MAURICE FANTINO, PASSAGE DU PENSIONNAT, PLACE AMIRAL BARNAUD, PLACE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE, PLACE NATIONALE, RUE & IMP DES REVENNES, RUE & IMP. J. CLOSE, RUE & TRAVERSE DU T, RUE ARAZY, RUE DE FERSEN, RUE DE L' ISLE, RUE DE LA REPUBLIQUE, RUE DES REVENNES, RUE DU CANNET, RUE DU DOCTEUR DELMAS, RUE DU GENERAL VANDENBERG, RUE DU MARC, RUE DU TRIBUNAL, RUE FOURMILLIERE, RUE JAMES CLOSE, RUE PAUL BOURGAREL, RUE SAINT-ANTOINE, RUE VIAL, TRAVERSE DU VINGT QUATRE AOUT				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	203	École Paul Arène A, 6 avenue Paul Arène 06600 Antibes	AVENUE DU GRAND CAVALIER, AVENUE PASTEUR, AVENUE ROBERT SOLEAU DU 19 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR ET A PARTIR DU 26 EXCLU COTE PAIR, AVENUE THIERS DU DEBUT AU 17 INCLUS COTE IMPAIR ET JUSQU'AU 20 EXCLU COTE PAIR, AVENUE TOURNELLI, RUE HONORE FERRARE, RUE SADI CARNOT DU DEBUT AU 11 INCLUS				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	204	École Paul Arène B, 6 avenue Paul Arène 06600 Antibes	AVENUE ARISTIDE BRIAND, AVENUE GAMBETTA, AVENUE ROBERT SOLEAU DU DEBUT AU 19 INCLUS COTE IMPAIRE ET 26 INCLUS COTE PAIR, AVENUE TOURRE, BOULEVARD DUGOMMIER, CITE SNCF, PLACE GABRIEL CORDIER, RUE D'ALGER, RUE GOUVERNEUR DE CHAVANNES, RUE NOBLEMAIRE				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	205	École Paul Arène C, 6 avenue Paul Arène 06600 Antibes	AVENUE DE LA LIBERATION, AVENUE DE VERDUN, AVENUE DU ONZE NOVEMBRE DU DEBUT AU 21 INCLUS, AVENUE FREDERIC MISTRAL, AVENUE MIRABEAU, AVENUE PAUL ARENE, AVENUE PAUL DOUMER, AVENUE SAINT-ROCH, AVENUE THIERS DU 17 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR ET A PARTIR DU 20 EXCLU COTE PAIR, BOULEVARD D'AGUILLON, RUE & IMPASSE DES CORDIERS, RUE & IMPASSE SAINT-JOSEPH, RUE & IMPASSE D' ANDREOSSY, RUE BERTAINA, RUE CHAMPIONNET, RUE DU DOCTEUR ROSTAN, RUE DU MIGRAINIER, RUE ERNEST MACE, RUE FONTVIEILLE, RUE LACAN, RUE SADI CARNOT DU 11 EXCLU A LA FIN, RUE SAINT-BERNARDIN, RUE VAUBAN, RUE LLE DES BLANCHERIES, SQUARE DU 8 MAI 1945				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	206	Lycée Audiberti A, 31 avenue Gaston Bourgeois 06600 Antibes	ALLEE ANDRE VINSON, ALLEE VENET, AVENUE AUGUSTE RENOIR, AVENUE DE LA ROSTAGNE DU DEBUT AU 10 INCLUS COTE PAIR ET 15 INCLUS COTE IMPAIR, AVENUE GASTON BOURGEOIS DU 12 EXCLU A LA FIN COTE PAIR ET A PARTIR DU 17 EXCLU COTE IMPAIR, AVENUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY, CHEMIN DE TANIT DU DEBUT AU 13 INCLUS, PASSAGE MARIE-ANTOINETTE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	207	Lycée Audibert B, 31 avenue Gaston Bourgeois 06600 Antibes	BOULEVARD DU PRESIDENT WILSON DU 63 EXCLU AU 95 INCLUS COTE IMPAIR ET DU 72 EXCLU AU 110 COTE PAIR, CHEMIN BRETON, IMPASSE JUAN, PASSAGE WILSON				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	208	École du Ponteil A, 9-11 avenue Henri Doniol 06600 Antibes	ALLEE DES GERANIUMS, ALLEE FRANCOISE DOLTO, AVENUE DAUDEL, AVENUE DE L'ILETTE, AVENUE DE L'ORANGERIE, AVENUE DE LAVERNE, AVENUE DES CEDRES, AVENUE DES CHENES (SALIS), AVENUE DES FRERES ROUSTAN DU 9 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR ET DU 10A EXCLU COTE PAIR, AVENUE DES MURIERS, AVENUE DU BOSQUET, AVENUE EDMOND SALVY, AVENUE GASTON BOURGEOIS DU DEBUT AU 12 INCLUS COTE PAIR ET JUSQU'AU 17 INCLUS COTE IMPAIR, AVENUE GAZAN PROLONGEE DU 16 EXCLU A LA FIN, AVENUE GENERAL BARON VIAL, AVENUE GENERAL MAIZIERE DU 14 EXCLU A LA FIN COTE PAIR ET A PARTIR DU 17 EXCLU COTE IMPAIR, AVENUE HENRI DONIO, AVENUE LEMERAY PROLONGEE DU 8 EXCLU A LA FIN, AVENUE SAINT-DONATIEN, BOULEVARD MARECHAL FOCH DU 21 EXCLU A LA FIN, BOULEVARD MARECHAL LECLERC JUSQU'AU 14 INCLUS, CHEMIN DE GUERANDE, CHEMIN DE L'ASMODEE, IMPASSE DES ROSES, IMPASSE JEAN MENSIER, SENTIER DE LA VERTU				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	209	École du Ponteil B, 9-11 avenue Henri Doniol 06600 Antibes	AVENUE BARQUIER, AVENUE DES FRERES ROUSTAN DU 3 EXCLU AU 9 INCLUS COTE IMPAIR ET DU 4 EXCLU AU 10A INCLUS COTE PAIR, AVENUE GAZAN DU 7 EXCLU AU 17 INCLUS, AVENUE GENERAL MAIZIERE JUSQU'AU 14 INCLUS COTE PAIR ET 17 INCLUS COTE IMPAIR, AVENUE LEMERAY, AVENUE PRINCIPAL PASTOUR, BOULEVARD ALBERT 1ER DU 14 EXCLU A LA FIN, BOULEVARD MARECHAL FOCH DU 21 EXCLU A LA FIN, BOULEVARD MARECHAL LECLERC DU 14 EXCLU A LA FIN, IMPASSE DU PANORAMA, SQUARE ALBERT 1ER				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	210	Salle Foch A, 16 avenue Lemeray prolongée 06600 Antibes	BOULEVARD DU PRESIDENT WILSON DU 9A EXCLU AU 29 INCLUS COTE IMPAIR ET DU 12A EXCLU AU 30 INCLUS COTE PAIR, BOULEVARD GUSTAVE CHANCEL DU 19 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR, BOULEVARD GUSTAVE CHANCEL DU 22 EXCLU A LA FIN COTE PAIR, CHEMIN DES LITS MILITAIRES, CHEMIN FRANCOIS GAIRAUD, IMPASSE CAUVI				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	211	Salle Foch B, 16 avenue Lemeray prolongée 06600 Antibes	AVENUE DE PROVENCE, AVENUE DES DAMES BLANCHES, BOULEVARD DU PRESIDENT WILSON DU 29 EXCLU AU 63 INCLUS COTE IMPAIR ET DU 30 EXCLU AU 72 INCLUS COTE PAIR, TRAVERSE MARTELLY				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	212	École Peynet A, 6 avenue du docteur Hochet 06160 Antibes	ALLEE DES ORANGERS, ALLEE DES PINS PARASOLS, AVENUE DE LA ROSTAGNE DU 10 EXCLU A LA FIN COTE PAIR ET A PARTIR DU 15 EXCLU COTE IMPAIR, AVENUE DES LAURIERS, AVENUE DES ORANGERS, AVENUE DES PALMIERS, AVENUE DES PINS PARASOLS, BOULEVARD BAPTISTIN ARDISSON, BOULEVARD DE LA PINEDE, BOULEVARD DU PRESIDENT WILSON DU 95 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR ET A PARTIR DU 110 EXCLU COTE PAIR, CHEMIN DE TANT DU 13 EXCLU A LA FIN, PASSAGE GALLICE, RUE DE L'HOTEL DES POSTES				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	213	École Peynet B, 6 avenue du docteur Hochet 06160 Antibes	ALLEE DES MOUETTES, ALLEE DES SABLES, AVENUE DU CHATEAU DE LA PINEDE, AVENUE DU COMMANDANT GARBE, AVENUE DU SOLEIL (JUAN-LES-PINS), AVENUE EDMOND D'ESCLEVIN, AVENUE GEORGES GALLICE, AVENUE NOTRE DAME, AVENUE SARAMARTEL, BOULEVARD EDOUARD BAUDOIN, CHEMIN DE L'OUSTAL DORE, CHEMIN DES SABLES, CHEMIN DU CROUTON, CHEMIN DU PARC SARAMARTEL, CHEMIN PAUL CEZANNE, GALERIES DU CASINO, IMPASSE BOUVARD, PARC SARAMARTEL, PORT GALLICE, RUE DE L'ORATOIRE, RUE ALBANY, RUE FONTAINE DU PIN, RUE JACQUES LEONETTI, RUE SAINT-BARTHELEMY, SQUARE FRANCK JAY GOULD				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	214	École Peynet C, 6 avenue du docteur Hochet 06160 Antibes	ALLEE DES PINS DORES, AVENUE ALEXANDRE III, AVENUE AMIRAL COURBET COTE IMPAIR, AVENUE DE L'ESTEREL JUSQU'AU 23 INCLUS, AVENUE DOCTEUR DAUTHEVILLE, AVENUE DU DOCTEUR FABRE, AVENUE DU DOCTEUR HOCHET, AVENUE DU MARECHAL JOFFRE, AVENUE GUY DE MAUPASSANT (JUAN-LES-PINS), AVENUE LOUIS GALLET, RUE DU PRINTEMPS, RUE JONNARD, RUE MARCEL PAUL, RUE SAINT-CHARLES				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	215	Gymnase Vilmorin A, 6 place Vilmorin 06160 Antibes	AVENUE DE LERINS, AVENUE DES OLIVIERIERS (RUE DES ILES), AVENUE DU GENERAL HEUSCH, AVENUE LOUISE, AVENUE NICOLAS AUSSEL, AVENUE SAINTE-MARGUERITE, CHEMIN DE LA COLLE DU 23 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR ET DU 24 EXCLU COTE PAIR, CHEMIN DES ILES, IMPASSE DES OLIVIERIERS (CHEMIN DE LA COLLE), RUE DE FLORE, RUE PIERRE LOTI COTE PAIR, VIEUX CHEMIN DE LA COLLE JUSQU'AU 30 INCLUS				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	216	Gymnase Vilmorin B, 6 place Vilmorin 06160 Antibes	ALLEE DU REGENT, AVENUE ALPHONSE DAUDET, AVENUE DES MOTELS, AVENUE DU GRAND PIN, AVENUE HECTOR BERLIOZ, AVENUE JACQUES CARTIER, AVENUE JEAN-MARTIN CHARCOT, AVENUE PIERRE CURIE, CHEMIN DE LA COLLE JUSQU'AU 24 INCLUS, CHEMIN DE LA PINEDE, CHEMIN FOURNEL BADINE TOUT LE COTE IMPAIR ET A PARTIR DU 10 INCLUS COTE PAIR, IMPASSE D'ADOUA, IMPASSE DU MOULIN A VENT, IMPASSE LORINI, PARC MIRAMAR, RUE EMILIE, TRAVERSE DU GRAND PIN				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	217	Gymnase Vilmorin C, 6 place Vilmorin 06160 Antibes	AVENUE DE L'EUROPE, AVENUE VILMORIN, BOULEVARD DES NATIONS, BOULEVARD RAYMOND POINCARÉ JUSQU'AU 120 INCLUS COTE PAIR ET JUSQU'AU 25 INCLUS COTE IMPAIR, PLACE VILMORIN, RUE FELON, RUE PAULINE, RUE PIERRE COMMANAY				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	218	École du Cap A , 270 chemin de la Garoupe 06160 Antibes	ALLEE DES PALMIERS (CAP), ALLEE HERMINE, AVENUE BOUE DE LAPEYRERE, AVENUE DE LA SALIS A PARTIR DU 31 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR ET DU 42A EXCLU COTE PAIR, AVENUE DES MARECHAUX, AVENUE DU RUSQUET, AVENUE HENRI DUVERNOIS, AVENUE MALESPINE, AVENUE MRS L. D. BEAUMONT, BOULEVARD DU CAP, BOULEVARD DU MARECHAL JUIN, BOULEVARD FRANCIS MEILLAND, BOULEVARD J. F. KENNEDY, CHEMIN & IMPASSE DU TAMISIER, CHEMIN DE L'AURETO, CHEMIN DE L'ERMITAGE, CHEMIN DE L'OLIVETTE, CHEMIN DE LA CIGARONE, CHEMIN DE LA MOSQUEE, CHEMIN DES DOUANIERS, CHEMIN DES MOUGINS, CHEMIN DES NIELLES, CHEMIN DES ONDES, CHEMIN RAYMOND, IMPASSE CHARLES NAUDIN, IMPASSE DE LA JOLIETTE, IMPASSE DES COQUELICOTS, IMPASSE DES SOURCES, IMPASSE DU BEAU REVOIR, IMPASSE FELIX, IMPASSE SAUVAGETTE JUSQU'AU 150 INCLUS, PAS DU DIABLE, TRAVERSE DES NIELLES, TRAVERSE DU PAS DU DIABLE				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	219	École du Cap B , 270 chemin de la Garoupe 06160 Antibes	ALLEE DES EGLANTIERS, ALLEE DES MARRONNIERS, AVENUE & IMPASSE DU JONQUET, AVENUE AIME BOURREAU, AVENUE ANDRE SELLA, AVENUE D' ORAN, AVENUE D'ALGER, AVENUE DE CONSTANTINE, AVENUE DE L'ANTIQUITE, AVENUE DE LA SALIS JUSQU'AU 42A INCLUS COTE PAIR ET 31 INCLUS COTE IMPAIR, AVENUE DE LA SALISETTE, AVENUE DE LA TOUR GANDOLPHE, AVENUE DES CHENES VERTS, AVENUE DES FLEURS (CAP), AVENUE DES GRANDS DUCS, AVENUE DES PECHEURS, AVENUE DES PINS DU CAP, AVENUE DES PRINCES, AVENUE DU SOLEIL (CAP), AVENUE FELIX BESSY, AVENUE GEORGES CUVIER, AVENUE GUIDE, AVENUE GUY DE MAUPASSANT (LE CAP), AVENUE JULES CONSTANT, AVENUE JULES VERNE, AVENUE MARC PUGNAIRE, AVENUE MAX MAUREY, AVENUE ROUAZE, BOULEVARD DE BACON, BOULEVARD DE LA GAROUE, BOULEVARD GARDIOLE BACON, BOULEVARD JAMES WYLLIE, BOULEVARD NOTRE DAME, CHEMIN DE LA CROE, CHEMIN DE LA GAROUE, CHEMIN DE LA PLAGE, CHEMIN DES CONTREBANDIERS, CHEMIN DES LAURIERS, CHEMIN DU CALVAIRE, CHEMIN NOTRE DAME, IMPASSE DE LA SALISETTE, IMPASSE DES OEILLETS, IMPASSE RINAUDO, PLAGE DE LA GAROUE, ROND POINT ANATOLE FRANCE, ROUTE DU PHARE, TRAVERSE DE LA PLAGE, TRAVERSE DES BOUGAINVILLEES, TRAVERSE RECORD				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	220	Groupe scolaire Laval A, 28 avenue du Parc Laval 06600 Antibes	ALLEE BERNARD, AVENUE COLONEL PAUL GIGNOUX, AVENUE DE LA CONCORDE, AVENUE DES FLEURS (LAVAL), AVENUE DU CHATAIGNIER, AVENUE DU CHATEAU JUSQU'AU 10 INCLUS, AVENUE DU MONT SAINT-JEAN, AVENUE SAINT-EXUPERY, CHEMIN DE LA VIGIE, CHEMIN VALENTIN, IMPASSE DU TANAGRA, VIEUX CHEMIN DE SAINT-JEAN DU 9 EXCLU AU 33 INCLUS COTE IMPAIR DU 28 EXCLU AU 48 INCLUS COTE PAIR				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	221	Groupe scolaire Laval B, 28 avenue du Parc Laval 06600 Antibes	ALLEE DES PALMIERS (WILSON), AVENUE BEL AIR, AVENUE BONAPARTE, AVENUE DES AIGLES, AVENUE PAUL BOURGET, AVENUE TANAGRA, CHEMIN DE PROVENCE, CHEMIN FOURNEL BADINE JUSQU'AU 10 INCLUS COTE PAIR, IMPASSE FOURNEL BADINE, PARC CHATEAU DE LAVAL, ROUTE DE LA BADINE JUSQU'AU 66 INCLUS COTE PAIR ET JUSQU'AU 79 INCLUS COTE IMPAIR				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	222	Groupe scolaire Laval C, 28 avenue du Parc Laval 06600 Antibes	ALLEE DE LA PROVENCALE, AVENUE COURBE, AVENUE GEORGES V, AVENUE JULES BLANC, AVENUE MARIE GUIGNON, AVENUE MAURICE PEREZ, AVENUE MUTERSE, AVENUE NOTRE DAME D'ENTREVIGNES, AVENUE PHILIPPE ROCHAT JUSQU'AU 35 INCLUS COTE IMPAIR, AVENUE REIBAUD, CHEMIN DE SAINT-JEAN, PASSAGE CAUVI, VIEUX CHEMIN DE SAINT-JEAN JUSQU'AU 28 INCLUS COTE PAIR ET JUSQU'AU 9 INCLUS COTE IMPAIR				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	223	Groupe scolaire Laval D, 28 avenue du Parc Laval 06600 Antibes	ALLEE DES GENETS, ALLEE DES MIMOSAS, ALLEE DES ROSES, ALLEE DU CENTRE, ALLEE DU PLATEAU FLEURI, AVENUE BOULA DE MAREUIL, AVENUE DES ALPES, AVENUE DU MIDI, AVENUE DU PARC LAVAL, AVENUE DU PETIT COTEAU, AVENUE PHILIPPE ROCHAT DU 35 EXCLU AU 63 INCLUS COTE IMPAIR, CHEMIN DE RABIAE ESTAGNOL JUSQU'AU 289 INCLUS COTE IMPAIR, IMPASSE BEL AIR, IMPASSE DES ALPES, ROUTE DE SAINT-JEAN JUSQU'AU 191 INCLUS COTE IMPAIR ET JUSQU'AU 220 INCLUS COTE PAIR, VIEUX CHEMIN DE SAINT-JEAN DU 33 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR ET A PARTIR DU 48 COTE PAIR				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	224	École maternelle Roger Cardi A, 580 route de saint Jean 06600 Antibes	CHEMIN DES EUCALYPTUS JUSQU'AU 711 INCLUS COTE IMPAIR, IMPASSE DU BELVEDERE, IMPASSE MONTPLAISANT, ROUTE DE SAINT-JEAN DU 191 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	225	École maternelle Roger Cardi B, 580 route de saint Jean 06600 Antibes	AVENUE BENOIT CARRIAT, CHEMIN DE FONTMERLE, CHEMIN DE LA PEYREGOUE JUSQU'AU 29 INCLUS, CHEMIN DE RABIAE ESTAGNOL DU 289 EXCLU AU 527 INCLUS COTE IMPAIR, DOMAINE DES MERLETTES, ROUTE DE SAINT-JEAN DU 220 EXCLU AU À 580 INCLUS COTE PAIR				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	226	École maternelle Roger Cardi C, 580 route de saint Jean 06600 Antibes	AVENUE DE DIANE, AVENUE DE LATONE, AVENUE DES BENGALIS, CHEMIN DES AUTRICHIENS, CHEMIN DU MONT FLEURI, TRAVERSE DU MONT FLEURI				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	227	Crèche les Terrasses A, 196 traverse de Fontmerle 06600 Antibes	BOULEVARD PIERRE DELMAS DU 356 EXCLU A LA FIN				
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	228	Crèche les Terrasses B, 196 traverse de Fontmerle 06600 Antibes	AVENUE D'APOLLON, BOULEVARD PIERRE DELMAS JUSQU'AU 356 INCLUS, CHEMIN DE LA PEYREGOUE DU 29 EXCLU A LA FIN, CHEMIN DE LAUVERT NORD, CHEMIN DE LONGO MAL, CHEMIN GASTAUD, IMPASSE BUSSIERE, IMPASSE DOCTEUR M. BAILLIERE, PARC DES OLIVIERIERS, TRAVERSE DE FONTMERLE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	2 – Antibes – 2	ANTIBES	229	École Guynemer, 2 place Guynemer 06600 Antibes	ALLEE DU CHATAIGNIER, AVENUE DES FRERES OLIVIER, AVENUE GUILLABERT DU 9 EXCLU A LA FIN, AVENUE NIQUET DU 6 EXCLU A LA FIN, BOULEVARD ALBERT 1ER JUSQU'AU 14 INCLUS, BOULEVARD DU PRESIDENT WILSON JUSQU'AU 12A INCLUS COTE PAIR ET JUSQU'AU 9A INCLUS COTE IMPAIR, BOULEVARD GUSTAVE CHANCEL JUSQU'AU 22 INCLUS COTE PAIR ET JUSQU'AU 19 INCLUS COTE IMPAIR, BOULEVARD MARECHAL FOCH JUSQU'AU 21 INCLUS, PLACE DU GENERAL DE GAULLE, PLACE GUYNEMER, RUE DIRECTEUR CHAUDON, RUE MIQUELIS RAYBAUD				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	301	École de la Fontonne A, 138 chemin des 4 Chemins 06600 Antibes	ALLEE DES GRILLONS, AVENUE FRANCOIS MARIUS SPAGNON, CHEMIN DE LA CONSTANCE, CHEMIN DE LA SUQUETTE, CHEMIN DES MAURES, IMPASSE DU PANORAMA DE LA CONSTANCE, IMPASSE DU SOLEIL LEVANT				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	302	École de la Fontonne B, 138 chemin des 4 Chemins 06600 Antibes	AVENUE JEAN MICHARD PELLISSIER, CHEMIN DE L' ORANGERIE, CHEMIN DE LA ROMAINE, CHEMIN DE LA VALMASQUE COTE IMPAIR, CHEMIN DES QUATRE CHEMINS, CHEMIN DU PONT ROMAIN				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	303	École de la Fontonne C, 138 chemin des 4 Chemins 06600 Antibes	CHEMIN DE BEAUVERT, CHEMIN DU PETIT FOUR				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	304	École de la Fontonne D, 138 chemin des 4 Chemins 06600 Antibes	ALLEE DES CIGALES, AVENUE JULES GREC DU 1102 EXCLU A LA FIN, IMPASSE BEAUVERT, IMPASSE DES TILLEULS, LIEU DIT LE PROUGNON, VIEILLE ROUTE DE BIOT				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	305	Salle de l'Aqueduc Romain, 180 avenue de l'Aqueduc Romain 06600 Antibes	AVENUE DE L'AQUEDUC ROMAIN, BOULEVARD & IMPASSE DU VAL CLARET, TRAVERSE DE L'AQUEDUC ROMAIN				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	306	Collège Val Claret, 21 chemin des Frères Garbero 06600 Antibes	AVENUE DE LA FONTONNE, AVENUE DE NICE DU 30 EXCLU A LA FIN LA COTE PAIR ET A PARTIR DU 33 EXCLU COTE IMPAIR, AVENUE JEAN MERMOZ, BOULEVARD BEAU RIVAGE, BOULEVARD BEAU RIVAGE PROLONGE, CHEMIN DES FRERES GARBERO, CHEMIN DU PRUGNON, COURS DE LA LIBERTE, IMPASSE DU JARDINS DES ROSES, PLACE JEAN AUDE, RUE DE L' EGLISE				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	307	Lycée Jacques Dolle A, 120 chemin Saint Claude 06600 Antibes	AVENUE EMILIE, AVENUE JULES GREC JUSQU'AU 1102 INCLUS, BOULEVARD GENERAL VAUTRIN				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	308	Lycée Jacques Dolle B, 120 chemin Saint Claude 06600 Antibes	ALLEE DES PHALENES, AVENUE DE NICE JUSQU'AU 30 INCLUS COTE PAIR ET JUSQU'AU 33 INCLUS COTE IMPAIR, AVENUE DU ONZE NOVEMBRE DU 21 EXCLU A LA FIN, CHEMIN DE LA PAROUQUINE, CHEMIN DES OLIVIERS (FONTONNE), PORT D'ANTIBES				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	309	École Jacques Boissier A, 367 route de Nice 06600 Antibes	ALLEE DES MYRTES, AVENUE & IMPASSE ROSE DES VENTS, AVENUE DU CHATEAU DE LA BRAGUE, AVENUE DU PYLONE, AVENUE GEORGES BIZET, AVENUE MOZART, AVENUE NUMERO DIX, AVENUE NUMERO SIX, BOULEVARD & IMPASSE DES LENTISQUES, BOULEVARD BELLEVUE, BOULEVARD DE L' HORIZON, BOULEVARD & CHEMIN DES GROULES, CHEMIN DE SAINT-MICHEL, CHEMIN DE VAUGRENIER, CHEMIN DES PRES, LIEU DIT AZURVILLE, ROUTE DE BIOT , ROUTE DE NICE, RUE DES DAUPHINS, TRAVERSE BELLEVUE				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	310	École Jacques Boissier B, 367 route de Nice 06600 Antibes	CHEMIN DES HAUTES BREGUIERES, CHEMIN DES MOYENNES BREGUIERES DU 231 EXCLU A LA FIN				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	311	École Jacques Boissier C, 367 route de Nice 06600 Antibes	AVENUE DE LA PEPINIERE, CHEMIN DES BASSES BREGUIERES, CHEMIN DES MOYENNES BREGUIERES JUSQU'AU 231 INCLUS, IMPASSE DE LA BRAGUE				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	312	Lycée Jacques Dolle, 120 chemin Saint Claude 06600 Antibes	ALLEE JEAN DE LA FONTAINE, AVENUE DES OBSERVATOIRES, AVENUE LAMARTINE, CHEMIN DE SAINT-CLAUDE JUSQU'AU 853 INCLUS COTE IMPAIR ET 806 INCLUS COTE PAIR, CHEMIN DU PUY COTE PAIR, IMPASSE FLEURIE				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	313	Collège Bertone, 653 route de Grasse 06600 Antibes	AVENUE ET IMPASSE SARRAZINE, CHEMIN DES TERRES BLANCHES, CHEMIN DU PUY COTE IMPAIR, IMPASSE DES TERRES BLANCHES				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	314	École Laval, 28 avenue du Parc Laval 06600 Antibes	AVENUE & IMPASSE DES ALOES, AVENUE DE LA PAGANETTE, AVENUE DE LA VERTE PAGANE, AVENUE DU CHATEAU DE L'ESPEE, AVENUE DU MAS ENSOLEILLE, AVENUE PHILIPPE ROCHAT COTE PAIR ET DU 63 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR, CHEMIN & IMPASSE DES ARUMS, CHEMIN DE RABIAE ESTAGNOL JUSQU'AU 400 INCLUS COTE PAIR, PARC DES ORANGERS, RUE BICON, RUE GAIRAUD				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	315	École Jean Moulin A, 1010 chemin des Combes 06600 Antibes	AVENUE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE COTE PAIR, CHEMIN DES COMBES DU 588 EXCLU AU 1292 INCLUS COTE PAIR, CHEMIN MAGNIQUE, DEUXIEME AVENUE COTE PAIR, PREMIERE AVENUE				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	316	École Jean Moulin B, 1010 chemin des Combes 06600 Antibes	CHEMIN DES COMBES JUSQU'AU 588 INCLUS COTE PAIR				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	317	École Jean Moulin C, 1010 chemin des Combes 06600 Antibes	CHEMIN DES AMES DU PURGATOIRE DU 800 EXCLU A LA FIN COTE PAIR, ROUTE DE GRASSE DU 1025 EXCLU AU 1405 INCLUS				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	318	École Jean Moulin D, 1010 chemin des Combes 06600 Antibes	CHEMIN DES COMBES JUSQU'AU 1039 INCLUS COTE IMPAIR				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	319	École Saint Claude, 1485 chemin de Saint Claude 06600 Antibes	CHEMIN DE SAINT-CLAUDE DU 853 EXCLU AU 2317 INCLUS COTE IMPAIR, CHEMIN DES RASTINES JUSQU'AU 1536 INCLUS COTE PAIR, DOMAINE DES RASTINES				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	320	Collège Pierre Bertone A, 653 route de Grasse 06600 Antibes	CHEMIN DES AMES DU PURGATOIRE JUSQU'AU 800 INCLUS COTE PAIR				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	321	Collège Pierre Bertone B, 653 route de Grasse 06600 Antibes	CHEMIN DE RABIAE ESTAGNOL DU 400 EXCLU AU 1246 INCLUS COTE PAIR, CHEMIN DES AMES DU PURGATOIRE JUSQU'AU 503 INCLUS COTE IMPAIR				



ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	ANTIBES	322	Collège Pierre Bertone C, 653 route de Grasse 06600 Antibes	ROUTE DE GRASSE JUSQU'AU 1025 INCLUS				
GRASSE	7	25 – Valbonne	ANTIBES	401	École Jacques Prévert A, 540 boulevard Guillaume Apollinaire 06600 Antibes	BOULEVARD ANDRE BRETON, BOULEVARD GUILLAUME APOLLINAIRE, RUE PAUL ELUARD				
GRASSE	7	25 – Valbonne	ANTIBES	402	École Jacques Prévert B, 540 boulevard Guillaume Apollinaire 06600 Antibes	PLACE CHARLES CROS, RUE MAX JACOB, RUE ROBERT DESNOS, RUE TRISTAN TZARA				
GRASSE	7	25 – Valbonne	ANTIBES	403	École Super-Antibes A, 64 chemin Super-Antibes 06600 Antibes	ALLEE DES FEES, ALLEE DES FLEURS (SUPER ANTIBES), ALLEE DES PERDRIX, AVENUE DES JONQUILLES, AVENUE DE LA VALMASQUE, AVENUE DES ANEMONES, AVENUE DES BEGONIAS, AVENUE DES BLEUETS, AVENUE DES CAPUCINES, AVENUE DES COUGOULINS, AVENUE DES TULIPES, CHEMIN DES COUGOULINS, CHEMIN DU VALBOSQUET DU 745 EXCLU A LA FIN, QUARTIER SUPER-ANTIBES, RUE DES TROIS MOULINS, RUE HENRI LAUGIER, RUE JEAN JOANNON				
GRASSE	7	25 – Valbonne	ANTIBES	404	École Super-Antibes B, 64 chemin Super-Antibes 06600 Antibes	CHEMIN DE LA VALMASQUE, CHEMIN DES RASTINES JUSQU'AU 1539 INCLUS COTE IMPAIR, CHEMIN DU VALBOSQUET JUSQU'AU 745 INCLUS, CHEMIN DU VALLON VERT, CORNICHE VALMARE, RUE DES CISTES				
GRASSE	7	25 – Valbonne	ANTIBES	405	Salle des Associations Croix Rouge A, 170 chemin des Terriers 06600 Antibes	ALLEE BELLE-VUE, ALLEE DES TERRIERS, AVENUE COMMANDANT GIRAUD, AVENUE WEISWELLER, CHEMIN DE LA FORET COTE IMPAIR, CHEMIN DES BRUSQUETS DU 878 EXCLU A LA FIN COTE PAIR, CHEMIN DES TERRIERS COTE PAIR, CHEMIN DES TERRIERS DU 1341 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR, DOMAINE DES CHARMETTES, LOTISSEMENT CASTORS, ROUTE DE GRASSE DU 1405 EXCLU A LA FIN, VOIE BERTRAND LE BON, VOIE MARIE FISCHER, VOIE TRIPODI				
GRASSE	7	25 – Valbonne	ANTIBES	406	Salle des Associations Croix Rouge B, 170 chemin des Terriers 06600 Antibes	AVENUE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE COTE IMPAIR, CHEMIN DE SAINT-CLAUDE DU 806 EXCLU AU 2890 INCLUS COTE PAIR ET DU 2317 EXCLU AU 2901 INCLUS COTE IMPAIR, CHEMIN DES COMBES DU 1039 EXCLU A LA FIN COTE IMPAIR ET A PARTIR DU 1292 COTE PAIR, DEUXIEME AVENUE COTE IMPAIR, RUE DU BON AIR				
NICE	2	26 – Vence	ASCROS	unique	Hôtel de ville, Montée de La Bourgade	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	ASPREMONT	1	Salle Honoré Trastour, 115 avenue Caravadossi	LE VILLAGE, CHEMIN ET RACCOURCI DE LA COLLETTE, PLACE SAINT CLAUDE, AVENUE CARAVADOSI, SENTIER DU COLLET, IMPASSE DU CLAOUT, CHEMIN CAIRE DU COLLET, CHEMIN CAIRE DE LA PRAIRIE, CHEMIN DE LA PLAINE, CHEMIN DE LA PRAIRIE, CHEMIN DU BOIS, CHEMIN DE LA GORRE, PLACE DES SALETTES, CHEMIN DE CORTEO, ROUTE DE LA CIMA, ROUTE DE BARRI, ROUTE DE COLOMARS, CHEMIN DU CLODOLIO, ANCIEN CHEMIN DE COLOMARS N°1 À 3, CHEMIN DU TRIER, CHEMIN DE LA BÉGUDE	X			X
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	ASPREMONT	2	Salle Honoré Trastour, 115 avenue Caravadossi	CHEMIN DE LA VALLIÈRE, CHEMIN DU CAMPOUN, CHEMIN DE LA BERGERIE, ROUTE DE TOURRETTE LEVENS, ROUTE DE NICE, DESCENTE DES FONTÊTES, ANCIEN CHEMIN DE NICE, ANCIEN CHEMIN DE FALICON, LES CABANES BLÉTONNIÈRES, LES CABANES INFÉRIEURES, CHEMIN EUGÈNE GREC, CHEMIN DE LA REDOUTE, ROUTE DE SAINT PANCRACE, ROUTE DE LA SIROLE, ROUTE DE CASTAGNIERS, CHEMINS DE LA FONTE				
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	AURIBEAU SUR SIAGNE	1	Mairie, montée de la mairie	CHEMIN DE L'ANCIENNE CARRAIRE CHEMIN DE CLAVARY CHEMIN DE LA CALANQUE CHEMIN DE LA TUILLIERE CHEMIN DE NOTRE DAME CHEMIN DES MARIOTTES CHEMIN DU VIEUX MOULIN CHEMIN DU VIVIER CHEMIN NOTRE DAME HAMEAU MANDINE QUARTIER DES BERTRANDS ROUTE DE CANNES ROUTE DE GRASSE ROUTE DE SAINT JACQUES ROUTE DE ST JACQUES	X			X
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	AURIBEAU SUR SIAGNE	2	Ancienne école, place de l'Aïre	CHEMIN DE LA BOURLINE CHEMIN DE LA CALADE CHEMIN DE LA MAURONNE CHEMIN DE PEYGROS CHEMIN DE PIERRENCHON CHEMIN DES VAYOUX CHEMIN DU BAOU TRAOUCA CHEMIN DU BOSQUET CHEMIN DU GABRE CHEMIN DU GABRE CHEMIN DU HAUT GABRE CHEMIN SOUS BARRI DEGRÉS SOUBRAN IMPASSE DE LA CURE IMPASSE DES VAYOUX IMPASSE DU LIEVRE LA PLACETTE MONTEE DE LA MAIRIE PLACE DE LA POSTE PLACE DE L'EGLISE PLACE DU PORTAIL PLACE EN L'AIRE ROUTE DU VILLAGE RUE BASSE RUE DE LA POSTE RUE DEGRÉS DE L'EGLISE RUE DES BUGADIÈRES RUE DU FOUR RUE DU PORTAIL TRAVERSE DE LA CALADE TRAVERSE DE LA PLACETTE TRAVERSE DE LA POSTE TRAVERSE DE PIERRENCHON TRAVERSE DES CANNEBIERS TRAVERSE DU CALADOU TRAVERSE SOUS BARRI				
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	AURIBEAU SUR SIAGNE	3	Le Bayle, Place Joseph Raybaud	ALLEE DE LA FRAYERE ALLEE DES ECUREUILS ALLEE DES OLIVIERS CHEMIN DE CAREL CHEMIN DE CLAVARY CHEMIN DE L HOMME BLANC CHEMIN DE LA GROTTA CHEMIN DE LA TUILLIERE CHEMIN DE L'ANCIENNE CARRAIRE CHEMIN DE L'AQUEDUC CHEMIN DE L'AVARIE CHEMIN DE L'HOMME BLANC CHEMIN DE PIERRENCHON CHEMIN DES CANNEBIERS CHEMIN DES CONDAMINES CHEMIN DES PASSERELS CHEMIN DU GABRE CHEMIN DU HAUT COULOBRIER CHEMIN NOTRE DAME IMPASSE DES ECUREUILS IMPASSE DES VAYOUX ROUTE DE CANNES ROUTE DE GRASSE ROUTE DE SAINT JACQUES ROUTE DU VILLAGE RUE FREDERIC MISTRAL RUE JEAN GIONO TRAVERSE DU PUIITS				
NICE	2	26 – Vence	AUVARE	unique	Mairie d'Auvare, Hôtel de Ville	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	BAIROLS	unique	Mairie de Bairols, Hotêl de ville	TOUTE LA COMMUNE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	25 – Valbonne	BAR SUR LOUP (LE)	1	Mairie du Bar sur Loup, place de la Tour, salle du Conseil municipal	RUE DES ABRIS, CHEMIN SAINT ANDRIEUX, CHEMIN DE SAINT ANNE, RUE DU BAOU, IMPASSE DU BAOU, CHEMIN DE BESSURANE, CHEMIN DU BOSQUET, CHEMIN DE BOUSCARLE, RUE DU CARANCOU, PLACE DE LA CHAPELLE, CHEMIN DU CHÂTEAU D'EAU, RUE DU CHEIRON, ESCALIER DU CHEMIN NEUF, CHEMIN DES CHÊNES, CHEMIN DE SAINT CLAUDE, RUE DU COLLET, RUE DE L'EGLISE, PLACE MAXIMIN ESCALIER, RUE ESTRABARRY, RUE DE LA FONTAINE, PLACE DE LA FONTAINE, CHEMIN DES FONTAITES, RUE DU FOUR, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, CHEMIN DES GENÊTS, RUE DE L'HOSPITAL, RUE DE LA JARRERIE, QUARTIER DE LA MALLE, CHEMIN SAINT MICHEL, CHEMIN DES MIMOSAS, RUE DU DOCTEUR MAUREL, ALLÉE DU DOCTEUR MAFFET, CHEMIN DES OLIVIERS, PLACE FRANCIS PAULET, LA PLACETTE, CHEMIN DES PIERRES, RUE DE PROVENCE, RUE DU RIBAS, CHEMIN DU RIOU, RUE SARRASINE, RUE DU SANTOUN, RUE DE LA SALPÊTRIÈRE, SQUARE HENRI SEYTRE, CHEMIN DES SERVIONS, PLACE SOULIER, CHEMIN DU TERRAY, PLACE DE LA TOUR, RUE DU VALLA, RUE VAUGRENIER, ROUTE DE VENCE, AVENUE DE YORKTOWN	X			X
GRASSE	7	25 – Valbonne	BAR SUR LOUP (LE)	2	Mairie du Bar sur Loup, place de la Tour, salle du Conseil municipal	CHEMIN DES AGAVES, AVENUE AMIRAL DE GRASSE, CHEMIN DES ADRECHS, CHEMIN DU BÉAL, CHEMIN DES BERGERONNETTES, CHEMIN DE LA CALASA, CHEMIN DE CHATEAUNEUF, CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT JEAN, CHEMIN DE LA CHENAIE, CHEMIN DES CÉDRÉS, AVENUE DES ECOLES, CHEMIN DE L'ESCURÉ, CHEMIN DE LA FERRAILLETTE, ROUTE DE GOURDON, ROUTE DE GRASSE, CHEMIN DE SAINT JEAN, CHEMIN DU LAQUET, CHEMIN DES LUCIOLES, CHEMIN DES MARTELLS, CHEMIN DS MÉSANGES, CHEMIN MONTE CALA, CHEMIN DES ORANGERS, CHEMIN DE L'OUVIA, CHEMIN DU PLANET, CHEMIN DU PONT CASSÉ, CHEMIN DU PLANESTEL, CHEMIN PERDU, CHEMIN DE LA PAPETERIE, CHEMIN DE SAINT PIERRE, CHEMIN DU RIBOURAOU, CHEMIN DU RABEIRAN, CHEMIN DE LA SANTOLINE, CHEMIN DES TOURDRES, CHEMIN DE L'UBAC, CHEMIN DU VALLON, CHEMIN DES VERANS BAS, CHEMIN DES VERGERS, CHEMIN DES VERANS HAUTS				
NICE	4	4 – Beausoleil	BEAULIEU SUR MER	1	Hôtel de Ville, 3 boulevard maréchal Leclerc	BD E. GAUTHIER - BD ALSACE-LORRAINE - RUE JEAN BRACCO - RUE DU PORT - RUE FRANÇOIS DE MAY - AVENUE DES HELLÈNES - BD MARÉCHAL LECLERC - RUE LIEUTENANT COLONELLI - RUE GALLIËNI - RUE GUSTAVE EIFFEL - RUE PAUL DOUMER - PORT DE PLAISANCE - RUE ALEXANDRE DE YOUGOSLAVIE - QUAI WHITECHURCH - AVENUE FERNAND DUNAN -RUE DE QUINCENET - RUE DU MARCHÉ -	X			X
NICE	4	4 – Beausoleil	BEAULIEU SUR MER	2	Salle André Compan, bureau n° 02, 10 boulevard Marinoni	BD E. GAUTHIER - BD GORDON BENNETT - BD EDOUARD VII - BD DÉROULÈDE - IMPASSE DU BAOUS - BD THÉODORE ROOSEVELT - AV. DES ANGLAIS - RUE J. BRACCO - BD ALSACE-LORRAINE - BD MARINONI - CHEMIN DE L'ESCOURCHIA - CHEMIN DES MYRTES - MONTÉE DES MANDARINES				
NICE	4	4 – Beausoleil	BEAULIEU SUR MER	3	Salle André Compan, bureau n° 03, 10 boulevard Marinoni	BD E. GAUTHIER - ALLÉE DES LUCIOLES - CHEMIN DES MYRTES - RUE DU MARCHÉ - RUE DUJARDIN BEAUMETZ - RUE JEAN GASTAUT - BD MARÉCHAL JOFFRE - BD MARINONI - RUE ARISTIDE BRIAND - RUE SALISBURY - BD DE SUÈDE - RUE DU 8 MAI 1945 - AV. MARÉCHAL FOCH - CHEMIN DES SERRES -MONTÉE DES ORANGERS - PLACE GEORGES CLÉMENTEAU - RUE ANDRÉ CANE - RUE GUYNEMER - MONTÉE FLEURIE -MONTÉE DU RÊVE				
NICE	4	4 – Beausoleil	BEAULIEU SUR MER	4	Collège, rue Charles II Comte de Provence	BD MARÉCHAL JOFFRE - MONTÉE DE L'EDEN - RUE MARIUS MAIFFRET - RUE CH. II COMTE DE PROVENCE - AV. EL PARADISIO -AV. EDITH CAVELL - CHEMIN DES SERRES - RUE GAUTIER-VIGNAL - AV. ALBERT IER				
NICE	4	4 – Beausoleil	BEAUSOLEIL	1	Centre culturel Prince Jacques, 6/8 avenue Général de Gaulle	ROUTE DES SERRES, RUE JULES FERRY, AVENUE CAMILLE BLANC, BOULEVARD GÉNÉRAL LECLERC, CHEMIN DE LA NOIX, RUE DU MONT AGEL, SQUARE KRAEMER, ESCALIER DE LA NOIX, ESCALIER RIVIERA, RUE DE LA GAITÉ, RUE HONORÉ MILLO, MONTÉE DE LA CRÉMAILLÈRE, RIVIERA PALACE, PLACE DELA LIBÉRATION, RUE DU MARCHÉ, CHEMIN DES SERRES, RUE DES ORCHIDÉES, RUE FRANÇOIS BLANC, CHEMIN DES RÉSERVOIRS, IMPASSE MUSSO, RUE VICTOR MARCENARO, RUE TIVOLI, ESCALIER TIVOLI, AVENUE PROFESSEUR LANGEVIN, BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, CHEMIN DES RAINETTES, AVENUE PAUL DOUMER, CHEMIN ROMAIN, PLACE COMMANDANT RAYNAL, QUARTIER DES SERRES, AVENUE SAINT ROMAN, BOULEVARD GUYNEMER, AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE, IMPASSE LECLERC, QUARTIER CLAPISSES GRANDE CORNICHE, RUE JEAN JAURÈS,	X	canton 4 – Beausoleil		X
NICE	4	4 – Beausoleil	BEAUSOLEIL	2	Elections régionales : Théâtre Michel Daner, place de la Libération Elections départementales : local communal, 34 boulevard de la République	AVENUE DE VERDUN, AVENUE MARÉCHAL FOCH, BOULEVARD DE LA TURBIE, AVENUE DU CARNIER, MONTÉE DU CAROUBIER, MONTÉE DES GÉRANIUMS, ESCALIER DU CARNIER, MONTÉE ORADOUR SUR GLANE, IMPASSE MONTÉE DES ALPES, CHEMIN ROMAIN, MONTÉE DES ALPES, PASSADE DODA, CHEMIN DE LA CRÉMAILLÈRE,				
NICE	4	4 – Beausoleil	BEAUSOLEIL	3	Espace Jeunesse Chantal Munuera, 27 bis bd de la République	BOULEVARD GUYNEMER, BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE, ESCALIER DU CAPITOLE, ESCALIER DU MONT AGEL, AVENUE MARÉCHAL FOCH, BOULEVARD DU TENAO, CHEMIN DE LA TURBIE, RUE DE LA CRÉMAILLÈRE,				
NICE	4	4 – Beausoleil	BEAUSOLEIL	4	Salle des fêtes, 66 avenue maréchal Foch	AVENUE DE VILLAINÉ, BRETELLE DU CENTRE, AVENUE MARÉCHAL FOCH, RUE PROFESSEUR CALMETTE, CHEMIN DE L'USINE ELECTRIQUE, AVENUE PRINCE RAINIER III DE MONACO, MOYENNE CORNICHE, PLACE DE LA SOURCE, RUE DE LA SOURCE, QUARTIER FONTDIVINA, ESCALIER DES FLEURS, BRETELLE VISTAERO, CHEMIN DES GAUMATTES, ESCALIER DE L'USINE ELECTRIQUE, TRAVERSÉE MONTE CRISTO, QUARTIER BORDINA, CHEMIN PRIVÉ DE L'EDF, QUARTIER BELLEVUE, QUARTIER FAUSSIGNANA, AVENUE PROFESSEUR LANGEVIN, ESCALIER CALMETTE,				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	4	4 – Beausoleil	BEAUSOLEIL	5	École Paul Doumer (cantine), avenue Paul Doumer	RUE DES MARTYRS, AVENUE D'ALSACE, AVENUE PROFESSEUR LANGEVIN, RUE PASTEUR, RUE DES LUCIOLES, AVENUE DES PINS, IMPASSE DES GARAGES, IMPASSE DU POIVRIER, CHEMIN LAURENS, IMPASSE DES CARRIÈRES, IMPASSE DES CITRONNIERS, TRAVERSE MONTE CRISTO CHEMIN DES CIGALES, ESCALIER DES CIGALES, CHEMIN DES RÉVOIRES,				
NICE	4	4 – Beausoleil	BEAUSOLEIL	6	Gymnase des Moneghetti, 16 bis avenue Paul Doumer	AVENUE PAUL DOUMER, BOULEVARD DES MONEGHETTI, AVENUE PRINCE RAINIER III DE MONACO, RUE JEAN JAURÈS, MOYENNE CORNICHE, RUE PIERRE CURIE, CHEMIN BORDINA, RUE JEAN BOUIN, RUE VICTOR HUGO, CHEMIN DES RÉVOIRES, AVENUE VICTOR HUGO, AVENUE DES ANCIENS COMBATTANTS EN AFN, RUE DE LA CRÉMAILLÈRE, CHEMIN DU CASTELLARET, RUE DE CASTILLON, CHEMIN DES RÉVOIRES SUPÉRIEUR, QUARTIER MALBOUSQUET SUPÉRIEUR, ROUTE NATIONALE 7,				
NICE	4	4 – Beausoleil	BEAUSOLEIL	7	École Paul Doumer (BCD) avenue Paul Doumer	AVENUE PAUL DOUMER, AVENUE DU PROFESSEUR LANGEVIN, AVENUE PAUL DOUMER PROLONGÉE, HLM PAUL DOUMER, CHEMIN DE LA TURBIE, CHEMIN DE LA SAINT JEAN, CHEMIN DE GRIMA, RUE JEAN EMILE, CHEMIN SAINT JEAN VAL GRIMA, QUARTIER GRIMA, AVENUE PRINCE RAIMIER III DE MONACO, CHEMIN DE GRIMA SUPÉRIEUR,				
NICE	4	4 – Beausoleil	BEAUSOLEIL	8	École du Ténao (cantine), avenue de Saint Roman	CHEMIN ROMAIN, AVENUE DE SAINT ROMAN, HLM TEANO, BOULEVARD DU TENAO, AVENUE DELPHINE, CHEMIN DU TENAO, CHEMIN DE LA ROUSSE, IMPASSE DELPHINE, GRANDE CORNICHE, QUARTIER CLAPISSES GRANDE CORNICHE, AVENUE PRINCE RAINIER III DE MONACO, BOULEVARD GUYNEMER, QUARTIER DU TENAO,				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	BELVEDERE	unique	Mairie, salle polyvalente, 1 place Baldoni	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10 – Contes	BENDEJUN	unique	Mairie, 1 place F. Raiberti	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10 – Contes	BERRE-LES-ALPES	unique	Mairie, salle des mariages, 39 rue Paul Granet	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	BEUIL	unique	Salle des Fêtes, rue du Comté de Beuil	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	2	26 – Vence	BÉZAUDUN LES ALPES	unique	Mairie, 31 rue Haute	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	BIOT	1	Ecole Paul Langevin, place Saint-Eloi	CHEMIN DE SAINT JULIEN - CHEMIN JOSEPH DURBEC - DU N°1 AU N°30 ROUTE DE VALBONNE - CHEMIN DE L'OLIVAIE - CHEMIN DE LA BASTIDE - IMPASSE MILLA -				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	BIOT	2	Mairie - accueil, 10 route de Valbonne	CHEMIN DE ROQUEFORT - RUE SAINT SÉBASTIEN - CHEMIN NEUF - PLACE DES ARCADES - RUE DU MITAN - RUE DE LA POISSONNERIE - CHEMIN DU BAOU - RUE BASSE - RUE DU PORTUGON - RUE SOUS BARRI - RUE DES ROSES - CHEMIN DE LA GORGUE - CHEMIN DE LA BEAUME - CALADE SAINT ROCH - PASSAGE DE LA BOURGADE - RUE DES TINES - CHEMIN DES BÂCHETTES - CALADE DES MIGRANIERS - RUE DES ORFÈVRES - RUE DE LA CALADE - RUE DE L'AIRETTE - RUE DE LA CAROUTE - RUE SEVOULLE - RUE VIEILLE BOUCHERIE - CHEMIN DE RONDE - CHEMIN DES ROSES - IMPASSE DES ROSES - TRAVERSE ROBERT LE VENEUR - LE RONDON - IMPASSE SAINT SÉBASTIEN - PLACE DE L'ÉGLISE - PLACE SAINT ÉLOI - PASSAGE SAINT ROCH - CALADE DU CIMETIÈRE - RUE DE LA REGOUARO - RUE DU BARRI - RUE SOUS BALCON - PLACE MARIUS AUZIAS - RUE PLUS BASSE				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	BIOT	3	Ecole de Danse, chemin de La Fontanette Centre culturel H. Carpentier	ROUTE DE LA MER - CHEMIN DES CABOTS - CHEMIN DU VAL DE POME - CHEMIN DE SAINT PIERRE - CHEMIN DE LA COSTE - IMPASSE JEAN MARC CAMATTE - IMPASSE DU VAL DE POME - CHEMIN DES EGLANTIERS				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	BIOT	4	Ecole de Musique, chemin de La Fontanette, Centre culturel H. Carpentier	CHEMIN DES ISSARTS - ROUTE D'ANTIBES - CHEMIN FANTON D'ANDON - CHEMIN DU PLAN - CHEMIN DE LA ROMAINE - CHEMIN DE LA BRAGUE - CHEMIN DE LA PASSELLE - CHEMIN DU VALLON - CHEMIN DE LA FONTANETTE - CHEMIN DE LA VALMASQUE				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	BIOT	5	Ecole du Moulin Neuf primaire, 880 route d'Antibes	AVENUE DES FAUVETTES - BOULEVARD DE LA SOURCE - ALLÉE DES COLIBRIS - AVENUE DES PLATANES - AVENUE DES CHÊNES VERTS - IMPASSE DES ROSSIGNOLS - AVENUE DES ALOUETTES - AVENUE DES ARBOUSIERS - AVENUE DES PINSONS - AVENUE DES MESANGES - AVENUE DES CYPRÈS - AVENUE DES HIRONDELLES - ROUTE DE L'AGASSE - AVENUE DES EUCALYPTUS - BOIS FLEURI				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	BIOT	6	Mairie Annexe Saint Philippe, avenue de Roumanille	AVENUE SAINT PHILIPPE				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	BIOT	7	Complexe sportif Pierre Operto, 1 chemin des Combes	CHEMIN DES VIGNASSES - AVENUE DU JEU DE LA BAUME - CHEMIN DES PRÉS - CHEMIN DES ASPRES - CHEMIN DES HAUTES VIGNASES - CHEMIN DES COMBES - CHEMIN SAINT GRÉGOIRE	X			X
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	BIOT	8	Ecole du Moulin Neuf maternelle, 880 route d'Antibes	ROUTE DE VALBONNE - CHEMIN DES SOULIÈRES - CHEMIN ANCIEN DE GRASSE - CHEMIN SANTA MARIA - CHEMIN DE LA RINE				
GRASSE	7	3 – Antibes – 3	BIOT	9	Ecole Eugène Olivari, 40 avenue Saint Philippe	30 AVENUE SAINT PHILIPPE - CHEMIN DE LA CHÈVRE D'OR - ROUTE DES CLAUSSONNES - CHEMIN DE VALLAURIS - AVENUE ROUMANILLE - AVENUE DES PINS - RUE HENRI POINCARÉ - ROUTE DES COLLES - ALLÉE DES LAURIERS ROSES - ROUTE DES DOLINES - RUE EVARISTE GALLOIS - ALLÉE DES OLIVIERS - CHEMIN MURATORE - AVENUE DES MIMOSAS - ALLÉE DU CASAOU - ALLÉE DES LAVANDES - ROUTE DES CHAPPES - AVENUE DES ORANGERS - ROUTE DES LUCIOLES - BOULEVARD LENTISQUES - RUE FERNAND LÉGER				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
Nice	4	10 - Contes	BLAUSASC	1	Blausasc Village Esplanade Nicole Lottier	QUARTIER LOTTIERS - QUARTIER LES RIGONS - QUARTIER TERRA COMMUNA - QUARTIER LA GARDE - ROUTE DU PLAN - CHEMIN DU PLAN - CD 321 - CD 221 - CHEMIN DE LA PALLARÉA - LA PALLARÉA - ROUTE DE BLAUSASC À LA PALLARÉA - QUARTIER LE COLLET - QUARTIER COLLET DE MARTIN - QUARTIER LE CANNET - QUARTIER LAUSA - CHAPELLE NOTRE DAME DU TERRON - QUARTIER LE CASTEL - QUARTIER TRUFFART - RUE DE LA TORRE - RUE DE L'EGLISE - RUE DE LA FONTAINE - PLACE DE LA VICTOIRE - CHEMIN DES ESCAILLONS - PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - CHEMIN GRILLET - CHEMIN CONILLE - AVENUE DU COMMANDANT ROBIN - AVENUE TUBAN - QUARTIER LIENSA - QUARTIER SAINT-ROCH - QUARTIER LES FUGAIRONS - QUARTIER LA GRASSETTE - QUARTIER LOU OUARTS - QUARTIER GIAUSSERAN - QUARTIER LA GARDIA - QUARTIER LA GRAVE - ROUTE DÉPARTEMENTALE 2204 -	X			X
Nice	4	10 - Contes	BLAUSASC	2	La Pointe Ecole de la Pointe de Blausasc 4 Chemin de Vienne	ROUTE DÉPARTEMENTALE 2204 ROUTE NATIONALE QUARTIER LA BÉGUDE CHEMIN DE VIENNE QUARTIER DE VIENNE QUARTIER ANDRIO QUARTIER ARLÉRI CHEMIN ARLÉRI QUARTIER MOULANCA QUARTIER PONT DE PEILLE LA POINTE CHEMIN DE LA PALLARÉA QUARTIER L'ADRÉCIA				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	BOLLENE VESUBIE (LA)	unique	Salle Multimédia, Complexe Alain Margaritora, Place du Général de Gaulle	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	BONSON	1	Mairie, place Désiré Scoffier	VILLAGE	X			X
NICE	2	26 – Vence	BONSON	2	Mairie annexe du Gabre, Le Gabre de Bonson	QUARTIER DU GABRE				
GRASSE	2	26 – Vence	BOUYON	unique	Mairie, salle du Conseil Municipal, 1 place de la mairie	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10 – Contes	BREIL SUR ROYA	1	Sainte Catherine, Chapelle Sainte Catherine, place Biancheri	RUE CIAPPERA, RUE DE TURIN, RUE PASTEUR, RUE DU COLLET, AVENUE DES COMBATTANTS AFN, BOULEVARD ROUVIER, CHEMIN DE L'ISOLA, CHEMIN DE PERTUS, CHEMIN DE DE PRAGHIOU, CHEMIN DES OLIVIER, CHEMIN DES REMPARTS, CHEMIN DE VEIL, COUREOU DE BANCAO, COUREOU DE BRAGA, ESPLANADE CHARLES DE GAULLE, IMPASSE COUPERRA, IMPASSE DES MIMOSAS, IMPASSE DES PEUPLIERS, MONTÉE DES BUGADIERES, MONTÉE DU CASTET, PASSAGE DE L'ORATOIRE, PLACE ANDRÉ MALRAUX, PLACE BIANCHERI, PLACE BRANCION, PLACE LOUIS ARMAND, PLACETTE ALBERT VOLETTI, PROMENADE GEORGES CLÉMENCEAU, QUARTIER SAINT SÉBASTIEN, ROUTE DE VINTIMILLE, ROUTE DES VACANCES, RUE ALZIARI DE MALAUSSÈNE, RUE CACCHIARDI, RUE CHARLES TORELLI, RUE D'A STACADA, RUE DE LA PLACE ROUSSE, RUE DES TOESCA, RUE DU COLLET, RUE DU MARQUIS DE BREIL, RUE GUILLAUME IER DE VINTIMILLE, RUE PARMENTIER RUE RENÉ CASSIN - RUE TÉALDI, RUE VIRGILE BAREL, RUE DU PALIN, RUE DES TOURTES, RUE DU FOUR, RUE STE CATHERINE, TRAVERSE DES DIABLES BLEU.	X			X
NICE	4	10 – Contes	BREIL SUR ROYA	2	Ecole primaire « Jean Moulin », 200 rue René Cassin	ANCIENNE ROUTE IMPÉRIALE, AVENUE DE L'AUTHION, CHEMIN DE BANCAO, CHEMIN DE BOURGEMO, CHEMIN DE LA MOUTA, CHEMIN DE LA PINÉA, CHEMIN DE LIPEUIL, CHEMIN DE MEDJA SOLA, CHEMIN DE MORGA, CHEMIN DU COL D'AGNON, CHEMIN DU FOUSSA, CHEMIN DU TUJAN, IMPASSE LES LAURIERS ROSES, MONTÉE LA CROIX, MONTÉE SAINT JEAN D'ERMI, PLACE ANDRÉ MALRAUX, ROUTE DE BURDANCHE, ROUTE DE CIAUS, ROUTE DE L'ARMÉE DES ALPES, ROUTE DE LA MADONE DU MONT, ROUTE DE LA MAGLIA, ROUTE DU COL DE BROUIS, ROUTE SAINT PIERRE, RUE COMMANDANT HARDY, RUE CORDIER, VOIE DE LA 1ÈRE DFL.				
NICE	4	10 – Contes	BREIL SUR ROYA	3	Libre, Salle municipale, hameau de Libre	TOUT LE HAMEAU DE LIBRE				
NICE	4	10 – Contes	BREIL SUR ROYA	4	Pierre Haute, Salle municipale, hameau de Piene Haute	TOUT LE HAMEAU DE PIENE HAUTE				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	BRIANÇONNET	unique	Salle Polyvalente, Place de l'Amitié	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10 – Contes	BRIGUE (LA)	unique	Salle des Fêtes, rue Louis Bourguet	TOUTE LA COMMUNE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	17 – Nice-3	BROC (LE)	1	Préau de l'École de l'Olivier, 54 rue de la Voûte	AVENUE FRANCIS GAG CALADE DU CAMPON CALADE DU PISSOUTRAN CHEMIN DE BERDINE CHEMIN DE L'HOIR DOMAINE DU PRA D'AVID RD1 GRAND RUE IMPASSE DE L' ANDRONNE IMPASSE LE BON COIN PASSAGE DE LA SOUSTO PLACE CAUVIN PLACE DE L' ANDRONNE PLACE DE L' HÔPITAL PLACE DE L' HÔTEL DE VILLE PLACE DE LA FONTAINE PLACE DES PAVÉS PLACE DU CAMPON PLACE DU VALLAT PLACE FRÉDÉRIC PLACE RICHIER GARENTE QUARTIER LES CASSARDES QUARTIER ST ANTOINE ROUTE DE BOUYON ROUTE DE LA FUONMURADE ROUTE DE NICE ROUTE DE SAINT SÉBASTIEN ROUTE DES FONDUES ROUTE DU PONT CHARLES ALBERT RUE DE L' HÔPITAL RUE DE L' HÔTEL DE VILLE RUE DE LA FERRAGE RUE DE LA MAÏONETTE RUE DE LA TOUR RUE DE LA VOUTE RUE DES JARDINS RUE DES PAILLÈRES RUE DU BELVÉDÈRE RUE DU CAMPON RUE DU PISSOUTRAN RUE DU PRESBYTÈRE RUE DU VILAR RUE NEUVE	X			X
GRASSE	2	17 – Nice-3	BROC (LE)	2	Réfectoire de l'École de l'Olivier, 54 rue de la Voûte	CHEMIN DE FOUGASSIÈRE CHEMIN DE LA REDOUTE LE CLOS MARTEL PARC ROUTIER 7IEME RUE 2IEME AVENUE QUARTIER LA CLAVE QUARTIER LA POMÈTE QUARTIER L'AIGUÈTE QUARTIER LE RIOU QUARTIER LES ISCLES QUARTIER LES RIBES QUARTIER L'HIBAC QUARTIER ST PEYRE ROUTE DE CARROS ROUTE DE LA CLAVE ROUTE DE LA PORTI SOLO ROUTE DE LA REDOUTE ROUTE DE SAINTE MARGUERITE ROUTE DÉPARTEMENTALE 101 ROUTE DÉPARTEMENTALE 2209 ROUTE DES ISCLES ROUTE DES RIBES ROUTE DU CLOS MARTEL ROUTE DU PETIT PLAN ROUTE DU PONT CHARLES ALBERT ZI CARROS LE BROC				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	CABRIS	unique	Mairie, 33 rue Frédéric Mistral	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	CAILLE	unique	Mairie, 18 rue principale	TOUTE LA COMMUNE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	1	Hôtel de Ville, Mairie de Cagnes-sur-Mer	AVENUE AUGUSTE RENOIR (N°0 À 24) AVENUE DE L'HÔTEL DE VILLE AVENUE DE L'HÔTEL DES POSTES AVENUE FRÉDÉRIC MISTRAL COURS DU 11 NOVEMBRE PASSAGE CHARLES REVELLI PASSAGE DU CARRÉ D'OR PLACE CHANOINE BAUME PLACE CHARLES DE GAULLE PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE PLACE GABRIEL PÉRI RUE BELLISSIME RUE CHEVALIER MARTIN RUE DE LA VILLETTE RUE DES PALMIERS RUE DU MARCHÉ RUE GABRIELLE	X	canton 5 – Cagnes-sur-Mer-1 canton 6 – Cagnes-sur-Mer-2		X
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	2	École Jules Ferry, place Gabriel Peri	ALLÉE DES BUGADIÈRES ALLÉE DES PLATANES ALLÉE FRANCK ET LAURENCE ACQUILINA AVENUE MARCEL PAGNOL CHEMIN DES CANEBIERS CHEMIN DU BRECQ IMPASSE DU PAS DE BELLAUD PASSAGE JEAN BOTTERO PLACE SAINTE LUCE RUE EDOUARD ROBION RUE JEAN FERAUD SQUARE MARICE BOURDET TRAVERSE SAINTE LUCE				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	3	École Jules Ferry, place Gabriel Peri	AVENUE DE VERDUN (N°IMPAIRS DE 1 À 101) AVENUE DE VERDUN (N°PAIRS DE 2 À 84) CHEMIN DES TAMARIS IMPASSE DES TAMARIS IMPASSE DU COTEAU IMPASSE DU LEVANT MONTÈRE DU COTEAU SENTIER DU BELVÈDÈRE				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	4	École Jules Ferry, place Gabriel Peri	CHEMIN DE LA COLLINE DES GEAIS CHEMIN DE PEYRE LONG CHEMIN DES CAUCOURS CHEMIN DES SALLES CHEMIN VAN WIJK MONTÉE DU BRECQ (N°IMPAIRS DE 1 À 9999) MONTÉE SAINTE ANNE QUARTIER SAINTE ANNE ROUTE DE VENICE				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	5	École Jules Ferry, place Gabriel Peri	AVENUE DE VERDUN (N°IMPAIRS DE 101 À 999) CHEMIN DE LEOUVE CHEMIN DE SAINTE COLOMBE CHEMIN DU PAIN DE SUCRE IMPASSE DE LA CALADE IMPASSE DES MYRTES IMPASSE DU PAIN DE SUCRE IMPASSE EUGÈNE BIANCONI IMPASSE LOU CASTEL IMPASSE SAINTE COLOMBRE IMPASSE SUMIANE				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	6	École Jules Ferry, place Gabriel Peri	ALLÉE DES PRESSES ALLÉE TECHNOLIS CHEMIN DE LA COMBE CHEMIN DES COLLES CHEMIN DES COLLINES CHEMIN DES PRESSES CHEMIN DES TRAVAUX CHEMIN DU PUITTS FLEURI ROND-POINT ANDRÉ VERDET				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	7	École Jules Ferry, place Gabriel Peri	AVENUE DE LA GAUDE (N°IMPAIRS DE 1 À 71) AVENUE DE LA GAUDE (N° PAIRS DE 2 À 44) AVENUE DU COLONEL JEAN-PIERRE PLACE DES CHÊNES PLACE DES GENETS PLACE DES NOISÉTIERS RUE CHARLES PERRAULT RUE DEGAS RUE MODIGLIANI RUE SOUTINE				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	8	École du haut de Cagnes, place docteur Joseph Maurel	AVENUE DE VERDUN (N°PAIRS DE 84 À 998) CHEMIN DE MONSIEUR CHEMIN DES REMPARTS IMPASSE DE L'AIRE IMPASSE DE LA GOULETTE IMPASSE DE LA TONELLE IMPASSE DES COMBES IMPASSE DU CLAPIER IMPASSE DU COLOMBIER IMPASSE DU PÉROUSIN IMPASSE DU PLANASTEL IMPASSE HIPPOLYTE GUIZ MONTÉE DE FRANCE MONTÉE DE LA BOURGADE MONTÉE DE LA CAPITAINERIE MONTÉE DES AGAVES MONTÉE DES TERRASSES MONTÉE DU CHÂTEAU MONTÉE DU CIMETIÈRE MONTÉE DU PÉROUSIN MONTÉE DU SOUVENIR MONTÉE SOUS BAOU PASSAGE ANDRÉ LÉONARD BONNET PASSAGE DE L'ARC PASSAGE DES SARRAZINS PASSAGE RICARDO FLORES PLACE DE L'EGLISE PLACE DU CHÂTEAU PLACE DU COMMANDANT ALEXIS NICOLAS PLACE DU DOCTEUR MAUREL PLACE GRIMALDI PLACE NOTRE DAME DE LA PROTECTION RUE CHARLES GENIAUX RUE CIPRIANI RUE COURTINE SAINT SÉBASTIEN RUE DE LA GARDIOLE RUE DE LA GOULETTE RUE DE LA PLACETTE RUE DENIS JEAN CLERGUE RUE DES COMBES RUE DU CHÂTEAU RUE DU CLAPIER RUE DU DOCTEUR MICHEL PROVENÇAL RUE DU PIOLET RUE DU PLANASTEL RUE DU PONTIS LONG RUE EMILE WERY RUE GÉNÉRAL BÉRENGER RUE HIPPOLYTE GUIZ RUE PAISOBTRAN RUE SOUS BARRI RUE SAINT ROCH RUE SAINT SÉBASTIEN RUE XAVIER BLANC TERRASSE PAR LAGERKVIST TRAVERSE DE L'EGLISE				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	9	École Alphonse Daudet, rue Albert Camus	ALLÉE DES CYPRÈS CHEMIN DE SAIT JEAN CHEMIN DES VALLIÈRES IMPASSE DE FRANCE IMPASSE DE LA PÉPINIÈRE IMPASSE DES ARUMS IMPASSE DES BIGARADIERS IMPASSE DES GRIOTTES IMPASSE DES MAGNOLIAS IMPASSE DES MAUVANS IMPASSE DES VALLIÈRES PASSAGE DES ABAGUIERS PASSAGE DES FERMES ROUTE DE FRANCE				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	10	École Alphonse Daudet, rue Albert Camus	ALLÉE DES ARTISTES ALLÉE DES GLAIËULS AVENUE DE LA COLLE AVENUE DE LA SANTOLINE AVENUE DES ALPES AVENUE DU CHEIRON AVENUE DU MERCANTOUR CHEMIN DES MOULIÈRES CHEMIN DU FRAIS VALLON CHEMIN DU GUÉ CHEMIN DU MALVAN IMPASSE DE L'AURORE IMPASSE DE L'OLIVAIE IMPASSE DE LA VIGNE IMPASSE DES POMMIERS IMPASSE DU CLAIR AZUR IMPASSE DU VAL BLEU PLACE SEOLANE ROND-POINT SOSNO ROUTE DE LA PÉNÉTRANTE RUE DE LA GRANGE RIMADE				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	11	École Alphonse Daudet, rue Albert Camus	ALLÉE DES BRUYÈRES AVENUE DES ACACIAS AVENUE DES LUCIOLES AVENUE DU DOCTEUR MAURICE DONAT (N°86 À 999) CHEMIN DE L'HUBAC CHEMIN DES ROSEAUX CHEMIN DES TROIS PINS CHEMIN DU COLLET DE L'HUBAC CHEMIN DU COLLET DU MALVAN IMPASSE DES ACACIAS IMPASSE DES COLINETTES IMPASSE DES LUCIOLES IMPASSE DES TROIS PINS				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	12	École Alphonse Daudet, rue Albert Camus	AVENUE DE GRASSE (N°51B À 999) AVENUE DE LA ROSERAIE AVENUE DES ALPES (N°53 À 102) CHEMIN DE LA FERRIÈRE CHEMIN FLEURI				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	13	École Alphonse Daudet, rue Albert Camus	AVENUE DES ALPES (N°0 À 53) AVENUE DU DOCTEUR MAURICE DONAT (N°15À 86) IMPASSE LAYET RUE DES REYNES (N° 20 À 9999) RUE DU GENDARME DESCLAIR RUE DU GENDARME DREVON				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	14	École Alphonse Daudet, rue Albert Camus	AVENUE DE LA GARE (N° 1 À 57) AVENUE DE VILLENEUVE IMPASSE DES REYNES RUE ALBERT CAMUS RUE BUFFON RUE DES REYNES (N°1 À 20) RUE HÉLÈNE BOUCHER RUE JULES VERNE RUE PASTEUR SQUARE DES REYNETTES				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	15	École Mozart , Parc Saint-Véran , Allée Mozart	ALLÉE LÉOPOLDINE AVENUE DE GRASSE (N°0 À 51B) AVENUE DE LA GARE (N° 0 À 6) AVENUE DU PARC AVENUE VICTORIA CHEMIN DE SAINT VÉLAN IMPASSE JEAN ALCARD PASSAGE ADÈLE PASSAGE ESMEALDA PASSAGE VICTOR HUGO PLACEDE BEAULIEU RUE DE BEAULIEU RUE DE LA CONDAMINE RUE DU BOCAGE RUE DU PUITTS RUE MAURICE ROSTAND RUE PARMENTIER RUE VICTOR HUGO				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	16	École Mozart , Parc Saint-Véran , Allée Mozart	ALLÉE MOZART AVENUE DU DOMAINE DU LOUP CHEMIN DES FERRAYONNES CHEMIN DU COLLET DES GRAILLES CHEMIN DU PUY ROUTE NATIONALE 7 RUE MICHEL ANGE				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	17	École Alphonse Daudet, rue Albert Camus	AVENUE DE CANNES AVENUE GERMAINE BOULEVARD J.F. KENNEDY CHEMIN DE LA CÉRAMIQUE CHEMIN DE LA DESTOURBE CHEMIN DE LA MINOTERIE CHEMIN DES GRANDS PLANS HIPPODROME CÔTE D'AZUR RUE DES MÛRIERS RUE DU GARIGLIANO RUE THOMAS EDISON				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	18	École Alphonse Daudet, rue Albert Camus	AVENUE DE LA GARE (N°6 À56) AVENUE DE LA GARE (N°56 À 9999) AVENUE DU DOCTEUR MAURICE DONAT (N°0 À 15) PASSAGE ADRIEN GRAGLIA PASSAGE DU LOGIS RUE BONAPARTE RUE DU DOCTEUR FÉRAUD RUE PASQUALINI				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	19	Maternelle des Canebiers, rue Charles Perrault	AVENUE ANATOLE FRANCE AVENUE AUGUSTE RENOIR (N°24 À 999) AVENUE DE PASSAU AVENUE GEORGES POMPIDOU COURS DU BÉAL IMPASSE ANATOLE FRANCE IMPASSE DE LA CAGNE PASSAGE DE LA CONQUE PASSAGE DE LA HALLE PASSAGE DES MARAÎCHERS PASSAGE DU MOULIN RUE AUGUSTE RODIN RUE DE L'EGLISE RUE DU BRIGADIER CLAVERIE RUE DU DOCTEUR GONIN RUE LOUIS NEGRO RUE RAOUL DUFY RUE ROBERT LECAT				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	20	Maternelle des Canebiers, rue Charles Perrault	ALLÉE EMILE LEJEUNE ALLÉE PIERRE BONNARD ALLÉE VICTOR VASARELY AVENUE DES TUILIÈRES (N°0 À 19) AVENUE JEAN MERMOZ (N°0 À 46) CHEMIN DE PARADIS CHEMIN DES COLLETTES (N°0 À 78) CHEMIN RENOIR IMPASSE DES COLLETTES IMPASSE DU CLOS RENOIR IMPASSE JEAN MERMOZ PASSAGE RENOIR RUE EUGÈNE GARCIN RUE NETTER RTUE THÉODORE AUBANEL TRAVERSE JOSEPH ROUMANILLE				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	21	Maternelle des Canebiers, rue Charles Perrault	ALLÉE ANDRÉ MALRAUX AVENUE DES TUILIÈRES (N°46A À 999) CHEMIN DU VALLON DES VAUX (N°IMPAIRS DE 0 À 59) RUE JEAN HONORÉ FRAGONARD				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	22	Maternelle des Canebiers, rue Charles Perrault	ALLÉE DES NISTOUN AVENUE FÉLIX ZIEM (N° 87 À 9999) CHEMIN DU VAL FLEURI (N°57 À 999) IMPASSE DES GALOPINS RUE DU DICTEUR LAENNEC RUE DU DOCTEUR MAURAN RUE PIERRE CURIE				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	23	Collège les Bréguières, avenue Saint-Exupéry	ALLÉE ALBERT ANDRÉ ALLÉE ALFRED SISLEY ALLÉE DES ROMARINS ALLÉE LÉONARD DE VINCI AVENUE DES MÉSANGES AVENUE DES PINSONS AVENUE DES TUILIÈRES (N°19 À 46A) AVENUE FÉLIX ZIEM (N°21 À 55) AVENUE FÉLIX ZIEM (N°26 À 56) AVENUE FÉLIX ZIEM (N°56 À 87) AVENUE PAUL CÉZANNE IMPASSE DES ROSSIGNOLS IMPASSE DES STRELIZIAS IMPASSE DES TOURTERELLES IMPASSE DU DOCTEUR CALMETTE IMPASSE JEAN VILLERI IMPASSE RICHARD GUINO IMPASSE TOESCA RUE CLAUDE MONET RUE EUGÈNE DELACROIX RUE FERDINAND DECONCHY RUE HONORÉ DAUMIER RUE JEAN FRANÇOIS MILLET RUE PAUL GAUGUIN RUE PAUL PAULIN RUE TOULOUSE LAUTREC				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	24	Collège les Bréguières, avenue Saint-Exupéry	AVENUE CYRILLE BESSET (N°0 À 59) AVENUE DES CHÊNES (N°0 À 10) AVENUE FÉLIX ZIEM (N°0 À 21) AVENUE FÉLIX ZIEM (N°21 À 26) IMPASSE DES NYMPHÉAS IMPASSE HIPPOLYTE SEGURAN IMPASSE JEAN MOULIN RUE JEAN MOULIN				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	25	Collège les Bréguières, avenue Saint-Exupéry	AVENUE CYRILLE BESSET (N°59 À 999) AVENUE DES CHÊNES (N°10 À 29) AVENUE SAINT EXUPÉRY CHEMIN DES ROSIERS IMPASSE DE LA GARANCE IMPASSE DES ROSIERS				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	26	Collège les Bréguières, avenue Saint-Exupéry	ALLÉE DES BAMBOUS ALLÉE DES LAURIERS ROSES AVENUE DE LA STATION AVENUE DES BRÉGUIÈRES (N°40 À 9999) AVENUE DES CHÊNES (N°29 À 65) AVENUE DES CITRONNIERS AVENUE DES MICOCOULIERS AVENUE DES ROSES AVENUE DES VIOLETTES CHEMIN DES EGLANTINES CHEMIN DES MARGUERITES CHEMIN DES PÂQUERETTES IMPASSE DE LA PALMERAIE IMPASSE DES ANTHÉMIS IMPASSE DES CÈDRES IMPASSE DES VIOLETTES IMPASSE MARTINE RUE DES JONQUILLES				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	27	École de la Pinède, avenue Massenet	BOULEVARD MARÉCHAL JUIN (N°0 À 33B) CHEMIN DES PETITS PLANS PASSAGE DE LA ROTONDE RUE BIR HAKEIM RUE DES FRÈNES				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	28	École de la Pinède, avenue Massenet	AVENUE DE NICE (N°0 À 12) BOULEVARD MARÉCHAL JUIN (N°33B À 999) SQUARE RONSARD				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	29	École de la Pinède, avenue Massenet	ALLÉE DES BOULEAUX (N°0 À 10) ALLÉE DES SAULES ALLÉE DES TILLEULS AVENUE DE NICE (N°12 À 23) CHEMIN DU LAUTIN IMPASSE DES SAULES				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	30	École de la Pinède, avenue Massenet	ALLÉE DES COTTAGES AVENUE DE LA SERRE AVENUE DE NICE (N°23 À 43) CHEMIN DES AMANDIERS IMPASSE DES AMANDIERS IMPASSE DES FLEURS IMPASSE DOUCE FRANCE IMPASSE DU SQUARE DE LA SERRE IMPASSE LÉO LAGRANGE PROMENADE DE LA PLAGE (N°23 À 28) RUE CHARLES PATHÉ RUE CIGALIÈRE RUE DE LA PINÈDE RUE FRANÇOIS BAILET RUE JULES LADOUMEGUE RUE LÉO LAGRANGE				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	31	École de la Pinède, avenue Massenet	ALLÉE DES BOULEAUX (N°10 À 9999) ALLÉE DES JONCS IMPASSE JEAN BARNOIN PASSAGE DES EMBRUNS PASSAGE DES JONCS PROMENADE DE LA PLAGE (N°0 À 23) RUE DE LA FOUX RUE DE PARIS RUE JEAN BARNOIN SQUARE DES EMBRUNS				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	32	École de la Pinède, avenue Massenet	ALLÉE DES PINS AVENUE DE NICE (N°43 À 59) AVENUE MASSENET IMPASSE DES ANÉMONES IMPASSE DES IRIS IMPASSE DES LILAS IMPASSE DES PRIMEVÈRES IMPASSE JEAN PONS PASSAGE DES CAPUCINES PASSAGE DES POINTUS PASSAGE JEAN PONS PASSAGE MARGUERITE AUSSEL PASSAGE MASSENET PROMENADE DE LA PLAGE (N°28 À 59) RUE BERLIOZ RUE DES CAPUCINES RUE DES NÉFLIERS RUE JEAN BOUIN				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	33	Mairie annexe du Cros, 2 avenue des Oliviers	AVENUE DE NICE (N°59 À 79) AVENUE DE NICE (N°79 À 96) AVENUE DE NICE (N°79 À 87) AVENUE DES OLIVIERS AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC CHEMIN DES GLYCINES PASSAGE DE LA POUTINE PASSAGE SAINT PIERRE PLACE SAINT PIERRE PROMENADE DE LA PLAGE (N°59 À 75) RUE BALLOUX RUE DES EUCALYPTUS RUE DES FIGUIERS RUE DES PLAQUEMINIERS				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	34	École Gambetta, rue des Écoles	ALLÉE DES VILLAS FLEURIES AVENUE DE NICE (N° 87 À 109) AVENUE DE NICE (N°96 À 108A) AVENUE DE NICE (N°108A À 121) AVENUE DES ORANGERS PASSAGE DE LA GRÈVE PASSAGE DES ATELIERS PASSAGE DES PÊCHEURS PLACE DE LA MARINE PLACE DES DARDANELLES PLACE LÉON BÉRENGER PROMENADE DE LA PLAGE (N°75 À 98) RUE DES ECOLES RUE DES FUSAINS RUE JEAN GINO RUE THIERS				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	35	École Gambetta, rue des Écoles	AVENUE DES BRÉGUIÈRES (N°0 À 40) AVENUE DES CAMÉLIAS AVENUE DES CHÊNES (N°64 À 116) AVENUE DES FAUVETTES AVENUE DES JASMINES AVENUE DES MYOSOTIS IMPASSE DES ŒILLETS IMPASSE DES ORCHIDÉES IMPASSE DES PALOMBIÈRES IMPASSE DU DOCTEUR ROUX				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	36	École Gambetta, rue des Écoles	ALLÉE DES BOUGAINVILLIERS ALLÉE DES DALHIAS AVENUE DE NICE (N°121 À 138) AVENUE DE VAL EN SOL AVENUE JEAN JAURÈS CHEMIN DES PASSIFLORES IMPASSE VAL EN SOL IMPASSE DES COQUELICOTS PASSAGE DES LANTANAS PASSAGE DU LIDO PROMENADE DE LA PLAGE (N°98 À 108)				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	37	École Gambetta, rue des Écoles	ALLÉE DES HIBISCUS ALLÉE DES JACINTHES AVENUE DE NICE (N°138 À 999) CHEMIN DES ALLIÉS CHEMIN DU VAL FLEURI (N°0 À 30) CHEMIN DU VAL FLEURI (N°30 À 57) IMPASSE DES JACINTHES PASSAGE LAUGIER				
GRASSE	6	5 – Cagnes-sur-Mer-1	CAGNES-SUR-MER	38	École Gambetta, rue des Écoles	ALLÉE VIVALDI AVENUE DES MIMOSAS AVENUE DES VESPINS IMPASSE JEAN NEGRE PASSAGE LOU PALANGRE PROMENADE DE LA PLAGE (N°108 À 9999) RUE CAPITAINE FRÉGATE H. VIAL RUE DES GÉRANIUMS				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	CAGNES-SUR-MER	39	Salle espace Val Fleuri 1, 99 chemin du Val Fleuri	CHEMIN DE SAINT LAURENT (N°0 À 17) CHEMIN DES ESPARTES (N°0 À 13) CHEMIN DES LAVANDINS (N°0 À 4) CHEMIN DU VAL FLEURI (N°30 À 48)				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	CAGNES-SUR-MER	40	Salle espace Val Fleuri 1, 99 chemin du Val Fleuri	ALLÉE JEAN COCTEAU CHEMIN ALPHONSE DAUDET CHEMIN DE SAINT LAURENT (N°17 À 9999) CHEMIN DES ESPARTES (N°13 À 9999) IMPASSE DES CLÉMENTINIERS IMPASSE DES ESPARTES IMPASSE DES MANDARINIERS IMPASSE HENRI BOSCO RUE DES CLÉMENTINIERS RUE GUILLAUME APPOLINAIRE RUE JACQUES PRÉVERT				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	CAGNES-SUR-MER	41	Salle espace Val Fleuri 1, 99 chemin du Val Fleuri	CHEMIN DU VAL FLEURI (N°48 À 60)				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	CAGNES-SUR-MER	42	Salle espace Val Fleuri 1, 99 chemin du Val Fleuri	ALLÉE DES PRUNIERES CHEMIN DES LAVANDINS (N°4 À 9999) CHEMIN DU VAL FLEURI (N°60 À 80) IMPASSE DES GENÈTS IMPASSE DES NECTARINES				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	CAGNES-SUR-MER	43	École Val Fleuri, chemin du Vallon des Vaux	ALLÉE DE LA TRAMONTANE ALLÉE DU PONANT CHEMIN DES GROS BUAUX CHEMIN DES NOISETIERS CHEMINS DES PLATEAUX FLEURIS CHEMIN DU VAL FLEURI (N°80 À 9999) ROND-POINT ROBERT SCHUMAN				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	CAGNES-SUR-MER	44	École Val Fleuri, chemin du Vallon des Vaux	ALLÉE DE LA FARIGOULE ALLÉE DES CAILLETIERS ALLÉES DES GALOFRES ALLÉES DES LENTISQUES CHEMIN DE L'ESTELLE CHEMIN DE LA CAMPANETTE CHEMIN DE SAINTE PÉTRONILLE CHEMIN DES MAUBERTS CHEMIN DES MULETIERS CHEMIN DU FAHNESTOCK IMPASSE DES MAUBERTS ROUTE DE SAINT JEANNET SENTIER DES MULETIERS				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	CAGNES-SUR-MER	45	École Val Fleuri, chemin du Vallon des Vaux	CHEMIN DE LA MAURE CHEMIN DES CHARMES CHEMIN DU VALLON DES VAUX (N°PAIRS DE 0 À 58) CHEMIN DU VALLON DES VAUX (N° 59 À 9999) IMPASSE COLLETTES D'AZUR				



ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	CAGNES-SUR-MER	46	École Val Fleuri, chemin du Vallon des Vaux	AVENUE DE LA GAUDE (N°44 À 4000) AVENUE DE LA GAUDE (N°71 À 999) AVENUE DU COLONEL JEAN-PIERRE (N°IMPAIRS DU 0 À 9999) AVENUE JEAN MERMOZ (N°IMPAIRS DE 0 À 55) AVENUE JEAN MERMOZ (N°PAIRS DE 46 À 54) AVENUE JEAN MERMOZ (N° 55 À 9999) AVENUE LOUIS BLÉRIOT AVENUE MARCEL PAGNOL (N°PAIRS DE 20 À 999) CHEMIN ALEXANDRE PICHODOU CHEMIN DES COLLETTES (N°78 À 9999) CHEMIN DU BRECQ CHELIN DU VAL DE CAGNES CHEMIN GEORGES GUYNEMER CHEMIN GUILLAUMET CHEMIN MARYSE BASTIE CHEMIN ROLAND GARROS IMPASSE DES NARCISSES IMPASSE JEAN-BAPTISTE CASSINI IMPASSE NUNGESSER ET COLI				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	101	Médiathèque, 7 avenue Jean de Noailles	AVENUE ALEXANDRE PASCAL AVENUE DU DOCTEUR PICAUD AVENUE DU DOCTEUR PICAUD ESPLANADE DES GOLFES AVENUE DE LA ROCHEFOUCAULD BOULEVARD LEADER BOC BOULEVARD LEADER BOC BOULEVARD DE LA MER CHEMIN DE LA NADINE AVENUE DES PINS AVENUE DE LA PLAGE AVENUE STEPHEN LIEGEARD BOULEVARD LEADER BOULEVARD LEADER				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	102	Médiathèque, 7 avenue Jean de Noailles	AVENUE DE L'AMIRAL WESTER WEYMISS AVENUE BEAUREGARD BOULEVARD BEAU SITE CHEMIN BEAU SITE BOULEVARD COINTET CHEMIN RURAL CROIX DES GARDES AVENUE JEAN DE NOAILLES BOULEVARD LEADER BOC BOULEVARD LEADER BOC BOULEVARD LEADER BOULEVARD LEADER AVENUE DE L'AMIRAL WESTER WEYMISS				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	103	Club du Riou, 1 boulevard du Riou	IMPASSE DES CIGALES IMPASSE DES MIMOSAS BOULEVARD DU PERIER BOULEVARD DU PERIER CHEMIN ROSE SAINT-JEAN ROUTE DU VILLAGE IMPASSE DES VIOLETTES				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	104	Club du Riou, 1 boulevard du Riou	CHEMIN DES ARBOUSIERS IMPASSE DES EUCALYPTUS BOULEVARD BROUGHAM CROIX DES GARDES BOULEVARD LORD BROUGHAM PONT ST VICTOR CHEMIN DES BRUYERES AVENUE DE LA CROIX DES GARDES BOULEVARD DE LA CROIX DES GARDES CHEMIN DES CYSTES BOULEVARD DU FOUERY AVENUE JEAN DE NOAILLES BOULEVARD LEADER BOULEVARD LEADER BOULEVARD DES MIMOSAS RUE DU PONT SAINT-VICTOR BOULEVARD LEADER BOULEVARD LEADER				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	105	École Bocca Parc, 11-15 avenue Francis Tonner	RUE BARTHELEMY CHEMIN FONT DE VEYRE AVENUE DU DOCTEUR PICAUD AVENUE DU DOCTEUR PICAUD ALLEE FONT DE VEYRE AVENUE FONT DE VEYRE AVENUE FRANCIS TONNER AVENUE FRANCIS TONNER RUE LOUIS ARMAND AVENUE DES PINS PARASOLS ALLEE DE LA ROSERAIE				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	106	École Bocca Parc, 11-15 avenue Francis Tonner	RUE ANTOINE BRUN CHEMIN DES ARUMS SQUARE JOSEPH BARTHELEMY RUE DU BOSQUET RUE DES DOZOLS RUE DES FRERES MANINA RUE JEAN GRAS RUE DES PINS AVENUE SAINTE-MARGERITE				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	107	École Bocca Verrerie, 14-16 boulevard Honoré Soustelle	RUE BARTHELEMY AVENUE FRANCIS TONNER AVENUE FRANCIS TONNER RUE JEAN AICARD RUE DE LA MAIRE RUE MARCO DEL PONTE RUE MARCO DEL PONTE AVENUE MICHEL JOURDAN RUE MONSEIGNEUR JEANCARD RUE SAINT VINCENT DE PAUL RUE DE LA VERRERIE				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	108	École Bocca Verrerie, 14-16 boulevard Honoré Soustelle	CHEMIN DU DEVENS IMPASSE DU CHEVREFEUILLE IMPASSE DES FLORIBONDAS RUE DU FOUERY IMPASSE JOSEPH FLORY RUE JOSEPH FLORY IMPASSE DU LIERRE AVENUE MICHEL JOURDAN IMPASSE DES PEUPLIERS RUE DES PLAQUEMINIERS AVENUE SAINTE-ROSALIE AVENUE DU VERCORS IMPASSE DES VIGNES				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	109	École Bocca Verrerie, 14-16 boulevard Honoré Soustelle	IMPASSE DES CAMELIAS IMPASSE DES FIGUIERS AVENUE FRANCOIS TUBY IMPASSE FRANCOIS TUBY IMPASSE DES LAVANDES AVENUE MICHEL JOURDAN				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	110	École Bocca Verrerie, 14-16 boulevard Honoré Soustelle	AVENUE DES ARLUCS AVENUE DU CENTRE ALLEE DES CORMORANS ALLEE DES GABIANES RUE LEON GOYET RUE LOUIS BROUCHIER RUE MARCO DEL PONTE BOULEVARD DU MIDI BOULEVARD DU MIDI ALLEE DES MOUETTES AVENUE DU NORD RUE PAUL NEGRIN AVENUE PIERRE SEMARD RUE DE LA PRADERIE BOULEVARD DU RIVAGE AVENUE DE LA ROUBINE AVENUE SAINT-HUBERT RUE SAINT JEAN				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	111	École Bocca Verrerie, 14-16 boulevard Honoré Soustelle	RUE AURELIA RUE AURELIENNE RUE DU DOCTEUR PAUL BALOUX RUE GABRIEL CORDIER BOULEVARD HONORE SOUSTELLE RUE DE LA LIBERATION BOULEVARD LOUIS NEGRIN TRAVERSE LOUIS NEGRIN TRAVERSE DE LA PLAINE RUE DE ROQUEBILLIERE				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	112	École des Mûriers, 15 avenue Anthony Dozol	AVENUE ANTHONY DOZOL RUE DE CANNES RUE DES CERISIERS AVENUE DES CIGALES AVENUE FRANCIS TONNER AVENUE FRANCIS TONNER AVENUE FREDERIC MISTRAL RUE DE LA LIBERATION AVENUE MAURICE CHEVALIER AVENUE DE MONTE-CARLO AVENUE DE MONTE-CARLO AVENUE DES MURIERS RUE TROUBADOUR RUE TROUBADOUR				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	113	École des Mûriers, 15 avenue Anthony Dozol	BOULEVARD ETIENNE ASTEGIANO CHEMIN DE LA BASTIDE ROUGE ALLEE MARYSE BASTIE AVENUE MAURICE CHEVALIER AVENUE MAURICE CHEVALIER AVENUE PIERRE DE COUBERTIN AVENUE PIERRE DE COUBERTIN RUE RENE DUNAN AVENUE PIERRE POESI				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	114	École de la Frayère, Chemin de l'école	AVENUE DES BUISSONS ARDENTS CHEMIN DU CAROUBIER CHEMIN DES CHENES VERTS CHEMIN DE L'ECOLE IMPASSE DU FENOUIL CHEMIN DES GENEVRIERS CHEMIN DES RAINETTES				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	115	Ecole René Goscinny, 150 avenue Michel Jourdan	IMPASSE DE L'AVENUE DE GRASSE AVENUE DES CIGALES BOULEVARD DE L'ESTEREL BOULEVARD DE L'ESTEREL TRAVERSE DE L'ESTEREL LA JOIE DE VIVRE AVENUE MICHEL JOURDAN AVENUE MICHEL JOURDAN AVENUE DE MONTE-CARLO AVENUE DE MONTE-CARLO CHEMIN DE L'OLIVIER AVENUE PIERRE DE COUBERTIN AVENUE PIERRE DE COUBERTIN RUE TROUBADOUR RUE TROUBADOUR IMPASSE DES VILLAS				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	116	Ecole René Goscinny, 150 avenue Michel Jourdan	BOULEVARD BEL HORIZON BOULEVARD DE L'ESTEREL BOULEVARD DE L'ESTEREL CHEMIN DE GARIBONDY BOULEVARD LEADER BOC BOULEVARD LEADER BOC AVENUE MICHEL JOURDAN AVENUE MICHEL JOURDAN BOULEVARD DES MYRTES BOULEVARD DES PINS BOULEVARD DE ROQUEBILLIERE BOULEVARD DU SOLEIL IMPASSE DES TERRASSES				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	117	École Marcel Pagnol, 136 avenue Maurice Chevalier	AVENUE MAURICE CHEVALIER AVENUE MAURICE CHEVALIER AVENUE MICHEL JOURDAN AVENUE MICHEL JOURDAN AVENUE MICHEL JOURDAN CHEMIN DE LA PLAINE DE LAVAL ALLEE DES VERGERS				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	118	École Marcel Pagnol, 136 avenue Maurice Chevalier	CHEMIN RURAL DE L'ABADIE CHEMIN DES GOURGUETTES AVENUE MICHEL JOURDAN AVENUE MICHEL JOURDAN AVENUE MICHEL JOURDAN				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	119	École Frédéric Mistral, 2 rue Lamartine	RUE ALPHONSE DE LAMARTINE CHEMIN RURAL DE LA FRAYERE CHEMIN DES GOURGUETTES PLACE JACQUES AUDIBERTI RUE JEAN GIONO RUE JEAN PIERRE LABADIE RUE DES ORMEAUX				
GRASSE	8	7 – Cannes - 1	CANNES	120	École Frédéric Mistral, 2 rue Lamartine	RUE ALFRED DE MUSSET RUE ALPHONSE DE LAMARTINE CHEMIN DE LA BORDE RUE CHATEAUBRIAND IMPASSE EMILE ZOLA RUE HONORE DE BALZAC AVENUE VICTOR HUGO				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	201	Hôtel de Ville, Mairie, 1 rue Félix Faure	IERE RUE DU BARRI 2EME RUE DU BARRI PLACE BERNARD CORNUT GENTILE PASSAGE PAUL GALEOTTI ESPLANADE GENERAL LECLERC RUE GEORGES CLEMENCEAU RUE GEORGES CLEMENCEAU RUE JEAN DOLLFUS BOULEVARD JEAN HIBERT QUAI MAX LAUBEUF PLACE MASSUQUE RUE DU MONT CHEVALIER RUE DU PORT RUE DE LA RAMPE ILE SAINTE MARGUERITE ILE SAINT HONORAT QUAI SAINT PIERRE ESCALIER DE LA TOUR HOTEL DE VILLE RUE FELIX FAURE	X	canton 7 – Cannes-1 Canton 8 - Cannes-2		X
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	202	Hôtel de Ville, Mairie, 1 rue Félix Faure	JETEE ALBERT EDOUARD IMPASSE BERGERIE RUE DE LA BOUCHERIE PLACE BROUGHAM RUE DU DR PIERRE GAZAGNAIRE RUE EMILE NEGRIN RUE FELIX FAURE BOULEVARD DE LA FERRAGE RUE FERY RUE FORVILLE RUE DES HALLES RUE JEAN JOSEPH MERO ALLEE DE LA LIBERTE RUE LOUIS BLANC RUE LOUIS BLANC MARCHÉ FORVILLE IMPASSE DU MARECHAL JOFFRE RUE MARECHAL JOFFRE RUE MARIUS ISAIA DIT TONI RUE MEYNADIER RUE DE LA MISERICORDE TRAVERSE DE LA MISERICORDE PROMENADE DE LA PANTIERO IMPASSE PAUL RUE PREYRE RUE RIGUE RUE ROUGUIERE PTR SAINT-ANTOINE RUE SAINT ANTOINE BOULEVARD VICTOR TUBY				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	203	École Mero, 4 place des Orangers	RUE BROUGHAM PLACE DE LA CASTRE RUE DE LA CASTRE RUE COSTE CORAIL AVENUE DU DOCTEUR PICAUD AVENUE DU DOCTEUR PICAUD TRAVERSE DE L'EGLISE RUE DES FAUVETTES RUE DES FRERES TRAVERSE DES FRERES RUE GEORGES CLEMENCEAU RUE GEORGES CLEMENCEAU RUE HAUTE RUE HIBERT RUE JEAN DOLLFUS AVENUE LAUGIER RUE LOUIS PERISSOL BOULEVARD DU MIDI CHEMIN DE LA NADINE RUE PANISSE RUE DU PRE RUE RAYMOND MATHIEU RUE DU RIOU RUE SAINT DIZIER PLACE DU SUQUET RUE DU SUQUET TRAVERSE DE LA TOUR BOULEVARD VALLOMBROSA BOULEVARD VICTOR TUBY				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	204	École Mero, 4 place des Orangers	PASSAGE DES ARCADES RUE DU DOCTEUR BUDIN BOULEVARD GUYNEMER RUE LALANNE RUE LOUIS BLANC RUE LOUIS BLANC RUE LOUIS PASTOUR PLACE DES ORANGERS RUE DES ORANGERS RUE PIERRE GRAGLIA RUE DU PONT ROMAIN RUE ROLAND GARROS PLACE STANISLAS RUE DES SUISSES RUE DES TAMBOURINAIRES				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	205	École Mero, 4 place des Orangers	RUE DE BERNIS AVENUE DE LA CROIX DES GARDES AVENUE DE LA CROIX DES GARDES RUE FELIX PILLE RUE GUY DE MAUPASSANT PLACE HENRI BERGIA AVENUE JEAN DE NOAILLES RUE DU LAC BOULEVARD DU MOULIN RUE DU PONT SAINT-VICTOR RUE DU PONT SAINT-VICTOR BOULEVARD DU RIOU BOULEVARD DU RIOU IMPASSE DU VALLON PROVENCAL				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	206	École Jacqueline de Romilly, 176 avenue de Grasse	AVENUE DE GRASSE AVENUE DE GRASSE IMPASSE BELLEVUE 6 RUE M. MONTI ALLEE PAUL COSCIOLI IMPASSE CHAUMIERE ALLEE DU CIMETIERE RUE MARIUS MONTI IMPASSE MOURAILLE RUE DES VOSGES				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	207	École Jacqueline de Romilly, 176 avenue de Grasse	IMPASSE BEAULIEU RUE BEAULIEU IMPASSE DES CASSIFLORES ALLEE CECIL PARK IMPASSE DU CHEVREUIL AVENUE DE FRANCE AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY RUE DE LILLE AVENUE DU PETIT JUAS CHEMIN SAINTE-ANNE AVENUE DU VERT COTEAU				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	208	École Jacqueline de Romilly, 176 avenue de Grasse	AVENUE DE GRASSE AVENUE DE GRASSE AVENUE DES BROUSSAILLES IMPASSE DES BROUSSAILLES 39 AV. BROUSSAILLES ALLEE DU BOUAN-ER CHEMIN DES CARAIRES CHEMIN DE LA MERLETTE CHEMIN DE LA MERLETTE RUE PAUL PANNIER				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	209	Club du Riou, 1 boulevard du Riou	AVENUE DU GRAND JAS CHEMIN DU GRAND JAS IMPASSE MOUNIER IMPASSE NOUVELLE BOULEVARD DU PERIER BOULEVARD DU PERIER CHEMIN DU PERIER IMPASSE REME BOULEVARD DU RIOU BOULEVARD DU RIOU				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	210	École Eugène Vial, 11-13 avenue saint Louis	RUE AUBANEL PASSAGE AUBER RUE AUBER TRAVERSE BEAULIEU BOULEVARD CARNOT RUE DU CHATAIGNIER IMPASSE DU COLONEL TAJASQUE RUE FREDERIC MISTRAL RUE LEOPOLD BUCQUET RUE LE POUSSIN RUE MICHEL ANGE RUE MONTBOISIER AVENUE DU PETIT JUAS AVENUE DU PETIT JUAS TRAVERSE DU PETIT JUAS RUE PIERRE PUGET IMPASSE RABELAIS RUE RAPHAEL RUE RENE VIGLIENO ALLEE SAINTE-ROSE TRAVERSE SAINT JEAN				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	211	École Eugène Vial, 11-13 avenue saint Louis	AVENUE DU DOCTEUR BERNARD AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY IMPASSE MIREILLE RUE MIREILLE RUE ROUMANILLE ALLEE DU ROYAL PARC AVENUE SAINT-JEAN AVENUE SAINT LOUIS IMPASSE SAINT LOUIS ALLEE DU PARC DES VALLERGUES				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	212	Centre communal d'action sociale, 22 rue Borniol	BOULEVARD DELAUP RUE DE BELFORT AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY RUE JEAN NOBLES ALLEE MADELEINE RUE DE LA MEUSE PLACE DE NANCY RUE DE NANCY RUE DU ROCHER RUE ROGER RUE DU SQUARE GOUPILLIERES ANCIEN CHEMIN DES VALLERGUES TRAVERSE DES VALLERGUES				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	213	Centre communal d'action sociale, 22 rue Borniol	AVENUE DE GRASSE AVENUE DE GRASSE ALLEE DU BOCAGE 56 AV. DE GRASSE TRAVERSE BEL AIR LE BOCAGE 68 AV. DE GRASSE RUE BORNIOLE RUE DU CHATEAU VERT TRAVERSE DE LA COLLINE RUE DU COURS MAINTENON IMPASSE DE LA CROIX RUE DE LA CROIX RUE EDITH CAVELL RUE HENRI PASCHKE RUE HONORE ESCARRAS RUE DE LA MARNE RUE DU PERE MURET RUE DU SERGENT GAZAN				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	214	Lycée Carnot, 92 boulevard Carnot	RUE CAMPESTRA BOULEVARD CARNOT AVENUE MAURICE DERCHE CHEMIN DE MERVILLE ALLEE DES YUCCAS				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	215	Lycée Carnot, 92 boulevard Carnot	RUE AUGUSTE PARDON RUE DE DUNKERQUE RUE DE LIEGE RUE DE LISBONNE RUE DE MOSCOU ALLEE DU PARC BEAUVALLON RUE DE PARIS AVENUE DU PETIT JUAS AVENUE DU PETIT JUAS IMPASSE DU ROC RUE DU ROC RUE DE STALINGRAD TRAVERSE SUNNY BANK AVENUE DES TIGNES				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	216	Lycée Carnot, 92 boulevard Carnot	AVENUE DES ANGLAIS AVENUE DES ANGLAIS BOULEVARD CARNOT RUE LORD BYRON AVENUE DE LYON RUE MASSENA RUE MILTON RUE DES PHALENES RUE PHILIBERT DELORME RUE REYER RUE SHAKESPEARE RUE WALTER SCOTT				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	217	Lycée Carnot, 92 boulevard Carnot	AVENUE D'ANNAM AVENUE CEZANNE AVENUE CLAUDE MONET AVENUE CORDOUAN AVENUE DES COTEAUX ALLEE DE LA FORET AVENUE FRAGONARD AVENUE LOUBON AVENUE MONTICELLI AVENUE MORGON CHEMIN MORGON BOULEVARD D'OXFORD AVENUE PAUL GUIGOU ANCIEN CHEMIN DU PEZOU AVENUE RENOIR RUE DE TERFIAL AVENUE VAN LOO AVENUE ZIEM				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	218	Lycée Jules Ferry, 84 boulevard de la République	AVENUE DES ANGLAIS AVENUE DES ANGLAIS IMPASSE BERAUD AVENUE DU CAMP LONG IMPASSE DU GRAND PONT AVENUE DU MARECHAL GALLIENI AVENUE DU MARECHAL GALLIENI BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	219	Lycée Jules Ferry, 84 boulevard de la République	ALLEE DES ANTHEMIS RUE CAIRE IMPASSE DES CHAMPS RUE PONS AVENUE COMMANDANT BRET AVENUE DU GRAND PIN RUE MONTFIAL RUE MIGNO AVENUE MONTROSE AVENUE MONTROSE IMPASSE OXYBIA AVENUE PRADO-PROVENCE BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE IMPASSE RICHEMONT IMPASSE SOPHORA				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	220	Lycée Jules Ferry, 84 boulevard de la République	AVENUE DE LA BARONNE RUE BOUCICAUT AVENUE DE LA FLOTTE IMPASSE DE LA FLOTTE RUE JULES FELLEGARA RUE LEON NOEL RUE LEON NOEL IMPASSE DES POILUS BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE IMPASSE SAINT PAUL RUE DE VERDUN				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	221	Lycée Jules Ferry, 84 boulevard de la République	IMPASSE DENANS RUE DU DOCTEUR CALMETTE RUE DU DOCTEUR CALMETTE IMPASSE MARCELIN BERTHELOT RUE MARCELIN BERTHELOT AVENUE DU PRADO AVENUE PRINCE DE GALLES IMPASSE REBOULIN BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE RUE DU SERGENT BOBILLOT				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	222	Lycée Bristol, 10 avenue saint Nicolas	AVENUE ANDRE CHAUDE BOULEVARD CARNOT RUE HENRI GERMAIN RUE JEAN GOUJON RUE LEON NOEL RUE LEON NOEL AVENUE DU MARECHAL GALLIENI AVENUE DU MARECHAL GALLIENI RUE MARIUS AUNE RUE MONTAIGNE RUE MOZART TRAVERSE MOZART IMPASSE DU ONZE NOVEMBRE RUE DU ONZE NOVEMBRE RUE DES PHALENES RUE DE SUFFREN				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	223	Lycée Bristol, 10 avenue saint Nicolas	RUE ACHARD BOULEVARD D'ALSACE BOULEVARD D'ALSACE RUE DU DOCTEUR CALMETTE RUE DU DOCTEUR CALMETTE PLACE DU COMMANDANT MARIA RUE JEAN HADDAD SIMON RUE LEGOFF RUE LOUIS BRAILLE RUE LYCKLAMA RUE MERLE RUE DE MIMONT TRAVERSE MIMONT RUE DE L'ORPHELINAT AVENUE DE LA PERGOLA BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE RUE ROGER RENAUDIE AVENUE SAINT NICOLAS CHEMIN SAINT NICOLAS IMPASSE SAINT NICOLAS PLACE SAINT NICOLAS RUE SAINT VICTOR				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	224	École Hélène Vagliano, 2 rue de Metz	CHEMIN DES ARAUCARIAS AVENUE DE BENEFAT AVENUE ISOLA BELLA IMPASSE ISOLA BELLA AVENUE LEANDRE SARDOU AVENUE LEANDRE SARDOU AVENUE MONTROSE AVENUE MONTROSE AVENUE DE PIERVAL IMPASSE PIERVAL AVENUE DE PORTALTO AVENUE SAISSY				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	225	École Hélène Vagliano, 2 rue de Metz	BOULEVARD ALEXANDRE LACOUR CHEMIN DE LA BATTERIE BOULEVARD BEAU SOLEIL AVENUE BELLEVUE AVENUE DU CHATEAU D'EAU CHEMIN DES COLLINES BOULEVARD EMMANUEL BELLINI AVENUE DE L'ESTEREL AVENUE DES FLEURS AVENUE FONTANEL PLACE DU FUNICULAIRE AVENUE DE LA GARE DU FUNICULAIRE VIA JULIA BOULEVARD DE L'OBSERVATOIRE PLACE DE L'OBSERVATOIRE AVENUE DES ORANGERS CORNICHE DU PARADIS AVENUE DES PHARAONS BOULEVARD SAINT-ANTOINE CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT-ANTOINE BOULEVARD SAINTE-MARGUERITE BOULEVARD SAINT-GEORGES AVENUE SOLE MIO BOULEVARD DE SUPER-CANNES GRAND BOULEVARD DE SUPER-CANNES AVENUE TROPICALE ANCIEN CHEMIN DE VALLAURIS AVENUE DE VALLAURIS				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	226	École Hélène Vagliano, 2 rue de Metz	RUE BARON CHEMIN DE CALDANA AVENUE FIESOLE AVENUE DU GRAND PRE BOULEVARD MONTFLEURY RUE DU LYS ALLEE DES OLIVIERS AVENUE DES PALMIERS BOULEVARD DES PINS AVENUE SELVOSA AVENUE VAL VERT				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	227	École Hélène Vagliano, 2 rue de Metz	BOULEVARD D'ALSACE BOULEVARD D'ALSACE AVENUE BEAUSEJOUR CHEMIN BEAUSEJOUR TRAVERSE BEAUSEJOUR RUE DE COLMAR TRAVERSE DES GABRES RUE LOUIS NOUVEAU AVENUE DU MARECHAL KOENIG RUE DE METZ RUE DE MULHOUSE AVENUE D'ORIENT BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE AVENUE SAINT-CHARLES TRAVERSE SAINTE MARIE BOULEVARD DE STRASBOURG RUE ALEXIS DE TOCQUEVILLE RUE DE TURCKHEIM RUE VOLTA AVENUE WINDSOR				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	228	Collège Capron, 7 boulevard Alexandre III	CHEMIN DAUMAS BOULEVARD BEAU DESERT AVENUE LILY PONS AVENUE DE LA CALIFORNIE AVENUE DU CEDRE AVENUE COSTE BELLE AVENUE DE LA FAVORITE AVENUE FLORIDA AVENUE JUSTINIA CHEMIN DE MAUVARRE BOULEVARD METROPOLE AVENUE MONTROUGE CALIFORNIE CHEMIN DE MONTROUGE CHEMIN DEI OULIVIE IMPASSE DES PRIMEVERES AVENUE DE LA REINE ELISABETH AVENUE DU ROI ALBERT 1ER BOULEVARD SAINT-MICHEL CHEMIN DU SEMINAIRE ROUTE DU SEMINAIRE				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	229	Collège Capron, 7 boulevard Alexandre III	AVENUE DU MARECHAL JUIN ALLEE DU PARC SAINT-JEAN				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	230	Collège Capron, 7 boulevard Alexandre III	BOULEVARD ALEXANDRE III BOULEVARD ALEXANDRE III TRAVERSE ALEXANDRE III BOULEVARD D'ALSACE PROLONGE AVENUE ANDRE CAPRON IMPASSE CAPRON RUE CIRODDE BOULEVARD GENERAL VAUTRIN RUE JEANNE BERMONDI RUE LACOUR AVENUE DE MADRID IMPASSE DE MADRID RUE VELASQUEZ				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	231	Collège Capron, 7 boulevard Alexandre III	AVENUE ALEXANDRA IMPASSE ALEXANDRA BOULEVARD ALEXANDRE III BOULEVARD ALEXANDRE III IMPASSE DES DEUX EGLISES BOULEVARD EUGENE GAZAGNAIRE BOULEVARD EUGENE GAZAGNAIRE BOULEVARD EUGENE TRIPET RUE FENELON RUE MARGUERITE AVENUE NOTRE DAME DES PINS RUE DU PARC ALEXANDRE III AVENUE DU PARC MADRID RUE DE RUSSIE				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	232	École de La Croisette, 50 avenue de Lérins	RUE CLAUDE PONS RUE DU CROS VIEIL RUE ESPRIT VIOLET RUE EUGENE BRIEUX RUE DU GOLFE JUAN AVENUE DES HESPERIDES RUE JAMES GRANT MILNE AVENUE LOUIS GROSSO AVENUE DU MOURRE-ROUGE RUE PAUL SERRAILLER RUE RICORD LATY AVENUE SAINT-FERREOL RUE SAINT JIN-JIN BOULEVARD DE LA SOURCE ALLEE TEISSEIRE AVENUE TRISTAN BERNARD				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	233	École de La Croisette, 50 avenue de Lérins	PORT CANTO BOULEVARD DE LA CROISSETTE BOULEVARD DE LA CROISSETTE PLACE DE L'ETANG BOULEVARD EUGENE GAZAGNAIRE BOULEVARD EUGENE GAZAGNAIRE PLACE FRANKLIN ROOSEVELT RUE JEAN CRESP AVENUE DE LERINS IMPASSE MONPLAISIR ALLEE DES PALMIERS AVENUE REINE ASTRID				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	234	Salle Miramar	RUE D'ALGER RUE D'ANTIBES RUE D'ANTIBES RUE DE BONE AVENUE BRANLY RUE DU CANADA PLACE COMMANDANT LAMY RUE DE CONSTANTINE BOULEVARD DE LA CROISSETTE BOULEVARD DE LA CROISSETTE RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF RUE FRANCOIS EYNESY RUE DU GENERAL FERRIE RUE HENRI RUHL RUE LATOUR MAUBOURG RUE LT BERTRAND LEPINE BOULEVARD DE LORRAINE BOULEVARD DE LORRAINE RUE D'ORAN RUE PASTEUR TRAVERSE PASTEUR RUE DU QUATORZE JUILLET RUE ROUAZE				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	235	École Jean Macé, 5 rue Macé	RUE D'ANTIBES RUE D'ANTIBES RUE D'ANTIBES RUE DES BELGES RUE BIVOUAC NAPOLEON RUE BUTTURA RUE CHABAUD BOULEVARD DE LA CROISSETTE BOULEVARD DE LA CROISSETTE ROND POINT DUBOYS D'ANGERS RUE EMMANUEL SIGNORET RUE FREDERIC AMOURETTI RUE DES FRERES CASANOVA PLACE DU GENERAL DE GAULLE IMPASSE HELENE VAGLIANO RUE HELENE VAGLIANO RUE HOCHÉ RUE JEAN BAPTISTE DUMAS RUE JEAN DE RIOUFFE RUE LA FONTAINE RUE DE LERINS RUE LOUIS ARDISSON RUE DU MARECHAL FOCH RUE MARECHAL JOFFRE SQUARE MERIMEE RUE MOLIERE RUE NOTRE-DAME RUE DE LA POMPE RUE SAINT HONORE RUE DES SERBES RUE VENIZELOS RUE DU VINGT QUATRE AOUT				
GRASSE	8	8 – Cannes – 2	CANNES	236	École Jean Macé, 5 rue Macé	RUE ALLIEIS RUE D'ANTIBES RUE D'ANTIBES RUE DU BATEGUIER RUE DU DR GERARD MONOD RUE CHATEAUNEUF RUE DU COMMANDANT ANDRE RUE DU COMMANDANT VIDAL RUE DES ETATS-UNIS IMPASSE FLORIAN RUE DES FRERES PRADIGNAC RUE DES GABRES PLACE GAMBETTA PLACE DE LA GARE RUE JEAN DAUMAS RUE JEAN JAURES RUE LAFAYETTE RUE LECERF BOULEVARD DE LORRAINE RUE MARCEAU IMPASSE MARCEAU TRAVERSE MARCEAU RUE DES MIMOSAS BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE RUE TEISSEIRE RUE TONY ALLARD RUE VICTOR COUSIN VOIE RAPIDE RUE MACE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	1	Hôtel de Ville, 20 boulevard Sadi Carnot	PLACE BELLEVUE, RUE DE LA CALADE, RUE DES CALVYS, BOULEVARD SADI-CARNOT (PAIRE DU 0 AU 46), TRAVERSE EDOUARD CODOU, RUE DU CROS, RUE DE L'EGLISE, CHEMIN DES ESCARRASSES, RUE FORVILLE, RUE DES GOURRINS, RUE VICTOR HUGO (IMPAIRE DU 1 AU 17), RUE VICTOR HUGO (PAIRE DU 2 AU 14), RUE COMMANDANT LAMY, IMPASSE DE LA MAIRIE, RUE DU MOULIN, RUE DES PARAMIDEAUX, RUE DE LA PLACETTE, RUE DES PRÉS, TRAVERSE DU ROY, TRAVERSE SAINT-SAUVEUR, RUE SAINT-SAUVEUR, RUE VICTORIEN SARDOU, RUE TANO-DOU-DRAC,	X	canton 9 – Le Cannet		X
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	2	École des Orangers, 2 rue des Oliviers	RUE DE L'ABREUVAGE , RUE DES ARDISSONS, RUE BEL RESPIRO, RUE DU BOSQUET, CHEMIN DES CHICHOURLIERS, CHEMIN DES COLLINES (PAIRE DU 854 AU 9998), CHEMIN DES COLLINES (IMPAIRE DU 957 AU 9999), CHEMIN GAVARY, CHEMIN DE LA GYPIÈRE, VOIE JULIA, CHEMIN DE LÉOUSE, AVENUE JEAN MERMOZ, CHEMIN DES MIGRANIERS, RUE PRINCE-ALBERT, RUE RAPIDE, ANCIEN CHEMIN ROMAIN, TRAVERSE SAINT-ANTOINE, ROUTE DE SERRA-CAPÉOU, RUE DE LA TERRASSE, IMPASSE TURGOT, VIEUX CHEMIN DE VALLAURIS, AVENUE VICTORIA, TRAVERSE VICTORIA-ALBERT, AVENUE ZIEM				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	3	École des Orangers, 2 rue des Oliviers	RUE ABBÉ ARDISSON, RUE ANCIENS COMBATTANTS AFN, RUE DE CANNES (PAIRE DU 0 AU 28), BOULEVARD SADI-CARNOT (IMPAIRE DU 1 AU 57), RUE AUGUSTE CAVASSE, IMPASSE DES DANIS, RUE DES DANIS, RUE DE KOENIGSTEIN (IMPAIRE DU 1 AU 21), RUE DE KOENIGSTEIN (PAIRE DU 2 AU 18), RUE HENRI LEBASQUE, PLACE GÉNÉRAL LECLERC, ALLÉE DES MÉSANGES, RUE DES MICHELS, RUE DES OLIVIERS, RUE DES ORANGERS, RUE RACHEL RUE JEAN-JACQUES SARDOU, RUE DU TIVOLI RUE DE LA TOUR, RUE DE VERDUN, RUE RAYMOND VÉROUL				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	4	Bâtiment communal, 13/15 route des Bréguières	CHEMIN DE BEL-AIR, ROUTE DES BRÉGUIÈRES, CHEMIN DES COLLINES (IMPAIRE DU 1 AU 693), CHEMIN DES COLLINES (PAIRE DU 2 AU 700), CHEMIN DU FERRANDOU, CHEMIN FONT-DE-GALLOU, RUE DES HAUTES-BREGUIÈRES, CHEMIN DE LA JAÏNE, VIEUX CHEMIN DE MOUGINS, ANCIEN CHEMIN N.D. DE VIE, CHEMIN DE L'ORME, RUE DU PAS-DE-GALLOU, CHEMIN PABLO PICASSO, CHEMIN DU PICCOLARET, CHEMIN DE LA PUADE, ROUTE DE VALBONNE, CHEMIN DE FONT-MARIE, IMPASSE DE BEL-AIR, CHEMIN DE LA JAÏNE-HAUTE				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	5	École Pasteur, 23 rue Koëningstein	AVENUE DU CAMPON, ALLÉE DU CHARRON, CHEMIN DU CIMETIÈRE, RUE VICTOR HUGO (PAIRE DU 16 AU 9998), RUE VICTOR HUGO (IMPAIRE DU 19 AU 9999), RUE DES MOULIÈRES, TRAVERSE DES MOULIÈRES, CHEMIN DES MOULIÈRES, RUE NOTRE-DAME DES ANGES, ALLÉE DE PROVENCE, AVENUE DU REPOS				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	6	École des Orangers, 2 rue des Oliviers	RUE DE L'ARC, TRAVERSE DE L'ARC, BOULEVARD SADI-CARNOT (PAIRE DU 48 AU 76), BOULEVARD SADI-CARNOT (IMPAIRE DU 57 AU 79), RUE CZERNICKY, RUE DE L'EST, ALLÉE JEAN GIONO, ROND-POINT GRANDE-BRETAGNE, PLACE JEAN JAURÈS, RUE DE KOENIGSTEIN (PAIRE DU 20 AU 9998), RUE DE KOENIGSTEIN (IMPAIRE DU 23 AU 9999), RUE DES MÛRIERS, RUE LIEUTENANT NOIRCARME, IMPASSE DE L'OUEST, RUE DE L'OUEST, RUE DE LA PÉRÉE, IMPASSE SAINTE-CATHERINE, PLACE SAINTE-CATHERINE, PASSAGE SAINTE-CATHERINE, RUE THÉRÈSE				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	7	Villa Estelle, 94 boulevard Sadi Carnot	BOULEVARD SADI-CARNOT (IMPAIRE DU 81 AU 113), RUE CLAIRE, RUE COLBERT, RUE DANIEL, RUE DE FRANCE, RUE GOUPILLIÈRES, AVENUE LACOUR, RUE LEGOFF, RUE MÉRIMÉE (PAIRE DU 0 AU 30), RUE MÉRIMÉE (IMPAIRE DU 1 AU 35), RUE FRÉDÉRIC MISTRAL, RUE DE LA PAIX, RUE ROGER RUE SAINTE-CATHERINE, RUE DE SEPOIS, RUE SIMIANE				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	8	Le Cannet Sénior, 112 boulevard Sadi Carnot	RUE DE BARCELONNETTE, RUE BRANLY, BOULEVARD SADI-CARNOT (IMPAIRE DU 115 AU 121), RUE HENRI GERMAIN, AVENUE DE LYON, RUE MASSÉNA, RUE MÉRIMÉE (PAIRE DU 32 AU 9998), RUE MÉRIMÉE (IMPAIRE DU 37 AU 9999), RUE RACINE, RUE FRANÇOIS REBUFFEL, RUE CASIMIR REYNAUD				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	9	Espace Loisirs Emile Roux, rue du docteur Emile Roux	IMPASSE BRACCO, RUE DE CANNES (IMPAIRE DU 1 AU 47), RUE DE CANNES (PAIRE DU 30 AU 42), IMPASSE FREINET, BOULEVARD GAMBETTA, AVENUE GENTIL, IMPASSE DES PLAINES, CHEMIN DES PLAINES, RUE DOCTEUR EMILE-ROUX, IMPASSE SAINT-CLAUDE, AVENUE AUGUSTE TAVEL, CHEMIN DE LA TOUSQUE, RUE ALBERT CAMUS				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	10	École de la Bastière, chemin de Villamont	PLACE THÉOPHILE-AUBANEL, RUE DE CANNES (PAIRE DU 44 AU 9998), RUE DE CANNES (IMPAIRE DU 49 AU 9999), AVENUE DOLCE-FARNIENTE, SQUARE DOLCE-FARNIENTE, IMPASSE D'ORMESSON, RUE D'ORMESSON, TRAVERSE SASSOT				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	11	École de la Bastière, chemin de Villamont	AVENUE ALBERT 1ER, CHEMIN DE LA BASTIÈRE, RUE PIERRE BONNARD, RUE DU CANAL, AVENUE DES CÔTEAUX, BOULEVARD OLIVETUM, CHEMIN DU PÉZOU, RUE DES PINS, CHEMIN DU SENTIER, RUE DE TERREFIAL, AVENUE THIERS, IMPASSE DE VILLAMONT, CHEMIN DE VILLAMONT, RUE GASTON-CAUVIN,				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	12	Maison du Tourisme, place Bénidorm	AVENUE DU CAMPON, BOULEVARD SADI-CARNOT (PAIRE DU 78 AU 116), BOULEVARD PAUL DOUMER(IMPAIRE DU 1 AU 5), BOULEVARD PAUL DOUMER(PAIRE DU 2 AU 8), RUE DE DUNKERQUE (PAIRE DU 0 AU 4), RUE DE DUNKERQUE (IMPAIRE DU 1 AU 3), RUE DE GRIGNAN, RUE GUYNEMER, RUE DES JONQUIÈRES (IMPAIRE DU 1 AU 9), RUE DES JONQUIÈRES (PAIRE DU 2 AU 6), RUE DE LIÈGE (PAIRE DU 2 AU 4), RUE DE SÉVIGNÉ, CHEMIN DES TIGNES (PAIRE DU 0 AU 9998), AVENUE DES TIGNES				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	13	Espace Doumer, 94 boulevard Paul Doumer	CHEMIN DE LA BARONNE, MONTÉE BELLEVUE, IMPASSE BELLEVUE, RUE DE BERNE, AVENUE DES BROUSSAILLES, RUE DE BRUXELLES, IMPASSE CLÉRISSY, RUE DE DUNKERQUE (IMPAIRE DU 5 AU 17), RUE DE DUNKERQUE (PAIRE DU 6 AU 9998), RUE DE DUNKERQUE (IMPAIRE DU 31 AU 9999), RUE FONT-CALVY, RUE DES JONQUIÈRES (PAIRE DU 8 AU 26), RUE DES JONQUIÈRES (IMPAIRE DU 11 AU 23), RUE DE LIÈGE (PAIRE DU 6 AU 9998), RUE DE LILLE (IMPAIRE DU 13 AU 19), RUE DE MADRID, CHEMIN MON OUSTAOU, ALLÉE MONT-ROSE, MONTÉE DES OLIVIERS, RUE DE PARIS, AVENUE DU PETIT-JUAS (PAIRE DU 134 AU 172), AVENUE DU PETIT-JUAS (IMPAIRE DU 163 AU 173), BOULEVARD SAINT-CHARLES, AVENUE DES TIGNES, IMPASSE VERDIN				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	14	Centre Administratif de Rocheville, 13 avenue des écoles	BOULEVARD PAUL DOUMER (IMPAIRE DU 7 AU 9999), BOULEVARD PAUL DOUMER (PAIRE DU 10 AU 9998), AVENUE DES ECOLES (IMPAIRE DU 1 AU 33), AVENUE DES ECOLES (PAIRE DU 2 AU 10), IMPASSE DES FAUVETTES, PLACE MARÉCHAL FOCH, IMPASSE DE L'HORLOGE, IMPASSE MATHIEU, BOULEVARD DU NORD, IMPASSE RÉVELAT, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT (PAIRE DU 0 AU 6)				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	15	École des Cougoussoles, 13 allée du docteur Calmette	IMPASSE BEL-AIR (ND ANGES), RUE DU DOCTEUR CALMETTE, AVENUE DES ECOLES (PAIRE DU 12 AU 9998), AVENUE DES ECOLES (IMPAIRE DU 35 AU 9999), IMPASSE EMIEUX, AVENUE HOWARTH, AVENUE NOTRE-DAME DES ANGES (IMPAIRE DU 27 AU 9999), AVENUE NOTRE-DAME DES ANGES (PAIRE DU 28 AU 9998), AVENUE DES PLÉIADES, IMPASSE DES ROSES, ALLÉE SAINT-CHARLES, CHEMIN DES TIGNES (IMPAIRE DU 1 AU 9999)				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	16	École des Cougoussoles, 13 allée du docteur Calmette	CHEMIN DE L'AIRE, ALLÉE DU DOCTEUR CALMETTE, RUE DU DOCTEUR CAPONY, ALLÉE DES COUGOUSSOLLES, ALLÉE DES GRANDS-BASSINS, AVENUE MAURICE JEANPIERRE (PAIRE DU 2 AU 36), ALLÉE DES RÉSERVOIRS, IMPASSE DES RÉSERVOIRS				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	17	École Jules Ferry, 15/17 rue Jules Ferry	RUE JULES FERRY, ALLÉE DU HUIT-MAI, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT (PAIRE DU 8 AU 60), IMPASSE FRANKLIN ROOSEVELT				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	18	École Jules Ferry, 15/17 rue Jules Ferry	AVENUE BELLEVUE, ALLÉE DES BOUGAINVILLÉES, RUE BRÈVE, AVENUE DES CACTUS, IMPASSE DES CARRIÈRES, AVENUE DES CIGALES, AVENUE MAURICE JEANPIERRE (IMPAIRE DU 1 AU 29), AVENUE DES OEILLETS, RUE DE L'ORANGERAIE, AVENUE DE LA PINÈDE, AVENUE DES PINS, RUE DE LA PONCHUDE, RUE DES ROCHES, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT (PAIRE DU 62 AU 86), RUE DES ROSES, IMPASSE MAURICE JEANPIERRE				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	19	Gymnase Principiano I, 1 avenue Montjoli	CHEMIN DES CAMPÉLIÈRES, CHEMIN DU COLOMBIER, CHEMIN DU GRAND-JAS AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT (PAIRE DU 88 AU 9998)				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	20	Gymnase Principiano, 1 avenue Montjoli	RUE JEAN BOROTRA, ALLÉE DU DÉDÉLA, AVENUE MONTJOLI, ALLÉE DES OLYMPIADES				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	CANNET (LE)	21	Gymnase Principiano, 1 avenue Montjoli	ALLÉE DES AMANDIERS, AVENUE MAURICE JEANPIERRE (IMPAIRE DU 31 AU 9999), AVENUE MAURICE JEANPIERRE (PAIRE DU 36 AU 9998), RUE DU COLONEL MATTEÏ, ALLÉE PROVENÇALE, RUE AUGUSTE TABA, CHEMIN DU VIEUX MOULIN				
GRASSE	9	7 – Cannes - 1	CANNET (LE)	22	École Jules Ferry C, 15/17 rue Jules Ferry	IMPASSE ANCIENNE POSTE, IMPASSE DU BON COIN, AVENUE GÉNÉRAL-DE-GAULLE (PAIRE DU 0 AU 9998), CHEMIN DE L'ESTELLE TRAVERSE DE L'ESTELLE, BOULEVARD DU FOUR-À-CHAUX, RUE LOUIS ICARD, CHEMIN DES LAURIERS, IMPASSE DES LAURIERS, IMPASSE MACCHIA, AVENUE DES MIMOSAS, CHEMIN MOUNIER, CHEMIN DE L'OLIVET, (IMPAIRE DU 1 AU 27), IMPASSE DES OLIVETTES, CHEMIN DU PÉRIER (PAIRE DU 2 AU 40), CHEMIN DU PORRICHON, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT (IMPAIRE DU 7 AU 73)				
GRASSE	9	7 – Cannes - 1	CANNET (LE)	23	École du Val des Fées, chemin de Carimaï	CHEMIN DU CARIMAÏ, RUE CITÉ-JARDIN, CHEMIN DU CLAUS, CHEMIN DES FADES, CHEMIN DE L'INDUSTRIE, RUE DES LENTISQUES, RUE DES MYRTES, PASSAGE NAPO-LÉON				
GRASSE	9	7 – Cannes - 1	CANNET (LE)	24	École du Val des Fées, chemin de Carimaï	BOULEVARD JACQUES MONOD, ALLÉE DES NOISETIERS, CHEMIN DE L'OLIVET (PAIRE DU 2 AU 48), CHEMIN DE L'OLIVET (IMPAIRE DU 31 AU 55), AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT (IMPAIRE DU 75 AU 9999)				
GRASSE	9	7 – Cannes - 1	CANNET (LE)	25	Centre des Mimosas, impasse Buffon	RUE BUFFON, IMPASSE BUFFON, AVENUE GÉNÉRAL-DE-GAULLE (IMPAIRE DU 1 AU 9999), ALLÉE DES JASMIN, BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, RUE GEOFFROY SAINT-HILAIRE, PLACE PIERRE SAUVAIGO				
GRASSE	9	7 – Cannes - 1	CANNET (LE)	26	Centre des Mimosas, 89 rue saint Hilaire	AVENUE MAURICE CHEVAL, CHEMIN DE L'OLIVET (PAIRE DU 52 AU 9998), CHEMIN DE L'OLIVET (IMPAIRE DU 57 AU 9999), RUE MARCEL PAGNOL, BOULEVARD DU PÉRIER, MONTÉE DES PINS				
GRASSE	9	7 – Cannes - 1	CANNET (LE)	27	École des Mirandoles, 51 chemin de l'Aubarède	AVENUE DE L'AUBARÈDE, CHEMIN DE L'AUBARÈDE (DU 62 AU 68), IMPASSE DE L'AUBARÈDE, AVENUE CHARLOTTE, IMPASSE DES CIGALES, CHEMIN DES HAUTS DE L'OLIVET, AVENUE MARIE-FRANCE, BOULEVARD EDMOND-MICHELET, AVENUE GEORGES POMPIDOU, AVENUE SAINT-JEAN, IMPASSE SAINT-PIERRE, AVENUE SAINT-PIERRE, AVENUE DE TOURAINE				
GRASSE	9	7 – Cannes - 1	CANNET (LE)	28	École des Mirandoles, 51 chemin de l'Aubarède	CHEMIN DE L'AUBARÈDE (DU 0 AU 61), CHEMIN DE L'AUBARÈDE (DU 69 AU 9999), AVENUE BIR-HAKEIM, PLACE VILA DO CONDE				
GRASSE	9	7 – Cannes - 1	CANNET (LE)	29	École des Mirandoles, 51 chemin de l'Aubarède	ALLÉE DANY-BERNARD, IMPASSE GOUR, AVENUE MARÉCHAL JUIN, CHEMIN SAINT-JOSEPH				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	9	7 – Cannes - 1	CANNET (LE)	30	Centre Administratif de Garibondy, 22 chemin de Garibondy	AVENUE DE LA BORDE, ALLÉE DE CARIMAÏ, ANCIEN C.D. 809, CHEMIN DE GARIBONDY, AVENUE MICHEL JOURDAN, CHEMIN DES VALLONS, BOULEVARD JEAN MOULIN, ALLÉE DES CÈDRES				
NICE	4	10 – Contes	CANTARON	unique	Salle polyvalente H. Bermond, 45 place de l'école	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	4 – Beausoleil	CAP D'AIL	1	Mairie, 62 avenue du 3 septembre	CHEMIN DE BAUTUGAN LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE CHEMIN DU CIMETIERE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE CHEMIN DES CYCLAMENS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE ROUTE DE L'HOPITAL LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE AVENUE PRINCE RAINIER III LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE AVENUE PRINCE RAINIER III DE M LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE QUARTIER DU BAUTUGAN LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE CHEMIN DES REVOIRES LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE QUARTIER DES REVOIRES LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE CHEMIN ROMAIN LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE CHEMIN DU SIGNAL LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE REVOIRES SUP LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE ROUTE DE LA TURBIE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE CHEMIN DES YUCCAS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE	X		X	
NICE	4	4 – Beausoleil	CAP D'AIL	2	Foyer du 3ème âge, 34 avenue du 3 septembre	ESC JACQUES ABBA LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE AVENUE JACQUES ABBA LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE RUE SAINT ANTOINE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE ESCALIER BELLA VISTA LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE RUE JEAN BONO LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE ESC DES BOUGAINVILLERS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE ESCALIER DU CAMPING LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE CHEMIN DES CITRONNIERS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE ESC DE L'HOPITAL LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE PLACE DE LA LIBERTÉ LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE CHEMIN DES SALINES LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE AVENUE SAVORANI LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE AVENUE DU 3 SEPTEMBRE IMPAIR 1 47 QUART DES SALINES SUP LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE IMPASSE DU VERSEAU LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE ESC BELLA VISTA LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	4	4 – Beausoleil	CAP D'AIL	3	Le Château des Terrasses, 1 avenue général de Gaulle	<p>CHEMIN DES AMANDIERS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE CHARLES BLANC LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DES COMBATTANTS EN AFN LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DES EUCALYPTUS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DE LA GARE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE RAYMOND GRAMAGLIA LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  RUE DU DOCTEUR LYONS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  PLAGE MALA LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  ALLÉE DE LA MALA LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CAP MALA LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE FRANÇOIS DE MAY LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DES MIMOSAS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DES OLIVIERS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  ALLÉE DES ORANGERS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DES PISSARELLES LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  RUE DE LA POSTE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DE ROCCAMARE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DU 3 SEPTEMBRE IMPAIR 49 199  AVENUE DU 3 SEPTEMBRE PAIR 104 200  ROUTE FRANÇOIS SICCARDI LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE PIERRE WECK LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DES AMANDIERS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE CHARLES BLANC LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DES COMBATTANTS EN AFN LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DES EUCALYPTUS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DE LA GARE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE RAYMOND GRAMAGLIA LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  RUE DU DOCTEUR LYONS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  PLAGE MALA LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  ALLÉE DE LA MALA LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CAP MALA LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE FRANÇOIS DE MAY LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DES MIMOSAS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DES OLIVIERS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  ALLÉE DES ORANGERS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DES PISSARELLES LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  RUE DE LA POSTE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DE ROCCAMARE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DU 3 SEPTEMBRE IMPAIR 49 199  AVENUE DU 3 SEPTEMBRE PAIR 104 200  ROUTE FRANÇOIS SICCARDI LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE PIERRE WECK LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE</p>				



ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	4	4 – Beausoleil	CAP D'AIL	4	Mairie, 62 avenue du 3 septembre	<p>PORT DE CAP-D'AIL LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  PLACE PAUL BARONETTO LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE WINSTON CHURCHILL LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  ALLEE AUGUSTE DALMASSO LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DES DOUANIERS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DU GOLFE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  ALLÉE H. MARESCALCHI LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  PLAGE MARQUET LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE MARQUET LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  ROUTE DE LA PLAGE MARQUET LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  MOYENNE CORNICHE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DU DOCTEUR ONIMUS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DU PORT LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DU CAP ROGNOSO LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DU 3 SEPTEMBRE PAIR 2 102  IMPASSE DU STADE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  PORT DE CAP-D'AIL LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  PLACE PAUL BARONETTO LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE WINSTON CHURCHILL LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  ALLEE AUGUSTE DALMASSO LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DES DOUANIERS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DU GOLFE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  ALLÉE H. MARESCALCHI LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  PLAGE MARQUET LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE MARQUET LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  ROUTE DE LA PLAGE MARQUET LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  MOYENNE CORNICHE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DU DOCTEUR ONIMUS LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DU PORT LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  CHEMIN DU CAP ROGNOSO LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE  AVENUE DU 3 SEPTEMBRE PAIR 2 102  IMPASSE DU STADE LES 2 DÉBUT DE LA VOIE FIN DE LA VOIE</p>				
GRASSE	2	17 – Nice-3	CARROS	1	Foyer rural, place du Puy, le Village	<p>CAMIN DE L'HUBAC (CHEMIN DE L'HUBAC) ; CAMIN DE L'UBA ; CAMIN DE ROUNDO (CHEMIN DE RONDE) ; CARRIERO DE L'HUBAC (RUE DE L'HUBAC) ; CARRIERO DE L'OURTOUN ; CARRIERO DE LA BOURGADO (RUE BOURGADE) ; CARRIERO DE LA FONT ; CARRIERO DE LA GLEISO (RUE DE L'EGLISE) ; CARRIERO DE LA RESISTENCI (CH DE LA RÉSISTANCE) ; CARRIERO DOU CASTEU (RUE DU CHÂTEAU) ; CARRIERO DOU DISTILADO ; CARRIERO DOU PAS DOU LOUP ; CARRIERO DOU PERTUS ; CARRIERO DOU PONENT ; CARRIERO DOU POUNTIS ; CARRIERO DOU POURTEGUE (RUE DU PORTIQUE) ; CARRIERO FERNAND BARBARY ; CARRIERO MARCEL RICHIER ; CARRIERO SOUTO LA CLAPIERO (RUE SOUS LA CLAPIÈRE) ; CARRIERO SOUTOU L'OURTOU ; CARRIERO SOUTRANO ; CHEMIN DE L'EOUZÉ ; CHEMIN DE LA BACHASSE ; CHEMIN DES DILIGENCES ; CHEMIN DU BALAGUIE ; CHEMIN DU CLARET ; CHEMIN DU CLOS DE RIPERT ; CHEMIN DU GOUBET ; CHEMIN DU GOURG ; CHEMIN LE LAURUM ; CHEMIN LEI VERGIE ; CHEMIN SOUTO LA CLAPIERO ; IMPASSE DU GOUBET ; IMPASSE JEAN NATALE ; IMPASSE SAINT SEBASTIEN ; MOUNTADO DOU DISTILADO ; MOUNTADO LAURENT SPINELLI ; PLAÇO A. COLMARS ; PLACO AUGUSTIN CAPEL (EX PLACO DE LA FONT) ; PLAÇO DE L'UBA (PLACE DE L'UBA) ; PLACO DOU CASTEU ; PLACO DOU PUE (PUY) ; ROUTE DE LA CAVAGNE ; ROUTE DE SAINT SEBASTIEN ; ROUTE JEAN NATALE</p>				
GRASSE	2	17 – Nice-3	CARROS	2	École Louis Fiori, 200 route du Pont Charles Albert	<p>CHEMIN DE BONVILLARDS ; CHEMIN DE LA CALADE ; CHEMIN DE LA SOURCE SAINT-MARTIN ; CHEMIN DE LA TOUR ; CHEMIN DE TUILIERE ; CHEMIN DES HAUTS DE BONVILLARDS ; CHEMIN DES ROUGIÈRES N°300 À 9999 ; CHEMIN DU COLLET DE LA DESSE ; CHEMIN DU COUGNET ; CHEMIN LOU CRESTIAN ; IMPASSE DE LA VIGNASSO ; ROUTE DE LA GINESTIÈRE ; ROUTE METROPOLITAINE 1 (EX RD1) N° 2250 À 9999 ; ROUTE METROPOLITAINE 2209 (EX RD 2209) ; RTE DES BOUILLONS BLANCS ; RTE DU PONT CHARLES ALBERT (RM 2209) ; TRAVERSE DE BONVILLARDS ;</p>				
GRASSE	2	17 – Nice-3	CARROS	3	École Laurent Spinelli, 15 rue du Bosquet	<p>PLACE DU 8 MAI 1945 ; RUE DE L'ESPÈRE ; RUE DE LA BEILOUNO ; RUE DU BOSQUET ; RUE DU COUGNET</p>				
GRASSE	2	17 – Nice-3	CARROS	4	École Boris Vian, 2 rue des Selves	<p>BOULEVARD DE LA COLLE BELLE N° 0 À 5A ; ROND-POINT ANDRE VERDET ; RUE DE L'ARGILAC ; RUE DE L'ASPRE ; RUE DE L'EUSIÈRE ; RUE DES SELVES ;</p>				
GRASSE	2	17 – Nice-3	CARROS	5	Gymnase, rue de la Roya, quartier du Planet	<p>ALLÉE DES CRIQUETS ; ALLÉE DES LAVANDES ; BOULEVARD DE LA COLLE BELLE N° 5A À 9999 ; IMPASSE DU FARNET ; PLACE DU SAUT DU LOUP ; PLACE MICHEL CAZIN ; ROND POINT SAINT-PAUL (EX ROYA) ; RUE DE L'ESTÉRON ; RUE DE LA CAGNE ; RUE DE LA ROYA ; RUE DE LA TINEE ; RUE DE LA VÉSUBIE ; RUE DES LAVANDES ; RUE DU CIANS ; RUE DU FARNET ; RUE DU LOUP ; RUE DU PAILLON ; RUE DU VAR ; RUE DU VERDON ; RUE PAUL LANGEVIN</p>				
GRASSE	2	17 – Nice-3	CARROS	6	École Jean Moulin, 2 rue des Abeilles	<p>ALLÉE DES ROMARINS ; AVENUE DES CIGALES ; PLACE COLONEL ARNAUD BELTRAME ; RUE DES ABEILLES ; RUE DES OLIVIERS ;</p>				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	17 – Nice-3	CARROS	7	Bâtiment Ecole, 10/12 rue des arbusiers	ALLÉE DES LIBELLULES ;CHEMIN DU ROURE ; IMPASSE DES BRUYÈRES ; RUE DE L'ASPRE N° IMPAIRS ; RUE DES ARBOUSIERS ;	X			X
GRASSE	2	17 – Nice-3	CARROS	8	Salle des Fêtes, place Louis Frescolini,1350 route des fraises	CHEMIN DE LA CHAPELLE ; CHEMIN DE LA SOITE ; CHEMIN DES BARRAQUES ; CHEMIN DES GRANDS PINS ; CHEMIN DES LAUNES N° 700 À 9999 ; CHEMIN DES PESQUIERS ;CHEMIN DES ROUGIÈRES N° 0 À 300 ; CHEMIN DES SELVES ; ROUTE DES FRAISES N° 750 À 2250 ; ROUTE DES PLANS N° 0 À 800 ; RUE DES ROSEMARINES ;				
GRASSE	2	17 – Nice-3	CARROS	9	Écovie, 315 route de la Zac de la Grave	CHEMIN DE LA CULASSE ;CHEMIN DE LA DOUANE ; CHEMIN DE LA TEREHENTINE ; CHEMIN DES LAUNES N° 0 À 700 ; CHEMIN LOU CAMP LONG ; CHEMIN LOU COULOMBIE ; IMPASSE DE LA TEREHENTINE ; ROUTE DES FRAISES N° 0 À 750 ; ROUTE DES PLANS N° 800 À 9999 ; ROUTE METROPOLITAINE 2210 (EX RD 2210) ; RTE DE LA ZONE ARTISANALE DE LA GRAVE ;TRAVERSE DE LA GRAVE ;				
GRASSE	2	17 – Nice-3	CARROS	10	Gymnase, rue de la Roya, quartier du Planet	ALLEE DU BAOU ; ALLÉE DU CHEIRON ;ALLÉE DU MERCANTOUR ; AVENUE DES CIGALES N° 20 À 9999 ; IMPASSE DE LA FRAYÈRE ; IMPASSE DE LA GORDOLASQUE ; IMPASSE DE LA SIAGNOLE ; IMPASSE DU BLAVET ; IMPASSE DU COULON ; IMPASSE DU FIGARET ; IMPASSE DU MONT CHAUVÉ ; IMPASSE DU MONT VIAL ; IMPASSE DU VAÏRE ; MONTÉE DE MONSEGUISE ; MONTÉE DU CASTELET ; PLACE DE LA BOUISSE ; PLACE DU REYRAN ; RUE DE L'ARGENS ; RUE DES GRILLONS ; RUE DU BORÉON ; RUE DU COULON ; RUE DU FÉRION ; RUE DU FIGARET ; RUE DU MONT AGEL ; RUE DU REYRAN ; RUE DU VALDEBLORE;				
GRASSE	2	17 – Nice-3	CARROS	11	Écovie, 315 route de la Zac de la Grave	ALLEE DES FRAISIERS ; ALLEE DES LILAS ; ALLEE DES MESANGES ; ALLEE DU SOLEIL ; BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE ; CHEMIN DE L'EMIGRA ; CHEMIN DE L'ESCAPE DE NOUGUIÉ ; CHEMIN DE LA QUEIRELLO ; CHEMIN DEI FERREIRO ; CHEMIN DES ANEMONES ; CHEMIN DES FRAMBOISIERS ; CHEMIN DES SALLES ; CHEMIN LOU CLAUS ; CHEMIN LOU PLAN ; IMPASSE DE L'EMIGRA ; ROUTE DES NEGOCIANTS SARDES ; ZONE INDUSTRIELLE ; ZONE INDUSTRIELLE 10ÈME RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 11ÈME RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 12ÈME RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 13ÈME RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 14ÈME RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 15ÈME RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 1ÈRE AVENUE ; ZONE INDUSTRIELLE 1ÈRE RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 2ÈME AVENUE ; ZONE INDUSTRIELLE 2ÈME RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 3ÈME AVENUE ; ZONE INDUSTRIELLE 3ÈME RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 4ÈME AVENUE ; ZONE INDUSTRIELLE 4ÈME RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 5ÈME AVENUE ; ZONE INDUSTRIELLE 5ÈME RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 6ÈME RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 7ÈME RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 8ÈME RUE ; ZONE INDUSTRIELLE 9ÈME RUE ;				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	CASTAGNIERS	1	Salle de la mairie, 1 place de la mairie	CAMIN DAOU CORDOUNIER,CAMIN DAOU FOUR,CAMIN DAOU PUNTIN,CAMIN DE LA FUON FRESCA,CAMIN DE LA PUADA,CHEMIN DU MASAGE,CHEMIN DE LA CROIX,CHEMIN DE LA FLORETTE,CHEMIN DE LA GROTTA,CHEMIN DE LA PLANE,CHEMIN DE LA PLANE SOUTRANE,CHEMIN DE LA TOLLIÈRE, CHEMIN DE L'EURIER,CHEMIN DU BAS PORTION,CHEMIN DU BAUS INFÉRIEUR, CHEMIN DU BAUS SUPÉRIEUR,CHEMIN DU BREC,CHEMIN DU CABRIER , CHEMIN DU CANET, CHEMIN DU CARRETIER,CHEMIN DU DESCAUS INFÉRIEUR, CHEMIN DU GRAND BOIS , CHEMIN DU LINGUADOR, CHEMIN DU NOUGAIRET INFÉRIEUR, CHEMIN DU NOUGAIRET SUPÉRIEUR, CHEMIN DU VIGNON, CHEMIN LE BOUGE, CHEMIN SOUS LE BAOUS, CHEMIN DE LA TOLLIÈRE , PARKING DES OLIVIERS, PLACE SAINT-MICHEL, PLACE DE LA MAIRIE, ROUTE D'ASPREMONT , ROUTE DE CASTAGNIERS, ROUTE DE SAINT-BLAISE , SENTIER DU CANET, SENTIER DU PORTION , SENTIER SUR LE BAUS	X			X
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	CASTAGNIERS	2	Ecole des Moulins, 15 route de Castagniers	ROUTE DÉPARTEMENTALE 6202,CHEMIN DE LA VIGNE SOUS LES PINS , ROUTE DE LA LOUBIÈRE , ROUTE DE GRENOBLE , CHEMIN VINCENT SERVELLA , CHEMIN DU VERSANT INFÉRIEUR , CHEMIN LOUIS SPINELLI, CHEMIN DU MOULIN , CHEMIN DES MOULINS , CHEMIN LA GARDE, CHEMIN DE LA GARDE MAIFFRET , CHEMIN DE LA GRAVE, CHEMIN DE LA VIGNE , ROUTE DE CASTAGNIERS , CHEMIN DU GRAND BOIS , CHEMIN DU MOURIEZ, CHEMIN DU ROGUEZ, CHEMIN DU RIVAGE , CHEMIN DU LINGUADOR ,				
NICE	4	14 – Menton	CASTELLAR	unique	Mairie, place Georges Clémenceau	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	14 – Menton	CASTILLON	unique	116 rue de la République	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	7	25 – Valbonne	CAUSSOLS	unique	Mairie, 76 place Derégnaucourt	TOUTE LA COMMUNE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	25 – Valbonne	CHATEAUNEUF	1	Salle 1 du bâtiment « la Terrasse des Arts », 59 route du Village	CH DE L AIRE DE LA COUALE (NUMÉROS IMPAIRS)-CHEMIN DE LA CAZETTE (NUMÉROS PAIRS)-PLACE GEORGES CLEMENCEAU-ROUTE DU VILLAGE-RUE DE LA PETITE FONTAINE-RUE DU BAOU-RUE DU PRESBYTERE-TRAVERSE DE LA SELEYE-TRAVERSE DE SAINT JEAUME-ANCIEN CHEMIN DE VENCE-CH. DE LA GRANDE FONTAINE-CHEMIN DE LA CAZETTE-CHEMIN DE LA FOUAN-CHEMIN DE LA GRANDE FONTAINE-CHEMIN DE LA SARRÉE-CHEMIN DE L'ADRET-CHEMIN DE L'AIRE DE LA COUALE-CHEMIN DE VENCE-CHEMIN DES ALLÉES (NUMÉROS IMPAIRS)-CHEMIN DES BASSES TREILLES-CHEMIN DES BOUSCARLES-CHEMIN DES CERISIERS-CHEMIN DES LUCIOLES-CHEMIN DU BATÉDOU-CHEMIN DU BOIS-CHEMIN DU CABANON-CHEMIN DU CAROUBIER-CHEMIN DU CAYANS-CHEMIN DU CHÂTEAU-CHEMIN DU GIBOUS-CHEMIN DU MOULIN (NUMÉROS PAIRS + N°20 À 60)-CHEMIN DU PILON-LA PLACETTE-LOU RELARGUIER-ROUTE DE GOURDON-ROUTE D'OPIO (DU N°32 AU 359 + NUMÉROS IMPAIRS)-ROUTE DU BAR-RUE BUISSONNE-RUE DE LA PORTE BASSE-RUE DE LA SELEYE-RUE DE L'EGLISE-RUE DU BOSQUET-RUE DU CASTELET-RUE DU FOUR-RUE DU PORTAOU-RUE DU VERGER-ALLEE DES PINS-CHEMIN DE LA SARRÉE-CHEMIN DE L'ADRET-CHEMIN DE L'HUBAC-CHEMIN DE SAINT JEAUME-CHEMIN DE VENCE-CHEMIN DES COLLES-CHEMIN DU BERGIER-CHEMIN DU PILON-PASSAGE DE L ENTRE-POUOT-PLACE DE LA VIEILLE MAIRIE-PLACE DES PINS-PLACE DU COURREDOU-PLACE NEUVE- ROUTE DE GRASSE-ROUTE DE NICE-ROUTE DU VILLAGE-RUE DE L'EGLISE-PLACE DU JARDINON	X			X
GRASSE	7	25 – Valbonne	CHATEAUNEUF	2	Enceinte extérieure du bâtiment « la Terrasse des Arts », 59 route du Village	CH DE L AIRE DE LA COUALE (NUMÉROS PAIRS)-CH NOTRE DAME DU BRUSC-CH. DU HAUT CLERMONT-CHEMIN DE BELLEVUE-CHEMIN DE BRAMAFAN-CHEMIN DE CLAVARY-CHEMIN DE LA BOUILLÈRE-CHEMIN DE LA BRAGUE-CHEMIN DE LA CAZETTE (NUMÉROS IMPAIRS)-CHEMIN DE LA COUALE-CHEMIN DE LA FONT DE L'ORMEAU-CHEMIN DE LA FOUAN-CHEMIN DE LA ROUGUIÈRE-CHEMIN DE LA TREILLE-CHEMIN DES CHÊNES-CHEMIN DES COLLES-CHEMIN DES COLLES DU RIOU-CHEMIN DES COLLINES-CHEMIN DES CONFRÉRIES-CHEMIN DES GROULES-CHEMIN DES JASMINS-CHEMIN DES LAURIERS-CHEMIN DES PARETTES-CHEMIN DES PELERINS-CHEMIN DES PICHOLINES-CHEMIN DU CAMP DE TENDE-CHEMIN DU CARIGNAN-CHEMIN DU CROSCHEMIN DU MOULIN (NUMÉROS IMPAIRS)-CHEMIN DU PIÉCHAL-CHEMIN DU PIOL-CHEMIN DU PLAN DE CLERMONT-CHEMIN DU QUARANTIER-CHEMIN DU RANCH-CHEMIN DU RIOU-CHEMIN DU RIOU MERLET-CHEMIN DU SIARESQ-CHEMIN DU VIGNAL-ROUTE DE GRASSE-ROUTE DE NICE-ROUTE D'OPIO (NUMÉROS PAIRS)-SENTE DES GROULES-CHEMIN DE SAINT JEAN-CHEMIN DES ALLEES (NUMÉROS PAIRS)-ROUTE DE VALBONNE -PLASCASSIER				
NICE	2	26 – Vence	CHATEAUNEUF D'ENTRAUNES	unique	Mairie, le village	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10 – Contes	CHATEAUNEUF VILLEVEILLE	unique	Mairie, salle des mariages – 18 avenue de la Tour	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	2	25 – Valbonne	CIPIÈRES	unique	Salle polyvalente, route neuve	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	CLANS	unique	Mairie, 7 avenue de l'Hôtel de Ville	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10 – Contes	COARAZE	unique	École communale de Coaraze salle polyvalente, route du Col Saint Roch	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	6	27 – Villeeneuve-Loubet	COLLE SUR LOUP (LA)	1	Salle Rose de Mai, 19 rue Georges Clémenceau	IMPASSE DE L'AIRE- QUARTIER BEAUDUSSEL- IMPASSE DU CALADON- CHEMIN DU CANADEL -IMPASSE DU CANTON- RUE GEORGES CLEMENCEAU- RUE DES DORIERS-PASSAGE DES FIGONS- RUE MARÉCHAL FOCH- RUE DE LA FONDERIE- RUE DE LA FORGE- RUE GALLIENI- AVENUE DE L'ANCIENNE GARE- PLACE CHARLES DE GAULLE- RUE MARÉCHAL JOFFRE- RUE YVES KLEIN -RUE J. LAURENTI - BOULEVARD GÉNÉRAL LECLERC - PLACE DE LA LIBERATION -IMPASSE DES MURIERS -IMPASSE DU GROS PUIITS - PLACE HONORÉ RAYBAUD- LES ROSES-AVENUE DE VERDUN -RUE DE LA VICTOIRE-	X			X
GRASSE	6	27 – Villeeneuve-Loubet	COLLE SUR LOUP (LA)	2	Jeu de Paume A, rue Clara Gasquet	CHEMIN DES ALLEGRES- CHEMIN DES ARCADES- CHEMIN DE L'AVENCQ- RUE MAX BAREL- CHEMIN DE LA RIVE BERGÈRE- CHEMIN DU BRUSQUET- CHEMIN DU CORSE-QUARTIER LES DURANS- CHEMIN DES GUISORIS- ALLEE DES ORANGERS- CHEMIN DE LA PUADE- RUE PIERRE RAYBAUD- CHEMIN DE SAN REMO- CHEMIN DU ROURE-BOULEVARD HONORE TEISSEIRE				
GRASSE	6	27 – Villeeneuve-Loubet	COLLE SUR LOUP (LA)	3	Jeu de Paume B, rue Clara Gasquet	AVENUE DES HAUTS DE CAGNES-CHEMIN DE LA CAIREE- CHEMIN DE LA CROIX-CHEMIN DU PUIITS DE L'EVÊQUE- CHEMIN DE LA FONTAINE DE L'EVEQUE- CHEMIN DE FONTFOURANNE- AVENUE DES JARDINS DE FRANCE- CHEMIN DE LA FUONTSANTA- RUE CLARA GASQUET- RUE TORRIN ET GRASSI- RUE WALTER LADD- AVENUE JEAN LEONARDI- AVENUE DE LA COLLE SUR LOUP- CHEMIN DE MONTGROS- CHEMIN DE MONTMEUILLE- ALLEE DE LA NORIA- LOTISSEMENT DE OLIVETTE- HAUTS DE SAINT PAUL- ROUTE DU PONT DE PIERRE- CHEMIN DU PIGEONNIER- AVENUE DE PROVENCE- BOULEVARD ALEX ROUBERT-CHEMIN DES SALETTES- IMPASSE DES TERRASSES- CHEMIN DE LA TOUR- CHEMIN DE TOURETTES- CHEMIN DE VAU-LONGUE-				
GRASSE	6	27 – Villeeneuve-Loubet	COLLE SUR LOUP (LA)	4	École Daniel Pennac A, 47 chemin du Béal	CHEMIN DE L'ESCOURS- CHEMIN DE LA LUONA- CHEMIN DE LA MIMOSAIE- CHEMIN CARRIÈRE DE MONTMEUILLE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	6	27 – Villeeneuve-Loubet	COLLE SUR LOUP (LA)	5	École Daniel Pennac B, 47 chemin du Béal	CHEMIN DU BEAL- PETIT CHEMIN DES CAILLADES- CHEMIN DES CAILLADES- CHEMIN DU CAMINON- CHEMIN DES BAS CAMPONS- CHEMIN DES CAMPONS CHEMIN DE L'ESPERES- CHEMIN DES FIGOURNAS- CHEMIN DE MONTFORT-				
GRASSE	6	27 – Villeeneuve-Loubet	COLLE SUR LOUP (LA)	6	École Pierre Teisseire A, rue Théo Giordan	QUARTIER DES ARNOUX- CHEMIN DU PRÉ-DU-BAR- ROUTE DE CAGNES- CHEMIN DU DEFOUSSAT- IMPASSE DE SAINT ETIENNE- CHEMIN DE LA ROSE DE MAI- CHEMIN DE MASSEBOEUF- CHEMIN DES MOULIÈRES- CHEMIN DE LA ROUGUIERE- CHEMIN DE LA FONTAINE JEAN SUCHE- AVENUE DE VENCE-				
GRASSE	6	27 – Villeeneuve-Loubet	COLLE SUR LOUP (LA)	7	École Pierre Teisseire B, rue Théo Giordan	CHEMIN DU COLLET- RUE DU COLOMBIER- CHEMIN DE NOTRE-DAME- CHEMIN DE SAINT ETIENNE- CHEMIN DES FOURCHES- AVENUE THÉO GIORDAN- ALLÉE DES LAURIERS- BOULEVARD JEAN-BAPTISTE LAYET- IMPASSE DES LAYETS- RUE DE L'IERO- ALLÉE DES OLIVIERS- ROUTE DE SAINT PAUL- ROUTE DU VIEUX PONT- CHEMIN DES ROUBERTS- CHEMIN DES ROUGUETS- BOULEVARD PIERRE SAUVAIGO- CHEMIN DE LA SOUQUÉE- CHEMIN DU PUIITS DE TASSIER- RUE DE LATTRE DE TASSIGNY-				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	COLLONGUES	unique	Mairie, 2 place du Château	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	COLOMARS	1	Mairie, 3 rue Etienne Curti	CHEMIN DES MURIERS - CHEMIN DU GRAND BOIS - RUE ETIENNE CURTI - CHEMIN DU VIEUX MOULIN- LE VILLAGE - QUARTIER LE GHINTRAN - LE PALANCA - LE PILON - CHEMIN DE L'OCTROI - LES CABANES - LES MOLLIERES - LES SERRAIRES PLACE DE LA MADONE - AVENUE DE VERDUN - CHEMIN DE FONTAINE D'AGNEAU - CHEMIN DE LA MADONE - RUE DES ÉCOLES - CHEMIN DE L'ÉGLISE - VERS LA CROIX CHEMIN DE L'IBAC - ROUTE DE NICE - RUE JB AUGIER - RUE SIGAUT	X			X
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	COLOMARS	2	Ecole de La Manda, rue Castiglia	RUE CASTIGLIA - AVENUE DU TRAIN DES PIGNES - ROUTE DE LA MANDA À PARTIR DU N° 160 - LE GOLFAN - ALLÉE DE LA BUGADIÈRE - ALLÉE DES PINS - CHEMIN DE LA VALLADE - CHEMIN DE ST SAUVEUR - CHEMIN DES 4 VENTS - CHEMIN DES SOURCES - CHEMIN DU BLANCON - LE PIBOULA - IMPASSE DES JARDINIERS - MÉTROPOLE 6202 BOULEVARD DU MERCANTOUR -				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	COLOMARS	3	Ecole de La Sirole, place Saint Roch	CORNICHE PAUL CLERMONT - LA RÉONE - QUARTIER LA SIROLE - CHEMIN DE LA SIROLE AVENUE J. ROLLANT - ANCIEN CHEMIN DE LA BÉGUDE - CHEMIN DE LA CHAPPELLE LE BAS DES MOLLES - CHEMIN DU CHÂTEAU D'EAU - CHEMIN DU COLLET BORÉO - CHEMIN DU COLLET RAFFÉO - CHEMIN DU ROURE - CHEMIN DU DIONEL - CHEMIN DU COLLET DE LA CROIX - ROND POINT MARIUS THAON - ROUTE D'ASPREMONT À PARTIR DU 130 - ROUTE FÉLIX GAREL				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	COLOMARS	4	Fort Casal, quartier du Rédier	ROUTE D'ASPREMONT DU 1 AU 131 - LE COLLET BARAYA - CHEMIN DU BAOU CHEMIN DU BLANCON- CHEMIN DU CLOTET - CHEMIN DU COLLET - CHEMIN DE L'ESTALON - CORNICHE FU FILAGNON - CHEMIN ET RACCOURCI DES FRÉGHIÈRES - CHEMIN DU GÉNIE - CORNICHE AL LAUGIER - ROUTE DE LA MANDA DU 1 AU 159 PASSAGE PLESENT - RUE PLESENT - CHEMIN DU PRATON - CHEMIN DE ROCCA GARBIERA - CHEMIN DES VALLIÈRES - LE VALIGOTE - CÔTE DE GRAÏA - LE RÉDIER				
GRASSE	2	26 – Vence	CONSÉGODES	unique	Mairie, place Louis Revel	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10 – Contes	CONTES	1	Salle Albert Ollivier - Mairie, Hôtel de Ville	AVENUE BORRIGLIONE JUSQU'AU 200, AVENUE JOSEPH CAMOUS, AVENUE PAUL GAUTIER, CHEMIN DU PLANTIER, CHEMIN SAINT ANTOINE, IMPASSE SAINT MARTIN, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, PLACE DU MURIER, PLACE GEORGES CLÉMENCEAU, ROUTE DE BERRE JUSQU' AU 2259, RUE BINET, RUE DE L'IMPASSE, RUE DELSERRE, RUE DU 8 MAI 1945, RUE DU CASTEL, RUE DU FRAOU, RUE HENRI CHARPENTIER, RUE PENCHENATTI, RUE PIGNATIÈRE, RUE SAINT MARTIN, RUE SCUDÉRI, RUE SAINTE JEAN.	X	canton 10 - Contes		
NICE	4	10 – Contes	CONTES	2	Médiathèque place Jean Allardi, 20 place Jean Allardi	AVENUE BORRIGLIONE À PARTIR DE 200, CHEMIN DE DETRA LA VILLE, CHEMIN DES CHÊNES, CHEMIN DES VALLIÈRES, CHEMIN DU BAUDARIC, CHEMIN DU PARC CASTEL, CHEMIN DU RIOU, CHEMIN SERRE DE FRAOU, MONTÉE DES ECOLES, PLACE DOCTEUR OLLIVIER, PLACE JEAN ALLARDI, RUE DU DOCTEUR DALBÉRA, RUE HONORÉ PASSERON, RUE JULIE POZZI, RUE LOUIS ANFOSSO, RUE MARIUS PENCENAT, RUE SAINT ROCH, RUE DU PONTIN.				
NICE	4	10 – Contes	CONTES	3	Théâtre de l'Hélice - 150 route de Châteauneuf-Villevieille	ALLÉE DES CÈDRES, ALLÉE DES FLEURS, ALLÉE DES PRUNIER, ALLÉE DES TILLEULS, ALLÉE DES VIGNES, ALLÉE DU GHEIT, ALLÉE DU PUIITS, AVENUE FLAMINIUS RAIBERTI, CHEMIN D'ACQUA BELLA, CHEMIN DE BARELLA, CHEMIN DE BARELLA SOUTRANNE, CHEMIN DE BARELLA SUPÉRIEUR, CHEMIN DU GHEIT, CHEMIN DU MARTINET, CHEMIN DU SERRE BLANC, CR 4 LA ROSEYRE À PARTIR DE 1202, ROUTE DE PIERREFEU, ROUTE DE PIERREFEU SUPÉRIEUR, AVENUE CHARLES ALUNNI JUSQU'AU 461.				
NICE	4	10 – Contes	CONTES	4	Esplanade du Moulin à huile des Escaïoun – allée des Escaïons	ALLÉE DES ESCAÏOUNS, ALLÉE DU PRÉ, AVENUE CHARLES ALUNNI À PARTIR DE 462, CD 15 LA ROSEYRE JUSQU'AU 975, CHEMIN DE LA TOUR CONTES, CHEMIN DE LEUZE, CHEMIN DU PILON, ROUTE DE LA VERNÉA JUSQU'AU 1270, RUE CHRISTIAN MANGIAPAN.				
NICE	4	10 – Contes	CONTES	5	Sclos de Contes - mairie annexe, 5 place abbé Cauvin	CHEMIN DE CIPÈRES, CHEMIN DE CIPÈRES EST, CHEMIN DE LA TOUR SCLOS, CHEMIN DE MAZIN, CHEMIN DE REYBERT, CHEMIN DES ROSIERS, CHEMIN DU CLUOT, CHEMIN DU FONTANIL, CHEMIN DU RIBAS, CHEMIN DU SERRE, COLLET DE FUON DE SIMON, MONTÉE DU SERRE, PLACE ABBÉ CAUVIN, ROUTE DE SCLOS JUSQU'AU 4738, RUE SÉRAPHIN THAON.				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	4	10 – Contes	CONTES	6	La Vernéa de Contes - mairie annexe, 4 place Castelli	AVENUE LUDOVIC GASIGLIA, CHEMIN CO DE CORSO, CHEMIN DE LA SOURCE DE LA PRÉSA, CHEMIN DE LA TOUR LA VERNÉA, CHEMIN DE L'AMITIÉ, CHEMIN DE L'EGLISE LA VERNÉA, CHEMIN DES CAMPS, CHEMIN DES COLLES, CHEMIN DU CALVET, CHEMIN DU COLLET, CHEMIN DU DESTÉY JUSQU'AU 1600, CHEMIN DU FOUR, CHEMIN DU MOULIN, CHEMIN DU RAY, PLACE CASTELLI, PLACE DE LA FONTAINE, PLACE DE L'EGLISE, ROUTE DE LA VERNÉA À PARTIR DE 1271, RUE DES CASTORS, RUE LAURENT GIUBERGIA.				
NICE	4	10 – Contes	CONTES	7	La Pointe de Contes - mairie annexe, 2 chemin du Tram	ANCIEN CD 15 LA ROSEYRE, CD 15 LA ROSEYRE À PARTIR DE 976, CD 2204, CHEMIN CROUZELIER SOUBRANNE, CHEMIN DE L'EGLISE LA POINTE, CHEMIN DES PINS, CHEMIN DES TUARTS, CHEMIN DU COLLET DE LA BÉGUDE, CHEMIN DU CROUZELIER, CHEMIN DU DESTÉY À PARTIR DE 1601, CHEMIN DU TRAM, CHEMIN DU VALLON DE BARBAN, CHEMIN GIOAN, CR 4 LA ROSEYRE JUSQU'AU 1201, PLACE MAURICE DELSERRE.				
NICE	4	10 – Contes	CONTES	8	Maison de la Musique et de la Danse , 83 chemin de Miaglia	ALLÉE DES ARBOUSIERS, ALLÉE DES CERISIERS, ALLÉE DS CYSTES, ALLÉE DES EUCALYPTUS, ALLÉE DES MIMOSAS, ALLÉE DES OLIVIERS, AVENUE MARCEL CÉLESCHI, CHEMIN DE MIAGLIA, CHEMIN DE LA GRÉO, CHEMIN DE L'ENDIGUEMENT, CHEMIN DES ROCHETTES, CHEMIN DU RIODAM, CHEMIN POINTE DU CASTELLAR, CHEMIN SAINT MARTIN, ROUTE DE BARRA NUECH, ROUTE DE BERRE À PARTIR DE 2260, ROUTE DE CHÂTEAUNEUF LE VARET.				X
NICE	4	10 – Contes	CONTES	9	Sclos de Contes - Ecole du Fontanile	CHEMIN COLLE DE L'OLIVIER, CHEMIN DE L'AVALANCHA, CHEMIN DE PIVOLA, CHEMIN DE RIOLA, CHEMIN DE SAINTE HÉLÈNE, CHEMIN DU CALISSON, CHEMIN DU CASTEL, CHEMIN DU COLLET DE REYBERT, ROUTE DE SCLOS À PARTIR DE 4737, RUE FONTAINE DE SIMON.				
NICE	4	10 - Contes	CONTES	10	Théâtre de l'Hélice - 150 route de Châteauneuf	ALLÉE DES ABEILLES, ALLÉE DES CIGALES, ALLÉE DES LUCIOLES, CHEMIN DE LA GENDARMERIE, CHEMIN DE LAS AYAS, CHEMIN DES GARFES, CHEMIN DES VIEILLES, CHEMIN DU TOURON CONDAMINE, CHEMIN LE SUYET, ROUTE DE CHÂTEAUNEUF.				
GRASSE	7	25 – Valbonne	COURMES	unique	Salle polyvalente, 25 rue du commandant Euziere	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	2	26 – Vence	COURSEGOULES	unique	Ecole communale, 338 route de l'Ourmèou	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	CROIX SUR ROUDOULE (LA)	unique	Mairie, place de la mairie	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	CUEBRIS	unique	Salle Polyvalente, 10 rue Principale	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	DALUIS	unique	Mairie, Quartier La Salette	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10 – Contes	DRAP	1	Espace Jean Ferrat, 41 avenue Jean Moulin	AVENUE WALTER, AVENUE JEAN MOULIN, CHEMIN DU GREC, DESCENTE DU MOULIN, LA CROIX DES GRAS, LE VALLADON, MONTÉE DE LA MAIRIE, MONTÉE DU CHÊNE VERT, PLACE DE LA LIBÉRATION, PLACE DU COLLET, PLACE LÉNINE, QUARTIER PATRIMOINE HAUT, QUARTIER PATRIMOINE, QUARTIER DES GRAS, QUARTIER DE S GRAS SUPÉRIEUR, RUE DE LA LYRE, RUE DE VERDUN, RUE DES ADIEUX, RUE DU CANAL, RUE SOLITAIRE, VALLON DES ARNULF, VIEUX CHEMIN DE LAGHET,	X			X
NICE	4	10 – Contes	DRAP	2	École primaire Pierre Cauvin, Esplanade de la Grange, Place Tounsi, La Condamine	ALLÉE GEORGES BRASSENS, ALLÉE JACQUES PRÉVERT, AVENUE VIRGILE BAREL, ESPLANADE DE LA GRANGE, IMPASSE DU MAS VIEIL, PLACE BORIS VIAN, PLACE DE LA PAIX, PLACE DES MAGNANS, PLACE JACQUES BREL, PLACE PAUL ELUARD, RUE FRÉDÉRIC MISTRAL, RUE LOUIS ARAGON,				
NICE	4	10 – Contes	DRAP	3	École Romain KNECHT, salle à manger, 3 traverse des Écoles	AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE, BOULEVARD HENRI BARBUSSE, BOULEVARD STALINGRAD, COUGOURDON BAS, QUARTIER LA LAVE, LE BOIS DU MARQUIS, LE CAIRE HAUT, LE TUHET, LES CROVES, LES VERNES, PLACE CARLIN, PLACE PIERRE CAUVIN, PLAN DE BLAVET, PLAN DE PEILLE, QUARTIER BOTTIN, QUARTIER OURDAN, ROUTE DE LA COLLE, RUE DU LAVOIR, VIEUX CHEMIN DU CHÂTEAU,				
NICE	4	10 – Contes	DRAP	4	École Romain KNECHT, accueil élémentaire, 3 traverse des Écoles	CHEMIN DE L'UBAC, CHEMIN DU CHÂTEAU, CHEMIN DU CONCAS BAS, CHEMIN DU FONTANIL, CORNICHE NORMANDIE NIEMEN, FUONT DE RIMIEZ, IMPASSE DE LA BAUME, LA COLLE, PASSAGE À NIVEAU, QUARTIER CONCAS, ROUTE DE SAINTE CATHERINE, ROUTE DE LA CHAPELLE SAINTE CATHERINE, ROUTE DE LA COLLE CAROUBIER,				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	DURANUS	unique	Mairie, 5 route de la mairie	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	ENTRAUNES	unique	Mairie, place de la mairie	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10 – Contes	ESCARENE (L')	1	Groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry, 100, avenue Charles-Marius Peirani	ROUTE DE BLAUSASC, CHEMIN DU CASTEL, RUE DU CHÂTEAU, QUARTIER LES PRATS, QUARTIER LA PIGHIERA, ROUTE DU COL DE NICE, ALLÉE DE VERDUN , ROUTE DE LUCÉRAM, ESCALINADA JULES SIOLY, ROUTE DE LA BLANCARDE, QUARTIER PISANDRUS, ANCIENNE ROUTE DE LUCÉRAM, QUARTIER MONTAGNAC, QUARTIER LES PRATS SUPÉRIEURS, QUARTIER VALLAYA, ROUTE NATIONALE, CHEMIN DE COALONGIA, MONTÉE DE LA GARE, QUARTIER FIGAIRES, CHEMIN DE LA PIGHIERA SUPÉRIEURE, CALADA DU MOULIN, CHEMIN DES TENNIS, QUARTIER REZ DE BRAUS, QUARTIER LA FANGA, RD 2204, ROUTE DES TRES ROCCACARINA, QUARTIER REDEBRAUS, QUARTIER MORTISSON				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	4	10 – Contes	ESCARENE (L')	2	Mairie, place d'Audiffret	RUE DE NICE, CHEMIN DES COMBATTANTS AFN, AVENUE DOCTEUR HONORÉ DONADEY, RUE DU SERRE, RUE HENRI ROSTAGNI, QUARTIER LES CAMPS, RUE SAINT SÉBASTIEN, RUE DU MITAN, BOULEVARD DOCTEUR ROUX, RUE DU BORGHET, RUE DU PONT VIEUX, ROUTE DE LA GRAVE DE PEILLE, ROUTE DES CAMPS, RUE DE LA BOURGADE, RUE CARREIROU, QUARTIER LA RUSSA, PLACE CARNOT, PLACE CAMOUS, QUARTIER ROCCA CARINA, RUE JOSEPH THAON, QUARTIER SAINT PANCRACE, ROUTE DES TRES, QUARTIER ALBARETTA, CHEMIN DE L'EIRA - CARVA, QUARTIER LES TRUES, QUARTIER SARATON, PLACE DE LA GABELLE, QUARTIER LE BREC, QUARTIER LES PRATS INFÉRIEURS, QUARTIER LA TOUR, QUARTIER LES TRUES, RUE DU BORGHET, QUARTIER CAVALIER, QUARTIER REDEBRAUS, RUE CAROUGE, QUARTIER ALBARETTA, QUARTIER PIVORA MARDARIC	X			X
GRASSE	2	11 – Grasse-1	ESCRAGNOLLES	unique	Mairie, le village	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	4 – Beausoleil	EZE	1	Hôtel de Ville, 6 avenue du Jardin Exotique	PÉRIMÈTRE VILLAGE : VIEUX VILLAGE – AVENUE DU JARDIN EXOTIQUE-CH DU SERRE DU FOURQUE RUE DU BARRI- RUE PRINCIPALE-RUE DU MALPAS-RUE DU BOURNOU-RUE DE LA PISE -CARRIERA PLANA-RUE DE LA PAIX -RUE DU BREC-RUE DE L'ÉGLISE -RUE DU CHÂTEAU LA PLACETTE -PLACE FRANCIS BLANCHE - PLACE DU PLANET -PLACE DE LA COLETTE - PLACE FIGHIERA- PLACE GAL DE GAULLE - ABORDS DU VILLAGE - BD DU MAL LECLERC APRÈS LE 395 (GENDARMERIE) AV DE VERDUN AV DE LA MARNE AV GEORGES CLÉMENCEAU MOYENNE CORNICHE CH DE SUR LA COLLE- CH DES COSTES -AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY -CH DE TOSCANE CH DE LA CHAPELLE CHEMINS DES SERRIERS INF SUP ET N°13 -CH DE LA CHAPELLE-CH DES COSTES - ROUTE DE LA TURBIE- CH DES CULASSES CH DE LA TELLA - CH BOSCO	X			X
NICE	4	4 – Beausoleil	EZE	2	Mairie annexe, 22 avenue de la Liberté	PÉRIMÈTRE DU BORD DE MER : AVENUE DE LA LIBERTÉ- AVENUE RAYMOND POINCARÉ- -BD DU MIDI-IMPASSE DE LA MER- IMPASSE TAILLEVENT- CH DES GRENA- DIERS-AV DE LA MER -CH ST GRATIEN - AV DE PROVENCE -IMPASSE DES ÉCOLES- AVENUE LAMARO- AVENUE DES FLEURS - CH DES ŒILLETS- CHEMIN DE ST MICHEL- CH DE ST MICHEL AU CAP ROUX- MONTÉE ST MICHEL- CH DE SAVARIC- CH NIEZSCHE - MONTÉE DU CAP ESTEL CH DES PINS AV DU CAP ROUX IMPASSE BARQUICH DE L'ORTIGUE				
NICE	4	4 – Beausoleil	EZE	3	École André Gianton, 945 boulevard maréchal Leclerc	PÉRIMÈTRE GRANDE CORNICHE : AV DES DIABLES BLEUS - ROUTE DE L'ADRET CHEMIN DE LA TRINITÉ VICTOR--ROUTE DE LA REVÈRE- CH DE FRÉCHOUOL - BD MAL LECLERC JUSQU'395 (LA GENDARMERIE) .				
NICE	3	24 – Tourrette-Levens	FALICON	1	Salle Elagora, 299 route de l'Éra	ROUTE NICOLAS ANDRÉA, MONTÉE BELLEVUE, PLACE DE L'ÉGLISE, RUE DE L'ÉGLISE, CHEMIN DE L'ESQUIÉ, CHEMIN DU FALICONNET, ROUTE DE L'ÉRA, MONTÉE DE L'ORATOIRE, ROUTE DE SAINT-SEBASTIEN, MONTÉE VERDUN, CHEMIN VIEUX, ROUTE NICOLAS ANDRÉA, PLACE BELLEVUE, RUE DE LA CHAPELLE, RUE DE L'ÉCOLE, PLACE MARCEL EUSÉBI, RUE DU FOUR, PLACE DU THÉ DE LA REINE, MONTÉE SAINT VINCENT, CHEMIN DES OLIVIERS, CHEMIN VIEUX, RUE DU PORTAIL, QUARTIER DE LA TOURELLE	X			X
NICE	3	24 – Tourrette-Levens	FALICON	2	Salle Elagora, 299 route de l'Éra	ROUTE DU MONT-CHAUVE, RUELLE DU VIEUX LAVOIR, ROUTE DE L'AIRE SAINT-MICHEL, RUELLE DU PORCHE, ROUTE D'ASPREMONT, CHEMIN DE CHATEAURENARD, CHEMIN DU COLLET, CHEMIN DES GIAÏNES, ROUTE DE L'AIRE SAINT-MICHEL, CHEMIN DE LA RATAPIGNATA, CHEMIN DU RAYET, AVENUE DE RIMIEZ, CHEMIN DE LOMBARDIE INFÉRIEUR ET SUPÉRIEUR				
GRASSE	2	26 – Vence	FERRES (LES)	unique	Mairie, Salle du conseil municipal, 5 route du Mont Saint Michel	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10 – Contes	FONTAN	1	Mairie, 3 avenue Théophile Bottone	AV, MARÉCHAL FOCH-THÉOPHILE BOTTONE-CHEMIN DE PEVE-QUARITER AMBO-BARBANIN-CA DI MAINE-CAUSEGA-PAPERANTES-LA TOURETTE-LA PIA-DU VALLON-PLACE DU CENTENAIRE-DU FOUR-DE GAULLE-DES GIOANNI-LANTERI-NOBBI-FRANÇOIS VENEZIAN-DES POILUS-QUAI AUGUSTE ROSSO-DE LA ROYA-ROUTE DE BERGHE-DE LA GARE-DU PONT D'AMBO-RUE DE L'AIRE-BEGHELLI-BONFANTE-CIAPPERA-DU FOUR-LANTÉRI-MANDRIL-NOBBIO-TOESCA-TOSEL-DU VALLON	X			X
NICE	4	10 – Contes	FONTAN	2	Berghe Supérieur – Place de l'école – hameau de Berghe supérieur	HAMEAUX DE BERGHE SUPÉRIEUR ET INFÉRIEUR				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GARS	unique	Mairie, 1 place du Château	TOUTE LA COMMUNE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	17 – Nice-3	GATTIÈRES	1	Salle de l'Atelier, rue Virgile Barel	ALLEE DES CADES, ALLEE DES CHARDONNETS, ALLEE DES CHENES, ALLEE DES FAUVETTES, ALLEE DES GRIVES, ALLEE DES LENTISQUES, ALLEE DES MESANGES, ALLEE DES MOINEAUX, ALLEE DES PINSONS, ALLEE DU CLAIR HORIZON, ALLEE DU PALMIER, AVENUE VIRGINUS AUDIBERT, CARRIEROU DOU CANTOUN, CHEMIN DES ESPEIROURES, CHEMIN DES GREISSIERS, CHEMIN DES SERRES INFERIEUR, CHEMIN DU PORTAIL, CHEMIN DU PUY, IMPASSE DES JARDINS, MONTEE BERNARD ROMAN, MONTEE DES FADES, MONTEE DU CHATEAU, MONTEE ST BLAISE, MONTEE VIELLE COMMUNE, PLACE DES ORMEAUX, PLACE DESIRE FERAUD, PLACE DU LAVOIR, ROUTE DE VENCE, ROUTE DES BASSES SAUCES, ROUTE DES SAUCES, RUE DE L'ANCIEN FOUR, RUE DE LA PLACE, RUE DE LA TOUR, RUE DES ANCIENS COMBATTANTS, RUE DES ETAGERES, RUE DES FADES, RUE DES FERRAILLES, RUE DES ORMEAUX, RUE DES PONTIS, RUE DU 8 MAI 1945, RUE DU CHATEAU, RUE DU PUY, RUE DU SERGENT, RUE SOUTRANE, RUE TORRIN ET GRASSI	X			X
GRASSE	2	17 – Nice-3	GATTIÈRES	2	Salle Vaugade, rue Torrin et Grassi	ALLEE DE LA BAUMA, ALLEE DE LA FONTAINE, ALLEE DES CYPRES, ALLEE DES GENETS, ALLEE DES LAURIERS, ALLEE DES OLIVIERS, CHEMIN DE BEZAUDUN, CHEMIN DE L'ASPRE, CHEMIN DE LA CHENAIE, CHEMIN DE LA SOURCE SAINT MARTIN, CHEMIN DE TERRA GASTA, CHEMIN DES FERRAILLONS, CHEMIN DES FONTAINES, CHEMIN DES RETES, CHEMIN DU CLAUS, CHEMIN DU CLOT, CHEMIN DU POUNTEOU, CHEMIN ST MARTIN, CHEMINS DES PRES, IMPASSE DE LA VIGNERETTE, IMPASSE DES ARBOUSIERS, IMPASSE DES FLEURS, IMPASSE DES PRES, IMPASSE DES RESTANQUES, IMPASSE DU BARRY, IMPASSE DU CLOT, IMPASSE SAINT MARTIN, VIEILLE ROUTE DE CARROS, VOIE VENCIANE, ROUTE DE CARROS DE 0 À 154, ROUTE DE ST LAURENT DU VAR DE 0 À 400, ROUTE DE LA MANDA DE 0 À 424				
GRASSE	2	17 – Nice-3	GATTIÈRES	3	École de la Bastide, 112 chemin de la Bastide	ROUTE DE CARROS DE 1055 À 9999, ROUTE DE ST LAURENT DU VAR DE 401 À 9999, ROUTE DE LA MANDA DE 425 À 9999, CHEMIN DE ESCAPOUTEOUS, CHEMIN DE L'HUBAC, CHEMIN DE L'OUSTAOU, CHEMIN DE LA HALTE, CHEMIN DE LA PIERRE DE FRESQUET, CHEMIN DES CASTELLAS, CHEMIN DES CONDAMINES, CHEMIN DES CONDAMINES SUPERIEUR, CHEMIN DES SIOURAIRES, CHEMIN ST MICHEL, IMPASSE DE LA BASTIDE, IMPASSE DE LA HALTE, IMPASSE DE LA VIGNE, IMPASSE DES FIGUIERS, IMPASSE DU BASSIN, RUE DU DOMAINE, CHEMIN DE L'ADRECH, CHEMIN DE LA BASTIDE				
GRASSE	2	17 – Nice-3	GATTIÈRES	4	École de la Bastide, 112 chemin de la Bastide	CHEMIN DE FONT CAILLOURE, AVENUE DE LA TOURRE, CHEMIN DE LA GARE, CHEMIN DE NOTRE DAME, CHEMIN DE PROVENCE, CHEMIN DES CAMPS DALMAS, CHEMIN DES MOULINS SUPERIEUR, CHEMIN DES STRELITZIAS, CHEMINS DES MOULINS, IMPASSE DE FONT CAILLOURE, IMPASSE DE PROVENCE, IMPASSE DES BREGUIERES, IMPASSE DES CAMPS DALMAS, ROUTE DE LA BARONNE, ROUTE DES CONDAMINES				
GRASSE	2	6 – Cagnes-sur-Mer-2	GAUDE (LA)	1	Mairie de la Gaude, salle du Conseil Municipal, Rue Louis Michel Féraud	CHEMIN DE LA ROURIÈRE, IMPASSE DE LA ROURIÈRE, CHEMIN DE L'HERMITAGE, CHEMIN DENYS AMIEL, CHEMIN DES BASTIDES, CHEMIN DES CLAPIERS, CHEMIN DES MAIRES, CHEMIN DU TRIGAN, MONTÉE DU TRIGAN, RUE DU TRIGAN, CHEMIN DE VAL DE CAGNES, CHEMIN HUGUES BÉRENGUIER (DU 0 AU 277), CHEMIN THOMAS GARBIÈS, PLACE DU MARRONNIER, IMPASSE DU MARRONNIER, RUE DU MARRONNIER, MONTÉE DE LA CHAPELLE, MONTÉE DE LA CITADELLE, MONTÉE SAINTE APOLONIE, PLACE DE LA FONTAINE, PLACE DE L'ÉGLISE, PLACE DU CAIRE, ROUTE DE CAGNES (DU 7143 AU 9111), RUE CENTRALE, RUE DE LA PIERRE, RUE DE LA PLACE NEUVE, RUE DES MOULINS, RUE DU BAOU, RUE DU FOUR, RUE DU PONTIS, RUE GABRIEL PONZONE, RUE LOUIS-MICHEL FÉRAUD, RUE ROGER AVON, VIEUX CHEMIN DE VENCE, PLACE DES VICTOIRES	X			X
GRASSE	2	6 – Cagnes-sur-Mer-2	GAUDE (LA)	2	Cantine école primaire du village, rue Louis Michel Féraud	ROUTE DE CAGNES (DU 9112 AU 9664), ALLÉE DES CONDAMINES, VOIE PRIVÉE DES CONDAMINES, CHEMIN DE FONT ANTIQUE, CHEMIN DE L'ADRET, CHEMIN DE VALLESTRÈCHE, CHEMIN DES FARFADETS, CHEMIN DES OLIVIERS, CHEMIN DES SABLIERES, CHEMIN DES SERENS, CHEMIN DES VALLIÈRES, CHEMIN DU PONT DES COLLES, CHEMIN DU TACON, CHEMIN HUGUES BÉRENGUIER (SUP. À 278), IMPASSE HUGUES BÉRENGUIER, ROUTE DE SAINT JEANNET, CHEMIN DE LA PRÉE, CHEMIN DE LA QUEIRÉE, CHEMIN DE PROVENCE, CHEMIN FONT DE RIBE ET VALLONS				
GRASSE	2	6 – Cagnes-sur-Mer-2	GAUDE (LA)	3	Salle polyvalente, École maternelle de la Baronne, 2730 chemin Marcellin Allo	ALLÉE DES CERISIERS, CHEMIN MARCELLIN ALLO, CHEMIN DE LA DIGUE, CHEMIN DU DÉGOUTAÏ, CHEMIN DU MAOPAS, CHEMIN SAINTE PÉTRONILLE, ROUTE DE GATTIÈRES, ROUTE DE LA BARONNE, ROUTE DU PONT DE LA MANDA				
GRASSE	2	6 – Cagnes-sur-Mer-2	GAUDE (LA)	4	Bureau du stade du Mont Gros, 1403 Route de Saint Laurent	CHEMIN DES CHAUVETS, ALLÉE DES CHAUVETS, ALLÉE PRIVÉE DES CHAUVETS, AVENUE DES CHAUVETS, IMPASSE DES CHAUVETS, ROUTE DE SAINT LAURENT, ALLÉE HECTOR PINTUS, AVENUE DES LAURIERS, AVENUE DES MIMOSAS, AVENUE DES OLIVIERS, CHEMIN DE CAGNES À GRÉOLIÈRES, CHEMIN DU MONT GROS, CHEMIN FONT DE RENARD, VIEUX CHEMIN LA GAUDE À GATTIÈRES, CHEMIN DU SUY BLANC				
GRASSE	2	6 – Cagnes-sur-Mer-2	GAUDE (LA)	5	Ecole primaire Colline de l'Étoile, 2295 avenue Marcel Pagnol	AVENUE MARCEL PAGNOL, ALLÉE DU CENTAURE, ALLÉE D'ERIDAN, CHEMIN D'ALTAÏR, CHEMIN DE CASSIOPÉE, CHEMIN DE PÉGASE, ALLÉE D'ORION, ALLÉE DE SIRIUS, ALLÉE D'ALDÉBARAN, ALLÉE DES JARDINS DE L'ÉTOILE, ALLÉE DU GARLABAN, ALLÉE DE LA CASCADE DES PINS, ALLÉE DES PENDILLONS, ALLÉE DE LA TREILLE, ALLÉE DES BASTIDES, ALLÉE DE L'ÉCOLE, ALLÉE DU JAZZ, ALLÉE TOPAZE, CHEMIN DES AMBONNETS				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	6 – Cagnes-sur-Mer-2	GAUDE (LA)	6	Salle polyvalente, École maternelle Manon des Sources, 7524 route de Cagnes	CHEMIN DES COLLES ET RÉGAGNADES, CHEMIN DE LA COLLE DE ROUGE, CHEMIN DES VERGERS, CHEMIN LE BARNIER, CHEMIN DES PONCHONS, LA TAROIRE, LES PONCHONS, VIEUX CHEMIN DE CAGNES À LA GAUDE, CHEMIN HENRI ROUBAUD, CHEMIN DES TUILLIÈRES, CHEMIN DU CHÂTEAU D'EAU, CHEMIN DU PEYMONT, MONTÉE DE L'OEILLET, ROUTE DE CAGNES (DU 0 AU 7142), VOIE AURÉLIA, CHEMIN DES RÉGAGNADES, CHEMIN DES SALLES				
NICE	2	26 – Vence	GILETTE	1	Mairie, 1 place docteur René Morani	ROUTE DE GILETTE (À PARTIR DU N° 2745) - RUE ARMAND-CASARI - RUE JACQUES-DEMAS - CHEMIN DE LA SÉNÉGOGUE - CHEMIN DE LA BRIASQUE - CHEMIN SAINT-ROCH - CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT-ROCH - CHEMIN SAINT-PIERRE - ROUTE PRIVÉE DE SAINT-PIERRE - BD DE LA LIBÉRATION - RUE PIERRE-NIEL - PLACE DOCTEUR RENÉ MORANI - RUE SAINT-HONORÉ - PLACE LAUGIER - RUE DE LA BEAUME DE CHEMIN - PLACETTE DE L'AIGUILLE - RUE DU CHÂTEAU - RUE DU FOUR - IMPASSE DU PRÉ - ALLÉE JOSEPH-FERRAN - RUE DES LAVES - PLACE DE LA FONTAINE - PLACE DE L'ÉGLISE - RUE DE LA PARRA - IMPASSE DU JARDIN - RUE LOUIS-AMÉSIEU - RUE DU COLLET - RUE DU PETIT COLLET - MONTÉE DE LA PARRA - QUARTIER 'LA PARRA' - ROUTE DE ROQUESTÉRON - ROUTE DE REVEST - ROUTE DE BONSON - CHEMIN DU ROUGELAS - ROUTE DE LA FUONT	X			X
NICE	2	26 – Vence	GILETTE	2	Mairie annexe, quartier « Pont-Charles-Albert », 60 bis route de l'Estéron					
NICE	4	14 – Menton	GORBIO	1	Mairie, salle du conseil municipal, 9 place don Jean Bellon	ANCIEN CHEMIN DE MENTON AVENUE ARISTIDE BRIAND AVENUE DE VERDUN AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE CD50 ROUTE DE ROQUEBRUNE CHEMIN DE LA COUPIÈRE CHEMIN DE PEILLE CHEMIN DE SAINT SAUVEUR CHEMIN DU COL DE GARDE CHEMIN DU DOYEN PIERRE ROCHARD PLACE DES VICTOIRES LA ROCCA SUPÉRIEURE LE FAISCIN PLACE DE LA RÉPUBLIQUE PLACE DES VICTOIRES PLACE HONORÉ VIAL ROUTE DE MENTON RUE BARBACANA RUE DE LA FORGE RUE DU CHÂTEAU RUE DU FOUR RUE DU GUET RUE GAMBETTA RUE GARIBALDI RUE PIAZZA NOVA	X			X
NICE	4	14 – Menton	GORBIO	2	Salle Henri Monin, 140 route du Sanatorium	CHEMIN DU FORTIN ROUTE DE MENTON ROUTE DE SAINTE AGNÈS ROUTE DU COL DE GARDE ROUTE DU SANATORIUM ROUTE DU VAL DE GORBIO				
GRASSE	7	25 – Valbonne	GOURDON	1	Mairie de la Colombière - 263, chemin du Colombier	ANCIEN CHEMIN DU REVEST - CANTON DE LUCIUS - CHEMIN DU COLOMBIER - CHEMIN DE LA CARRAIRE - CHEMIN DIT DE FONT LUEGNE - CHEMIN DU NAOUQ - CHEMIN DES CLAPS - RUE BASSE - RUE ARMAND FALLIÈRES - RUE DE L'ÉCOLE - RUE DU CLOCHER - ROUTE DE CAUSSOLS - ROUTE DE GRÉOLIÈRES - RUE DU FOUR - PLACE SAINTE CATHERINE - PLACE DE L'ÉGLISE - PLACE DE LA CITERNE - PLACE DU CANTON - SAINT-PONS				X
GRASSE	7	25 – Valbonne	GOURDON	2	Nouvelle école de Pont-du-Loup - chemin du Figueret	CHEMIN DE LA FRACHE - CHEMIN DU PARADIS - ROUTE DES GORGES DU LOUP - ROUTE DE GRASSE - ROUTE DE BESSURANE - ROUTE DE L'ANCIEN CHEMIN DE FER - SENTIER DU BOSQUET	X			
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GRASSE	1	Palais des Congrès, 2 place du cours Honoré Cresp	PLACE DU BARRI, RUE DU BARRI, TRAVERSE DU BARRI, TRAVERSE DU DR COLOMBAN, PLACE DU DR COLOMBAN, RUE DE LA DELIVRANCE, RUE DE L'EVECHE, PLACE DE L'EVECHE, RUE FONT NEUVE, BD FRAGONARD N° 2 AU N° 20 ET DU N° 5 AU N° 23, RUE GAZAN, PLACE AUX HERBES, PLACE STE MARTHE, TRAVERSE STE MARTHE, PLACE ST MARTIN, TRAVERSE ST MARTIN, RUE DU MIEL, RUE MIRABEAU, RUE MOUGINS ROQUEFORT, RUE JEAN OSSOLA, PLACE DE LA PLACETTE, TRAVERSE DE LA PLACETTE, IMPASSE DE LA POISSONNERIE, PLACE DE LA POISSONNERIE, RUE DE LA POISSONNERIE, PLACE DU PONTET, RUE DE LA PORTE NEUVE, RUE DE LA POUOST, PLACE DU PETIT PUY, RUE REPITREL RUE REVE VIEILLE, PLACE ETIENNE ROUSTAN, TRAVERSE ETIENNE ROUSTAN, RUE SANS PEUR, RUE TRACASTEL, PASSAGE VAUBAN, PLACE VIEILLE BOUCHERIE, RUE VIEILLE BOUCHERIE, PLACE DU 24 AOUT,	X	canton 11-Grasse-1	2ème circonscription	X
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GRASSE	2	Palais des Congrès, 2 place du cours Honoré Cresp	RUE AMIRAL DE GRASSE, RUE DES AUGUSTINS, BD DU JEU DE BALLON, IMPASSE DU JEU DE BALLON, TRAVERSE BELLA VISTA, MONTEE DU CASINO, COURS HONORE CRESP, AV GENERAL DE GAULLE, RUE DROITE, IMPASSE DU FOUR, PLACE DES HUGUENOTS, RUE MARCEL JOURNET, IMPASSE DES LIEVRES, BD ANTOINE MAURE, RUE DES MOULINETS, RUE DU FOUR DE L'ORATOIRE, IMPASSE DU FOUR DE L'ORATOIRE, RUE DE L'ORATOIRE, RUE DE L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE, RUE DU PEYREGUIS, PLACE DES SOEURS, RUE DES SOEURS, RUE DU THOURON, BD VICTOR HUGO DU N° 2 AU N° 22 ET DU N° 1 AU N° 23,				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GRASSE	3	Palais des Congrès, 2 place du cours Honoré Cresp	PLACE AUX AIRES, PLACE DE LA BUANDERIE, AVENUE ETIENNE CAREMIL, RUE CHARITE VIEILLE, IMPASSE DES CHAUDRONNIERS, RUE DOMINIQUE CONTE, RUE DES FABRERIES, PLACE DES FAINEANTS, AVENUE FONT LAUGIERE, IMPASSE FONT LAUGIERE, TRAVERSE FONT LAUGIERE, RUE DE LA FONTETTE, RUE DU FOUR NEUF, PLACE DE LA FOUX, BOULEVARD GAMBETTA, IMPASSE GAMBETTA, RUE PAUL GOBY, AVENUE MAXIMIN ISNARD, RUE ANDRÉ KALIN, RUE DE LA LAUVE, TRAVERSE DES MIMOSAS, PLACE LT GEORGES MOREL, TRAVERSE MURAOUR, RUE CHARLES NEGRE, AVENUE DU ONZE NOVEMBRE, PLACE DU PATTI, RUE DES QUATRE COIN, TRAVERSE RIOU BLANQUET, IMPASSE DE LA RIVOLTE, PLACE DE LA ROQUE, IMPASSE DES ROSSIGNOLS, RUE DU ROUACHIER, AVENUE THIERS, IMPASSE VIEILLE, RUE VIEILLE.				



ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GRASSE	4	Palais des Congrès, 2 place du cours Honoré Cresp	BOULEVARD CARNOT DU N°2 AU N°30, AVENUE MATHIAS DUVAL DU N°2 AU N°32, IMPASSE FRAGONARD, TRAVERSE DU JARDIN PUBLIC, BOULEVARD MARECHAL LELClerc DU N°2 AU N°24, AVENUE SAINTE LORETTE, TRAVERSE SAINTE LORETTE, CHEMIN MANTEGUES, RUE DES PALMIERS, IMPASSE DU PETIT PARIS, TRAVERSE VICTOR HUGO, BOULEVARD VICTOR HUGO DU N°24 AU N°92 ET DU N°25 AU N°83, RUE MAX VIDAL, TRAVERSE EMILE ZOLA,				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GRASSE	5	Palais des Congrès, 2 place du cours Honoré Cresp	CHEMIN BEL AIR, ALLEE CASCADE ZOLA, BOULEVARD EMILIE CHRIS, AVENUE FOUQUES, CHEMIN DU PLATEAU SAINT HILAIRE, TRAVERSE SAINT HILAIRE, RUE JEANNE JUGAN, TRAVERSE DES ORANGERS, TRAVERSE DES RIBES, RUE DES TROIS PORTES, BOULEVARD EMILE ZOLA,				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GRASSE	6	Palais des Congrès, 2 place du cours Honoré Cresp	BOULEVARD LOUIS BARTHOU, AVENUE YVES EMMANUEL BAUDOIN, BOULEVARD DOCTEUR BELLETRUD, RUE DES CARRIERES, CHEMIN CHAPELLE DES CHIENS, ESCALIERS CHARABOT, BOULEVARD EUGENE CHARABOT, CHEMIN DES CLAIRETTES, BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU, AVENUE NICOLAS COPERNIC, ROUTE DES GENETS, RUE DES LILAS, AVENUE HONORE LIONS, CHEMIN DE LA MALLE, TRAVERSE DES MICOCOULIERS, ALLEE JEAN MOULIN, ROUTE NAPOLEON, CORNICHE DES OLIVIERS, ALLEE DES ORMEAUX, BOULEVARD PASTEUR, ALLEE DE LA PINEDE, TRAVERSE DU PRADO, TRAVERSE DE LA ROCAILLE, CHEMIN DE ROQUEVIGNON, TERRASSES TRESSEMANNES,				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GRASSE	7	Palais des Congrès, 2 place du cours Honoré Cresp	CHEMIN DES ACACIAS, BOULEVARD ALBERT IER, CHEMIN DES ARBOUSIERS, ALLEE BEAU SITE, ALLEE BELLEVUE, BOULEVARD BELLEVUE, ALLEE DU BELVEDERE, AVENUE HENRI BENARD, ALLEE DU BOIS, ALLEE DU BOSQUET, CHEMIN DE SAINT CHRISTOPHE, CHEMIN DE LA CORNICHE, BOULEVARD DU FOULON, BOULEVARD PRESIDENT KENNEDY, CHEMIN DES LIERRES, MONTEE DES OLIVIERS, BOULEVARD DU PAVILLON, BOULEVARD DE LA REINE JEANNE, RUE DES ROSES, CHEMIN DU VIEUX LOGIS.				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GRASSE	8	Palais des Congrès, 2 place du cours Honoré Cresp	BOULEVARD DU COMMANDANT AUTRAN DU N°1 AU N°39 ET DU N°8 AU N°16, CHEMIN DE BLANCARD, AVENUE DU BON MARCHE, AVENUE CHRIS N°1 ET DU N° 13, AVENUE DE L'ESPERANCE, AVENUE ANTOINE DE ST EXUPERY DU N°5 AU N°251 ET DU N°64 AU N°246, AVENUE JEAN XXIII DU N°4 AU N°8 ET DU N°5 AU N°19 PUIS DU N° 103 AU N°137, CHEMIN DE SAINT JEAN, AVENUE DES MAISONNETTES, CHEMIN DES PLAINES DE MALBOSC, TRAVERSE DU MARCHE, AVENUE ALPHONSE MOREL, PLACE CESAR OSSOLA, AVENUE DU DR E. PERRIMOND, PLACE PERRIMOND, AVENUE SERRATRICE.				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GRASSE	9	Palais des Congrès, 2 place du cours Honoré Cresp	CHEMIN DU CHÂTEAU DE MALBOSC, CHEMIN DE LA COSTE D'OR INFERIEURE, CHEMIN DE LA COSTE D'OR SUPERIEURE, TRAVERSE DU CHEMIN COSTE D'OR SUPERIEURE, AVENUE FRANCIS DE CROISSET, AVENUE DES EUCALYPTUS, CHEMIN DE MALBOSC, CHEMIN DE LA MOSQUEE, AVENUE RIOU BLANQUET, BOULEVARD ALICE DE ROTHSCHILD, TRAVERSE DES TAMARIS, AVENUE VICTORIA, TRAVERSE VICTORIA, AVENUE P. ZILLER,				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GRASSE	10	Magagnosc 1, École Antoine Maure, allée Léon Ménager	AVENUE DE LA BASTIDE, RUE DU DR BOURGEOIS, CHEMIN DES CABRES, AVENUE DU GRAND CASTELLAS, RUE DU FELIBRE MARCEL CAUVIN, CHEMIN DES CHASSEURS ALPINS, CHEMIN DES HAUTES CHAUVES, ALLEE DES CHENES, ROND-POINT DES CHENES, CHEMIN DE LA COSTE FRAYE, PLACE E. DOLCIANI, BOULEVARD DU FOUON, IMPASSE DU FOUON, AVENUE DES GENETS, CHEMIN DE LA GINESTIERES, ALLEE DES LAURIERS, QUARTIERS DE MAGAGNOSC, CHEMIN DU PILON DE LA MALLE, RUE DES OISEAUX, PLACE HENRI PILASTRE, CHEMIN DU PRIOUR, AVENUE AUGUSTE RENOIR DU N°1 AU N°205, CHEMIN DE LA SARREE, PLACE ROLAND THIBAUD, PLACE DU THORONET, CHEMIN DE VENCE, IMPASSE DES VIOLETTES.				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GRASSE	11	Magagnosc 2, École Antoine Maure, allée Léon Ménager	PLACETTE ST ANTOINE, CHEMIN DE LA BOUILLERE, CHEMIN DU CALVAIRE, CHEMIN DU CAMP DE LA BESSE, CHEMIN DES DEUX CHAPELLES, RUE THOMAS CRESP, PLACE DU GENERAL DE GAULLE, CHEMIN DE LA DRAGONNIERE, PLACE ALBERT FERRE, CHEMIN DES FONTERINES, MONTEE DE LA FORGE, RUE DE LA HUCHE, AVENUE SAINT LAURENT, ALLEE DE LA LAUVE, CHEMIN DE LA LAUVE, IMPASSE DE LA LAUVE, PLACE DES LAVANDIERES, TRAVERSE DU LAVOIR, RUE DE LA LIBERATION, AVENUE DU LT ETIENNE MAUREL, ALLEE LEON MENAGER, RUE DU COMMANDANT MERCIER, PLACE DU MOULIN, CHEMIN DE LA MOUTONNE, PLACE DES PENITENTS BLANC, AVENUE AUGUSTE RENOIR N°14 AU N°194, CHEMIN DES ROUMEGONS, RUE DES ROUMEGONS, CHEMIN DE LA TREILLE.				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GRASSE	12	Saint-François, école de Saint-François, 163 boulevard Schley	CHEMIN DES AUBEPINES, CHEMIN DU CERCLE, CHEMIN CHAPELLE ST FRANCOIS, ROUTE DE DRAGUIGNAN N°14 AU N°320 ET DU N°23 AU N°321, BOULEVARD D'ESTRAMOUSSE, CHEMIN DE LA FONTAINE, ROUTE DE SAINT FRANCOIS, BOULEVARD LOUIS ICARD, CHEMIN DE NOAILLES, CHEMIN DE LA PANOCHE DU N°18 ET DU N°28, CHEMIN DES PAQUERETTES, CHEMIN DE PEYMEINADE, CHEMIN DES PRES, CHEMIN DES BASSES RIBES, CHEMIN DES HAUTES RIBES, PLACE SAINT SAUVEUR, BOULEVARD SCHLEY, CHEMIN DU TIGNET, ROUTE DE LA VALLEE VERTE, VIEUX CHEMIN D'ESTRAMOUSSE, CHEMIN VIEUX CHEMIN DE STE ANNE DU N°4 AU N°98.				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	11 – Grasse-1	GRASSE	13	Les Marronniers, salle des Marronniers, chemin de Sainte Anne	CHEMIN DE SAINTE ANNE, RUE DE L'AUDIBERGUE, RUE DE L'ESTEREL, RUE DES GRILLONS, AVENUE DE LA LIBERATION DU N°2 AU N°132, AVENUE DES MARRONNIERS, AVENUE GUY DE MAUPASSANT, TRAVERSE DE L'OLIVERAIE, CHEMIN DE LA POURAQUE, CHEMIN DU SOUVENIR, CHEMIN DES VACANCES.				
GRASSE	2	11 – Grasse-2	GRASSE	14	Espace Chiris, avenue de Provence	BOULEVARD CARNOT DU N°1 AU N°21, CHEMIN DES CHASSEURS, AVENUE CHRIS DU N°2 AU N°16 ET DU N° 21 AU N°27, IMPASSE CHRIS, TRAVERSE CHRIS, RUE ERNEST CRESP, TRAVERSE CROUET, BOULEVARD JACQUES CROUET, TRAVERSE DUPONT, AVENUE MATHIAS DUVAL DU N°3 AU N°47, TRAVERSE FONCINASSE, BOULEVARD FRAGONARD DU N°1 AU N°3, TRAVERSE DE LA GARE, PLACE CESAR OSSOLA DU N°1 AU N°5, AVENUE DE PROVENCE DU N°1 AU N°25 ET DU N°2 AU N°24, SQUARE RASTIGNY, RUE DU SAUT, AVENUE PIERRE SEMARD DU N° 1 AU N°17 ET DU N° 2 AU N°20, RUE DU TUNNEL,		canton 12 - Grasse-2		
GRASSE	2	11 – Grasse-2	GRASSE	15	Espace Chiris, avenue de Provence	TRAVERSE DES PERVENCHES, AV DE PROVENCE DU N°55 AU N°67 ET DU N°70 AU N°144, AV PIERRE SEMARD DU N° 22 AU N°174 ET DU N°27 AU N°109,				
GRASSE	2	11 – Grasse-2	GRASSE	16	Saint Mathieu 1, école de Saint Mathieu 118, route de Saint Mathieu	BD DU COMMANDANT AUTRAN DU N°20 AU N°26, CHEMIN DE BLUMENTHAL, CHEMIN DES CONFRERIES, AV ANTOINE DE ST EXUPERY DU N°2 AU N°38, AV JEAN XXIII DU N°14 AU N°142 ET DU N°21 AU N°81, CHEMIN DE ST JEAN DU N°2 AU N°200, CHEMIN DE LA MADELEINE SUPERIEURE, ROUTE DE ST MATHIEU DU N°257 AU N°335 ET DU N°262 AU N°324, CHEMIN OSSOLA, CHEMIN DES PAROIRS, CHEMIN DE PEYLOUBET, CHEMIN DE LA PLATRIERE,				
GRASSE	2	11 – Grasse-2	GRASSE	17	Saint Mathieu 2, école de Saint Mathieu 118, route de Saint Mathieu	CHEMIN DE LA MADELEINE, ROUTE DE LA MARIGARDE DU N°5 AU N°113, ROUTE DE ST MATHIEU DU N°1 AU N°233 ET DU N°2 AU N°250, CHEMIN DE MONTMAYAN, CHEMIN DU MOULIN DE BRUN, CHEMIN DU PIECHAL, CHEMIN DU PONT DE NICE, CHEMIN DE LA ROUREE,				
GRASSE	2	11 – Grasse-2	GRASSE	18	Saint-Claude 1, salle polyvalente, 5 chemin de la Cavalerie	CHEMIN DES CAPUCINS DU N°4 AU N°62, AVENUE SIDI BRAHIM DU N°1 AU N°45,				
GRASSE	2	11 – Grasse-2	GRASSE	19	Saint-Claude 2, salle polyvalente, 5 chemin de la Cavalerie	SQUARE DES DIABLES BLEUS, AV GUIGUES, TRAVERSE KELLERMANN, CHEMIN DE RONDE, AV SIDI BRAHIM DU N°2 AU N° 24, AV MARECHAL LATTRE DE TASSIGNY DU N°13 AU N°69,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	20	Saint-Claude 3, salle polyvalente, 5 chemin de la Cavalerie	CHEMIN DES CAPUCINS DU N° 3 AU N°63, IMPASSE DES CAPUCINS, MONTEE DU CASTAGNIE, CHEMIN DE LA CAVALERIE, TRAVERSE DES EGLANTINES, CHEMIN DES GARDES, ROUTE DE LA MARIGARDE DU N°2 AU N°132, TRAVERSE PHAROS, IMPASSE DES PINS, ALLEE DU PUIT, AV RAPHAEL, ALLEE STELLA BELLA,			9ème circonscription	
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	21	Saint-Claude 4, salle polyvalente, 5 chemin de la Cavalerie	CHEMIN DES AROMES, ALLEE ROGER DE LA FRESNAYE, RUE MARTINE CAROL, BD MARCEL PAGNOL, CHEMIN DES POISSONNIERS, AV GEORGES POMPIDOU DU N°9 AU N°99, AV SIDI BRAHIM DU N°36 AU N°140 ET DU N°53 AU N°111,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	22	Le Plan 1, 10 chemin du Lac Le Trinquet	CHEMIN DE CAMPEROUSSE, ROUTE DE CANNES DU N°17 AU N°321, ALLEE JEAN GIO-NO, CHEMIN DE STE MARGUERITE, TRAVERSE DU MOULIN DE BRUN, CHEMIN DE L'ORME, BD MARCEL PAGNOL, ROUTE DE LA PAOUTE, CHEMIN DU SANTON, ALLEE DE LA SARIETTE, ALLEE DU SERPOLET,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	23	Le Plan 2, 10 chemin du Lac Le Trinquet	RUE DU 8 MAI 1945, RUE DU JEU DE BOULES, CHEMIN DE BRASSAURIS, CHEMIN DU CALADOU, AV LOUIS CAUVIN, CHEMIN DU COLLET D'ESQUIRP, CHEMIN DE LA HALTE, CHEMIN DE ST JOSEPH, CHEMIN DU LAC, AV JEAN MAUBERT, RUE DU ONZE NOVEMBRE, PLACE DES ORMEAUX, PLACE LOUIS PASTEUR, ROUTE DE PLASCASSIER DU N°2 AU N°248 ET DU N°21 AU N°123, CHEMIN DU VIEUX PONT, RUE DU 24 AOUT,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	24	Le Plan 3, 10 chemin du Lac Le Trinquet	CHEMIN DES BASTIDES DU PLAN, CHEMIN DU COLLET DE ST MARC, AV JEAN CUMERO, AV GASTON DE FONTMICHEL, CHEMIN DE ST MARC, CHEMIN DE MASSEBOEUF, TRAVERSE DE LA PAOUTE,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	25	Placassier, mairie annexe de Placassier, 19 chemin du Servan	CHEMIN DES ADRETS, CHEMIN DE LA BELLONIERE, RUE BOURGAREL BENOIT, CHEMIN DU CARAGAI, CHEMIN DU CARIGNAN, CHEMIN DU CASTELLARAS, CHEMIN DU CINSALT, CHEMIN DE LA CROIX, CHEMIN DE LA DAME, PLACE ST DONAT, CHEMIN FONT DE L'ORMEAU, RUE FONT VIEILLE, PLACE DU FOULON, RUE DU FOUR, CHEMIN DES GROULES, CHEMIN DES LAVANDIERES, TRAVERSE DES LUCIOLES, ROUTE DE MOUANS, RUE DU MOULIN, RUE DU ONZE NOVEMBRE, CHEMIN DE L'ORATOIRE, ALLEE DU PANORAMA, CHEMIN DES PARETTES, ROUTE DE PLASCASSIER DU N°125 AU N°389 ET DU N°250 AU N°386, TRAVERSE DES ROSES DE MAI, CHEMIN DU ROURE DE LA GACHE, TRAVERSE ROURE DE LA GACHE, CHEMIN DU SERVAN, ROUTE DE VAL-BONNE, RUE ELIE VERGONI, CHEMIN DE VIEILLE FONTAINE, CHEMIN DES VIGNES,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	26	Saint Antoine 1, école de Saint-Antoine, 99 avenue Henri Dunant	CHEMIN DES COMTESSES, AV HENRI DUNANT, IMPASSE HENRI DUNANT, BD MARECHAL LECLERC DU N°5 AU N° 31, IMPASSE MARECHAL LECLERC, TRAVERSE DES CILLETTS, AV DE L'OLIVERAIE, AV GEORGES POMPIDOU DU N°6 AU N°46, AV MARECHAL LATTRE TASSIGNY DU N°2 AU N°94,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	27	Saint Antoine 2, salle polyvalente, 57 chemin de la Chapelle	CHEMIN DES ALOUETTES DU N°3 AU N°31 ET DU N° 4 AU N°24, CHEMIN DES BASTIDES DU N°3 AU N°33 ET DU N°6 AU N°30, CHEMIN DES CASTORS, CHEMIN CHAPELLE ST ANTOINE, TRAVERSE DES COMTESSES, CHEMIN DES MAS, ROUTE DE PEGOMAS DU N°8 AU N°44, AV GEORGES POMPIDOU DU N°48 AU N°100,				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	28	Saint Antoine 3, salle polyvalente, 57 chemin de la Chapelle	CHEMIN DES ALOUETTES DU N°26 AU N°56 ET DU N°49 AU N°71, CHEMIN DES BASTIDES DU N°32 AU N°80 ET DU N°39 AU N°91, CHEMIN DU GRAND CHENE, CHEMIN DES CHEVREFEUILLES DU N°7 AU N°137, CHEMIN DES LOUBONNIERES, CHEMIN DE ST MICHEL, CHEMIN DES BASSES MOULIERES DU N°181 AU N°205 ET DU N°182 AU N°206, ROUTE DE PEGOMAS DU N°64 AU N°270, CHEMIN DE LA ROSE DE MAI,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	29	Saint Jacques 1, Ecole de Saint Jacques, place Frédéric Mistral	CHEMIN DES ACANTHES, ROUTE D'AURIBEAU DU N°1 AU N°123 ET DU N°2 AU N°90, ALLEE DU BERGER, CHEMIN DES CAMPANETTES, CHEMIN DE CANTE PERDRIX, CHEMIN DES CIGALES, ROUTE DE DRAGUIGNAN DU N°13 AU N°19, ALLEE DU FER A CHEVAL, PASSAGE DES FIORETTIS, AV DE LA LIBERATION DU N°75 AU N°103, CHEMIN DES MAURES ET ADRETS, AV MOTTET, CHEMIN DE LA PANOUCHE DU N°1 AU N°51, AV FELIX RAYBAUD, CHEMIN DE LA VALLEE, CHEMIN DE LA VICTORINE, CHEMIN VIEUX CHEMIN DE STE ANNE DU N°5 AU N°107, AV DU VIEUX COLOMBIER,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	30	Saint Jacques 2, Ecole de Saint Jacques, place Frédéric Mistral	CHEMIN DE STE BRIGITTE, AV DE LA LIBERATION DU N°1 AU N°69, AV FREDERIC MISTRAL,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	31	Saint Jacques 3, Ecole de Saint Jacques, place Frédéric Mistral	ALLEE DES AMANDIERS, CHEMIN DE L'AMITIE, ROUTE D'AURIBEAU DU N°129 AU N°205 ET DU N° 148 AU N°214, CHEMIN DES CHEVREFEUILLES DU N°2 AU N°144, ALLEE DES LAVANDES, PLACE MOTTET, CHEMIN DES BASSES MOULIERES DU N°29 AU N°179 ET DU N°30 AU N°180, ALLEE DES OLIVIERS, CHEMIN DE LA SOURCE, CHEMIN TAI BRIBOSIA, CHEMIN DE LA TETE DE LION, AV DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945, CHEMIN DU VIVIER,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	32	Saint Jacques 4, Ecole de Saint Jacques, place Frédéric Mistral	AV JEAN AICART, RUE JOSEPH D'ARBAUD, AV PAUL ARENE, TRAVERSE AUBANEL, ALLEE DES BUIS, CHEMIN DE CHATEAUFOLIE, CHEMIN DES CHENES, ALLEE NOTRE DAME DES CHENES, AV CLAIR LOGIS, AV ALPHONSE DAUDET, AV PIERRE DEVOLUY, ALLEE DES JASMIN, PLACE FREDERIC MISTRAL, CHEMIN DES BASSES MOULIERES DU N°2 AU N°28 ET DU N°3 AU N°23, RUE EMILE NEGRIN, CHEMIN DES PONTETS, AV ROUMANILLE, ALLEE DES ROURES, AV SABOLY, AV PAUL SENEQUIER,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	33	Les Aspres 1, centre aéré, 38 boulevard Emmanuel Rouquier	ROUTE DE PEGOMAS DU N°1 AU N°99, CHEMIN DES ROUMIOUX, BD EMMANUEL ROUQUIER DU N°2 AU N°68 ET DU N°1 AU N°61,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	34	Les Aspres 2, centre aéré, 38 boulevard Emmanuel Rouquier	CHEMIN DE CLAVARY, ROUTE DE PEGOMAS DU N°129 AU N°313, CHEMIN DES ROUMIGUIERES, BD EMMANUEL ROUQUIER DU N°70 AU N°268 ET DU N°71 AU N°259, CHEMIN DE LA TOURACHE,				
GRASSE	9	12 – Grasse – 2	GRASSE	35	Les Aspres 3, salle polyvalente, Les Fleurs de Grasse, 64 route de Cannes	CHEMIN DU BOIS FLEURI, CHEMIN DES CANEBIERS, ROUTE DE CANNES DU N°8 AU N°324, AV MICHEL CHEVALIER.				
GRASSE	2	25 – Valbonne	GRÉOLIÈRES	unique	Salle communale du Lavoir, 36 rue de la Barricade	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	GUILLAUMES	unique	Gîtes du Mercantour, place de Provence	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	ILONSE	unique	Mairie, salle des délibérations	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	ISOLA	1	Isola Village, Salle Aquavallée, 1 chemin de Longon	ISOLA VILLAGE	X			X
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	ISOLA	2	Elections départementales, Isola 2000, mairie annexe, immeuble de la Lombarde Elections régionales, Isola 2000, Club des sports, immeuble de la Lombarde	ISOLA 2000				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	LANTOSQUE	1	Salle polyvalente Gilbert Gaglio, Lantosque	VILLAGE CLAPIÈRES BRUCS TERRON VILETTE	X			X
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	LANTOSQUE	2	Salle polyvalente Gilbert Gaglio, Lantosque	PÉLASQUE LODA ST COLOMBAN				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	LEVENS	1	Salle Masséna, Village 5 place de la République	RUE ANFOSSI AV EDOUARD BAUDOIN PLACE COMTE RAYNARDI DE BELVED CHEMIN DU PETIT BOIS RUE CARDON RUE DU CHATEAU LA COLLINE AV SENATEUR VINCENT DELPUECH RUE DES DORIERS AVENUE MARCEL DUPLAY RUE DE L'ECOLE PLACE DE L'EGLISE RUE DE L'EGLISE MONTEE DE L'EGLISE RUE DE L'ESCALADA AV DU DOCTEUR FARAUT AVENUE MARECHAL FOCH RUE GIRAUT RUE DE LA GUERITE RUE GUITTERIE RUE DE LA GUITTERI RUE HERAUD RUE LAURENS CHEMIN DES LAVETTES AVENUE DES LAVETTES PLACE DE LA LIBERTE AV FRANCOIS MALAUSSENA RUE ARTHUR MALAUSSENA RUE FRANCOIS MALAUSSENA PLACE VICTOR MASSEGLIA RUE MASSENA RUE FREDERIC MAURANDI PLACE ST MICHEL AV DES MICOCOULIERS CHEMIN DE CAMP DI MONACO PLACE PAUL OLIVIER PARKING MUNICIPAL AV SENATEUR MARCEL PELLENC ROUTE DE LA PISCINE RUE DU PORTAL PLACE JOSEPH RAYBAUD PLACE DE LA REPUBLIQUE RUE AGATHE DE SASSERNO RUE DU SUBLIER IMPASSE SUPERIEURE RUE DE LA TERRASSE RUE DE LA TREILLE CHEMIN DES VALETES	X			X

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	LEVENS	2	Ecole maternelle - Salle Nord, route de Duranus	CHEMIN ST. ANNE AV CHARLES DAVID ROUTE DE DURANUS CHEMIN DE LA FUONTE AVENUE GENRAL DE GAULLE CHEMIN DE LA CUMBA CHEMIN DE LA MOLE AVENUE DE PAMPELONNE CHEMIN RENÉ POUCHOL AV ROBERT PREAUD CHEMIN DU RIVET RACCOURCI ST ROCH QUARTIER LES TENNIS CHEMIN DES TENNIS CHEMIN ST. ANNE AV CHARLES DAVID ROUTE DE DURANUS AVENUE DE PAMPELONNE RACCOURCI ST ROCH QUARTIER LES TENNIS CHEMIN DES TENNIS				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	LEVENS	3	Ecole maternelle - Salle Sud, route de Duranus	CHEMIN DOCTEUR BARRIERA CHEMIN MARIUS BOVIS CHEMIN PRE DES CAVALIERS CHEMIN FRANCIS GASIGLIA AVENUE GENERAL DE GAULLE CHEMIN DE LA MADONE CHEMIN FON DE MEL BERGERIE DES MULIERES CHEMIN DES MULIERES CHEMIN DE L'ORDALENA				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	LEVENS	4	Salle de la maison commune, Plan du Var, avenue Porte des Alpes	6202 AVENUE PORTE DES ALPES CITE ARCHIMEDE MONTEE DE L'ARPASSE MONTEE HENRI CHATAIN MONTEE DE L'EGLISE PLACE DE L'EGLISE RUE DE L'EGLISE ROUTE DE L'ENERGIE LE GABRE GARE DE PLAN DU VAR ROUTE DEPARTAMENTAL RN 6202				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	LEVENS	5	Maison commune, Quartier Sainte Claire, avenue Félix Faure	CHEMIN DE LA BOUISSA CHEMIN JEAN BAPTISTE CALVIERA CHEMIN AUGUSTE CARLON PLACE CARLON ALLEE DU CHATEAU AVENUE STE CLAIRE LES HAUTS DE CLAIRE PROMENADE DE LA DAME CHEMIN DES ECUREUILS ALLEE DES ECUREUILS AVENUE FELIX FAURE ALLEE DES GENETS CHEMIN DE LA GRAU PLACE ANTOINE ICART LAVAL CHEMIN LOUIS MASSEGLIA ALLEE DES MURIERS ALLEE DES ORMES CHEMIN DU PELOUBIER CHEMIN DU REVEST LLEE DES ROSES CHEMIN DE LA BOUISSA SUBRANA CHEMIN DE LA BOUISSA SUPRANA ALLEE DU CHENE VERT				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	LEVENS	6	Salle sous la Crèche, La Roquette-Saint Blaise, avenue Robert Préaud	CHEMIN SAINT BERNARD RTE DE ST. BLAISE CHEMIN DU CROS "LA GORGHETTA" QUARTIER LE CROS CHEMIN DE LA GORGHETTA CHEMIN DES MILLIANS CHEMIN FUONT MORTA CHEMIN DU PESTRIER CHEMIN DE STE PETRONILLE PROMENADE DES PRES ROUTE DE LA ROQUETTE SAINT ANTOINE DE SIGA				
NICE	2	26 – Vence	LIEUCHE	unique	Bibliothèque Abdel Aïssou, 50 place des anciens combattants	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10 – Contes	LUCERAM	1	Salle polyvalente Complexe trois-en-un, boulevard des écoles	TOUT LE RESTE DE LA COMMUNE	X			X
NICE	4	10 – Contes	LUCERAM	2	Mairie annexe Peïra Cava, bâtiment administratif	TOUT LE SECTEUR DE PEÏRA CAVA				
NICE	2	26 – Vence	MALAUSSÈNE	unique	3 rue de l'école, Quartier La Traverse	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	1	Hôtel de Ville, avenue de la République	AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, AVENUE JEAN MONNET, BOULEVARD PAUL TARASCON, BOULEVARD PRINCE DE GALLES, BOULEVARD STANISLAS BOREL, CHEMIN DE LA THÉOULIÈRE, CHEMIN DES JASMIN, CHEMIN DES PINS, RUE DES CYCLAMENS, RUE LAURENT GANDOLPHE, RUE LUDOVIC GUIZE	X	canton 13 – Mandelieu-la-Napoule		X
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	2	Ecole les Bleuets, avenue de la République	ALLÉE DES IRIS, CHEMIN DES COCOTIERS, BOULEVARD DES EUCALYPTUS, BOULEVARD DES ROSES, BOULEVARD DES TERMES, BOULEVARD FRÉDÉRIC MISTRAL, CHEMIN DE GRENADE, CHEMIN DE LA CALIFORNIE, CHEMIN DE LA CANTINE, CHEMIN CARMENCTA, CHEMIN DES BRUYERES, CHEMIN DES CHÊNES, CHEMIN DES MARINIERS, CHEMIN DES ORANGERS, CHEMIN DU PARADOU, CHEMIN DU SANGLIER, ROUTE DE TANNERON, RUE RAOUL ATTALI, AVENUE GIOACCHINO ROSSINI, AVENUE MAURICE UTRILLO, AVENUE HECTOR BERLIOZ, AVENUE JEAN DE LA FONTAINE, AVENUE ALPHONSE DE LAMARTINE, AVENUE VICTOR HUGO, AVENUE DIDEROT, AVENUE CLAUDIO MONTEVERDI, AVENUE MICHEL MONTAIGNE, AVENUE W.A MOZART, AVENUE FRÉDÉRIC MISTRAL, AVENUE MAURICE RAVEL, AVENUE ANTONIO VIVALDI, AVENUE SALVADOR DALI, IMPASSE FRÉDÉRIC MISTRAL, PLACE DES HORIZONS LOINTAINS				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	3	Salle Olympie, 126 avenue des Anciens combattants	AVENUE MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY, AVENUE MARCEL PAGNOL, CHEMIN DE L'ESCADRILLE, IMPASSE RAIMU				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	4	Annexe mairie Capitou, place de l'Eglise	ALLÉE DU GABRON, AVENUE JANVIER PASSERO, AVENUE DE L'ESTEREL, AVENUE SAINT ANDRÉE, BOULEVARD JEANNE D'ARC, CHEMIN ALPHONSE TREIZE, CHEMIN AUBANEL, CHEMIN DE LA FANFARIGOULE, CHEMIN DE LA FOUAN, CHEMIN DE LA MARNE, CHEMIN DES ARBOUSIERS, CHEMIN DES BRUYÈRES, CHEMIN DES CADES, CHEMIN DES CYSTES, CHEMIN DES FOUGÈRES, CHEMIN DES GROTTES, CHEMIN DES LAVANDES, CHEMIN DES MARGUERITES, CHEMIN DES MATINES, CHEMIN DES MIMOSÉES, CHEMIN DES MYRTES, CHEMIN DES ROMARINS, CHEMIN DES ROSES DE MAI, CHEMIN DU GRAND CHÊNE, CHEMIN DU GRAND PIN, CHEMIN DU TAMBOURIN, CHEMIN EMMANUELLA, CHEMIN FRÉDÉRIC MISTRAL, CHEMIN JEAN AICARD, ESPLANADE DU TAMBOURIN, IMPASSE DU TAMBOURIN, PLACE DE L'EGLISE, PLACE DU SOUVENIR FRANÇAIS, PLACE JEANNE D'ARC, RUE DE BOËRI, RUE DE LA LAITERIE, RUE DE L'EGLISE, RUE DES ECOLES, RUE DES MIMOSISTES, RUE DU CAFÉ, RUE DU CIMETIÈRE, RUE DU GRAND CHÊNE, RUE DU MONUMENT AUX MORTS, RUE LÉON OSELLA, RUE MARIUS MARTIN, RUE SAINT PONS				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	5	Capitou 1 école, allée Pierre Cometti	ALLÉE DU GABRON, AVENUE DES ANCIENS COMBATTANTS, BOULEVARD DES MAURES, BOULEVARD D'ARLÉSIE, BOULEVARD DES CIGALES, BOULEVARD DES ESPÉRIDES, BOULEVARD DU ROC FLEURI, BOULEVARD VALMAJOUR, CHEMIN DE LA VERNÈDE, CHEMIN DENIS BODDEN, CHEMIN DE ROUMANILLE, CHEMIN DES HESPÉRIDES, CHEMIN HENRI FABRE, IMPASSE DU LAVOIR, RUE CHATEAUBRIAND, RUE DE BOËRI, RUE DE LA VANNERIE, RUE MARIE GIORDANENGO				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	6	Capitou 2 école, allée Pierre Cometti	ALLÉE CHARLES NUNGESSER, ALLÉE DIEUDENONNÉ COSTES, ALLÉE FRANÇOIS COLI, ALLÉE GUYNEMER, ALLÉE HÉLÈNE BOUCHER, ALLÉE MAURICE BELLONTE, AVENUE DU GÉNÉRAL GARBAY, AVENUE DU MARÉCHAL LYAUTEY, AVENUE JEAN MERMOZ, AVENUE SAINT EXUPÉRY, CARRAIRE DU VILLAGE, CARRAIRE DU SANTON, CHEMIN DU BON PIN, CHEMIN SAINT CASSIEN, IMPASSE FLORASIANE, PLACE DE L'ETOILE, RUE ANTOINE LAURENT, RUE DE LA TOUR, RUE DU DOCTEUR ESCARRAS, RUE LOUIS BLÉRIOT				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	7	École Marie Curie 1, 121 rue Anatole France	AVENUE DES ANCIENS COMBATTANTS, AVENUE JANVIER PASSERO, RUE ANATOLE FRANCE, RUE CHATEAUBRIAND, RUE DES JUJUBIERS				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	8	Espace Liberté 1, 172 avenue Janvier Passero	AVENUE JANVIER PASSERO, RUE DU STADE				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	9	École du Cottage Glycines, avenue de la Mer	AVENUE DE CANNES, AVENUE DE FRÉJUS/PAUL RICARD, AVENUE DE LA MER, BOULEVARD DES ECUREUILS, PLACE DES MIMOSAS, RUE DE LA SIAGNE, RUE DE LA VIGNE, RUE SAINT VINCENT DE PAUL				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	10	École les Primevères, allée des Mimosas	ALLÉE CALYPSO, ALLÉE DE LA MARINE ROYALE, ALLÉE DES MIMOSAS, CHEMIN DE L'OLIVET				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	11	Ecole les Boutons d'Or 2, 480 avenue du Riou	ALLÉE JACQUES CARTIER, BOULEVARD DE LA TAVERNIÈRE, BOULEVARD DU BON PUIITS, IMPASSE DE LA TAVERNIÈRE, RUE YVES BRAYER				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	12	Annexe mairie la Napoule, 251 avenue du 23 août	AVENUE DE LA MANCHA, AVENUE DU 23 AOUT, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, AVENUE HENRI CLEWS, BOULEVARD DE LA GINESTA, BOULEVARD DES CRÊTES, BOULEVARD DU BON PUIITS, BOULEVARD DU SAN PEYRE, BOULEVARD FANFARIGOULE, BOULEVARD JACQUES SOUSTELLE, CHEMIN DES ABAGUIERS, CHEMIN DU MAQUIS, CHEMIN DU SAN PEYRE, IMPASSE ADÉLAÏDE, IMPASSE DE L'ISLETTE, IMPASSE DES HAUTES ROCHES, IMPASSE DU BELVÉDÈRE, IMPASSE JOINT, MONTÉE DES CHÊNES VERTS, MONTÉE DES CIGALES, PLACE DE LA FONTAINE, PLACE DES ECOLES, PLACE DU BELVÉDÈRE, PLACE DU CHATEAU, PLACE SAINT FÉNÉANT, RUE DU CAPITAINE CORVETTE MARCHE, RUE CHARLES PIERREUGUES, RUE DE LA PLAGE, RUE DE LA POSTE, RUE DE L'ARGENTIÈRE, RUE DE L'ENSEIGNURE, RUE DES HORTENSIAS, RUE DU CHANTIER NAVAL, RUE DU PETIT PORT, RUE DU VIEUX PUIITS, RUE HONORÉ JEAN CARLE, RUE JEAN AULAS, RUE JEANNE TERRATS, RUE SANTO REINO				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	13	Minelle 1 école, boulevard Jean Saint Martin	ALLÉE DES PIES GRIÈCHES, ALLÉE VERTE, AVENUE DE FRÉJUS/PAUL RICARD, AVENUE AUGUSTE RENOIR, AVENUE BAGATELLE, AVENUE CHAGALL, AVENUE DE PROVENCE, AVENUE DES BERGERONNETTES, AVENUE DES ROSSIGNOLS, AVENUE DU GRAND COTEAU, AVENUE DU MARÉCHAL FOCH, AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC, AVENUE EMILE BAUDIN, AVENUE JEAN VILLON, AVENUE LOUISIANE, AVENUE MATHIS, AVENUE PASTEUR, AVENUE PAUL CÉZANNE, AVENUE PICASSO, AVENUE SAINT HONORAT, CHEMIN DE CAPOULIE, CHEMIN DE MAURE VIEIL, CHEMIN DES GONGUES, CHEMIN DU PIVERT, IMPASSE DES SERINS, IMPASSE DES TOURTERELLES, PASSAGE DES HUPPES				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	14	Minelle 2 école, boulevard Jean Saint Martin	ALLÉE DES VERGNES, ALL- MARTIN, CHEMIN DE LA VIEILLE FERME, RUE DE ROMANILLE, RUE DES BRUYÈRES, RUE EMMA, RUE JEAN-BAPTISTE LAUGIER, RUE JEAN GIONO, RUE LUCIEN GAULLIN, RUE MISTRALIENNE, RUE ROSE DE MAI, RUE VICTOR TUBY				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	15	Espace Liberté 2, 172 avenue Janvier Passero	AVENUE DE CANNES, AVENUE DE LA CARRAIRE, AVENUE DES MAGNANARELLES, AVENUE DES MUSSUGUES, AVENUE JANVIER PASSERO, AVENUE PRINCESSE ZITA, CHEMIN DE TANNERON, MONTÉE DE LA CABRE D'OR, MONTÉE DES BERGERS, PASSAGE ZITA, PLACE DE LA LIBERTÉ, RUE ALPHONSE DAUDET, RUE CHARLES DE MOUCHY, RUE DE CAYLUS				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	16	Centre de Loisirs 1, avenue de la République	ALLÉE DES GOLFEURS, ALLÉE DES LAURIERS, ALLÉE DES OLIVIERS, AVENUE DE FRÉJUS/PAUL RICARD, AVENUE DES PINS/LOUISE MOREAU, AVENUE DES CHÊNES LIÈGES, AVENUE MARÉCHAL JOINT, AVENUE ROBERT SCHUMAN, BOULEVARD EMILE CARBON, BOULEVARD ESTEREL PARC, BOULEVARD LOUIS PAULHAN, CAMIN ESCOUNDOU, IMPASSE DES EGLANTIERS, IMPASSE PAULHAN, RUE DU CHAMP DE COURSE, RUE LÉO BRUN, VOIE ROMAINE				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	17	Ecole Marie Curie 2, 710 , avenue Janvier Passero	AVENUE BEAUSITE, AVENUE JANVIER PASSERO, AVENUE DES CHEVREFEUILLES, BOULEVARD BELLEVUE, BOULEVARD DES MAGNOLIAS, CHEMIN DES CÈDRES, CORNICHE D'AZUR, CORNICHE DES ILES, CORNICHE DES PRIMEVÈRES, CORNICHE DES SANTOLINES, IMPASSE DE LA SUMERIE				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	18	Centre de Loisirs 2, avenue de la République	AVENUE DES CANNES, AVENUE JEAN MONNET, RUE DES CYCLAMENS, RUE DU COLONNEL ALARY, RUE LÉO BRUN, RUE MADAME DE SÉVIGNÉ				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	19	Ecole du Cottage Mimosas, 49 rue de la Ferme Rouge	AVENUE DE LA MER, AVENUE GASTON DE FONTMICHEL, BOULEVARD DES ECUREUILS, CHEMIN DE LA ROUBINE, CHEMIN LEVIASSOR, RUE DE LA FERME ROUGE, RUE DE LA SIAGNE, RUE DES BOUGAINVILLIERS, RUE DE LA PINÉA, TRAVERSE DANTE ALIGHIERI, TRAVERSE DE LA VIGNE				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	MANDELIEU LA NAPOULE	20	Ecole les Boutons d'Or 1, 480 avenue du Riou	ALLÉE DE LA MARINE ROYALE, ALLÉE DES CLUBS, ALLÉE JACQUES CARTIER, AVENUE DU RIOU, AVENUE DU 23 AOUT, ROUTE DU GOLF				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	MARIE	unique	Mairie de Marie, place de la Mairie	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	MAS (LE)	unique	Mairie, 16 route de Saint Auban	TOUTE LA COMMUNE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	2	26 – Vence	MASSOINS	unique	Mairie, place Hôtel de Ville	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	1	Centre ville, hôtel de ville, 17 rue de la République	PLACE ARDOINO+RUE DE LA REPUBLIQUE (11 À FIN ET 18 À FIN)+RUE HONORINE+RUE MAX BAREL+RUE SAINT- CHARLES+RUE SAINTE-ANNE+RUE VILLAREY	X	canton 14 – Menton	X	X
NICE	4	14 – Menton	MENTON	2	Centre ville, Ecole de l'Hôtel de Ville, rue saint Charles	AV.FELIX FAURE+AV.FELIX FAURE (4 À FIN ET 15 À FIN)+CHEMIN DE LA PINEDE+CHEMIN DES RIGAUDIS+CHEMIN DU COLLEGE+PLACE SAINT-ROCH+PLATEAU SAINT-MICHEL+PROMENADE DU SOLEIL (1352 À 1770)+ROUTE DES CIAPPES+RUE D'ADHEMAR DE LANTAGNAC+RUE DE LA REPUBLIQUE (1 À 9 ET 2 À 16)+RUE HENRI GREVILLE (1 À FIN ET 28 À FIN)+RUE PARTOUNEAUX (17 À FIN ET 24 À FIN)+SQUARE HENRY BENNETT+TRAVERSE BELLECOUR				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	3	Centre ville, Ecole de l'Hôtel de Ville, rue saint Charles	CAPITAINE VIEUX PORT +DESCENTE DU PETIT PORT+ ESCALIER LEOPOLD BERNSTAMM+IMPASSE DES FOURS+IMPASSE DU CAP+PLACE AUX HERBES+PLACE DU CAP+PLACE DU PETIT PORT+PLACE FONTANA+PLACE GEORGES CLEMENCEAU+PLACE THEOPHILE FORNARI+QUAI DE MONLEON+QUAI GORDON BENNETT+RUE CIAPETTA+RUE DES MARINS+RUE DU BASTION+RUE DU JONQUIER+RUE DU VIEUX-COLLEGE+RUE EDOUARD SICARDI+RUE GELIS+RUE GENERAL GALLIENI+RUE PALMARO+RUE PIETA+RUE SAINT MICHEL+RUE SIDI BRAHIM+RUE TRENCA+TRAVERSE DU BASTION+TRAVERSE DU PALMIER				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	4	Centre ville, Ecole de l'Hôtel de Ville, rue saint Charles	BD.DU FOSSAN+CHEMIN DE LA BELLE BRISE+CHEMIN DES BELLEVESASSES+CHEMIN DU PAROPERT+PLACE DU MUSEE+RUE DU FOSSAN+RUE GUYAU+RUE LIEUTENANT BOSANO+RUE LOREDAN LARCHEY+RUE MAGENTA+RUE MARNE-MARECHAL JOFFRE				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	5	Résidence du Louvre, rue du Louvre	ALLEE DES ACACIAS+ALLEES DE NAMUR+CHEMIN DES TERRES CHAUDES+ESCALIER DES ORANGERS+PROMENADE MARECHAL LECLERC (JUSQU'AU 30)+RUE DU COLONEL HEBERT+RUE HARPIGNIES+RUE PIETRA SCRITTA (1 À 29 ET 2 À 18)				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	6	Résidence du Louvre, rue du Louvre	ALLEE JANE WITHNEY+ALLEE LOUIS MORENO+AV. BOYER+AV.CARNOT+AV.DE VERDUN+AV.FELIX FAURE (1 À 13 ET 2)+IMPASSE BOTTA+IMPASSE MAYEN+PROMENADE DU SOLEIL (961 À 1292)+RUE ARDOINO+RUE DU LOUVRE+RUE HENRI GREVILLE (2 À 26)+RUE ISOLA+RUE PARTOUNEAUX (1 À 15 ET 2 À 22)+RUE PASTEUR+RUE PRATO+RUE URBANA				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	7	Résidence du Louvre, rue du Louvre	AV.DE LA GARE+AV.DE SOSPEL (1 À 47)+AV.EDOUARD VII+AV.THIERS+COURS GEORGE V+PLACE DES VICTOIRES+RUE MASSENA+RUE VICTOR HUGO				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	8	La Condamine, Ecole de la Condamine, rue Morgan	AV.RIVIERA+CHEMIN DU ROSAIRE+IMPASSE DES CABROLLES+IMPASSE DES SOURCES+IMPASSE DES VIOLETTES+MONTEE DU LUTETIA+MONTEE JEANSOULIN+ROUTE DES VIGNASSES+TRAVERSE DES SŒURS MUNET+TRAVERSE MONT-FLEURI				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	9	La Condamine, Ecole de la Condamine, rue Morgan	AV.COCHRANE+COURS DU CENTENAIRE (242 À 462 ET 369 À 509)+RUE ALBERT IER+RUE AMIRAL COURBET+RUE DES FRERES PICCO+RUE HENRY BENNETT+RUE MORGAN				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	10	La Condamine, Ecole de la Condamine, rue Morgan	ALLEE DE LA VIERGE+AV.DE L'OLIVERAIE+AV.DES ALLIES (2 À 76)+RUE DES SŒURS MUNET+RUE JEANNE+RUE JEANSOULIN+RUE JULIETTE				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	11	Le Borrigo Ecole Maternelle Germaine Coty, rue Morgan	AV,CARNOT (1 À 21 ET 2 À 20)+AV.CERNUSCHI (1 À 47 CÔTÉ IMPAIR)+AV.DE LA MADONE (9 À FIN CÔTÉ IMPAIR)+AV.DES BRUYERES+AV.DU PIGAUTIER+AV.GASPARD MEDECIN+AV.GENERAL DE GAULLE (28 À FIN CÔTÉ PAIR)+AV.MARECHAL JUIN+CLOS DES LUCIOLES+COURS DU CENTENAIRE (1 À 137 ET 2 À 182)+PROMENADE DU SOLEIL (592 À 960)				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	12	Le Borrigo Ecole Maternelle Germaine Coty, rue Morgan	ALLEE DES ARBOUSIERS+ALLEE DES HESPERIDES+ALLEE DU 8 MAI 1945+AV.CERNUSCHI (49 À 81)+AV.GUILLIER DE PROVENCE+CHEMIN DE SAINTE-AGNES+CHEMIN DES MIMOSAS+CHEMIN DU VAL D'ANAUD+CORNICHE SERRES LA MADONE+RUE DES VENTO				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	13	Le Borrigo, Ecole André Guillevin, avenue des Acacias	AV, DES ACACIAS (1 À FIN CÔTÉ IMPAIR)				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	14	Le Borrigo, Ecole André Guillevin, avenue des Acacias	AV.CERNUSCHI (83 À FIN)+AV.DES ACACIAS (0 À FIN CÔTÉ PAIR)+AV.DES ALLIES (76 À FIN)+CHEMIN SAISSI (CH.SUILLET)+QUARTIER PIOGGERO+ROUTE DES CABROLLES+RUE DU DOYEN JEAN LEPINE				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	15	Le Suillet, Maternelle René Cassin, chemin du Suillet	AV.DE PRADE+QUARTIER DES PRIMEVERES+VAL DES CASTAGNINS (90 À FIN CÔTÉ PAIR ET 91 À FIN CÔTÉ IMPAIR)				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	16	Le Careï, Maternelle du Careï, Traverse Boraschi	AV.DE SOSPEL (117 À 121)+ROUTE DE SOSPEL (1 À 95)+TRAVERSE BORASCHI				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	17	Le Careï, Maternelle du Careï, Traverse Boraschi	CHEMIN DES CAGUENDRIES+CHEMIN JEANNE D'ARC+VAL DU CAREI (2 À 126 CÔTÉ PAIR)				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	18	Le Careï, Maternelle du Careï, Traverse Boraschi	AV.DE SOSPEL (49 À 115)+CHEMIN DES MOULINS+CHEMIN DES MULETS+CORNICHE ANDRE TARDIEU+PROMENADE MARECHAL LECLERC (DU 32 À FIN PAIR)+QUARTIER DES VIGNASSES+ROUTE DE L'ANNONCIADE+RUE PIETRA SCRITTA (20 À FIN CÔTÉ PAIR ET 31 À FIN CÔTÉ IMPAIR)				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	20	Vieux Menton, Ecole Frédéric Mistral, place de la Conception	ALLEE DE LA TOUR+BD.DE GARAVAN (1 À 5 CÔTÉ IMPAIR ET 2 À 8 CÔTÉ PAIR)+CHEMIN COLLE INFERIEURE+CHEMIN DU BAOUSSET+IMPASSE DES CAPUCINS+IMPASSE DES ECOLES PIES+PLACE DE LA CONCEPTION+PLACE PRINCE HONORE II+ROUTE DE CASTELLAR+ROUTE DU BAOUSSET+RUE DE BREA+RUE DE LA CONCEPTION+RUE DES ECOLES PIES+RUE DES LOGETTES+RUE DU GRENADIER+TRAVERSE DE BREA				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	4	14 – Menton	MENTON	21	Vieux Menton, Ecole Frédéric Mistral, place de la Conception	CHEMIN COLLE SUPERIEURE+CHEMIN DU TRABUQUET+DESCENTE CAPODANA+DESCENTE LAMPEDOSA+ESCALIER SAINT-JULIEN+IMPASSE CAPODANA+IMPASSE DU PALMIER+IMPASSE DU VIEUX-CHÂTEAU+MONTEE DU SOUVENIR+PLACE EGLISE SAINT MICHEL+PLACE SAINT-JULIEN+PROMENADE DU VAL DE MENTON+QUAI BONAPARTE+RAMPE CHANOINE GOUGET+RAMPE EGLISE SAINT-MICHEL+RUE ACQUASSOMA+RUE CAPODANA+RUE DE L'AGRICULTURE+RUE DE LA COTE+RUE DU PALMIER+RUE DU VIEUX-CHATEAU+RUE LAMPEDOSA+RUE LONGUE+RUE MATTONI+TRAVERSE DES DIAMANTS+TRAVERSE DU PAROPERT+TRAVERSE DU SOUVENIR+TRAVERSE DU VIEUX-CHATEAU+TRAVERSE MATTONI+TRAVERSE SAINT JULIEN				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	22	Garavan, école Alphonse Daudet, 4 avenue saint Jacques	B.DE GARAVAN (7 À 93 ET 10 À 80)+PORTE DE FRANCE				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	23	Garavan, école Alphonse Daudet, 4 avenue saint Jacques	AV.ARISTIDE BRIAND+AV.BLASCO IBANEZ+AV.KATHERINE MANSFIELD+AV.LAURENTI+AV.SAINT-JACQUES+CHEMIN BELLA VISTA+CHEMIN DES COLOMBIERES+CHEMIN DES CUSES+CHEMIN DES GUILLONS+CHEMIN DES WISGANDIAS+CHEMIN DU PERROQUET+CHEMIN DU PEYRONNET+CHEMIN FLEURI+CHEMIN VALLAYA+IMPASSE DES JASMIN+NOUVEAU PORT DE GARAVAN+PISTE DE LA GIRAUDE+PROMENADE DE LA MER+PROMENADE REINE ASTRID+QUARTIER DU MOU- NIE+ROUTE DU SUPER GARAVAN+RUE FERDINAND BAC+RUE SAINT-LAURENT+RUE WEBB ELLIS+SENTIER DES OLIVIERS+SQUARE FERDINAND DE LESSEPS+SQUARE VICTORIA+TERRE PLEIN DE GARAVAN				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	24	Val de Gorbio, école Marcel Pagnol, 25 rue Paul Morillot	VAL DE GORBIO (41 À FIN ET 90 À FIN)				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	25	Val de Gorbio, école Marcel Pagnol, 25 rue Paul Morillot	ALLEE DES GLYCINES+AV.DE LA MADONE ( 1 À 7)+AV.FLORETTE+AV.GENERAL DE GAULLE (1 ET 2 À 26)+AV.JEAN MONNET+IMPASSE DE LA MAISON RUSSE+PROMENADE DU SOLEIL+RUE ANTOINE PEGLION+RUE PAUL MORILLOT+SENTIER DU MOULIN+SQUARE ARMAND FERNANDEZ+VAL DE GORBIO (1 À 39 ET 2 À 88)				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	26	Saint Roman, Ecole Saint Exupéry, 380 avenue Saint Roman	ALLEE CANTA MERLOU+AV.DES CHENES+AV.DU REQUIER+AV.SAINT ROMAN+ROUTE DU MONT GROS				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	27	Saint Roman, Ecole Saint Exupéry, 380 avenue Saint Roman	ALLEE DU STADE+ROUTE DE SOSPEL (96 À FIN)+ VAL DU CAREI (128 À FIN) – HAMEAU DE MONTI				
NICE	4	14 – Menton	MENTON	28	Le Borrigo, Ecole André Guillevin, avenue des Acacias	CHEMIN DU SUILLET+IMPASSE DES CITRONNIERS+VAL DES CASTAGNINS (1 À 89 IMPAIR ET 2 À 88 PAIR)				
Grasse	9	Grasse-2	MOUANS-SARTOUX	1	Hôtel de ville – place du Général de Gaulle	PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, RUE PASTEUR, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, RUE DU CHÂTEAU, AVENUE DE CANNES	X			X
Grasse	9	Grasse-2	MOUANS-SARTOUX	2	Ecole de l'Orée du bois 1 – 120, route de Tiragon	ROUTE DE TIRAGON, ROND POINT DE TIRAGON, ROUTE DE LA ROQUETTE, TRAVERSE DE LA NARTASSIÈRE, AVENUE DE LA GRAND'PIÈCE,				
Grasse	9	Grasse-2	MOUANS-SARTOUX	3	Le Château – rue du Château	RUE DU CHÂTEAU, PLACE SUZANNE DE VILLENEUVE, TRAVERSE ESTOURNEL, CHEMIN DES BASTIONS, ALLÉE DES PILONS, AVENUE DE GRASSE				
Grasse	9	Grasse-2	MOUANS-SARTOUX	4	Salle Léo Lagrange 1- place des anciens Combattants	PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS, ALLÉE MONSART, AVENUE DE CANNES, ALLÉE DES ECOLES, CHEMIN DES GORETTES				
Grasse	9	Grasse-2	MOUANS-SARTOUX	5	Médiathèque – avenue de Cannes	AVENUE DE CANNES, ROND POINT DES DROITS DE L'ENFANT, RUE DE LA GARE, ALLÉE DES ECOLES, PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS.				
Grasse	9	Grasse-2	MOUANS-SARTOUX	6	CCAS – Square de la Poste	SQUARE DE LA POSTE, ALLÉE DE LA POSTE, AVENUE DE CANNES, AVENUE MARCEL JOURNET, ALLÉE LUCIE AUBRAC, PLACE DES POILUS				
Grasse	9	Grasse-2	MOUANS-SARTOUX	7	CAM – chemin des Plantiers	CHEMIN DES PLANTIERS, AVENUE DE GRASSE, ALLÉE DES ROSES, RUE DE LA MAGNANERIE, AVENUE EVELYNE BERTRAND				
Grasse	9	Grasse-2	MOUANS-SARTOUX	8	Salle Gabrielle Roustant – 31 rue des Magnans	RUE DES MAGNANS, TRAVERSE DES MAGNANS, ALLÉE DES MAGNANS, AVENUE DE CANNES, ALLÉE DU PARC, ALLÉE ALAIN MIMOUN, ROUTE DE PÉGOMAS				
Grasse	9	Grasse-2	MOUANS-SARTOUX	9	Ecole de l'Orée du bois 2 – 120, route de Tiragon	ROUTE DE TIRAGON, ROND POINT DE TIRAGON, ROUTE DE LA ROQUETTE, TRAVERSE DE LA NARTASSIÈRE, AVENUE DE LA GRAND'PIÈCE,				
Grasse	9	Grasse-2	MOUANS-SARTOUX	10	Salle Léo Lagrange 2 – place des anciens Combattants.	PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS, ALLÉE MONSART, AVENUE DE CANNES, ALLÉE DES ECOLES, CHEMIN DES GORETTES				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	1	Hôtel de Ville, Place commandant Lamy	AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY AVENUE DE LA VICTOIRE AVENUE DU MOULIN DE LA CROIX AVENUE FONT ROUBERT AVENUE JEAN-CHARLES MALLET AVENUE PAUL ROBERT DU 0 AU 544 BOULEVARD CLEMENT REBUFFEL DU 1 AU 545 BOULEVARD CLEMENT REBUFFEL DU 0 AU 9998 BOULEVARD COURTELINE DU 1 AU 1277 BOULEVARD COURTELINE CHEMIN DE BIGAUD CHEMIN DE FONT-NEUVE CHEMIN DE LA BOYERE CHEMIN DE LA MOUGINE CHEMIN DE LA VIEILLE FONTAINE CHEMIN DE LERINS CHEMIN DE L'HORIZON DU 0 AU 578 CHEMIN DE L'HUBAC DU 1 AU 519 CHEMIN DE L'HUBAC CHEMIN DEI ROURES CHEMIN DES COLLES CHEMIN DES MOINES CHEMIN DES RESTANQUES DU 574 AU 574 CHEMIN DU FASSUN CHEMIN DU MOULIN CHEMIN SAINT SEBASTIEN DOMAINE DU REDON IMPASSE DE LA REDEMPTION IMPASSE DU COMMANDANT LAMY IMPASSE LOU CALADOU LA DRAILLE LA MOUGINE PLACE DE L'EGLISE PLACE DES MURIERS PLACE DES PATRIOTES PLACE DU COMMANDANT LAMY PLACE DU LIEUTENANT ISNARD RUE COMMANDEUR RUE DE LA GLISSADE RUE DES COURANTS D'AIR RUE DES ESCARASSES RUE DES ISNARDONS RUE DES LOMBARDS RUE DES MURIERS RUE DES ORFEVRES RUE DU BADIER RUE DU COLONEL ROUSTAN RUE DU MARECHAL FOCH RUE DU MOULIN RUE DU VALLAT RUE HONORE HENRY TRAV. DE LA VIEILLE FONTAINE TRAVERSE CAMP-CHABERT RUE DES FAYSSINES RUE DES MIGRANIERS	X			X



ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	2	Les Oiseaux, Dojo, 1835 avenue Notre Dame de Vie	ALLEE DE LA BERGERIE ALLEE DE LA CHAUMIERE ALLEE DE LA FERME ALLEE DE LA GRANGE ALLEE DE L'ATRE ALLEE DE L'ESPERANCE ALLEE DES BREGUIERES ALLEE DES CEDRES ALLEE DES GERANIUMS ALLEE DU MANOIR ALLEE DU MANOIR N 1 ALLEE MAURICE GRIDAINE ANCIEN CHEMIN DE CAMPANE AVENUE DE GRASSE AVENUE DE LA VALMASQUE AVENUE DE L'ORANGERAIE AVENUE DES OLIVIERS-LES CLOS AVENUE DES PARCS AVENUE DES PINS-LES CLOS AVENUE MARCEL VEDRINE AVENUE NOTRE DAME DE VIE CHEMIN DE BEL-AIR CHEMIN DE FONT-FOQUIER CHEMIN DE FONT-MERLE CHEMIN DE LA CHAPELLE CHEMIN DE LA JAINE CHEMIN DE LA JAINE HAUTE CHEMIN DE L'ESTEREL-LE GUILLET CHEMIN DE L'ETANG CHEMIN DES EAUX CHEMIN DES ILES CHEMIN DES SOURCES CHEMIN DU BELVEDERE CHEMIN DU SANCTUAIRE CHEMIN PABLO PICASSO IMPASSE BEL AIR IMPASSE DE BIGAUD IMPASSE DES CERISIERS IMPASSE NOTRE DAME DE VIE PROMENADE DE L'ETANG				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	3	Les Cabrières 1, école maternelle, 1517 avenue maréchal Juin	ALLEE DE LA TRAVERSIERE AVENUE DES IRIS AVENUE DES JASMIN AVENUE DES ROSES - LES PINS DU 887 AU 1764 AVENUE DU MARECHAL JUIN DU 888 AU 1815 AVENUE DU MARECHAL JUIN CHEMIN DE CAMPANE CHEMIN DE LA PATINOIRE CHEMIN DE LA TRAVERSIERE DU 0 AU 548 CHEMIN DE L'ESPAGNOL DU 1 AU 701 CHEMIN DE L'ESPAGNOL CHEMIN DE VAUMARRE CHEMIN DES CIGALES CHEMIN DES LUCIOLES CHEMIN DU BOSQUET DU 0 AU 718 CHEMIN DU CHATEAU DU 1 AU 803 CHEMIN DU CHATEAU CHEMIN DU COUCHANT DU 0 AU 573 CHEMIN DU FASSUN DU 575 AU 9999 CHEMIN DU FASSUN CHEMIN NOTRE DAME DE VIE IMPASSE DE CAMPANE IMPASSE DES BLEUETS IMPASSE DES CABRIERES ALLEE DES LILAS PLACE DES PINS - LES PINS TRAVERSE DU PAS DE MARIE ALLEE DES CIGALES				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	4	Le Val, foyer Charles Maillan, 224 avenue Pibonson	ALLEE DE LA ROSERAIE ALLEE SAINT BARTHELEMY AVENUE DE PIBONSON CHEMIN D'ANGOIN CHEMIN DE COUDOURON CHEMIN DE LA CARRAIRE CHEMIN DE LA COMMUNE CHEMIN DU CLOS D'EMBERTRAND CHEMIN DU MIRACLE CHEMIN SAINT BARTHELEMY IMPASSE ALLEE DE LA ROSERAIE IMPASSE DE LA CARRAIRE IMPASSE DES GRANDS PINS IMPASSE SAINT BARTHELEMY ALLEE DE LA COLETTE				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	5	Saint Martin 1, école primaire, 841 avenue de la Plaine	ALLEE BEAUSOLEIL DU 0 AU 646 AVENUE DE LA PLAINE DU 1 AU 699 AVENUE DE LA PLAINE AVENUE SAINT MARTIN CHEMIN DES ROMAINS CHEMIN DU CHATEAU DE CURRAULT CHEMIN DU VALLON D'AUSSEL IMP.ANCIEN CH. DE LA ROQUETTE IMPASSE DES COLLINES LE VAL D'AUSSEL ROUTE DE LA ROQUETTE				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	6	Espace Seniors, 294 avenue de l'Hubac	du 0 au 294 AVENUE DE L'HUBAC du 0 au 446 AVENUE DE TOURNAMY du 1 au 415 AVENUE DE TOURNAMY du 0 au 886 AVENUE DU MARECHAL JUIN du 1 au 887 AVENUE DU MARECHAL JUIN AVENUE JUYETTE du 545 au 9998 BOULEVARD CLEMENT REBUFFEL du 546 au 9999 BOULEVARD CLEMENT REBUFFEL du 1278 au 9999 BOULEVARD COURTELINE CHEMIN DE LA CALADE CHEMIN DU RAIDILLON IMPASSE DES BELLEVUES IMPASSE JUYETTE CHEMIN DU SERRE				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	7	L'Aubarède, mairie annexe, 1050 chemin Carimai	AVENUE DE L'AUBAREDE AVENUE DES CHENES-L'AUBAREDE AVENUE DES FLEURS AVENUE DES GENETS-L'AUBAREDE AVENUE DES LAURIERS ROSES AVENUE DES MIMOSAS AVENUE DES OLIVIERS-L'AUBAREDE AVENUE LAMARTINE AVENUE MARECHAL LYAUTEY AVENUE REGINA AVENUE VICTOR HUGO CHEMIN DE CARIMAI DU 549 AU 9998 CHEMIN DE L'ESPAGNOL DU 702 AU 9999 CHEMIN DE L'ESPAGNOL CHEMIN DES PEUPLIERS CHEMIN DES PRIMEVERES DU 1 AU 9999 CHEMIN DU REFUGE IMPASSE DU REFUGE IMPASSE LAMARTINE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	8	Les Campelières, salle des Agrès, Gymnase, 2307 avenue Maréchal Juin	ALLEE DES AMANDIERS ALLEE DES ANTHEMIS ALLEE DES CYPRES ANCIEN CHEMIN DE MOUGINS AVENUE DES ALLIES AVENUE DES CLOS AVENUE DU LIEUTENANT DEVAYE DU 1765 AU 9998 AVENUE DU MARECHAL JUIN DU 1816 AU 9999 AVENUE DU MARECHAL JUIN CHEMIN DE FAISSOLE CHEMIN DE FONT-GRAISSAN CHEMIN DE LA GARRIGUE CHEMIN DE PROVENCE CHEMIN DES CAMPELIERES CHEMIN DES LAURIERS CHEMIN DES ROURES VERTS DU 719 AU 9998 CHEMIN DU CHATEAU DU 804 AU 9999 CHEMIN DU CHATEAU CHEMIN DU PICCOLARET CHEMIN DU REFUGE IMPASSE DES PINS - LES PINS ROUTE DU CANNET				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	9	Le Devens 1, école maternelle, 70 chemin du Pigeonnier	ALLEE DES ACANTHES ALLEE DES MAGNOLIAS ALLEE DES MYRTES ALLEE DES SANTOLINES ALLEE DES YUCCAS ALLEE DU POETE ALLEE DU REDON AVENUE DE L'ESTEREL-ST BASILE AVENUE DES ALPES AVENUE DES CHENES-SAINT BASILE DU 0 AU 264 AVENUE DU GOLF DU 1 AU 205 AVENUE DU GOLF AVENUE GENERAL DE GAULLE AVENUE MAURICE DONAT AVENUE SAINT BASILE CHEMIN DES HORTS DE LA SALLE CHEMIN DU CAMP LAUVAS CHEMIN DU SANTON IMPASSE AVENUE DES ALPES RUE DOCTEUR ANTOINE RANCE				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	10	Le Devens 2, école maternelle, 70 chemin du Pigeonnier	ALLEE DE LA CASCADE ALLEE DE L'ORME ALLEE DES ACACIAS ALLEE DES ANEMONES ALLEE DES GENETS-LA PEYRIERE ALLEE DES HAUTS DE L'ETANG ALLEE DES LENTISQUES ALLEE DES ORMES ALLEE DES PINS-LA PEYRIERE ALLEE DES ROSES - LA PEYRIERE ALLEE DES THUYAS ALLEE GAZAN ALLEE PIERRE DE COUBERTIN DU 207 AU 9999 AVENUE DU GOLF DU 266 AU 9998 AVENUE DU GOLF CHEMIN DE LA BOUILLIDE CHEMIN DE LA TIRE CHEMIN DU DEFENDS CHEMIN DU PIGEONNIER PLACE DU DOMAINE ROND-POINT DES OLIVIERS ROUTE DE LA PEYRIERE ROUTE DES OLIVIERS-LA PEYRIERE ROUTE DES ROMARINS ROUTE DU COL ROUTE DU GRAND CHENE SQUARE DU GOLF ALLEE SAINT BASILE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	11	Mougins le Haut 1, école, 850 rue Saint Antoine	ALLEE DES SEQUOIAS CHEMIN DE FONT DE CURRAULT CHEMIN DE L'ORATOIRE CHEMIN DES ARGELAS CHEMIN DU FERRANDOU IMPASSE DES HAUTES BREGUIERES PLACE DES ARCADES ROUTE D'ANTIBES ROUTE DE VALLAURIS RUE DE LA PETITE COLLINE RUE SAINT ANTOINE VOIE JULIA				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	12	Mougins le Haut 2, école, 850 rue Saint Antoine	PLACE DU CHATEAU ROND-POINT MINANGOY RUE BASSE RUE DE LA SOULANE RUE DES PETITS PONTS RUE DU CHERCHE MIDI RUE DU GRAND MUR RUE SAINT JACQUES				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	13	Saint Martin 2, école primaire (salle Art plastique), 841 avenue de la Plaine	ALLEE DES CHARDONNERETS DU 647 AU 9998 AVENUE DE LA PLAINE DU 700 AU 9999 AVENUE DE LA PLAINE AVENUE DU ROI AVENUE ROSSINI AVENUE VERDI CHEMIN DE JYLLOUE CHEMIN DE LA CERISAIE DU 299 AU 9998 CHEMIN DES PEYROUES DU 300 AU 9999 CHEMIN DES PEYROUES CHEMIN DU BUREL CHEMIN DU COMTE CHEMIN DU GRAND VALLON CHEMIN DU LAC - LES COULETS CHEMIN DU MOULIN - LOVIERE IMPASSE DES BASTIDES IMPASSE DU HAMEAU				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	14	Les Cabrières 2, école primaire, 1517 avenue maréchal Juin	AVENUE BEAU-SITE AVENUE DE LA BORDE AVENUE DE LA PAMPA AVENUE DE LA PINEDE AVENUE DES PINS-L'AUBAREDE AVENUE DU BOSQUET AVENUE DU PONCEAU BOULEVARD DE LA CORNICHE BOULEVARD DE LA ROCADE DU 899 AU 9998 CHEMIN DES CABRIERES DU 900 AU 9999 CHEMIN DES CABRIERES IMPASSE DE L'AVENUE DES PINS IMPASSE DES EUCALYPTUS IMPASSE DU PIN PARASOL TRAVERSE DE LA FORET IMPASSE DE LA PINEDE				
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	15	Tournamy, médiathèque, 762 avenue de Tournamy, centre commercial	AVENUE ALPHONSE DAUDET AVENUE DE L'HUBAC DU 295 AU 9998 AVENUE DE L'HUBAC DU 416 AU 9999 AVENUE DE TOURNAMY DU 447 AU 9998 AVENUE DE TOURNAMY AVENUE FREDERIC MISTRAL DU 520 AU 9999 CHEMIN DE L'HUBAC DU 579 AU 9998 CHEMIN DE L'HUBAC CHEMIN DE PIGRANEL CHEMIN DES COLLINES DU 0 AU 298 CHEMIN DES PEYROUES DU 1 AU 299 CHEMIN DES PEYROUES CHEMIN DU VAL FLEURI IMPASSE FONT ROUBERT RUE DE FONTVIEILLE TRAVERSE DES PEYROUES				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	9	9 – Le Cannet	MOUGINS	16	Les Cabrières 3, école primaire, 1517 avenue maréchal Juin	ALLEE DE LA COLINETTE ALLEE DES CABRIS ALLEE DES PALMIERS AVENUE DES SAULES CHEMIN DE LA GIPPIERE CHEMIN DE LA GRANDE BASTIDE DU 0 AU 898 CHEMIN DES CABRIERES DU 1 AU 899 CHEMIN DES CABRIERES CHEMIN DES CAROUBIERS CHEMIN DES FAISSES CHEMIN DES VOLUBILIS IMPASSE DE LA GRANDE BASTIDE IMPASSE DES NOISETIERS ALLEE DES LAURIERS				
NICE	4	10 – Contes	MOULINET	unique	Mairie, salle du conseil municipal, place Saint Joseph	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	MUJOULS (LES)	unique	(Mairie, 1 place Noël Rainero	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	7	25 – Valbonne	OPIO	1	Mairie d'Opio, Salle des Mariages, place de la Liberté	CHEMIN DU BAGUIER CHEMIN CAMBARNIER CHEMIN CAMBARNIER NORD CHEMIN CAMBARNIER SUD ROUTE DE CANNES CHEMIN DU CARENTIER CHEMIN DU CHÂTEAU ROUTE DE CHATEAUNEUF CHEMIN DES COLLES CHEMIN DES CROIX CHEMIN DES EIGAGES CHEMIN DES FLEURS CARREFOUR DE LA FONT NEUVE ROUTE DE GRASSE CHEMIN DU LOGIS CHEMIN DE FOUAN FIGUIERE CHEMIN DE LA LOUISIANE ROUTE DE NICE CHEMIN DES OLIVIERS CHEMIN DES PICHOLINES CHEMIN DU PIOL ROUTE DE PLASCASSIER CHEMIN DE LA POSTE CHEMIN DES RESTANQUES CHEMIN DU RIOU MERLET CHEMIN DES ROURES CHEMIN SAN PEYRE CHEMIN DU SAUT CHEMIN DU SIARESQ CHEMIN DU TAMEYE CHEMIN DE TOURREVISTE CHEMIN DU TUVERE CHEMIN DU VILLAGE ROUTE DU VILLAGE	X			
GRASSE	7	25 – Valbonne	OPIO	2	Mairie d'Opio, Salle des Expositions, place de la Liberté	CHEMIN DU BOIS FLEURI CHEMIN DU BOIS D'OPIO CHEMIN DES BRUISSSES CHEMIN CAMP COURDEOU CHEMIN DE LA CARRIERE CHEMIN DES CHAUVES CHEMIN DU COLLET CHEMIN DES COMBES CHEMIN DES CONSTANTINS CHEMIN DE LA FONT DES DONES CHEMIN DU LAURON CHEMIN DE LA PETUGUE CHEMIN DE PEYRE GROSSE CHEMIN DU MOULIN CHEMIN DE POUDEIRAC CHEMIN DU RANCE ROUTE DE ROQUEFORT CHEMIN DE LA SOURCE CHEMIN DES TOURDRES CHEMIN DE LA VERGELE				X
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	PEGOMAS	1	Mairie, 169 route de Grasse RD9	AVENUE LORD ASTOR OF HEVER ; CHEMIN DE L'AVARIE ; CHERMIN DES BERGONS ;IMPASE DES TERRES BLANCHES ;CHEMIN DE CLAVARY ;ALLÉE DES GÉRANIUMS ; CHEMIN DES ISNARDS ; AVENUE DES JASMIN ; ALLÉE DES LAVANDES ; CHEMIN DES MARIOTTES ; TRAVERSE DES MARTELLY ; CHEMIN DES MERLES ; ROUTE DE MOUANS-SARTOUX ; CHEMIN DU VIEUX MOULIN ; CHEMIN DES PÉRISSOLS ; CHEMIN DES PUVERELS ; AVENUE DES ROSES ; RUE DU GRATTE SAC ; CHEMIN DE LA SCIERIE : CHEMIN DES TAPETS ; TRAVERSE FORESTIÈRE DU TURC ; ALLÉE DES VIOLETTES	X			X
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	PEGOMAS	2	École maternelle Jules Ferry, avenue Alphonse Daudet	TRAVERSE DES AUBÉPINES ; BYD DES AVELANIERS ; CHEMIN DE LA BEAUME ; IMPASSE DE LA BEAUME ; CHEMIN DES BŒUFS ; CHEMIN DES CHÊNES ; AVENUE ALPHONSE DAUDET ; CHEMIN DES ÉCOLIERS ; TRAVERSE DE L'ÉGLISE ; AVENUE JULES FERRY ; AVENUE LUCIEN FUNEL ; CHEMIN DES TERRES GASTES ; CHEMIN DES MÎTRES ; CHEMIN DES MULS ; CHEMIN DE LA FONTAINE DES MULS ; CHEMIN DU PLAN SARRAIN ; CHEMIN DES RIBIERS ; IMPASSE DES RIBIERS ; CHEMIN DES DEUX VALLONS				
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	PEGOMAS	3	Salle des Fêtes 1, 114, avenue Frédéric Mistral	AVENUE DE CAMBOUNE ; CHEMIN DE CAMBOUNE ; CHEMIN DU COLELT DE L'AVÈRE ; AVENUE DE GRASSE ; CHEMIN DES MOULIÈRES ; CHEMIN DES NOYERS ; AVENUE DE GRATTE SAC ; CHEMIN DE LA TUILIÈRE				
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	PEGOMAS	4	Salle des motricités, École primaire Jean Rostand, avenue du Castellaras	IMPASSE DES ARNAUDS ; CHEMIN DE L'AVÈRE ; LA ROQUE DE BOUIS ; CHEMIN DE LA CALANQUE ; AVENUE DU CASTELLARAS ; CHEMIN DE L'ECLUSE ; CHEMIN DU PRÉ FANTON ; ROUTE DE GRASSE ; ANCIENNE ROUTE DE GRASSE ; CHEMIN DES HUGUES ; IMPASSE DES HUGUES ; CHEMIN DES SOURCES ; IMPASSE DES VALETTES ; PROMENADE DES PRÉS VERGERS				
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	PEGOMAS	5	École primaire Marie Curie, route de la Fenerie	AVENUE HONORÉ RAVELLI ; QUARTIER DE L'AVELAN ; IMPASSE DE LA BERGERIE ; CHEMIN HONORÉ RAVELLI ; CHEMIN DES CARPÉNÈDES ; ROUTE DES CARPÉNÈDES ; ROUTE DE LA FÈNERIE ; IMPASSE HONORÉ RAVELLI ; AVENUE HONORÉ RAVELLI ; ROUTE HONORÉ RAVELLI ; CHEMIN DU SALOMON ; ROUTE DE TANNERON ; CHEMIN DE LA VERRERIE				
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	PEGOMAS	6	Salle des Fêtes 2, 114, avenue Frédéric Mistral	IMPASSE DES ARROSABLES ; ALLÉE DES CERISIERS ; TRAVERSE DU CHÂTEAU ; ALLÉE DES FIGUIERS ; ALLÉE DES FRAMBOISIERS ; PLACE DU LOGIS ; AVENUE FRÉDÉRIC MISTRAL ; BOULEVARD DE LA MOURACHONNE ; CHEMIN DES SAUSSERONS ; CHEMIN SOUS BÉAL ; ALLÉE DES VIGNES				
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	PEGOMAS	7	Salle des Fêtes 3, 114, avenue Frédéric Mistral	CHEMIN DU HAUT CABROL ; CHEMIN DE CABROL ; AVENUE DE CANNES ; CHEMIN DES MARTELLY ; CHEMIN DU NID DU LOUP ; CHEMIN DES OLIVIERS ; ROUTE D'OR ; CHEMIN DE PANISSE ; IMPASSE DE LA ROUTE D'OR				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14	
NICE	4	10 – Contes	PEILLE	1	Place Mary Garden, Peille village	PEILLE VILLAGE ET ST MARTIN DE PEILLE	X			X	
NICE	4	10 – Contes	PEILLE	2	Salle des fêtes intercommunale, plateforme de la gare, la Grave de Peille	LA GRAVE DE PEILLE					
NICE	4	10 – Contes	PEILLON	1	Mairie, avenue de l'Hôtel de Ville, quartier Sainte Thècle	BOULEVARD DE LA VALLÉE (DU N°1940 AU N°5910) AVENUE DE L'HÔTEL DE VILLE, RAYANA SOUSTRANA, RAYANA SOUBRANA, AVENUE DE LA GARE, PLACE DE LA GARE, ROUTE DES PREÏSSES, CAMIN DU CANTOUN SOUBRAN, ROUTE DES PARINI, CAMIN LA GAILLARDA, RUE DES SOURCES, SENTIER DU SOUBRAN, CHEMIN DES COGNAS, CHEMIN DE LAGHET, CAMIN LOU VALADOUN, CAMIN LOU PRAT, RIBA DAU PAÏOUN, RUE DES VIEUX MOULINS, ROUTE DU VIEUX VILLAGE, CHEMIN DU BAUSSET, ROUTE DES NOVAINES, CHEMIN DES BOUISSES, CHEMIN DU BOIS, LE NOGAÏRET, CHEMIN DU SQUARE, CITÉ VICAT, TRAVERSE VICAT, LE VIEUX VILLAGE, CARRIERA DAU GOURGUET, CAMIN DE LA MADONA, CARRIERA DAU BAOUS, CALADA DAU BAOUS, PUADA DAU GARRUGUIER, CALADA DAU GARRUGUIER, CARRIERA SOUSTRANA, CARRIERA CENTRALA, CAMIN LOU GALAMBERT, PLACE DE L'ÉGLISE, PLACE ARNULF			X		X
NICE	4	10 – Contes	PEILLON	2	Groupe scolaire Borghéas, passage du collet, quartier Borghéas	BOULEVARD DE LA VALLÉE (DU N°1 AU N°1939) CAMIN DEÏ MOUNARGUE, CAMIN DEÏ SOURGENT, CAMIN LOU RAMPIN, CARRIERA DAU PLAN, CAMIN DE LA GLEÏA, PROMENADE ANTOINE PASSERON, PASSAGE DE L'ANCIENNE ÉCOLE, PASSAGE DU COLLET, CARRIERA DAU BRAUSCH, CALADA DAU SERIN, LES NARTAS, CAMIN PLAN DEÏ PINS, ROUTE DE CHÂTEAUVIEUX, CARRIERA DAU PLANTIÉ, ROUTE DES MAZUÈS					
NICE	2	26 – Vence	PENNE (LA)	unique	Salle polyvalente, place Luigi Durand de La Penne	TOUTE LA COMMUNE					
NICE	2	26 – Vence	PÉONE	1	Nouvelle salle du conseil municipal, le Village Péone	VILLAGE DE PÉONE	X				
NICE	2	26 – Vence	PÉONE	2	Salle Valbergane, Maison Valbergane, Valberg	STATION DE VALBERG				X	
GRASSE	2	11 – Grasse-1	PEYMEINADE	1	Hôtel de Ville - 11, bd général de Gaulle	RUE BAPTISTIN DAVER TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + PLACE BAPTISTIN PORRE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE BOUTINY COTÉ IMPAIR DU 1 AU 53 + CHEMIN DE FONT COUTEOU DU 2 AU 8 COTÉ PAIR ET DU 1 AU 7 COTÉ IMPAIR + CHEMIN DE LA PETITE FONTAINE TOUT LE COTÉ IMPAIR + CHEMIN DES SANTONS TOUT COTÉ PAIR ET TOUT COTÉ IMPAIR + ALLÉE DU CLOS TOUT COTÉ PAIR ET TOUT COTÉ IMPAIR + CHEMIN DU CLOSTOUT COTÉ PAIR ET TOUT COTÉ IMPAIR + AVENUE DU DOCTEUR BELLETRUD DU 2 AU 48 COTÉ PAIR ET DU 1 AU 57 COTÉ IMPAIR + CHEMIN DU PLAN DE COTTE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + IMPASSE DU ROCHER TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE DU 23 AOÛT TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + RUE FÉLIX MAUBERT TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE FRAGONARD DU 1 AU 45 COTÉ IMPAIR + CHEMIN FRAGONARD TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR+ IMPASSE FRAGONARD TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + RUE FRANÇOIS DERAMOND TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + IMPASSE GÉNÉRAL DE GAULLE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + BOULEVARD GÉNÉRAL DE GAULLE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + PLACE GERVAIS COURT TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + IMPASSE GERVAIS COURT TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + RUE JACQUES BERNARD TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + BOULEVARD JEAN GIRAUD DU 2 AU 8 COTÉ PAIR + RUE JEAN JOSEPH CAUVIN TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + IMPASSE JOSEPH CAUVIN TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE JOSEPH CAUVIN TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + RUE JOSEPH ICARD TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + RUE LOUIS CANAVESE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + RUE LOUIS JAUME TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + RUE MARIUS MOURLAN TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE MIRABEAU TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR			X		X

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	11 – Grasse-1	PEYMEINADE	2	Hôtel de Ville - 11, bd général de Gaulle	AVENUE DE BOUTINY DU 2 AU 24 COTÉ PAIR + ROUTE DE DRAGUIGNAN TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE LA CARDELLE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE LA PLAINE DU 1 AU 13 COTÉ IMPAIR + AVENUE DE PEYGROS DU 1 AU 23 COTÉ IMPAIR + CHEMIN DES BASSES MOLIÈRES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES BÉRENGUIERS EST TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES CITRONNIERS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES CORONILLES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES JACOURETS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + PLACE DES JACOURETS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE DES JAISOUS TOUT COTÉ PAIR ET DU 1 AU 197 COTÉ IMPAIR + CHEMIN DES LUCIOLES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + ALLÉE DES PINS ESCARABINS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES VALLONS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + IMPASSE DES VALLONS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + TRAVERSE DES VALLONS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES YVELINES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + IMPASSE DU CAMP DE MEGE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE DU DOCTEUR BELLETRUD DU 50 AU 9998 COTÉ PAIR ET DU 59 AU 9999 COTÉ IMPAIR + CHEMIN DU STADE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + TRAVERSE DU SUYE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DU SUYE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE FRAGONARD DU 47 AU 9999 COTÉ IMPAIR + ALLÉE FUNEL TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE FUNEL TOUT COTÉ PAIR + RUE LOUIS HUGUES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	PEYMEINADE	3	Groupe scolaire saint Exupéry – 250 avenue de Peygros	CHEMIN CARRAIRE DU PUIITS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE LA MARJOLAINE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE LA PLAINE TOUT COTÉ PAIR ET DU 15 AU 999 COTÉ IMPAIR + AVENUE DE PEYGROS DU 25 AU 219 COTÉ IMPAIR + CHEMIN DES BÉRENGUIERS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES CYSTES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES EGLANTIERS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES GENETS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES LAVANDES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES LENTISQUES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES PUIITS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES RESTANQUES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES ROMARINS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DU CANDÉOU TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DU PEYLOUBIER TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE FRÉDÉRIC GERHARDT LE 28 COTÉ PAIR ET TOUT COTÉ IMPAIR + AVENUE FUNEL PROLONGÉE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	PEYMEINADE	4	Groupe scolaire saint Exupéry – 250 avenue de Peygros	CHEMIN DE GRANGENEUVE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE LA MAURE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE L'AGRANAS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE L'OLIVIER TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + IMPASSE DE L'OLIVIER TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE MONTFARAUDE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE DE PEYGROS DU 2 AU 9998 COTÉ PAIR DU 221 AU 9999 COTÉ IMPAIR + CHEMIN DE TANNERON TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE DES BAUMETTES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES CHÊNES VERTS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES GRILLOUX TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES JASMINES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES LAURIERS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES MIMOSAS TOUT LE COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES PINS TOUT LE COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES SAOUVES TOUT LE COTÉ PAIR ET IMPAIR + TRAVERSE DES SAOUVES TOUT LE COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DU BOIS DES PLAINES TOUT LE COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE FRÉDÉRIC GERHARDT DU 2 AU 26 COTÉ PAIR				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	PEYMEINADE	5	Salle Daudet – 9 chemin du Suye	FONT CAMIN DE LA PITCHOUNE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + ALLÉE CLAUDE MONNET TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE LA BLÉJARDE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE FONT COUTEODU DU 10 AU 9998 COTÉ PAIR ET DU 9 AU 9999 COTÉ IMPAIR + CHEMIN DE GUIMAUTTE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + ALLÉE DE LA MONTAGNE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE LA MONTAGNE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE LA PETITE FONTAINE TOUT COTÉ PAIR + AVENUE DE LA POURVERESSE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE LA PROUVERESSE TOUR COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE L'ESTOUPAN TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE L'OLIVETTE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE PEYMEINADE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES CHEVEFREUILLES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE DES JAISOUS DU 199 AU 999 COTÉ IMPAIR + CHEMIN DES LAZES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES PRADONS TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DES SOURCES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + BOULEVARD DE 5 COMMUNES TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DU GRESSIER TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + IMPASSE DU GRESSIER TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + IMPASSE DU GRESSIER TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DU NOYER TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE FRAGONARD TOUT COTÉ PAIR + ALLÉE HENRI MATISSE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + BOULEVARD JEAN GIRAUD DU 10 AU 998 COTÉ PAIR ET TOUT COTÉ IMPAIR + BOULEVARD JOSEPH CAUVIN TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN MOUN PANTAI TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + ALLÉE PAUL CÉZANNE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	PEYMEINADE	6	Salle des fêtes – place du Centenaire	AVENUE AMIRAL DE GRASSE DU 2 AU 22 COTÉ PAIR ET DU 1 AU 23 COTÉ IMPAIR + IMPASSE DE BOUTINY TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE DE BOUTINY DU 26 AU 998 COTÉ PAIR ET DU 55 AU 999 COTÉ IMPAIR + CHEMIN DE LA FRAYÈRE TOUT COTÉ PAIR ET LE 3 COTÉ IMPAIR + CHEMIN DE SAINT MARC TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE DES TERMES DU 2 AU 54 COTÉ PAIR ET DU 1 AU 59 COTÉ IMPAIR + CHEMIN DU SOLEIL TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE FRÉDÉRIC MISTRAL TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + AVENUE FUNEL TOUT COTÉ IMPAIR				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	11 – Grasse-1	PEYMEINADE	7	Ecole Frédéric Mistral, 165 avenue de Boutiny	AVENUE AMIRAL DE GRASSE DU 22 AU 9998 COTÉ PAIR ET DU 25 AU 9999 COTÉ IMPAIR + IMPASSE DE LA FRAYÈRE TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE LA FRAYÈRE DU 5 AU 999 COTÉ IMPAIR + CHEMIN DE L'APPIÉ TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + TRAVERSE DE PICOURENC TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + IMPASSE DE PICOURENC TOUT COTÉ PAIR ET IMPAIR + CHEMIN DE PICOURENC TOUT COTÉ PAIRE ET COTÉ IMPAIR + CHEMIN DE SASSY COTÉ PAIR ET IMPAIR + IMPASSE DES AMANDIERS TOUT COTÉ PAIRE ET IMPAIRE + CHEMIN DES CERISIERS TOUT COTÉ PAIRE ET COTÉ IMPAIRE + CHEMIN DES CYPRES TOUT COTÉ PAIRE ET IMPAIRE + CHEMIN DES MAURES ET DES ADRETS TOUT COTÉ PAIRE ET IMPAIRE + IMPASSE DES TERMES TOUT COTÉ PAIRE ET IMPAIRE + AVENUE DES TERMES DU 56 AU 998 COTÉ PAIRE ET DU 61 AU 999 COTÉ IMPAIRE + CHEMIN DU GRAND PRÉ TOUT COTÉ PAIRE ET IMPAIRE				
NICE	2	26 – Vence	PIERLAS	unique	Mairie	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	PIERREFEU	unique	Mairie, salle du Conseil municipal, 36 route du Vieux Pierrefeu	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	PUGET THENIERS	1	Mairie «Hall», place Adolphe Conil	AV. AUGUSTE BLANQU, AVENUE ALEXANDRE BOTTIN, MONTÉE DE LA COLETTE, QUARTIER LA COLETTE, QUARTIER LA CONDAMINE, RUE ADOLPHE CONIL, PLACE ADOLPHE CONIL, ROUTE DE LA CROIX, LA FONDEVIA PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, RUE DU DOCTEUR GENTE, RUE HENRIOTTI, PASSAGE HENRIOTTI, QUARTIER DE L'ILE, RUE JAUSERANDY, MONTÉE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE, QUARTIER LA LAVANCIA, MONTÉE MARTYRS RÉSISTANCE, AVENUE LIEUTENANT MAURIN, CHANTE PERDRIX, QUARTIER LE PLANET, CHEMIN DU PLANET, QUARTIER NOTRE DAME DE LA ROUDOULE, CHEMIN DU SAVÉ, RUE DU 4 SEPTEMBRE, AVENUE EMMANUEL SIGNORET, ROUTE DU COL ST RAPHAËL, QUARTIER VILLEPASSON	X			X
NICE	2	26 – Vence	PUGET THENIERS	2	Mairie «salle des mariages», place Adolphe Conil	QUARTIER L'ADROIT, AVENUE ALEXANDRE BARETY, AVENUE BISCHOFFSHEIM, QUARTIER BLANCARIA, QUARTIER LES BLANQUERIES, BD FRANÇOIS BOYER, DOMAINE LE BREUIL, RUE CASIMIR BROUCHIER, PLACE CASIMIR BROUCHIER, RUE CAISSOTTI, QUARTIER LA CLUE, AVENUE DES ANCIENS COMBATTANTS, QUARTIER LA CONDAMINE, RUE DE LA COSTE, RUE DU PÈRE EDOUARD, QUARTIER LA FONDEVIA, QUARTIER LE FRAGET, QUARTIER LE GRALET, ROUTE DU GRALET, RUE JUDAÏQUE, QUARTIER LA LAVANCIA, QUARTIER LES TRÉNIÈRES, PLACE ARISTIDE MAILLOL, QUARTIER SAINT-MARTIN, ROUTE NATIONALE 202, QUARTIER NAUDIÉ, QUARTIER L'ORIGAN, RUE PAPON, QUARTIER LES PAUVES, AVENUE MISS PELL, QUARTIER LE RIVET, QUARTIER SAINT ROCH, QUARTIER DU SAVET, CHEMIN DU SAVET, CHEMIN LES TRÉNIÈRES				
NICE	2	26 – Vence	PUGET ROSTANG	unique	Salle polyvalente de la Mairola, route nationale 116	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	REVEST-LES-ROCHES	unique	Hôtel de Ville, 3 place Saint Laurent	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	RIGAUD	unique	Salle Polyvalente, Place Yvan Féraud	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	RIMPLAS	unique	Mairie, 3 promenade Saint Roch	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	2	26 – Vence	ROQUE EN PROVENCE (LA)	unique	Mairie, 1 rue de la Mairie	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	ROQUEBILLIERE	1	École est, école primaire, rue des Écoles	CENTRE BOURG	X			
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	ROQUEBILLIERE	2	École ouest, école primaire, rue des Écoles	TOUS LES ÉCARTS				X



ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	4	14 – Menton	ROQUEBRUNE CAP MARTIN	1	Hôtel de Ville, 22 avenue Paul Doumer	AVE GENERAL LECLERC PDE ALBERT CAMUS AVE BEDOUX RUE DU VAL FLEURI AVE PAUL DOUMER AVE DES CYPRES AVE GABRIEL HANOTAUX AVE DU CONCOURS HIPPIQUE AVE DU DANEMARK IMP BEDOUX AVE DU VAL DE VESQUI AVE DE LA CONCORDE AVE DU SEMAPHORE CHE DU CANNET IMPASSE VAL DE VESQUI CHE DU CROS AVE SYLVIO DE MONLEON ESC RIVA BELLA STR DES GENETS AVE CENTRALE AVE DE FRANCE AVE IMPERATRICE EUGENIE RPT FREDERIC CHOPIN AVE FRANCOIS DE MONLEON	X			X
NICE	4	14 – Menton	ROQUEBRUNE CAP MARTIN	2	Hôtel de Ville, 22 avenue Paul Doumer	AVE GENERAL LECLERC PDE ALBERT CAMUS AVE BEDOUX RUE DU VAL FLEURI AVE PAUL DOUMER AVE DES CYPRES AVE GABRIEL HANOTAUX AVE DU CONCOURS HIPPIQUE AVE DU DANEMARK IMP BEDOUX AVE DU VAL DE VESQUI AVE DE LA CONCORDE AVE DU SEMAPHORE CHE DU CANNET IMPASSE VAL DE VESQUI CHE DU CROS AVE SYLVIO DE MONLEON ESC RIVA BELLA STR DES GENETS AVE CENTRALE AVE DE FRANCE AVE IMPERATRICE EUGENIE RPT FREDERIC CHOPIN AVE FRANCOIS DE MONLEON				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	4	14 – Menton	ROQUEBRUNE CAP MARTIN	3	Salle des fêtes du village, chemin de sainte Lucie	<p>AVE DES GENETS  PDE DE LA 1ERE DFL  RTE DE LA TURBIE  CHE DU CROS  CHE DE MENTON  CHE DES ORTAS  PCE DE LA SARRIETTE  CHE DE LA COUPIERE  RUE DE LA FONTAINE  RUE DU CHATEAU  ESC DE CORINTHILLE  AVE RAYMOND POINCARE  PCE CAPITAINE VINCENT  CHE DES VALLIERES  RUE MONCOLLET  RTE DE LA TORRACA  RUE PIE  RUE SOUBRE CASA  RUE RATAOU  AVE ANDRE MAUROIS  RUE LASCARIS  CHE DE LA TORRACA  RUE AR GUMB  RUE SCAROUGET  AVE GABRIEL HANOTAUX  RUE GRIMALDI  CHEMIN DE SAINTE-LUCIE  RUE D'AGERBOL  CHE DE LA COUALA  CHE DE SAINT PANCRACE  CHE DES CRETES DE ST PANCRACE  RUE DE L'EGLISE  CHE DE BESTAGNE  CHE DE FIGHIERA  CHE DE GORBIO  CHE PELISSIER  ESC CHANOINE GRANA  ESC DU SERRET  ESC SAFT  PCE INGRAM  ROUTE DU MONT AGEL  CHE DE SOUTA RIBA  LES VALLIERES HAUTES  RUE JULES MASSENET</p>				
NICE	4	14 – Menton	ROQUEBRUNE CAP MARTIN	4	<p>Elections départementales : CCL Cabbé, place Marius Otto  Election régionales : Club Saint-Louis, place Marius Otto</p>	<p>AVE DE LA COTE D'AZUR  AVE DU SERRET  AVE LOUIS LAURENS  AVE JEAN JAURES  AVE NOTRE DAME BON VOYAGE  AVENUE GEORGES DRIN  AVE VILAREM  AVE DE LA GARE  AVE PIERRE CURIE  ESC DU PLATANE  CHE DU BUSE  AVE DU RAMINGAO  CHE DU GOLF BLEU  ESC MASSOLIN  ESC DE PRETTO  ESC REVELLY  STR DE LA GARE  ESCALIER DONDEA  SENTIER LE CORBUSIER  SENTIER DES DOUANIERES  ESC DE BON VOYAGE  ESC SAFT  ESCALIER DE BON VOYAGE  ESCALIER DES CACTEES  RACCOURCI DE LA GARE</p>				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	4	14 – Menton	ROQUEBRUNE CAP MARTIN	5	Elections départementales : Club House, esplanade Jean Gioan – Elections régionales : parking du Club House, esplanade Jean Gioan	RUE ANTOINE PEGLION AVE ARISTIDE BRIAND AVENUE JEAN MONNET VAL DE GORBIO				
NICE	4	14 – Menton	ROQUEBRUNE CAP MARTIN	6	Elections départementales : Club House, esplanade Jean Gioan – Elections régionales : parking du Club House, esplanade Jean Gioan	PDE ROBERT SCHUMAN AVE FRANCOIS DE MONLEON RUE CLAUDE DEBUSSY AVE DE PROFONDEVILLE AVE DU BANASTRON AVENUE MAURICE RAVEL IMP DE PROVENCE RUE HONORE AUGIER ALLEES LOUIS PIRRONI RUE HECTOR BERLIOZ RUE JULES MASSENET AVE DES FLEURS ALLEES LOUIS PIRRONI IMP DU BANASTRON RUE CHARLES GOUNOD				
NICE	4	14 – Menton	ROQUEBRUNE CAP MARTIN	7	Elections départementales : Espace municipal jeunesse - avenue de la Lodola – Elections régionales : parking de l'Espace municipal Jeunesse	AVE DE LA PINEDE AV. VICTOR HUGO AVE BELLEVUE RUE DU MOULIN CHE DES CAROUBIERS RUE FRANCOIS RATTO AVE DE LA LODOLA CHEMIN DU VALLONET CHE DES PINS IMP ALBINI RUE ALBINI RUE DES DIABLES BLEUS IMP PINELLA RUE DES CITRONNIERS ALL DEVARIS DU MAYNE IMP BELLEVUE IMP DE CAROUBIERS IMPASSE DU MOULIN				
NICE	4	14 – Menton	ROQUEBRUNE CAP MARTIN	8	Salle de Augustinis - parking stade Décazes	AVE MARECHAL FOCH AVE LOUIS PASTEUR AVE DE BELGIQUE AVE ARISTIDE BRIAND CHEMIN DU VALLONET AVE WINSTON CHURCHILL				
NICE	4	14 – Menton	ROQUEBRUNE CAP MARTIN	9	Salle de Augustinis - parking stade Décazes	CHE DU VALLONET AVE DE VERDUN AVE DES OLIVIERS AVE DES MIMOSAS AVE DES ANEMONES AVE DU STADE AVE DES AGAVES MTE DU STADE MONTEE DES ECOLES AVE ALBERT IER CHE DE MENTON LES ECOLES				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	4	14 – Menton	ROQUEBRUNE CAP MARTIN	10	Restauration de l'école de la Plage, avenue de la Plage	<p>AVE DE LA PAIX  AVE DE LA PLAGE  AVENUE ROBERT BINEAU  PDE DU CAP  IMPASSE ESCALIER DE LA PLAGE  AVE DES ORCHIDEES  AVE DES GERANIUMS  AVE DES CLEMENTINES  ESC DE LA PLAGE  IMP DES ROSES  AVE WINSTON CHURCHILL  AVE DES PALMIERS  AVE MARIE HENRIETTE  IMP DE LA PLAGE  AVE DES MARGUERITES  AVENUE DES PALMIERS</p>				
NICE	4	14 – Menton	ROQUEBRUNE CAP MARTIN	11	C.C.L. Ange Gai, avenue Princesse Grâce	<p>AVE DE FRANCE  VOIE ROMAINE  AVE VARAVILLA  AVE DU RAMINGAO  AVE JEAN JAURES  MTE DES GROTTES  CHE DES GROTTES  AVE PRESIDENT KENNEDY  AVE SACHA GUITRY  AVE PRINCESSE GRACE  TRAVERSE DES GROTTES  AVE NOTRE DAME BON VOYAGE  ESC DU SERRET</p>				
GRASSE	7	27 – Villeeneuve-Loubet	ROQUEFORT LES PINS	1	Espace Charvet, place Antoine Merle	<p>(ALLEE DES FRENES 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (ALLEE DES OLIVIERES 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (ALLEE DES PINS 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (ALLEE DU BOIS 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (CHEM DES TROIS FEUILLETS 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (CHEMIN DE LA BASSE FERME 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (CHEMIN DE LA BASSE FERME 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (CHEMIN DE LA BASSE FERME 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (CHEMIN DE LA BERGERIE 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (CHEMIN DE LA CALADE 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (CHEMIN DE LA CHARLOTTE 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (CHEMIN DE ROQUE LA TOUR 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (CHEMIN DES FUMADES 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (CHEMIN DU BEAUMON 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (CHEMIN DU CURNIER 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DU PEISSAUT 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (COLLET DE DARBOUSSON 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (DOM. DES TROIS FEUILLETS 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (DOMAINE DU BOIS JOLI 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  DOMAINE DU VAL DES CYSTES 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (DOMAINE DU VAL RIAN 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (LOTIS.LE VAL DE DARBOUSSON 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (LOTISSEMENT DE GIROVAL 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (LOTISSEMENT DU PARC WANDA 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  (LOTISSEMENT GIROVAL SUD 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR</p>	X			X

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	27 – Villeuneuve-Loubet	ROQUEFORT LES PINS	2	Espace Charvet, place Antoine Merle	(BOULEVARD GENTILHOMME 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DE BEAUME MELE 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DE L'EGLISE 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DE L'EGLISE 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DE LA CARPENEE 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DE LA CROIX ST ESTEVE 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DE LA GARRIGUE 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DE LA VERRERIE 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DES AMARYLLIS 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DES FABRONS 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DES GUERCHS 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DES LAOUS 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DES MARES 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DES OISILLONS 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DES PIGNATONS 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DES RIGAMELS 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DU CLOS D'AGASSE 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DU COLLET 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DU GARAGAI 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DU PAS DE L'AI 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DU PERE GOIRAN 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DU PUIITS 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (IMPASSE DES NOYERS 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (IMPASSE DES PIGNATONS 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (IMPASSE DU COMBEAU 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (LOTIS.COTEAUX BEAUME MELE 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (LOTISSEMENT CENTRAL PARK 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (RESIDENCE DU PARC 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (RESIDENCES 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (ROUTE DE NOTRE-DAME 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (ROUTE DE NOTRE-DAME 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (ROUTE DE NOTRE-DAME 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	27 – Villeuneuve-Loubet	ROQUEFORT LES PINS	3	Espace Charvet, place Antoine Merle	(ALLEE DES BOSQUETS 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (ALLEE DU BOIS NEGRE) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CAMPING DU CASTELLAS 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CAMPING DU VALLON ROUGE 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEM DES TERRES BLANCHES 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEM.NOTRE DAME AUX T.BLANCHES 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN CINQ CENTS 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DE COMBE NICETTE 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (CHEMIN DE LA CLAUSERIE 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DE LA PONCHETTE 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DE PROVENCE 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DE SERRE D'AMBUC 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DE VIGNEFRANQUET 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DES BERTRANDS 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DES BREGUIERES 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DES CADES 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DES COURRAOUTS 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DES CYPRES 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DES ECUREUILS 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DES LYS 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DES TOURRES 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DES TOURTERELLES 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DU CASTELLARAS 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DU DEBRAM 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DU DEBRAM 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DU MUGUET 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DU POU CET 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DU PUI TS 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DU ROMANIL 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN N-DAME AUX T.BLANCHES 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR DOMAINE DE PINDAMONTE 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR DOMAINE DU MUSIC HOUSE 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR DOMAINE DU PONT VIEUX 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR DOMAINE FORESTIERE DU LOUP 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR HAMEAU DES CIGALES 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR IMPAS.DES RESTANQUES CX113 BIS 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR IMPASSE DE LA MARGELLE 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (P:12 / M:0 / E:0) IMPASSE DES ROUGUETS 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR IMPASSE DES TEMPLIERS 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR IMPASSE DU BOIS 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR IMPASSE DU BOIS NEGRE) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR LOTIS. DU GRAND CHENE 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR QUART. DES TERRES BLANCHES 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR ROUTE DE LA COLLE 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR VOIE DINA GRAY 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	27 – Villeeneuve-Loubet	ROQUEFORT LES PINS	4	Hôtel de Ville – salle du Conseil - Place Antoine Merle	<p>ALLEE DES CHENES 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DE FONT CUBERTE 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DE LA COLLE LONGUE 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DE LA CONQUE 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DE LA VAUGAILLERE 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DE PEIRE LUCHE 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DE SAN PEYRE 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DES BATTISTONS 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DES GALEJONS 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DES IRIS 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DES JASSES 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DES MESSUGUES 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DES MILLEPERTUIS 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DU BONHEUR VERT 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DU CAMOUYER 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DU CAMOUYER 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DU GAGAI 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DU LOUP 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DU PANTAI 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DU PIEROU 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DU RIGAOU 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DU TRASTOUR 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  DOMAINE DE LA GORGUE 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  IMPASSE DE LA FONTAINE 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  LIEU-DIT LAGORGUE) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  LOTISSEMENT DU CAMOUYER 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  QUARTIER DE LA VAUGAILLERE 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  QUARTIER SAINT PIERRE 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  TRAVERSE DU VIEUX FOUR 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR</p>				
GRASSE	7	27 – Villeeneuve-Loubet	ROQUEFORT LES PINS	5	Centre culturel le Bon Accueil – Salle polyculturelle	<p>AIRE DE BOULES - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEM. DE LA VIEILLE ROUTE 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DE LA DESIREE 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DE LA GORGUE 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DE VALBOIS 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DES CLAPS 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DES LISETS 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DES MOUIS 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DES SUVES 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  0610500089 (CHEMIN DU CLOS 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR (P:67 / M:1 / E:1)  CHEMIN DU PLAN 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DU PLATEAU FLEURI 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DU TOUAR 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN DU TRAMWAY 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  CHEMIN PERDU 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  DOMAINE DE LA ROUVRAIE 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  IMPASSE DU CLOS) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  IMPASSE DU PLAN 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  QUARTIER DU COLOMBIER 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  ROUTE DE VALBONNE 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  ROUTE DE VALBONNE 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  ROUTE DE VALBONNE 04) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  ROUTE DEPARTEMENTALE 2085 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  ROUTE DEPARTEMENTALE 2085 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR  ROUTE DEPARTEMENTALE 2085 05) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR</p>				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	27 - Villeneuve-Loubet	ROQUEFORT LES PINS	6	POLE IMAGE - HALL D'ACCUEIL	ALLÉE CHATEAU DE MOUGINS) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DE BEAUME GRANET 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DE LA MIAINE 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DES FURONS 01) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DES FURONS 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DES MARTELS 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DES POUVERIES 03) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN DU CHATEAU 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN MIAINE) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR CHEMIN SAN PEDRO 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR DOMAINE DE LA TOUR GRANET 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR DOMAINE DU SINODON 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR IMPASSE DE L'OLIVETTE 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR LOTIS. JARDINS DU SINODON 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR LOTISSEMENT DU CLOS DURAND 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR RESIDENCES LES COURMETTES 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR ROUTE DEPARTEMENTALE 2085 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR ROUTE DU ROURET 02) - DU 0 AU 9999 - CÔTÉ PAIR/IMPAIR				
NICE	2	26 – Vence	ROQUESTERON	unique	Mairie, 1 rue du Pont de France	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	ROQUETTE SUR SIAGNE (LA)	1	Espace Saint Jean, salle des Marronniers, 105 chemin de la Commune	ALLÉE DES AGAPANTHES, ALLÉE DES GLAÏEULS, ALLÉE DES IRIS, ALLÉE DES JASMINS, ALLÉE DES ŒILLETS, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE (PAIR DU 706 AU 1388), CHEMIN DE DAONDON, CHEMIN DE LA COMMUNE, CHEMIN DE LA VIGNASSE, IMPASSE DES BOUGAINVILLIERS, RUE DES JASMINS, RUE DES ROSES				
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	ROQUETTE SUR SIAGNE (LA)	2	Centre administratif, 630 chemin de la Commune	ALLÉE DE LA FORÊT, ALLÉE DU GRAND CÈDRE, ALLÉE DU PETIT BOIS, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE (PAIR DU 2 AU 704), BOULEVARD DES MIMOSAS (DU 1 AU 956), CHEMIN DE L'ÉCOLE VIEILLE, CHEMIN DE POURSSEL, CHEMIN DES GOURGUETTES, CHEMIN DU MOULIN, IMPASSE DE L'ÉCOLE VIEILLE, IMPASSE DU MOULIN, ROUTE DU MOULIN,	X			X
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	ROQUETTE SUR SIAGNE (LA)	3	École Primaire/Maternelle du Village, 381 boulevard du 8 Mai	BOULEVARD DU 8 MAI (DU 1 AU 307), CHEMIN DE LA BASTIDASSE, CHEMIN DE LA CAILLENQUE, CHEMIN DES ASPRES, CHEMIN DES BASTIDES, CHEMIN DES CASSIERS, CHEMIN DU LAC, CHEMIN DU PONT NEUF, IMPASSE DE LA CAILLENQUE, IMPASSE DES CASSIERS, IMPASSE DU PAILLER, PLACE ESTABLE, PLACE JOSÉ THOMAS, ROUTE DE LA ROQUETTE, RUE DE LA BAÏSSE, RUE DE LA FONTAINE, RUE DU FOUR, RUE DU LAVOIR				
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	ROQUETTE SUR SIAGNE (LA)	4	École Primaire/Maternelle du Village, 381 boulevard du 8 Mai	ALLÉE DES ACACIAS, ALLÉE DES ASTIERS, ALLÉE DES CYPRÈS, ALLÉE DES EUCALYPTUS, ALLÉE DES OLIVIERS, ALLÉE DES TILLEULS, BOULEVARD DES FLORIBONDAS, BOULEVARD DES MIMOSAS, BOULEVARD DU 8 MAI, CHEMIN DE LA FONT DES BORGNES, CHEMIN DU FERAGNON, IMPASSE DE LA COLLE FERRANDE, IMPASSE DES LAVANDES, IMPASSE DES MIMOSAS, IMPASSE DU 8 MAI, PLACE DES CYPRÈS, PLACE DES EUCALYPTUS, PLACE DES OLIVIERS, PLACE DES TILLEULS, PLACE MARTIN, PLACE PANISSE, RUE ARDISSON, RUE DU JAS, RUE FUNEL, RUE HUGUES, RUE LAUTIER				
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	ROQUETTE SUR SIAGNE (LA)	5	Espace Saint Jean, salle des Marronniers, 105 chemin de la Commune	ALLÉE DES CHÊNES, ALLÉE DES CISTES, ALLÉE DES LAVANDINS, ALLÉE DES MICO-COULIERS, ALLÉE DES ROMARINS, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE (LES DEUX 2250 + 2251), CHEMIN DE LA SANTOLINE, CHEMIN DE MEAYNE, CHEMIN DES OLIVIERS, CHEMIN DES ROQUES, CHEMIN DU CROS, IMPASSE DE LA VERDURE, IMPASSE DE MEAYNE, IMPASSE DES AMANDIERS, IMPASSE DES ARBOUSIERS, IMPASSE DES FIGUIERS, IMPASSE DU VALLON, MONTÉE DES MIMOSAS, PROMENADE DE LA FORÊT, RUE CAMIN ESTREICH, IMPASSE DE LAVEINE, TRAVERSE DE LAVEINE				
GRASSE	9	13 – Mandelieu-la-Napoule	ROQUETTE SUR SIAGNE (LA)	6	Espace Saint Jean, salle des Marronniers, 105 chemin de la Commune	AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE (PAIR DU 1390 AU 2248 + IMPAIR DU 1 AU 2249), CHEMIN DE CRAVESAN, CHEMIN DE LA LEVADE, CHEMIN DE SAINT GEORGES, CHEMIN DU NID DU LOUP, PLACE JOSEPH PALLANCA, CHEMIN DE LAVEINE				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	ROQUETTE SUR VAR (LA)	1	Mairie de La Roquette sur Var, 15 place de la Libération	TOUT LE VILLAGE ET LES ÉCARTS DU VILLAGE	X			X
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	ROQUETTE SUR VAR (LA)	2	Mairie Annexe, place du Canon Pacifique, Hameau du Baus-Roux	TOUT LE HAMEAU DE BAUS-ROUX				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	ROUBION	unique	Mairie, salle du conseil municipal, le village	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	ROURE	unique	Mairie, 1 place André Ségur	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	7	25 – Valbonne	ROURET (LE)	1	EAC -Théâtre – 3 chemin du Billard	CHEMIN DE BARNARAC, CHEMIN DE BEAUME ROBERT, CHEMIN DE LA PÉADE, CHEMIN DE L'UBAC, CHEMIN DE PLAN BERGIER, CHEMIN DE SAINT JEAN, CHEMIN DE SAINT PONS, CHEMIN DE SAN PEYRE, CHEMIN DE TROUSSANE, CHEMIN DES COMTES DE PROVENCE, CHEMIN DES ECOLES, CHEMIN DES GUIOLS, CHEMIN DES HAUTES PIERRES, CHEMIN DES PIERRES DE MOULIN, CHEMIN DES RIBES, CHEMIN DU BAR, CHEMIN DU BILLADOU, CHEMIN DU BILLARD, CHEMIN DU CASTELLARAS, CHEMIN DU CASTELLET, CHEMIN DU COLLET, CHEMIN DU PONT ROMAIN, CHEMIN DU RA-BEIRAN, CHEMIN DU VALLON DE BARNARAC, CHEMIN PIERRES DE MOULIN, IMPASSE DES EAUX VIVES, IMPASSE DU CASTELLET, IMPASSE DU PETIT PONT, IMPASSE DU VAL DE ROURE, PLACE DE L'ÉGLISE, ROUTE DE ROQUEFORT, TRAVERSE DE LA PINENEDE, TRAVERSE DU COLLET	X			



ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	25 – Valbonne	ROURET (LE)	2	EAC -Théâtre – 3 chemin du Billard	CHEMIN DE LA SOURCE, CHEMIN DE LA TAULISSE, CHEMIN DE MIEJO SOUORO, CHEMIN DES CHENES, CHEMIN DES COMBES, CHEMIN DES COMBES -10, CHEMIN DES GRANDS PINS, CHEMIN DES HAUTES PIERRES, CHEMIN DES MOUTONS, CHEMIN DES POULINIÈRES, CHEMIN DES PRINCES, CHEMIN DES SERRES, CHEMIN DES TRUCS, CHEMIN DU BAS LAURON, CHEMIN DU HAUT LAURON, CHEMIN DE PASSEJAIRE, CHEMIN PIERRE ROUX, IMPASSE DE CLAMARQUIER, ROUTE DE NICE, ROUTE D'OPIO, RUE DE RIEN, TRAVERSE DES LAURONS, TRAVERSE DES POULINIÈRES, TRAVERSE DU COLLET, TRAVERSE DU HAUT LAURON				X
GRASSE	7	25 – Valbonne	ROURET (LE)	3	EAC -Théâtre – 3 chemin du Billard	CHEMIN DE BEAUME MELE, CHEMIN DE CLAMARQUIER, CHEMIN DE FONT FIGUIERE, CHEMIN DE LA GORGUE DES TRUCS, CHEMIN DE LA GOUGOURETTE, CHEMIN DE LA PINEDE, CHEMIN DE LA TAULISSE, CHEMIN DE PEI PELLEGRIN, CHEMIN DES BOURGES, CHEMIN DES HAUTES BASTIDES, CHEMIN DES HAUTES PIERRES, CHEMIN DES MOULINS, CHEMIN DES NOISETIERS, CHEMIN DES RAINARDS, CHEMIN DU CASTELLARAS, CHEMIN DU CASTELLET, CHEMIN DU CLOS D'AGASSE, CHEMIN DU COLOMBIER, CHEMIN DU HAUT CASTELLARAS, IMPASSE DE FONT FIGUIERE, PASSAGE DES MOULINS, ROUTE DE ROQUEFORT, TRAVERSE DES BOURGES				
NICE	3	21 – Nice-7	SAINT ANDRE DE LA ROCHE	1	Mairie, 21 boulevard du 8 mai 1945	DU N°1 AU N°108 QUAI DE LA BANQUIÈRE, CHEMIN CAMILLE GAS, CHEMIN DE LOMBARDIE, VALLON DE LOMBARDIE, LE MASAGE, PLACE JULES MUSSO, CHEMIN DE LA POINTE, SENTIER DE LA POINTE, CHEMIN DES RIVES DE RIMIEZ, IMPASSE DE RIMIEZ, SENTIER DE RIMIEZ, AVENUE DE ROSES "LES CASTORS", MONTÉE DE LA SOURCE, CHEMIN DE RIMIEZ	X			X
NICE	3	21 – Nice-7	SAINT ANDRE DE LA ROCHE	2	Ecole Centre de loisirs, 21 boulevard du 8 mai 1945	CHEMIN JEAN GÉRARD BALMA, RÉSIDENCES DU CHÂTEAU BÂT 2/ESC 3, BÂT 3 ET BÂT 4, JUSQU'AU N° 1066 CHEMIN DES ARNAUD, CHEMIN HENRI LÉON, FOYER SONACOTRA "ADOMA", ALLÉE DES EUCALYPTUS, 140 QUAI DE LA BANQUIÈRE "LES ALLÉES VICTORIA"				
NICE	3	21 – Nice-7	SAINT ANDRE DE LA ROCHE	3	Salle polyvalente Anghillante, 2225 route de l'Abadie	QUARTIER LE BRECK, CHEMIN DES ARNAUD À PARTIR DU 1067, QUARTIER LE BROCH, ROUTE DE L'ABADIE DU N°1 AU N°2081, VIEUX CHEMIN DE L'ABADIE DU N°1 AU N°901, ROUTE DE LA COLLE, VIEUX CHEMIN DE LA COLLE, LA NARTIÈRE, SENTIER LA VALLIÈRE				
NICE	3	21 – Nice-7	SAINT ANDRE DE LA ROCHE	4	Mairie, 21 boulevard du 8 mai 1945	A PARTIR DU 109 QUAI DE LA BANQUIÈRE, ESPACE LA VALLIÈRE, LA VALLIÈRE, RÉSIDENCES DU CHÂTEAU BÂT 1, RÉSIDENCES DU CHÂTEAU BÂT 2 ESC 2, CHEMIN DU SOUVENIR				
NICE	3	21 – Nice-7	SAINT ANDRE DE LA ROCHE	5	Ecole Centre de loisirs, 21 boulevard du 8 mai 1945	LE CAROUBIER, VALLON DE L'ARIANE, RUE DU SICOU, RUE EUGÈNE COSTE (CÔTÉ IMPAIR), RUE DU GHET, BOULEVARD DU 8 MAI 1945, CHEMIN DU PLAN, LE BRECK				
NICE	3	21 – Nice-7	SAINT ANDRE DE LA ROCHE	6	Salle polyvalente Anghillante, 2225 route de l'Abadie	CHEMIN DES ARDOINS, CHEMIN DES CLÉMENSANS, HAMEAU DES CLÉMENSANS, QUARTIER DES CLÉMENSANS, HAMEAU DE LA COLLE, QUARTIER DE LA COLLE, CHEMIN VICINAL DE TOURRETTE-LEVENS À L'ABADIE, QUARTIER DE L'ECOLE, CHEMIN DES ECOLIERS, PLACE AUGUSTE GUILLON, QUARTIER LA GLEÏA, A PARTIR DU N° 2087 ROUTE DE L'ABADIE, A PARTIR DU N° 1018 VIEUX CHEMIN DE L'ABADIE, ROUTE STATÉGIQUE DU MONT MACARON, CORNICHE DES OLIVIERS, ROUTE DE LA COLLE DE REVEL, QUARTIER LOU TOUR				
NICE	2	26 – Vence	SAINT ANTONIN	unique	Mairie, place Georges Meyffret	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	SAINT AUBAN	unique	Mairie, salle du conseil municipal, 9 place don Jean Bellon	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	SAINT BLAISE	unique	Mairie, 11 place de l'église	TOUTE LA COMMUNE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	11 – Grasse-1	SAINTE CEZAIRE SUR SIAGNE	1	Village - groupe scolaire, boulevard Antoine Cresp	AVENUE DE LA SIAGNE BD ANTOINE CRESP BD COURNES BD DU PUIITS D'AMON BD DU SANTON DU PRÉ BOUQUET CHEMIN ALAIN MARTIN CHEMIN DE LA CHAUX CHEMIN DE LA CONDAMINE CHEMIN DE LA GRANGE CHEMIN DE LA VIERGE CHEMIN DES ECOLIERS CHEMIN DES FOURCHES CHEMIN DES GOURGS CHEMIN DES MOULINS CHEMIN DES PLANETTES CHEMIN DU PARRA CHEMIN DU STADE CHEMIN DU STADE NORD CHEMIN DU STAGE OUEST CHEMIN DU STADE SUD PLACE BURNAT PROVINS PLACE DE LA LIBERTÉ PLACE DE LA TOUR PLACE DU PRADON PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE PLACE IGOR MARKÉVITCH PLACE MAURE PLACE PIERRE CHARPY ROUTE DE LA SIAGNE RUE ARNAUD RUE CYPRIEN ISSAURAT RUE DE LA LIBERTÉ RUE DE LA PAIX RUE DE LA RÉPUBLIQUE RUE DE L'ÉGALITÉ RUE DES POILUS RUE DU CHÂTEAU D'EAU RUE DU DOCTEUR AUBIN RUE DU PORTAIL RUE DU GÉNÉRAL COURT RUE MISTRAL RUE PASTEUR RUE SAINT FERRÉOL RUE VICTOR HUGO TRAVERSE DU CHÂTEAU D'EAU VOIE ROMAINE	X			X

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	11 – Grasse-1	SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	2	Saint Cézaire Sud-Est et Hameau, groupe scolaire, boulevard Antoine Cresp	ALLÉE DES ARÔMES ALLÉE DES PARFUMS ALLÉE DES SENTEURS ALLÉE DU PRÉ D'ARDOIN ANCIEN CHEMIN DE CABRIS CHEMIN DE BERGERIS CHEMIN DE CADASSI CHEMIN DE CHAUTARD CHEMIN DU COURBON CHEMIN DE DAOU RIBAS CHEMIN DE LA BERGERIE DE L'ASPE CHEMIN DE LA BRUGAYE CHEMIN DE LA COLLE CHEMIN DE LA COMBE CHEMIN DE LA VALMOURA CHEMIN DE L'ASPE CHEMIN DE TRAVESSIER ROUTE DE GRASSE CHEMIN DES BERNARDS CHEMIN DES COULARETS CHEMIN DES LAUVIÈRES CHEMIN DES TUVES CHEMIN DES VEYANS CHEMIN DU BOIS D'AMON CHEMIN DU CONTENT CHEMIN DU PRÉ DE BERT CHEMIN DU PRÉ DEN PEIROU ROUTE DE DRAGUIGNAN				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	3	Saint Cézaire Centre – groupe scolaire, boulevard Antoine Cresp	CHEMIN DE LA GRANGE DE THÉAS CHEMIN DE LA STÈLE CHEMIN DE PRÉMOREL CHEMIN DES PUIITS CHEMIN DU PETITS PUIITS CHEMIN DU PLAN AUX GROTTES CHEMIN DU PRIGNON ROUTE DES GROTTES				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	4	Saint Cézaire Nord – groupe scolaire, boulevard Antoine Cresp	ANCIEN CHEMIN DE MONS ANCIENNE ROUTE DE SAINT-VALLIER CHEMIN ALBERT LAUGIER CHEMIN CAMIN DOU MUT CHEMIN DU CAMPLONG CHEMIN DE GRANGE NEUVE CHEMIN DE LA COMBE DE GARI CHEMIN DE LA TREILLE CHEMIN DE L'ADRECH ROUTE DE SAINT-VALLIER CHEMIN DES BASSINS CHEMIN DES GENÊTS CHEMIN DES REDONNETS CHEMIN DE TABOSSI CHEMIN DES TIRASSES CHEMIN DES TRAILLIÈRES CHEMIN DES VALLONS CHEMIN DES VIGNES CHEMIN DU PUIITS D'EIMA CHEMIN DU PRÉ LONG IMPASSE DES AMANDIERS IMPASSE DES GENÊTS IMPASSE DES SITELLES TRAVERSE DES FAYSOLLES TRAVERSE DES TILLEULS				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	SAINT DALMAS LE SELVAGE	unique	Mairie, bureau de la mairie	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	SAINT ETIENNE DE TINEE	1	Ecole primaire, Village	BD GÉNÉRAL DE GAULLE	X			
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	SAINT ETIENNE DE TINEE	2	Ancienne école du Bourguet	RM 2205				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	SAINT ETIENNE DE TINEE	3	Ecole primaire Marie-Laure Brun	BD DES TEMPLIERS				X
NICE	4	4 – Beausoleil	SAINT JEAN CAP FERRAT	1	Théâtre sur la Mer, Espaces Les Néréides, avenue Denis Séméria	<p>POUR L'ENSEMBLE, CÔTÉS PAIRS ET IMPAIRS S'IL Y A LIEU :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAROUBIERS (RUE DES)</li> <li>- DAVID NIVEN (PLACE)</li> <li>- DENIS SÉMÉRIA (AVENUE)</li> <li>- DOMINIQUE DURANDY (BOULEVARD)</li> <li>- EPHRUSSI DE ROTHSCHILD (AVENUE)</li> <li>- FLEURS (AVENUE DES FLEURS)</li> <li>- GRASSEUIL (AVENUE DE)</li> <li>- HONORÉ SAUVAN (AVENUE)</li> <li>- HONORÉ SAUVAN (IMPASSE)</li> <li>- JEAN MONNET (AVENUE)</li> <li>- MAURICE ROUVIER (PROMENADE)</li> <li>- MONNET (CHEMIN)</li> <li>- MOULINS (CHEMIN DES)</li> <li>- ROUMPE TALOUN (CHEMIN)</li> <li>- TILLEULS (ALLÉE DES)</li> <li>- VALLON (RUE DU)</li> <li>- VISCONTI (CHEMIN)</li> </ul>	X		X	
NICE	4	4 – Beausoleil	SAINT JEAN CAP FERRAT	2	Espace Neptune, Quai Virgile Allari	<p>POUR L'ENSEMBLE, CÔTÉS PAIRS ET IMPAIRS S'IL Y A LIEU :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ALBERT IER (AVENUE)</li> <li>- AUSTERLITZ (AVENUE D')</li> <li>- BATTERIE (CHEMIN DE LA)</li> <li>- BELLEVUE (AVENUE)</li> <li>- CAP (MONTÉE DU)</li> <li>- CARRIÈRE (CHEMIN DE LA)</li> <li>- CENTENAIRE (PLACE DU)</li> <li>- CHEVALIERS DE MALTE (PLACE DES)</li> <li>- CINÉMA (RUE DU)</li> <li>- CLAUDE VIGNON (AVENUE)</li> <li>- CLEMENCEAU (PLACE)</li> <li>- CORNICHE (AVENUE DE LA)</li> <li>- COSTIÈRE (CHEMIN DE LA)</li> <li>- DEHOUE ET VOYENNE (AVENUE)</li> <li>- EDMUND DAVIS (TRAVERSE)</li> <li>- FERME DE MAY (TRAVERSE)</li> <li>- FIORENTINA (IMPASSE)</li> <li>- FOSSES (PASSAGE DES)</li> <li>- GÉNÉRAL DE GAULLE (BOULEVARD)</li> <li>- JEAN COCTEAU (AVENUE)</li> <li>- JEAN MERMOZ (AVENUE)</li> <li>- LAURIERS (CHEMIN DES)</li> <li>- LIBÉRATION (BOULEVARD DE LA)</li> <li>- LIDO (CHEMIN DU)</li> <li>- LINDBERGH (QUAI)</li> <li>- MARIE-LOUISE SABATIER (AVENUE)</li> <li>- MER (AVENUE DE LA MER)</li> <li>- MIREILLE DELFINO (ALLÉE)</li> <li>- PAIX (JARDIN DE LA)</li> <li>- PASSABLE (CHEMIN DE)</li> <li>- PHARE (CHEMIN DU)</li> <li>- PINS (ALLÉE DES)</li> <li>- PLAN DES ABEILLES (BOULEVARD DU)</li> <li>- PRESBYTÈRE (JARDIN DU)</li> <li>- PRINCE RAINIER III DE MONACO (AVENUE)</li> <li>- PUNCIA (AVENUE DE LA)</li> <li>- ROSES (ALLÉE DES)</li> <li>- ROY (CHEMIN DU)</li> <li>- SAINT-HOSPICE (CHEMIN DE)</li> <li>- SÉMAPHORE (CHEMIN DU)</li> <li>- SOMERSET MAUGHAM (BOULEVARD)</li> <li>- VERDUN (AVENUE DE)</li> <li>- VIRGILE ALLARI (QUAI) (ANCIENNEMENT NOUVEAU PORT)</li> </ul>				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	26 – Vence	SAINT JEANNET	1	Salle communale Saint-Jean Baptiste (chapelle Saint-Jean Baptiste) rue de la Ferrage	IMPASSE DES AIRES PLACE ANDRÉ TRASTOUR CHEMIN DU BAOU RUE DU BAOU RUE DU BAS DE VILLE RUE CHARLES FRANÇOIS EUZIÈRE RUE DU CHÂTEAU RUE DU CLAVAS CHEMIN DE LA COLETTE RUELLE DES COURCOUSSOUN PLACE DE LA CROIX RUE DE LA CROIX RUELLE DU DOUANIER PLACE DE L'ÉGLISE RUE DE L'ÉGLISE RUE DE L'ESPARGUE IMPASSE FERRAGE RUE DE LA FERRAGE CHEMIN DE LA FONTAINE DES BŒUFS CHEMIN FONT DE LA PEÏRO IMPASSE SUR LE FOUR PLACE SUR LE FOUR RUE DE LA FOURNIGUIÈRE RUE FRÉDÉRIC EUZIÈRE IMPASSE DE L'HÔPITAL RUE DES JARDINS IMPASSE DE LA LAUVE RUE DE LA LAUVE RUE LOUIS CLARY CHEMIN DES LUCIOLES RUE DE LA MAIRIE CHEMIN DU MOULIN RUE NATIONALE RUE DU PASSÉ RUE DU PLANESTEL IMPASSE DU PONTET RUE DU PONTIS RUE DE LA POUDRIÈRE PLACE DU QUEIRARD RUELLE DU QUEIRARD CHEMIN DE LA ROMEGUIÈRE RUE DE LA ROMEGUIÈRE IMPASSE SAINT CLAUDE RUE SAINT CLAUDE RUE SAINT JEAN-BAPTISTE PLACE SAINTE BARBE RUE SAINTE BARBE RUE SAINTE BARBE PLACE DE LA SAUMALERIE PLACE DE LA SOUCARE RUE DE LA SOUCARE RUE DE LA TOUR RUE DU TREILLARD CHEMIN DU VERGER PLACE DU VERGER RUE DU VERGER	X			X

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	26 – Vence	SAINT JEANNET	2	École des Prés, Hall de la Maternelle, chemin de la Billoire	CHEMIN DE L'ANCIENNE GARE ANCIENNE ROUTE DE VENCE RM2210 ANCIENNE ROUTE DE LA GAUDE CHEMIN DE LA BILLOIRE CHEMIN DE LA CHAMPIGNONNIÈRE TRAVERSE DU CHÊNE CHEMIN DU CLOS CHEMIN DES COLLETS CHEMIN DE L'HOUMÉ CHEMIN DU MAS CHEMIN DES MOULINS CHEMIN DU PARRIAOU CHEMIN DU PEYROUAS A PARTIR DU NUMERO inférieur à 1212 CHEMIN DU PONT DE LA CAGNE CHEMIN DE LA QUEIRÉE RM 18 ROUTE DE ST LAURENT CHEMIN DES SERRES CHEMIN DES TRIGANDS CHEMIN VAL ESTRÈCHE				
GRASSE	2	26 – Vence	SAINT JEANNET	3	École de La Ferrage salle de garderie, rue de la Ferrage	CHEMIN DE BAGNEISORE CHEMIN DU BRUSQUET RUE DU BRUSQUET CHEMIN DU FONT MAJOR IMPASSE DES ESSARTS CHEMIN DE LA CABERGUE CHEMIN CARRIÈRE ESTRÈCHE RM 18 ACCES AU VILLAGE CHEMIN DE CHÂTEAU BRESSON CHEMIN CROIX DE SAINT JOSEPH CHEMIN DE LA FUMETTE CHEMIN DES HAUTS DU PEYROUAS CHEMIN DU PEYROUAS A PARTIR DU NUMERO supérieur à 1212 CHEMIN DU PEYRON CHEMIN DE LA SABLIERE CHEMIN DE SAINT ELOI RUE DU SAUMALIER CHEMIN DES SAUSSES IMPASSE SOUS BARRI RUE SOUS BARRI PROMENADE SAINTE PÉTRONILLE CHEMIN DE LA TOURRAQUE RUE DU VALLON				
GRASSE	2	26 – Vence	SAINT JEANNET	4	École des Prés, salle de garderie, chemin de la Billoire	CHEMIN DE L'ANGUILLE ROUTE DE LA BARONNE RM1 CHEMIN DE BEAUME GAIRARD CHEMIN DES CAMPS CHEMIN DES CARRIÈRES RM 2209 ROUTE DE SAINT-LAURENT DU VAR CHEMIN DU CHÂTEAU CHEMIN DES CÔTEAUX INFÉRIEURS CHEMIN DU FONGERI ROUTE DE GATTIÈRES RM 2210 CHEMIN NORD DE LA GAUDASSE CHEMIN DE PROVENCE CHEMIN DE SAINT ESTÈVE CHEMIN DE SAN PEIRE CHEMIN DU TOUROUT ZAC DU FONGERI ZAC DE SAINT ESTÈVE				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	1	Mairie – Hall d'entrée, 222 esplanade du Levant	AVENUE DES COMBATTANTS A.F.N N° 195 À 9999 AVENUE DU ONZE NOVEMBRE ESPLANADE DU LEVANT IMPASSE ROUBION PLACE ADRIEN CASTILLON PLACE DE LA FONTAINE PLACE FRANCOIS LAYET PLACE OCTAVE MAYEN PLACE SAINT ANTOINE RUE ANTONIN ROUSTAN RUE CENTRALE RUE DE L' EGLISE RUE DES GUEYEURS RUE DES PETITES ECURIES RUE DES REMPARTS RUE DESJOBERT RUE DU FOUR RUE DU TRINCO RUE DU VAR RUE EMMANUEL OLIVIERI RUE FRANCOIS CINTI RUE HONORE GEOFFROY RUE JULES BRUN RUE MARIUS PISANO RUE RAPHAEL MONSO RUE RAYMOND FERRARETTO RUE SUCHET RUE VALAZE STADE LEON BERENGER	X			X

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	2	Conservatoire de musique, 177 avenue Général Leclerc	AVENUE DES PIGNATIÈRES AVENUE DES PUGETS N° 0 À 200 AVENUE DU ONZE NOVEMBRE N° 78 À 195 AVENUE FRANCOIS BERENGER AVENUE GENERAL LECLERC AVENUE NOTRE DAME CHEMIN DU VAR PLACE JEAN MEDECIN QUARTIER NOTRE DAME RUE DE L ANCIEN PONT				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	3	Gymnase municipal, 418 esplanade du Levant	AVENUE DES OLIVIERS AVENUE PIERRE DE COUBERTIN BOULEVARD DU POINT DU JOUR CONTRE-ALLEE GEORGES POMPIDOU N° 0 À 476 HLM MEDITERRANEE HLM POINT DU JOUR				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	4	École maternelle « Gaby Ferrer » (réfectoire maternelle), 91 allée Simone Veil	ALLEE SIMONE VEIL AVENUE DU GROUPE MORGAN AVENUE GENERAL DE GAULLE N° 493 À 9999 AVENUE THOMAS DECAROLI RUE JEAN ANTOINE CARLON RUE JEAN BAPTISTE BERMOND				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	5	Crèche municipale « Les Petits Gaby », 129 allée Simone Veil	AVENUE CESAR OSSOLA AVENUE DE LA LIBERATION AVENUE HONORE BRUN AVENUE MARC MOSCHETTI BOULEVARD DE PROVENCE N° 0 À 85 BOULEVARD JEAN OSSOLA N° 700 À 9999 IMPASSE FLEURIE PLATEAU DU SOLEIL RUE GUIBAUDO SQUARE BENES				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	6	École maternelle Pasteur (réfectoire primaire) 91 allée Pasteur	ALLEE DES TONNELLES ALLEE NOLLET ALLEE PASTEUR AVENUE BELLEVUE AVENUE DES POMARELS AVENUE GENERAL DE GAULLE N° 0 À 493 AVENUE HENRI MATISSE BOULEVARD JEAN OSSOLA N° 0 À 700 IMPASSE MAURICE DANZI IMPASSE ROUSTAN SQUARE JEAN MOULIN				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	7	École maternelle Pasteur (salle polyvalente) 91 allée Pasteur	ALLEE DES STUDIOS ANCIENNE-ROUTE DU BORD DE MER AVENUE ANGE DEIRO AVENUE DE VERDUN AVENUE DES MIMOSAS AVENUE DES ORANGERS AVENUE DU MARCHEL JUIN AVENUE DU PONAND AVENUE EMILE DECHAME AVENUE EUGENE DONADEI AVENUE FRANCE D'OUTRE MER AVENUE FREDERIC MISTRAL AVENUE GEORGES GUYNEMER AVENUE HENRI LANTELME AVENUE LEON BERENGER AVENUE LEONARD ARNAUD CHEMIN DES PALUDS CHEMIN DU LAC ESPLANADE DES GOELANDS IMPASSE LANTELME PASSAGE MOATTI PROMENADE DES FLOTS BLEUS PROMENADE LANDSBERG AM LECH PROMENADE MAICON ROUTE DE LA GARE ROUTE DU BORD DE MER N° 0 À 1335 RUE FRANCIS TEISSEIRE RUE LEONARD ANFOSSI RUE PAUL LANTELME				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	8	École primaire René Cassin (hall d'entrée) 107 avenue Pierre Ziller	ALLEE JEAN LEDIEU AVENUE BAILLI DE SUFFREN AVENUE CYRNOS AVENUE DE LA MER AVENUE DES GLYCINES AVENUE DES MOUETTES AVENUE ROBERT SURCOUF AVENUE SAINT HUBERT AVENUE VAUBAN CHEMIN DES ORANGERS CHEMIN DU CLOS DES ORANGERS IMPASSE BROCH IMPASSE CHAILLON IMPASSE DU PIN PARASOL PONT CALLISTE PROMENADE ALAIN GERBAULT QUAI LA PEROUSE ROUTE DES VESPINS ROUTE DU BORD DE MER N° 1335 À 9999				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	9	École maternelle René Cassin (salle de jeux) 179 avenue Pierre Ziller	ALLEE DE L' OLIVIER ALLEE DE LA CONCORDE AVENUE DU ZOO AVENUE GABRIEL ABONNEL AVENUE PIERRE SAUVAIGO AVENUE PIERRE ZILLER CHEMIN D' ESPARTE IMPASSE BEL HORIZON IMPASSE DES ALLIES PASSAGE DU ZOO QUARTIER DES GALINIÈRES RUE COMMANDANT CAHUZAC RUE DU GROS CHENE RUE PIERRE BARTHELEMY				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	10	École maternelle René Cassin (CLM), 62 avenue Pierre Ziller	ALLEE JEANNE D'ARC AVENUE DES MAGNOLIAS AVENUE JEANNE D'ARC AVENUE LUCIEN BOULE AVENUE MAURICE DONAT AVENUE PIERRE MAISSA AVENUE VICTOR BELLISSIME BOULEVARD DE LATTRE DE TASSIGNY CHEMIN DES CASALS IMPASSE CALLISTE RUE DU 28 AOUT RUE DU GRAND PIN RUE DU PLATEAU CALLISTE				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	11	École maternelle Louis Ravet (réfectoire maternelle) 249 avenue Louis Ravet	AVENUE PAUL CEZANNE BOULEVARD MARCEL PAGNOL CHEMIN DES ROMARINS CHEMIN DU JAQUON CITE LALLE				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	12	École primaire Louis Ravet (réfectoire primaire) 249 avenue Louis Ravet	AVENUE DES PLANTIERS CHEMIN BEL AZUR CHEMIN DES PLATEAUX FLEURIS CHEMIN DES TREIZE DAMES IMPASSE DES GENETS QUARTIER LA VALLIERE				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	13	École primaire Louis Ravet (salle polyvalente) 342 avenue Paul Cézanne	ALLEE DES CIGALES				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	14	École maternelle Michelis I (salle de classe 1) 148 rue Pierre Lambert	AVENUE DES PLANS BOULEVARD LOUIS ROUX CORNICHE FAHNESTOCK IMPASSE DES PLANS IMPASSE GENERAL LECLERC MONTEE DES GRIMONDS QUARTIER DES PLANS RUE AUGUSTE GANIAYRE RUE DES ECOLES RUE ETIENNE BRUN RUE JULES MICHEL RUE LAYET BERENGER RUE PIERRE LAMBERT RUE RONDELLE				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	15	École maternelle des Bigaradiers (salle de jeux) 177 corniche Fahnestock	AVENUE DES FILAGNES AVENUE DES PUGETS N° 200 À 422 CHEMIN DES RASCAS N° 0 À 470 IMPASSE DES FILAGNES				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	16	Foyer Club le Lavoir, 435 avenue du 11 Novembre	BASSIN NOTRE DAME				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	17	École primaire Castillon II (salle de tatami) 89 allée des Ecureuils	ALLEE DU SOUVENIR				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	18	École primaire Castillon II (dortoir maternelle) 187 allée des Ecureuils	ALLEE DES ECUREUILS CHEMIN DES RASCAS N° 470 À 9999 RUE JEAN GIONO				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	19	École primaire Castillon 1 (salle de jeux) 192 allée des Ecureuils	ALLEE DES ARTS GRAPHIQUES ALLEE DES CABLEURS ALLEE DES CARROSSIERS ALLEE DES CHARPENTIERIS ALLEE DES ELECTRONICIENS ALLEE DES IMPRIMEURS ALLEE DES INFORMATIENS ALLEE DES METALLOS ALLEE DES METIERS ALLEE DES MIROITERS ALLEE DES PECHEURS ALLEE DES PEINTRES ALLEE DES SERRURIERS AVENUE JEAN AICARD N° 0 À 280 AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE CHEMIN DE SIDONIE MONTEE DU MOULIN MOYENNE CORNICHE DES PUGETS N° 0 À 1499 QUARTIER DES PUGETS ROUTE DES PUGETS N° 0 À 896 RUE ALPHONSE DAUDET RUE CLAUDE BERNARD				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	20	École sainte Pétronille - 1837 route de la Baronne	ALLEE DES AGRICULTEURS ALLEE DES ARCHITECTES ALLEE DES BOULANGERS ALLEE DES ELECTRICIENS ALLEE DES GEOMETRES ALLEE DES LUTHIERS ALLEE DES MACONS ALLEE DES SANTONNIERS CHEMIN DE LA CHAPELLE CHEMIN DE LA DIGUE CHEMIN DES ISCLES CHEMIN DES TUILLIERES CHEMIN DU DEGOUTAI MONTEE DE LA TOUR QUARTIER DES ISCLES QUARTIER SAINTE PETRONILLE ROUTE DE LA BARONNE ROUTE DES PUGETS N° 896 À 9999				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	21	École maternelle de Montaleigne (salle polyvalente) - 70 chemin de la Tour Carrée	ALLEE DES ARBOUSIERS CHEMIN DE L' ESTELLE CHEMIN DE LA TOUR CARREE CHEMIN DES MAUBERTS CHEMIN DES OEILLETTS CHEMIN DES TINES CHEMIN DU COLLET ROUGE CHEMIN FAHNSTOCK CHEMIN SAINTE PETRONILLE QUARTIER DES CROTTES QUARTIER MONTALEIGNE				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	22	École maternelle Louis Ravet (salle polyvalente) 249 avenue Louis Ravet	AVENUE LOUIS RAVET CORNICHE D' AGRIMONT				
GRASSE	6	6 – Cagnes-sur-Mer-2	SAINT LAURENT DU VAR	23	École maternelle de Montaleigne (réfectoire maternelle) - 70 chemin de la Tour Carrée	MOYENNE CORNICHE DES PUGETS N° 1499 À 9999 ROUTE SAINT JEANNET				
NICE	2	26 – Vence	SAINT LEGER	unique	Mairie, Salle Escolo, rue principale	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	SAINT MARTIN D'ENTRAUNES	unique	Parvis de la mairie, Hôtel de Ville, 06470 Saint-Martin-d'Entraunes	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	SAINT MARTIN DU VAR	1	Mairie, 1 place Alexis Maiffredi	CH D'ANATOLE ; CH DES ARBOUSIERS; VALLON ST BLAISE, RTE DU CANAÏRET, RTE DE LA CROIX DE CLAUDE, RTE DES CONDAMINES, IMPASSE DES CONDAMINES, IMPASSE DU PLATEAU DES CONDAMINES, RTE DE LA COULLERA, RTE DU CLOS DE DUÉ, RTE DE LA FALAISE, CH EMILE GIRARD, RTE DE GRENOBLE , IMPASSE ST JOSEPH, QUARTIER LES LAUNES, RTE DES MAQUISARDS, IMPASSE DES MAQUISARDS , CH DES MOULIÈRES, CH DE NICE, RTE DU PUY, IMPASSE DES SERRES, CH DES VIGNES , RD 6202 DU 1725 AU 2500	X			X
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	SAINT MARTIN DU VAR	2	Mairie, 1 place Alexis Maiffredi	RUE DE L'ADRECH, AV RENÉ ANTONIUCCI, RUE HENRI BARBUSSE, SQUARE MAS BARREL, PLACE HONORÉ BAUDOIN, ROUTE DU COLLÈGE, BOULEVARD DE LA DIGUE, IMPASSE DE L'EGLISE, RUE DE L'EGLISE, RUE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE, ALLEE DES GRIGNONS, RUE PIERRE GRILLI, QUARTIER LA DIGUE, QUARTIER LA LAUZIÈRE, PLACE ALEXIS MAIFFREDI, BOULEVARD MICHEL MALAUSSENA, RUE DES MENUSIERS, RUE JEAN MOULIN, AVENUE DES MOULINS, RUE DU CHEMIN NEUF, RUE DES NOYERS, AVENUE PASTEUR, IMPASSE PASTEUR, RUE DES POIRIERS, ROUTE DU RASCLAOU, RD 6202 DU 0 AU 1699; RUE SAINT ROCH, ROUTE DE LA ROQUETTE SUR VAR, RUE JEAN SIDÉRI, AIRE DE L'UBAC, COMPLEXE FRANÇOIS ZUCCA				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	SAINT MARTIN VESUBIE	unique	Salle Jean Gabin, place de la Gare	TOUTE LA COMMUNE	X			X



ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	6	27 – Villeuneuve-Loubet	SAINT PAUL DE VENCE	1	Auditorium, 313 route des Serres	ALLEE DES LAURIERS ALLEE DES LAVANDES AVENUE DE SAINT PAUL C.C.A.S. CHEMIN DE LA CAIREE CHEMIN DE LA CALADA (N° IMPAIRS) AVENUE DES REMPARTS CHEMIN DE LA FONTETTE CHEMIN DE LA POUNCHOUNIERE CHEMIN DE LA VIEILLE BERGERIE CHEMIN DE NICE CHEMIN DE NOTRE DAME CHEMIN DE SAINT-CLAIRE CHEMIN DE VERSAILLE CHEMIN DES ALPES CHEMIN DES FUMERATES CHEMIN DES GARDETTES CHEMIN DES GARDETTES SINE CHEMIN DES SALETTES CHEMIN DES TRIOUS CHEMIN DU MALVAN (2050 A 999999) CHEMIN DE SAINT-ROCH COURTINE SAINT-MICHEL DESCENTE DE LA CASTRE ESPACE SAINTE-CLAIRE IMPASSE DES FIGUIERS IMPASSE DES MURIERS IMPASSE DES OLIVIERIS IMPASSE DES RESTANQUES LA PLACETTE MONTEE DE L'EGLISE MONTEE DE LA CASTRE PARC SAINT-ROCH PASS PREST PLACE DE LA MAIRIE PLACE DE L'EGLISE PLACE DU GENERAL DE GAULLE QUARTIER SOUS BARRI REMPART OUEST ROND POINT SAINTE-CLAIRE ROUTE DE VENCE RUE DE DERRIERE L'EGLISE RUE DE L'ALLEE RUE DE L'ETOILE RUE DE LA CASSETTE RUE DE LA CASTRE RUE DE LA PETITE SELLERIE RUE DE LA POURTOUNE RUE DES BAUQUES RUE DES DORIERS RUE DU BRESC RUE DU CASSE-COU RUE DU FANGAS RUE DU PLUS BAS FOUR RUE DU PLUS HAUT FOUR RUE DU PONTIS RUE DU SAINT-ESPRIT RUE DU SOLDAT RUE GRANDE	X			X

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	6	27 – Villeeneuve-Loubet	SAINT PAUL DE VENCE	2	Auditorium, 313 route des Serres	BOULEVARD PIERRE SAUVAIGO CHEMIN DE LA CALADA (N° PAIRS) CHEMIN DE LA ROUGUIERE CHEMIN DE ROME CHEMIN DE SAINT-ETIENNE CHEMIN DU CERCLE CHEMIN DU DEFOUSSAT CHEMIN DU PILON CHEMIN FONTAINE DE LA SOURCE CHEMIN FONTMURADO COURTINE SAINTE-ANNE IMPASSE DES NOUGUIERS IMPASSE DES ORANGERS IMPASSE DU SAINT-ETIENNE ROUTE DE LA COLLE ROUTE DES SERRES				
GRASSE	6	27 – Villeeneuve-Loubet	SAINT PAUL DE VENCE	3	Auditorium, 313 route des Serres	CHEMIN DE LA BASTIDE ROUGE CHEMIN DE LA PLAINE CHEMIN DE LA TOUR CHEMIN DU LEOUVE CHEMIN DE PEYRE LONG CHEMIN DES COLLINES CHEMIN DES ESPARLINGS CHEMIN DES ESPINETS CHEMIN DES HAUTS CAUCOURS CHEMIN DES MOULIERES CHEMIN DU MALVAN (0 A 2049] CHEMIN DU VALLON ROUGE IMPASSE DES BIGARADIERS IMPASSE DES CAYRONS IMPASSE DU Puits FLEURI ROUTE DE CAGNES ROUTE DES BLAQUIERES				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	SAINT SAUVEUR SUR TINEE	unique	Salle de la mairie, mairie	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	SAINT VALLIER DE THIEY	1	Espace du Thiey, 101 allée Charles Bonome	PLACE DE L'APIÉ, AV F, GOBY, ALLÉE BELLEVUE, LES ROUMÉGUIÈRES, CH DU BERGER, QUARTIER TIBOURNE,	X			X
GRASSE	2	11 – Grasse-1	SAINT VALLIER DE THIEY	2	Espace du Thiey, 101 allée Charles Bonome	CH D'ENTREVAUX, CH DES FERRGAES, AV PIGNATTA, PLACE CAVALIER FABRE, LA THÉBAÏDE, LA PARRA, CH DE PRA REDON, QU LE PILON, QU LA MALLE				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	SAINT VALLIER DE THIEY	3	Espace du Thiey, 101 allée Charles Bonome	AV GAL DE GAULLE, CH DE NANS, QU DU FERRIER, QU DE NANS, ROUTE DE SAIBNTE LUCE, CH DE LA FUBI, AV NICOLAS LOMBARD, ROUTE DE ST CÉZAIRE				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	SAINT VALLIER DE THIEY	4	Espace du Thiey, 101 allée Charles Bonome	CH DE CASTEOU GELA, L'ESCOURACHIÉ, QU VALLONGUES, ALLÉE DES BOIS MURÉS, QU DU DÉFENDS, CH DE LA TIRE, QU COLLET ASSOU , ROUTE DE CABRIS				
NICE	4	14 – Menton	SAINTE AGNES	1	Mairie, Centre administratif, 6 Vallée des Castagnins	ROUTE ARMÉE DES ALPES (JUSQU'AU N°4497)- ROUTE DU FIGOURNE- ROUTE DU PIAN- CHEMIN ALAMANA- CHEMIN DU COL DES BOSCHI- ROUTE DE LA MAURA- CHEMIN DES VIGNES- CHEMIN DU FORTIN-- SENTIER DU PIAN- CHEMIN DE CHIAUSO- SENTIER COLLINE- ROUTE DE LA COLLINE- ROUTE DE ST JEAN- PLACE ST JEAN- CHEMIN GOURGUETTE-ROUTE DES CABROLLES (JUSQU'AU CARREFOUR AVE DE PRADES)- CHEMIN DE PESCAIRE- AVENUE DE PRADES- CHEMIN DE STE LUCIE (COTÉ DROIT EN DESCENDANT)	X			X
NICE	4	14 – Menton	SAINTE AGNES	2	Mairie du Village, Village	ROUTE ARMÉE DES ALPES (À PARTIR DU N° 4570) -AVENUE ORMÉA- ROUTE COL DES BANQUETTES-CHEMIN DU FONT DE BAOU- RUE ANNA HAROUM- AVENUE DU CHÂTEAU- RUE COMTES LÉOTARDI- PLACE DE L'EGLISE- RUE DES FORTERESSES- RUE DU FOUR - RUE JEAN CENSIO- RUE DES SARRASINS-PLACE DE LA MAIRIE- PLACE DE L'EGLISE- -RUE PELLALAIRA- RUE SEIGNEUR HAROUM- MONTÉE DU SOUVENIR- PROMENADE ST SÉBASTIEN- AVENUE DE VERDUN- RUE DES VOUTES- PLACE DU FORT- ROUTE COL DE LA MADONE-				
NICE	4	14 – Menton	SAINTE AGNES	3	Ecole communale Charles Imbert, 220 avenue Saint Michel	ROUTE DES CABROLLES (À PARTIR DU N°946)- ROUTE DE GAJESSA- CHEMIN DE STE LUCIE (COTÉ GAUCHE EN DESCENDANT)- ROUTE DU NOUVEL HAMEAU- CHEMIN DE LA SOURCE- ROUTE DU VIRARON- ROUTE DE LA CASCADE- CHEMIN DE PISA- ROUTE DU HAUT CABROLLES- AVENUE ST MICHEL- ESCALIER ST MICHEL- TRAVERSE DU LUBAGON- IMPASSE LÉON VERAN- IMPASSE DU LANTERNO- ALLÉE DE LA RIVIÈRE- ALLÉE DU VALLON- ALLÉE DU JARDIN-				
GRASSE	2	26 – Vence	SALLAGRIFFON	unique	Salle des Fêtes, 22 place de l'église	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10 – Contes	SAORGE	unique	Salle des Fêtes François Mitterrand, Hôtel de Ville	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	SAUZE	unique	Mairie, salle polyvalente	TOUTE LA COMMUNE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	11 – Grasse-1	SERANON	unique	Salle communale du Pra Redon, 100 chemin de la gendarmerie	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	SIGALE	unique	Mairie, 7 place de l' Église	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10-Cotes	SOSPEL	1	mairie annexe 5 bd de la 1ere DFL	PLACE COTTA, PLACE DE LA CABRAÏA, RUE ST JOSEPH, PLACE ST MICHEL, AVENUE DES ARCS SUR ARGENS, AVENUE JEAN MEDECIN, BD CHARLES DE GAULLE, BOULEVARD DU MALPERTUS, CHEMIN DE L'ABBAYE, CHEMIN STE BRIGITTE, IMPASSE DES VOÛTES, MONTÉE DES ROMAINS, MONTÉE DU DR SARAMITO, MONTÉE DU SERRET, PLACE DE LA TOUR, PLACE DOMEREGO, PLACE DU CHÂTEAU PLACE DU MALPERTUS, PLACE DU MARCHÉ, PLACE DU VIEUX MOULIN, PLACE GARIBALDI, PLACE GUILLAUME TELL, PLACE ST NICOLAS PLACE ST PIERRE, PLACE STE CROIX, PLACETTE DED PASTORIS, QUARTIER LE CHÂTEAU, RUE AUDA, RUE AUGUSTE BLANQUI, RUE DE LA LIBERTÉ, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, RUE DE BRÉA, RUE DES CAVES, RUE DES HIRONDELLES, RUE DES ROMAINS, RUE DES TISSERANDS, RUE DES VOÛTES, RUE DU CHÂTEAU, RUE DU COLLET, RUE DU PONT VIEUX, RUE DU VIEUX MOULIN, RUE DU VIGUIER, RUE GARIBALDI, RUE JEANNE D'ARC, RUE MICHEL DOMEREGO, RUE ST JOSEPH, RUE ST MICHEL, RUE ST PIERRE, RUE SIGISMOND DE ALBERTI, RUE STE CROIX, RUE VINCENT COMITI.	X			
NICE	4	10-Cotes	SOSPEL	2	maison des Associations, salle de danse Bd de la 1ere DFL	BD DE LA 1ERE DFL, CHEMIN STE MARIE, BOULEVARD JULES FERRY, CHEMIN CANTAMERLOU, CHEMIN DU VIER, QUARTIER AGAISEN QUARTIER BERINS, QUARTIER BÉROULF, QUARTIER STE SABINE, QUARTIER BRAMAFAME, QUARTIER LA SÉRÉA, QUARTIER SERRE DE SARETTA,				
NICE	4	10-Cotes	SOSPEL	3	Gymnase Stade Municipal	BD DE L'EGALITÉ, ROUTE DE NICE DU BD DE L'EGALITÉ JUSQU'AU COL ST JEAN, CHEMIN STE ANNE, QUARTIER LA CONDAMINE QUARTIER BARBON, QUARTIER CAMPAOUST, QUARTIER CARAVEÏA, VALLON DU BRAUS, QUARTIER LA COLETTA, ROUTE DE MOULINET, QUARTIER LA VASTA SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE, CHEMIN DE LA TORACCA, CHEMIN ST ANTOINE, CHEMIN DE LA TORACCHETTA, QUARTIER CRÉMAÏA, QUARTIER GERBAÏA, QUARTIER LES COLONNES, QUARTIER PIAON, QUARTIER PRÉBATAYER, QUARTIER RESSERAYA, QUARTIER DU ROCCAS, QUARTIER ST VINCENT, QUARTIER SARMAN, QUARTIER ST PHILIPPE, ROUTE DU PARAÏS				
NICE	4	10-Cotes	SOSPEL	4	Mairie annexe 5 bd de la 1ere DFL	PLACE DE LA GARE, BD DE VERDUN, CHEMIN DE L'ALBARÉA, CHEMIN DE SUES, CHEMIN DES CHARMES, QUARTIER ERC, COL DU PÉRUS, QUARTIER NIEYA, QUARTIER AIGUAS, QUARTIER BASSERA, QUARTIER BOURGUET, QUARTIER CAÏ, QUARTIER CASTÉS, QUARTIER LA COLLIERA, QUARTIER CUNI, QUARTIER FORMARINA, QUARTIER FONTAN DELEUSE, QUARTIER GAGNOIRE, QUARTIER LA PUELLA, QUARTIER LES PLANS, QUARTIER MAURIGON, QUARTIER ST GERVAIS, QUARTIER ST PANCRACE, ROUTE DE LA PÉNÉTRANTE				X
GRASSE	2	11 – Grasse-1	SPÉRACEDES	unique	Mairie, salle des mariages 11 boulevard docteur Sauvy	TOUTE LA COMMUNE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	4	10 – Contes	TENDE	1	Tende Sud, salle polyvalente, place de la Gare	AVENUE AIMABLE GASTAUD AVENUE DE LA IÈRE DFL AVENUE GEORGES BIDAULT BUREAU CENTRALISATEUR DE RATTACHEMENT - PLACE DE LA GARE CHEMIN DE SPEGGI CIAGGIE CIANTE FEMALE ESCALIER SAINTE CATHERINE HAMEAU DE VIEVOLA LE PETIT BOIS MONTÉE DES FLEURS MONTÉE DES JARDINS MONTÉE DU CIMETIÈRE MONTÉE I BÉATRICE LASCARIS MONTÉE II BÉATRICE LASCARIS MONTÉE III BÉATRICE LASCARIS MONTÉE IV BÉATRICE LASCARIS MONTÉE V BÉATRICE LASCARIS MONTÉE VI BÉATRICE LASCARIS MONTÉE DU CIMETIÈRE MONTÉE MASCARELLO PLACE ANTOINE BALARELLO PLACE DE L'EGLISE PLACE SECTION T.B. PONT DES 14 ARCHES QUARTIER CELESTRERA QUARTIER COLOMBERA QUARTIER LUBAÏRA QUARTIER SPEGGI RD 6204 ROUTE DE SPEGGI RUE ANDRÉ CARABALONA RUE ANTOINE BALAREELO RUE ANTOINE OPERTO RUE AUGUSTE BOIN RUE CARABALONA RUE COLONEL LONARDI RUE COTTA RUE DE FRANCE RUE DE LA VIGNE RUE DE L'ÉGLISE RUE DES DISPARUS EN RUSSIE RUE DES ROCHERS RUE DU CHÂTEAU RUE SAINTE CATHERINE RUE SCRESINA RUELLE SUPÉRIEURE DU CHÂTEAU VOIE ROMAINE	X			X

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	4	10 – Contes	TENDE	2	Tente Nord et Extérieurs, salle polyvalente, place de la Gare	AVENUE DU 16 SEPTEMBRE 1947 AVENUE MARIUS BARUCCHI CHEMIN DE STORZE HAMEAU DE CASTERINO HAMEAU DE VIAVOLA MONTÉE PIERR DALMASSO PASSAGE FRANÇOIS PEPE PLACE DE LA RÉPUBLIQUE PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE PLACE DU LIEUTENANT KALCK QUARTIER CAMPILEGGIO QUARTIER ARIMONDA QUARTIER BARUN QUARTIER CAGNORINA QUARTIER CAGNIRINA-ISOLA QUARTIER LABERA QUARTIER SAINT JACQUES QUARTIER STORZE RD 6204 N ROUTE DE CASTERINO ROUTE DE LA PIA RUE ANTOINE VASSALLO RUE ANTONIN VASSALLO RUE BÉATRICE LASCARIS RUE DU CAPITAINE AUBER RUE DU GÉNÉRAL DOYEN RUE JEAN MÉDECIN RUE MAURICE SASSI RUE SÉBASTIEN GRANDIS VALLE FREDDA				
NICE	4	10 – Contes	TENDE	3	Chapiteau en face de l'Ecole Primaire le Petit Bois, Quartier Le Petit Bois, Saint-Dalmas-de-Tende	AVENUE MARTYRS DE LA RÉSISTANCE AVENUE DE FRANCE AVENUE JEAN-MÉDECIN HAMEAU DE GRANILE QUARTIER AVRAIRE QUARTIER BEONIA QUARTIER LA CHATAIGNERAIE QUARTIER LE PETIT BOIS QUARTIER MONACO QUARTIER PONT DE LA BRIGUE RD 6204 RUE DE LA GARE MONTÉE DU COLLÈGE RUE DE ECUREUILS CHEMIN D'AVRAIRE RUE HENRI MUSSO RUE LOUIS DELAS				
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	THEOULE SUR MER	1	Espace culturel, 9 avenue Charles Dahon	AVENUE DE LÉRINS, AVENUE ROC ET MIMOSAS, ALLÉE DES JASMINES, CHEMIN DES GRANDS HUNIERES, AVENUE CACTUS ROC, AVENUE DES HAUTS DE FOUGÈRE, AVENUE DE PROVENCE, AVENUE DU MIDI, RUE DU LANGUEDOC, IMPASSE DU ROUSSILLON, AVENUE CHARLES DAHON, PLACE GÉNÉRAL BERTRAND, IMPASSE DE LA PÉTANQUE, RUE DU SOLEIL, IMPASSE DE LA TERRASSE, AVENUE LÉON MONTIER, RUE ADELIN CALZIA, RUE JEAN BAPTISTE PASTOR, PROMENADE DE LA DARSE, QUAY EDOUARD BLONDY AU PORT DE THÉOULE	X			X
GRASSE	8	13 – Mandelieu-la-Napoule	THEOULE SUR MER	2	Espace culturel, 9 avenue Charles Dahon	AVENUE DE LA CORNICHE D'OR, CHEMIN DU DÉBARCADÈRE, CHEMIN DE LA POINTE DE L'AIGUILLE, RUE DU ROSSIGNOL, RUE DU SANGLIER, BOULEVARD EUGÈNE DE QUAY (EX RUE DES ÉCUREUILS), CHEMIN DE LA SOURCE, ALLÉE DES PINS, RUE ABEL BALLIF, BOULEVARD SAINT HUBERT, CHEMIN DE LA CALADE, AVENUE DE L'ÉTOILE, AVENUE DE LA BOUSSOLE, AVENUE RÉALE, AVENUE DE LA RÉOLUTION, AVENUE DE LA SANTA MARIA, AVENUE DE LA SIRÈNE, AVENUE DE L'ASTROLABE, AVENUE DE LA VAILLANTE, ALLÉE DES EUCALYPTUS, CHEMIN DES MIMOSÉES, AVENUE DE LA POINTE SAINT MARC, AVENUE DE LA CÔTE D'AZUR, AVENUE DE MIRAMAR, PLACE VERT BISSON, AVENUE DU GROUPE NAVAL D'ASSAUT, AVENUE DE LA TABLE D'ORIENTATION, BOULEVARD DE L'ESTÉREL, AVENUE HENRI MATISSE, AVENUE FRAGONARD, AVENUE VAN LOO, BOULEVARD DE L'ESQUILLON, IMPASSE AUGUSTE RENOIR, AVENUE DU TRAYAS, CHEMIN DU SOLEIL D'OR, AVENUE FRÉDÉRIC MISTRAL, AVENUE DU GROS CAILLOU, AVENUE DE LA VÉRONÈSE, AVENUE DU PIC MARTIN, PORT DE LA FIGUEIRETTE				
NICE	2	26 – Vence	THIERY	unique	Salle de la mairie, 6 rue de la Carrière	TOUTE LA COMMUNE				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	2	11 – Grasse-1	TIGNET (LE)	1	Mairie, salle polyvalente La Siagne, avenue de l'Hôtel de Ville	AVENUE HOTEL DE VILLE, ROUTE DE DRAGUIGNAN, CHEMIN FONT DU ROURE, CHEMIN DES VEYANS, CHEMIN DE LA VOIE ROMAINE , CHEMIN DES MOULINS , CHEMIN DES SANTOLINES IMPASSE DES SANTOLINES CHEMIN DE LA VALLEE HEUREUSE, ANCIEN CHEMIN DE DRAGUIGNAN.	X			X
GRASSE	2	11 – Grasse-1	TIGNET (LE)	2	Mairie, salle polyvalente La Siagne, avenue de l'Hôtel de Ville	CHEMIN DES PLANASTEAUX, IMPASSE DES PLANASTEAUX, CHEMIN DE LA GROSSE COLE, CHEMIN DU FUYET, CHEMIN DES CHÊNES LIÈGE, ROUTE DE DRAGUIGNAN, CHEMIN ST MARTIN, CHEMINS DES LAURRIERS, CHEMIN DES ROURES, CHEMIN DES CIGALES, CHEMIN FONT DU FLASUIER, IMPASSE DU FLAQUIER, CHEMIN DU FLAQUIER NORD, CHEMIN DU FLAQUIER SUD, CHEMIN DES PINS PIGNOUS, LE GRAND CHEMIN, CHEMIN DE LA MAURE, CHEMIN DE L'OLIVIER, CHEMIN DE PROVENCE CHEMIN DE L'AGRANAS				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	TIGNET (LE)	3	Salle des associations, « l'Oustaou » rue des Ormeaux	CHEMIN DES MOULINS HAUT, IMPASSE DES AMANDIERS, CHEMIN DE LA MARTOURRETTE, ANCIEN CHEMIN DE CABRIS, CHEMIN DES CHÊNES, CHEMIN DU VILLAGE AVENUE DR BELLETRUD, CHEMIN DE LA RAVANELLE, CHEMIN DES GUICHARDS, CHEMIN DU GROS CHÊNE, CHEMIN DES BASSES MOLLIÈRES, CHEMIN DE LA CADENIÈRE, ROUTE DE ST CÉZAIRE, CHEMIN DE SPÉRACÈDES, CHEMIN DES LAURENTS, IMPASSE DES LAURENTS, CHEMIN DU BELVÉDÈRE, CHEMIN DE LÉOUVIÈRE; CHEMIN DE LA FONTAIRE, CHEMIN DE LA CHAPELLE, CHEMIN DU CASTELLARAS, RUE DES ORMEAUX. CHEMIN DU PRÉ NEUF.				
NICE	2	26 – Vence	TOUDON	unique	Mairie, allée Saint Jean, le village	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	10 – Contes	TOUET DE L'ESCARENE	unique	Mairie, 1 rue du Four	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	TOUET SUR VAR	unique	Halle polyvalente, allée Maurice Belleteix	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	TOUR SUR TINÉE (LA)	1	Mairie de La Tour-sur-Tinée , 6 Grand Place	LA TOUR VILLAGE : RUE DU FOUR, RUELLE DU FOUR, RUE PRINCIPALE, RUE DU COURTAVES, RUE CALABRAGLIA, PLACE DU ROUBINAS, RUE DU ROUBINAS, PLACE DU Puits, MONTÉE DU Puits, RUE DE LA BIENFAISANCE, RUE LONGUE, RUE DU CASTELLAR, SOUS-PLACE, RUE DES TEMPLIERS, PLACE DE LA CASSETTE, RUE DE LA CASSETTE, MONTÉE DU CIMETIÈRE, VOIE ST-BERNARD, ROUTE D'UTELLE, ROUTE DES GRANGES, QUARTIER SOUS-VILLE	X			X
NICE	2	26 – Vence	TOUR SUR TINÉE (LA)	2	Salle Miquelis, Mairie annexe, Roussillon	HAMEAU ROUSSILLON : LA GRAND'RUE, RUE SUPÉRIEURE, RUE DE L'ARCEH, RUE DE L'OLIVIER, RUE DE L'ADRECH, RUE DU FOUR, RUE DES ECURIES, CHEMIN DU CLÔT, RUE DE LA VOÛTE, RUE DE LA PARAS, RUE DES FINIÈRES, CHEMIN DE RIPERT, PLACE DU MOULIN, PLACE DES LAVOIRS, PLACE DE L'EGLISE, CHEMIN DE L'UBAC, CHEMIN DE L'AUTRANNE, PLACE DU GRAND'JOUN, ROUTE DES AVOUCATS, ROUTE DE LA VALLIÈRE, CHEMIN DES CANNEBIERS, CHEMIN DE LA TINÉE, ROUTE DE LA TINÉE				
NICE	2	26 – Vence	TOURETTE DU CHATEAU	unique	Salle communale, 22 place de la Fontaine	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	2	26 – Vence	TOURNEFORT	unique	Mairie, 63 route de Massoins	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	TOURRETTE LEVENS	1	Salle des fêtes, place César Mauran	AVENUE CEUX DE VERDUN, AVENUE DE LA CONCA D'OR, AVENUE DU HAUT PAYS, AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE, AVENUE JOSEPH BAILET, AVENUE PAUL CANESTRIER, BAISSÉ DE ROUGIER, BOULEVARD LÉON SAUVAN (IMPAIR), CARRIERA PLANA, CHEMIN DE LA COLETTE, CHEMIN DE LA GORGHETTE, CHEMIN DE L'ECOLE DES MOULINS, CHEMIN DE SAINT SÉBASTIEN, CHEMIN DE TOURETTE À L'ABADIE, CHEMIN DE TRALATORRE, CHEMIN D'EN TOURETTE, CHEMIN DU CASTELLAR, CHEMIN DU DOCTEUR MAURAN, CHEMIN DU GALLINIER, CHEMIN DU PASCAL, CHEMIN V G GUYON DE PAMPÉLONNE, LA CONDAMINE, MONTÉE DU CHÂTEAU, PLACE DES PÉNITENTS BLANCS, PLACE DR PAUL SIMON, PLACE LOUIS GIRARD, QUARTIER GUEIRAR, ROUTE DE LA COLLE DE REVEL, ROUTE DU CHÂTEAU DE REVEL, ROUTE DU COLLET DE MERLETTE, ROUTE STRATÉGIQUE DU MONT MACARON, RUE DE CAMP SOUBRAN, RUE DES ASSOCIATIONS, RUE DES COMBATTANTS D'AFN, RUE DES MOULINS, RUE DU GÉNÉRAL TORDO, SENTIER DE LA GORGHETTE, SQUARE U SOUVENIR FRANÇAIS	X	canton 24 – Tourrette-Levens		X
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	TOURRETTE LEVENS	2	Mairie, Salle des mariages, place du docteur Paul Simon	AVENUE ABBÉ CLARY, BOULEVARD LÉON SAUVAN (PAIR), CHEMIN DE LA GABRE, CHEMIN DE LA MOUTTA, CHEMIN DE LA ROCCA, CHEMIN DE SAINTE CATHERINE, CHEMIN DE SCARAVEL, CHEMIN DE VÉ LOU VOÛS, CHEMIN DU CLAOUT, CHEMIN DU FROGIER INFÉRIEUR, CHEMIN DU FROGIER SUPÉRIEUR, MONTÉE DU FROGIER SUPÉRIEUR, SENTIER DU COLLET				X
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	TOURRETTE LEVENS	3	Espace Culturel, place Louis Girard	AVENUE DU CANTON DE LEVENS, CHEMIN DE CHATEAUNEUF, CHEMIN DES MOLLIÈRES, CHEMIN DU BARBE, CHEMIN DU CHÂTEAU D'EAU, CHEMIN DU COLLET, CHEMIN DU COLOMBIER, CHEMIN DU PLAN D'ARIOU, CHEMIN DU PLAN DE COUTHON, CHEMIN DU PUEI DE LA MADONE, ROUTE D'ASPREMONT, ROUTE DE CHATEAUNEUF VILLEVEILLE, ROUTE DE LEVENS, RUE DES ANCIENS MARINS COMBATTANTS				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	25 – Valbonne	TOURRETTES SUR LOUP	1	Hôtel de Ville, place Maximin Escalier	ROUTE DE L'ANCIENNE GARE, CHEMIN DE LA BAUME, RUE DE LA BOURGADE, RUE DU BREC, IMPASSE DE CAMASSADE, ROUTE DE CAMASSADE, COUR DU CHÂTEAU, IMPASSE DU CHÂTEAU, RUE DU CHÂTEAU, CHEMIN DES CHÊNES VERTS, CHEMIN DES CLAUS, CHEMIN DE LA COLLE DU MOULIN, RUE DU COURTIL, RUE DES COUSTASSES, PLACE DE LA FONTAINE, TRAVERSE DE LA FONTAINE, RUE DU FRÊNE, CHEMIN DES GOURS, GRAND'RUE, IMPASSE DE LA GRAND'RUE, ROUTE DE GRASSE (N° 2596 INCLUS), IMPASSE DE L'HÔPITAL, IMPASSE DE L'HORIZON, CHEMIN DES HORTS, CHEMIN D'ILE CROÏ, IMPASSE DES JARDINS, PLACE DE LA LIBÉRATION, PLACE MAXIMIN ESCALIER, CHEMIN DU MOULIN À FARINE, RUE DES MOULINS, RUE DU MOUNGE, LE PARTERRE, RUE DU PAS-ES-CAS, ROUTE DE PASCARESSA, CHEMIN DU PÉTARÉOU, TRAVERSE DU PÉTARÉOU, ROUTE DE PIE-LOMBARD, RUE DES PLATANES, RUE DU PORTAIL-NEUF, CHEMIN DE RONDE, IMPASSE DU ROUCASSET, RUE DU SOLEIL, ROUTE DE VENCE (N° 28 INCLUS), IMPASSE DU VIEUX VILLAGE, CHEMIN DES VIGNES,	X			X
GRASSE	7	25 – Valbonne	TOURRETTES SUR LOUP	2	École du Pont du Loup, le Pont du Loup, Chemin du Figueret, 06620 Gourdon	CHEMIN DE LA CHAPELLE DE SAINT-ANTOINE, ROUTE DE LA COLLE, CHEMIN DE LA CONFISERIE, ROUTE DE COURMETTES, ROUTE DE FUONT DE PURGUE, ROUTE DES GORGES, ROUTE DE GRASSE (N° 3836 AU N° 8013), CHEMIN DES HAUTES-VALETTES, CHEMIN DE LA PAPETERIE, PONT-DU-LOUP, CHEMIN DE SAINT-ARNOUX, CHEMIN DE LA TUILIÈRE, ROUTE DES VALETTES, TRAVERSE DES VALETTES, ROUTE DES VALETTES-SUD, CHEMIN DE LA VALIÈRE, VIEILLE ROUTE DE GRASSE-VENCE.				
GRASSE	7	25 – Valbonne	TOURRETTES SUR LOUP	3	Espace Paul Ceuzin, route du Pré Neuf	IMPASSE DES BERGUIÈRES, ROUTE DES BERGUIÈRES, CHEMIN DES CADENASSES, CHEMIN DU CASSAN, CHEMIN DE LA COMBE, ROUTE DE LA PAUVETTA, CHEMIN DU PICARROU, ROUTE DE PIERASCAS, IMPASSE DE PLAN-BUISSON, ROUTE DE PLAN-BUISSON, IMPASSE DE LA PLANTADE, ROUTE DE PROVENCE, ROUTE DU STADE, ROUTE DE VENCE (N° 472 AU N° 2462), CHEMIN DES VERGERS.				
	7	25 – Valbonne	TOURRETTES SUR LOUP	4	Espace Paul Ceuzin, route du Pré Neuf	ROUTE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFN, CHEMIN DU BAOU, ROUTE DES CABANES, ROUTE DU CAIRE, IMPASSE DES CANORGUES, ROUTE DE CANORGUES, ROUTE DE LA CHAPELLE DE LA MADELEINE, ROUTE DES COSTES, CHEMIN DE LA FERRAGE, CHEMIN DE FONT-LUÈGNE, CHEMIN DES GENÈTS, CHEMIN DE L'HERMAS, PLACE DE LA MADELEINE, ROUTE DE LA MADELEINE, ROUTE DU PRÉ-NEUF, ROUTE DES QUEINIÈRES, CHEMIN DU ROUMÉGUIER, PLACE SAINT-JEAN, ROUTE DE SAINT-JEAN, CHEMIN DU TUF, CHEMIN DES VIGNONS, CHEMIN DU VILLARS, CHEMIN DES VIOLETTES, CHEMIN DES VIRETTES, ROUTE DES VIRETTES.				
NICE	3	21 – Nice-7	TRINITE (LA)	1	Hôtel de Ville, salle des mariages, boulevard général de Gaulle	BD GÉNÉRAL DE GAULLE (IMPAIRS + AU-DELÀ DU 70) BD & IMP ANATOLE FRANCE BD & IMP FUON SANTA ALLÉE DE LA GARE HÔTEL DE VILLE RUE DU 8 MAI 1945 CHEMIN DE L'OLIVAIE PLACE PASTEUR PLACE DE LA RÉPUBLIQUE BD ROMA COULEUR VILLAGE HLM GENDARMERIE	X			X
NICE	3	21 – Nice-7	TRINITE (LA)	2	Ancienne école maternelle « Eau Vive », rue Antoine Scoffier	AV PROFESSEUR CALMETTE AV PROFESSEUR CHARCOT IMPASSE FLEURIE AV DES IRIS AV JEAN JAURÈS PROFESSEUR LANGEVIN AV FRÉDÉRIC MISTRAL AV JACQUES MOLLET IMPASSE DE LA ROSERAIE ALLÉE DES SOURCES BD STALINGRAD RUE DES GRILLONS QUARTIER LES GERLES PLACE DON FIGHIERA				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	3	21 – Nice-7	TRINITE (LA)	3	Mairie annexe de Laghet, place du Sanctuaire, quartier Laghet	QUARTIER CAMP BOLLIN CHEMIN DU CASTEL CHEMIN DES ÉCOLES RTE DE LAGHET (À PARTIR DU 2000) MAS DEL SOL CHEMIN DE L'ORATOIRE CHEMIN ET SENTIER DE PERDIGHIER CHEMIN RONDO QUARTIER DE L'AVELAN QUARTIER BRAOUSSE CHEMIN SAINT PIERRE CHEMIN DE SOANES CHEMIN DU VALLON ANCIEN CHEMIN DE SPRAES CHEMIN DE LA VIGNE				
NICE	3	21 – Nice-7	TRINITE (LA)	4	École maternelle "les Chênes Verts", avenue Denis Delahaye	AV DENIS DELAHAYE TERRE D'EZE				
NICE	3	21 – Nice-7	TRINITE (LA)	5	École maternelle La Plana, boulevard Maurice Langlet	AV HONORÉ DE BALZAC IMPASSE HENRI BARBUSSE AV CHARLES BAUDELAIRE BD GEORGES BUONO AV JEAN COCTEAU AV LÉON DORGELES AV LÉON DELOYE AV HENRI DUNANT AV VICTOR HUGO IMP LAMARTINE IMP FERNAND LÉGER BD MAURICE LANGLET AV HENRI MATISSE BD PABLO PICASSO AV DE LA PLAGE IMPASSE DES VAGUES				
NICE	3	21 – Nice-7	TRINITE (LA)	6	Foyer communal de la Cité du Soleil, avenue Gaston Mouton	BD DE L'AVENIR RUE BASSE BD JD BLANQUI (À PARTIR DU 68 INCLUS) CHEMIN D'EZE MONTÉE DE L'ESPÉRANCE RUE HAUTE PLACE DE L'HÉXAGONE RUE GASTON MOUTON BD DE L'OBSERVATOIRE ALLÉE DE PAILLOS 1&2 IMPASSE PLAN DU JUGE BD DU ROSTIT PLACE DU TRIANGLE AVENUE LOUIS-ANTOINE FULCONIS CHEMIN DE LA TOUR				
NICE	3	21 – Nice-7	TRINITE (LA)	7	École maternelle "Vira Soléu", impasse les Gerles	ROND-POINT AMIS DE LA LIBERTÉ CHEMIN DU FIGOUR VIEUX CHEMIN DE LAGHET ROUTE DE LAGHET (JUSQU'AU 3017) CHEMIN ROLAND AV SIMON ROUVIER BD FRANÇOIS SUAREZ CHEMIN DU COULETEL JARDIN INATTENDU QUARTIER DE L'AVELAN – RTE DE LAGHET CHEMIN DE SEMBOLA				



ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	3	21 – Nice-7	TRINITE (LA)	8	École maternelle « Victor Asso » boulevard François Suarez	MONTÉE BLANQUI BD COLONEL GIAUME MONTÉE LEVÉSI PLACE JEAN MOULIN IMPASSE DU NÉGRON PLACE JEAN MOULIN PLACE DOCTEUR REBAT IMPASSE DU VIEUX MOULIN VOIE ROMAINE RUE ANTOINE SCOFFIER AV ANDRÉ THEURIET CH DU FORT CHEMIN DE GARQUIER ALLÉE DES MÛRIERS				
NICE	3	21 – Nice-7	TRINITE (LA)	9	École maternelle "Denis Delahaye", avenue sainte Anne	CHEMIN DE L'ARBRE RUE GASTON ARNULF AV DU CHÂTEAU ALLÉE DES CIGALES AV DE LA COMTESSE IMP DES CYPRÈS AV DES LILAS RUE DES GRILLONS IMP DES OLIVIERS AV & IMP SAINTE ANNE IMP TANTE LUCRÈCE AV ANTOINE TOESCA AV DES VIOLETTES				
NICE	3	21 – Nice-7	TRINITE (LA)	10	Collège La Bourgade, allée des Lucioles	BD JD BLANQUI (JUSQU'AU 68 NON COMPRIS) TRANSPARENCE – PAIRS DU 20 AU 28 BD GÉNÉRAL DE GAULLE IMP DE LA BOURGADE IMP DU COULET – LES TERRES DU COLLET CHEMIN FUON DOU MAGISTRE ALLÉE DES LUCIOLES ROUTE DE VILLEFRANCHE IMP DES MIMOSAS				
NICE	3	21 – Nice-7	TRINITE (LA)	11	Gymnase la Bourgade, 4 rue Micheo	IMP CHAPUS RUE PIERRE FULCONIS RUE MICHÉO RUE ANDRÉ MURE BD DE L'OLI IMP DE L'OLI HAMEAU DE L'OLI PLAN BERMOND BD RIBA ROUSSA CHEMIN SAINT HUBERT RUE DU STADE BD GÉNÉRAL DE GAULLE (PAIRS JUSQU'AU 70 SAUF 20, 22, 24, 26, 28)				
NICE	4	4 – Beausoleil	TURBIE (LA)	1	Salle Corail, Espace Jean Favre, Allée du Stade	COURS ALBERT 1ER AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE AVENUE DE LA VICTOIRE ROUTE DE NICE ROUTE DE LAGHET AVENUE DE CAP D'AIL AVENUE DE LA PINÈDE CHEMIN DE LA FORNA CHEMIN DU BRAOUSCH CHEMIN DE FUONT NOVA RUE DROITE RUE INCALAT CHEMIN DE LA VALIÈRA RUE SAINT ESPRIT RUE DOMINIQUE DURANDY RUE PHILIPPE CASIMIR RUE DES COMBATTANTS EN AFN RUE EMPEREUR AUGUSTE RUE DE LA FONTAINE PLACE THÉODORE DE BANVILLE PLACE SAINT JEAN RUE COMTE DE CESSOLE PLACE DE L'ÉGLISE CHEMIN DES CARRIÈRES DE LA CRUELLA CHEMIN DE LA BATTERIE RUE DU PORTAIL ROMAIN RUE JEAN JAURÈS CHEMIN DE SAINT PIERRE RUE CA- POUANE RUE EDWARD TUCK PLACE JEAN JAURÈS CHEMIN DE GHESSA RUE DU GUET PLACE DETRAS PLACE MITTO CHEMIN SAINT PIERRE CHEMIN DE LATT PLACE NEUVE CHEMIN DE LA CRUELLA PLACE DE VERDUN RUELLE SAINT JEAN	X			
NICE	4	4 – Beausoleil	TURBIE (LA)	2	Salle Polyvalente, Espace Jean Favre, Allée du Stade	CHEMIN DU CROS D'ASNIER ROUTE DE MENTON HAMEAU DU SILLET ROUTE DU MONT AGEL CHEMIN DE FONTVIEILLE CHEMIN DU GAYAN CHEMIN DU MOULIN CHEMIN DU GIRAM CHEMIN DE LA CROIX ROUTE DE PEILLE CHEMIN ROMAIN VERS SOTTO BAOU CHEMIN DU COL DE GUERRE PLACE DE LA CRÉMAILLÈRE CHEMIN DE LA CRÉMAILLÈRE HORS COMMUNE				X

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	4	4 – Beausoleil	TURBIE (LA)	3	Salle Polyvalente, Espace Jean Favre, Allée du Stade	CHEMIN DES CARRIÈRES ROMAINES CHEMIN DE SAINT ROCH CHEMIN DES STARRAS CHEMIN DES RÉVOIRES ROUTE DE BEUSOLEIL ROUTE DE LA TÊTE DE CHIEN LE CAP DES HAUTS DE MONTE CARLO LES HAUTS DE MONTE CARLO CHEMIN ROMAIN IMPASSE DES RÉVOIRES CHEMIN DES OLIVIERS CHEMIN DE LA BORDINA CHEMIN DU MOYEN SERRIER CHEMIN DU SERRIER N° 13 VALLÉE DU SERRIER MOYENNE CORNICHE CHEMIN DES VIGNASSES CHEMIN DU SERRIER SUPÉRIEUR CHEMIN DES MOULINS DE MONACO				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	UTELLE	1	Utelle village, salle des fêtes	RUE RÉNÉ MILLO, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, RUE EMILE PASSERONI, ESPLANAD SAINT SÉBASTIEN, MONTÉE DE LA SUORQUE, PASSAGE DU CAROUGE, RUE DES PARRANS, IMPASSE PARRANBOITONE, RUE DE LA VESIBIE, PLACE CHANOINE IMBERT, RUE MASSÉNA, IMPASSE DU PLANET, CALADE DE GINESTE, LES CALADES SAINT GIAUME, PLACE CHANOINE ROUBAUDI, RUE DE LA CHAPELLE NOIRE, RUE DU CHATEAU, SOU CAMI DE SE OUERT/ LE CHEMIN DES JARDINS, PROMENADE DE LA CHAPELLE BLANCHE, PLACETTE DE LA CHAPELLE BLANCHE, RM 32, LE CAMP, LES CARBONNIERES				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	UTELLE	2	Le Figaret, ancienne école de Figaret	ROUTE DE VISTA MADONE, CARREFOUR DE L'ANCIENNE ECOLE, ROUTE DE L'EGLISE, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, CAMIN DAU PALAÏ, PLACE EDOUARD ALBIN, ROUTE DE LA VILLE, PLACETTE DE LA VILLE, LE SUQUET				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	UTELLE	3	Saint Jean la Rivière, Mairie	ROUTE DU COLLET DU MONDE, PLACE DU COLLET DU MONDE, PASSAGE DES OLIVIERS, IMPASSE DU FOURN, PLACE FRANÇOIS MAIFFREDI, MONTÉE DE L'EGLISE,, CHEMIN DU COLLET DU MONDE, TRAVERSÉE DE SAINT JEAN LA RIVIÈRE, MONTÉE DE BERENGHIER, MONTÉE OLIVARI, PLACE CLAUDE DAMIANO, CHEMIN DES CHATAIGNIERS, MONTÉE BATISTIN CRISTINI, PLACETTE JEAN CRISTINI, IMPASSE DE L'IMBERGUET, MONTÉE CALANCON, RM 19, RM 2565	X			X
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	UTELLE	4	Le Cros d'Utelle et le Chaudan, salle des fêtes du Cros « Ancienne Auberge »	ROUTE DU CROS D'UTELLE, LA MADONE, PLACE DE L'EGLISE, CHEMIN DU GR5, CHEMIN DE L'EGLISE, CALADE DES PADRES, MONTÉE DES PADRES, TRAVERSE DU COLLET DES MOUTONS, PLACE DU COLLET DES MOUTONS, PLACE DU COLOMBIER, CHEMIN DU COLOMBIER, LOU CAMIN DE SOLANGE, CHEMIN DE LA VILLETTE, PLACE DE LA VILLETTE, PASSAGE DE LA CARRIERA, TRAVERSÉE DE LA VILLETTE, CHEMIN DES AMANDIERS, RM 2565, LA GARE, RUE DE LA VALLIÈRE, IMPASSE DU LAVOIR, RUE DU LAVOIR, MONTÉE DE L'ANCIENNE ECOLE, MONTÉE DE L'EGLISE, TRAVERSÉE DU CHAUDAN, PONT DURANDY, RM 6202				
GRASSE	7	25 – Valbonne	VALBONNE	1	Hôtel de Ville, 1 place de l'Hôtel de Ville	AVENUE DE PIERREFEU, AVENUE SAINT ROCH, BOULEVARD CARNOT, BOULEVARD GAMBETTA, CHEMIN DE BELLEVUE, FAUBOURG SAINT ESPRIT, IMPASSE DE LA GIRAUDIERE, PLACE DE L'EGLISE, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE, PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS, PLACE DES ARCADES, RUE ALEXIS JULIEN, RUE DE L'HOTEL DIEU, RUE DE LA BRAGUE, RUE DE LA FONTAINE, RUE DE LA MAIRIE, RUE DE LA PAROISSE, RUE DE LA REPUBLIQUE, RUE DES ARCADES, RUE DU COURS, RUE DU FRENE, RUE DU PONTIS, RUE DU PRESBYTERE, RUE DU ROCHER, RUE EMILE POURCEL, RUE EUGENE GIRAUD, RUE GAMBETTA, RUE GRANDE, RUE JOSEPH BERMOND, RUE SAINT BERNARDIN	X	canton 25 -Valbonne		X
GRASSE	7	25 – Valbonne	VALBONNE	2	Groupe scolaire "Sartoux", promenade de la Bouillide	ALLEE DE LA BASTIDE, ALLEE DES ROUMEGUIES, CALADE DE L'ARBRE INTERDIT, COUR DES MIRACLES, COURS FRAGONARD, JARDIN DE LA FARIGOULE, JARDIN DEI PEICAOU, JARDIN DES AMANDIERS, JARDIN DES ORANGERS, PASSAGE DU SQUARE, PLACE DE L'ESTELLO, PLACE DE PROVENCE, PLACE DES CINES, PLACE DES ORANGERS, PLACE HAUTE, PLACE JEAN GIONO, PLACE JOSEPH BERMOND, PLACE MARCEL PAGNOL, PLACE MIRABEAU, PLACE VERTE, PLACETTE DES REMPARTS, PORTE DE LA FORET, PROMENADE DE LA BOUILLIDE, ROUTE DES CRETES, ROUTE DES LUCIOLES, RUE ALPHONSE DAUDET, RUE DE GONELLE, RUE DE LA BOYERE, RUE DE LA VIGNE HAUTE, RUE DE LA VIGNE HAUTE, RUE DEI GRILLOU, RUE FREDERIC MISTRAL, RUE HENRI BOSCO, RUELE DE L'ECOLE, RUELE DEI RIGAOU, RUELE DEI SUVES, RUELE DES AMANDIERS, RUELE DES AMOUREUX, RUELE DES ARBOUSIERS, RUELE DES ARGERACS, RUELE DES ASPHODELES, RUELE DES BRUYERES, RUELE DES LAVANDES, RUELE DES LERNES, TRAVERSE DES TOURDRES, TRAVERSE DU CHENE, TRAVERSE EN ESCALIERS				
GRASSE	7	25 – Valbonne	VALBONNE	3	Hôtel de Ville, 1 place de l'Hôtel de Ville	ALLEE DES CHENES, ALLEE LOUIS RAYBAUD, CHEMIN DE LA COLLE ET DEVINSON, CHEMIN DE LA PETUGUE, CHEMIN DE PEYNIBLOU, CHEMIN DES BRUISES, CHEMIN DU BAOU, CHEMIN DU PARROU, CHEMIN DU TAMAYE, IMPASSE DE LA BAISSSE, IMPASSE DE LA BERGERIE, IMPASSE DES CHENES, IMPASSE DU BAOU, ROUTE D'OPIO, ROUTE DE CANNES, ROUTE DE CANNES, ROUTE DE GRASSE, ROUTE DE NICE, ROUTE DE NICE, RUE D'OPIO, TRAVERSE DES PARES				
GRASSE	7	25 – Valbonne	VALBONNE	4	Centre de Vie, place Méjane	ALLEE DES EUCALYPTUS, ALLEE SILVA BELLA, CALADE DE L'ESCALINADE, CALADE DE LAUVAS, CALADE DES TROUBADOURS, COURETTE DES BALADINS, DESCENTE DES ORANGERS, IMPASSE DU GENERAL DELFOSSE, IMPASSE DU ROURE, PASSAGE DEI NOVI, PASSAGE DU TRABUC, PLACE DE LA GARDIOLE, PLACE DE LA SOUSTE, PLACE DU BAILE, PLACE MEJANE, PORTE DE L'ADOUS, PORTE DE LERINS, PORTE DOREE, RUE CALENDAL, RUE DE LA BASTIDE VIEILLE, RUE DE LA VIGNE HAUTE, RUE HENRI BARBARA, RUE SOUBEIRANE, TRAVERSE DE LA VIGNE VIEILLE, TRAVERSE DU BARRI				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	7	25 – Valbonne	VALBONNE	5	Groupe scolaire "Ile Verte" 2555 route de Biot	ALLEE DES EGLANTIERS,ALLEE DES LAURIERS,ALLEE DES MAGNOLIAS,ALLEE DES PLAQUEMINIERS,CHEMIN DE FONT MARTINE,CHEMIN DE PEICAL,CHEMIN DE PEIJAN,CHEMIN DE VILLEBRUC,CHEMIN DU DARBOUSSON,COLLET DE DARBOUSSON,IMPASSE DES AZALES,IMPASSE DES CAPUCINES,IMPASSE DES FORSYTHIAS,IMPASSE DES GENEVRIERS,IMPASSE DES HIBISCUS,IMPASSE DES MICOCOULIERS,PISTE DE FONT MARTINE,PLACETTE DES ANTHEMIS,PLACETTE DES EGLANTIERS,PLACETTE DES GENEVRIERS,PLACETTE DES HIBISCUS,PLACETTE DES MICOCOULIERS,PLACETTE DES PLAQUEMINIERS,ROUTE DE BIOT,ROUTE DE NICE,ROUTE DE NICE,TRAVERSE DES BOURELLES				
GRASSE	7	25 – Valbonne	VALBONNE	6	Salle Cuberte A, 900 route de Cannes	ALLEE DES PINS,CHEMIN DE FONT CUBERTE,CHEMIN DE FONT DES FADES,CHEMIN DE PEYREBELLE,CHEMIN DU CALADOU,CHEMIN DU PARROU,CHEMIN DU RIBAS,IMPASSE DE FONT CUBERTE,ROUTE DE CANNES,ROUTE DE CANNES				
GRASSE	7	25 – Valbonne	VALBONNE	7	Salle Sainte-Hélène, 411 chemin de la Veyrière	ALLEE DE LA TOUR,ALLEE DES CIGALES,ALLEE DES LUCIOLES,AVENUE DE PIERREFEU,AVENUE DE PIERREFEU,CHEMIN DE LA VEYRIERE,CHEMIN DE PEIDESSALLE,CHEMIN DES AGAPANTHES,IMPASSE DE PIERREFEU				
GRASSE	7	25 – Valbonne	VALBONNE	8	Groupe scolaire Garbejaïre, avenue Georges Pompidou	ALLEE ARCHIMEDE,AVENUE GEORGES POMPIDOU,AVENUE PYTHAGORE,CALADE DE L'ESCOURCHE,CALADE DE LA FORET,CALADE DROITE,CHEMIN DE LA PEYRIERE,CHEMIN DES CLAUSONNES,CHEMIN DES PUGETS,CHEMIN DES TROIS MOULINS,DESCENTE DIOGENE,DESCENTE DU JAS,IMPASSE DE LA PEYRIERE,PASSAGE DES PIGNES,PETIT PASSAGE,PLACE CARREE,PLACE DEI AMOURIERS,PLACE SOPHIE LAFITTE,PLACETTE DES BAMBINS,PLACETTE DU LEVANT,ROUTE DE LA VALMASQUE,ROUTE DES DOLINES,ROUTE DU PARC,RUE ALBERT EINSTEIN,RUE FEDOR DOSTOIEVSKI,RUE LOUIS FUNEL,RUE PAUL CEZANNE,RUE SOUTRANE,TRAVERSE DES BRUSCS				
GRASSE	7	25 – Valbonne	VALBONNE	9	Salle Cuberte B, 900 route de Cannes	AVENUE MELANIE TOMBAREL,CHEMIN DE PEYNIBLOU,CHEMIN DU BRUGUET,CHEMIN DU CLOS DE BRASSET,CHEMIN DU MOULIN,CHEMIN DU VAL MARTIN,ROUTE D'ANTIBES,ROUTE DE LA ROBERTE,ROUTE DU PARC				
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	VALDEBLORE	1	Salle polyvalente du Clôt, quartier du Clôt, La Bolline	LA BOLLINE-LA ROCHE	X			X
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	VALDEBLORE	2	Chapiteau, Place de l'église, Saint Dalmas	ST DALMAS - LA COLMIANE				
GRASSE	2	11 – Grasse-1	VALDEROURE	unique	Salle culturelle et sportive intercommunale de La Ferrière, 130 route de la Croix	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	1	Mairie de Vallauris, place Jacques Cavaise, Vallauris	RUE AMBROSIO, RUE CLEMENT BEL, RUE ETIENNE LIEUTAUD, RUE DU FOUR, RUE FRANÇOIS DONNET, RUE GAMBETTA, AV. GEORGES CLEMENCEAU DU 1 AU 19 ET DU 2 AU 10, RUE DES GRANDS HORTS, ROUTE DE GRASSE DU 0 AU 90 ET DU 1 AU 85, RUE HAUTE, PLACE DE L'HOMME AU MOUTON, IMMEUBLE LE SAINT BERNARD, RUE DE LA FONTAINE, PLACE DE LA LIBERATION, RUE DE LA RESSENCE, RUE LASCARIS, RUE LATY, RUE MARÉCHAL FOCH, MONTÉE SAINTE-ANNE, MONTÉE SUBREVILLE CÔTÉ PIOLET, PLACE PAUL ISNARD, RUE DES PETITS HORTS, PLACE DU PIOLET, RUE REY, RUE SARTORIO, RUE SUBREVILLE, VIEUX CHEMIN DE BIOT DU 1 AU 5 ET DU 2 AU 12	X		7ème et 8ème circonscriptions	X
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	2	École maternelle Les Tilleuls, avenue Henri Pourtalet, Vallauris	AVENUE HENRI BARBUSSE, CHEMIN DES IMPINIERS, TRAVERSE DES IMPINIERS, LOTISSEMENT DES IMPINIERS, MONTÉE DES IMPINIERS, RÉSIDENCE DES IMPINIERS				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	3	École maternelle Les Tilleuls, avenue Henri Pourtalet, Vallauris	CHEMIN DES ENCOURDOULES, HAMEAU DU PUISSANTON, CHEMIN DE NORETTE, CHEMIN DU PUISSANTON, RÉSIDENCE MÉDITERRANÉE				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	4	Groupe scolaire Alphonse Daudet, place Jacques Cavaise, Vallauris	IMMEUBLE JARDINS DE VALLAURIS, IMMEUBLE SAINT CLAUDE, CHEMIN LINTIER DU 42 AU 390 ET DU 51 AU 383				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	5	Groupe scolaire Alphonse Daudet, place Jacques Cavaise, Vallauris	AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE, AVENUE HENRI POURTALET, PLACE JACQUES CAVASSE, CHEMIN DE LA ZAÏNE, LES HAUTS DE VALLAURIS, PLACE SAINT-ROCH, VIEUX CHEMIN DU RETENAOU				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	6	École maternelle Les Tilleuls, avenue Henri Pourtalet, Vallauris	CENTRE HELIO MARIN, CHEMIN DES DARBOUSSIERES, ROUTE DE GRASSE DU 92 AU 1838 ET DU 121 AU 2001, AVENUE HONORÉ CAMOS, IMMEUBLE LE SUBREVILLE, PLACE JULES LISNARD-PORTAIL, AVENUE JAUBERT, CHEMIN DE LA PERROTINE, LA PLACETTE, CHEMIN DE LEOUSE, MONTÉE SUBREVILLE CÔTÉ PLACETTE, IMPASSE DU MOULIN, IMPASSE SAINT CLAUDE, RUE DES TOURS, IMPASSE DES TOURS, VOIE JULIA				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	7	École maternelle Les Tilleuls, avenue Henri Pourtalet, Vallauris	CHEMIN DES BRUSQUETS, CHEMIN DES PETITS BRUSQUETS, CHEMIN DU RETENAOU, CHEMIN DE SAINT BERNARD, CHEMIN DES TUILLIÈRES, VIEUX CHEMIN DE BIOT DU 7 AU 347				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	8	Groupe scolaire Alphonse Daudet, place Jacques Cavaise, Vallauris	CHEMIN DU FOURNAS, AVENUE GEORGES CLEMENCEAU DU 12 AU 66 ET DU 21 AU 65, IMMEUBLE LE FOURNAS, IMMEUBLE LE VALLAURIS, IMMEUBLE LES BRUYÈRES, AVENUE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE, AVENUE PABLO PICASSO, RUE DU PLAN, CHEMIN DES POTIERS, RUE SOLFERINO, AVENUE DU STADE				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	9	Groupe scolaire Alphonse Daudet, place Jacques Cavaise, Vallauris	CHEMIN DU DEVENS DU 225 AU 401, SQUARE DU GÉNÉRAL TRESTOURNEL, AVENUE GARINO, SQUARE GARINO, AVENUE DU GÉNÉRAL TRESTOURNEL, AVENUE DES JASMINES, AVENUE DU MARÉCHAL JUIN, AVENUE DES MIMOSAS - VAL D'OR, RÉSIDENCE LES CHÊNES, RÉSIDENCE DU VAL D'OR				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	10	Ecole maternelle Langevin, avenue Paul Derigon, Vallauris	IMPASSE DU CABANON, AVENUE DE CANNES DU 1 AU 39 ET DU 2 AU 30, CHEMIN DU CANNET, CITÉ DU SOLEIL, ECOLES PAUL LANGEVIN, MONTÉE DES ISSARTS, AVENUE JEAN MOULIN, AVENUE PAUL DERIGON				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	11	Ecole maternelle Langevin, avenue Paul Derigon, Vallauris	ROUTE DE CANNES, DOMAINE DE RIQUEBONNE, BOULEVARD DES HORIZONS DU 0 AU 12 ET DU 1 AU 155, CHEMIN DE LA FERRATONE, RÉSIDENCE BEAUVALLON, CHEMIN DE RIQUEBONNE				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	12	Centre communal action sociale, 2 avenue du Stade, Vallauris	AV. DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD, AVENUE JEAN GARINO, AVENUE DE CANNES DU 41 AU 49, BOULEVARD DES DEUX VALLONS, CHEMIN DES FUMADES, IMMEUBLE LES FLORALIES, AVENUE JÉRÔME MASSIER, LE PLEIN SOLEIL, RUE SUZANNE ET GEORGES RAMIÉ				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	13	Centre communal action sociale, 2 avenue du Stade, Vallauris	AVENUE DE BERNIS QUARTIER SUPER CANNES (Q.S.C), AVENUE DES CACTUS Q.S.C, BOULEVARD DU CAP Q.S.C, CHEMIN CHAPELLE SAINT ANTOINE, AVENUE DU CHÂTEAU D'EAU, AVENUE DES CHÊNES Q.S.C, AVENUE DE LA CHÈVRE D'OR Q.S.C, ROUTE DU COL SAINT ANTOINE, BOULEVARD DES GLAIEULS Q.S.C DU 485 AU 1831, GRAND BOULEVARD DE SUPER CANNES, BOULEVARD DES HORIZONS DU 240 AU 1702, BOULEVARD DE L'AUBE Q.S.C, BOULEVARD DE LA BATTERIE DU 2 AU 270, AVENUE DE LA GABELLE Q.S.C, LOTISSEMENT VAL DE BERNIS Q.S.C, BOULEVARD DU LOUP Q.S.C, BOULEVARD LUCIEN GRANDJEAN, AVENUE DU PEZOU, BOULEVARD SAINT ANTOINE Q.S.C, AVENUE SAINT HONORAT Q.S.C, BOULEVARD SAINTE MARGUERITE Q.S.C, VIEILLE ROUTE DE CANNES				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	14	Salle Cinémonde, rue Marcel Elmo, Vallauris	AVENUE D'ANTIBES, CHEMIN DES BAS BRUSQUETS, CHEMIN DES CLOS DU 947 AU 1007, CHEMIN DU DEVENS DU 53 AU 223, IMMEUBLE LES CÈDRES, CHEMIN LINTIER DU 447 AU 1181, CHEMIN DES MAURUCHES, CHEMIN DES MAURUCHES SUPÉRIEURES, MONTÉE DES MAURUCHES DU 47 AU 539 ET DU 460 AU 552, CHEMIN NOTRE DAME DU 2 AU 744 ET DU 5 AU 415, ALLÉE DES OLIVIERS, VIEUX CHEMIN D'ANTIBES				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	15	Salle Cinémonde, rue Marcel Elmo, Vallauris	PASSAGE DU CHAMP, RUE FRANÇOIS BLANC DU 14 AU 16 ET DU 15 AU 19, IMMEUBLE LE SAINT PIERRE, AVENUE DE L'HOPITAL DU 9 AU 11 ET DU 14 AU 28, IMPASSE SAINT ROCH, AVENUE DU TAPIS VERT				
GRASSE	8	1 – Antibes - 1	VALLAURIS	16	Mairie de Vallauris, place Jacques Cavasse, Vallauris	RUE DU DOCTEUR SENES, RUE FRANÇOIS BLANC DU 1 AU 13 ET DU 2 AU 12, RUE FRANÇOIS GIRARD, RUE HIPPOLYTE AUSSEL, RUE HOCHÉ, IMMEUBLE L'HÉLIANTHE, IMMEUBLE LES EMAUX, BOULEVARD JACQUES UGO, AVENUE DE L'HOPITAL DU 1 AU 7 ET DU 2 AU 14, IMPASSE DE LA GENDARMERIE, RUE LENTA PITTARI, RUE MARCEL ELMO, TRAVERSE RUE SICARD, RUE SICARD				
GRASSE	7	1 – Antibes-1	VALLAURIS	17	Groupe scolaire Marie-Louise Gachon, place Gachon, Golfe-Juan	AVENUE AIMÉ BERGER, AVENUE CLEMENT MASSIER, AVENUE GEORGES CLEMENT-CEAU DU 67 AU 71, IMMEUBLE GOLFE-JUAN PARC, IMMEUBLE LE PALISSY, IMMEUBLE LES LAVANDES, AVENUE DE LA LIBERTÉ DU 1 AU 49 ET DU 2 AU 88, CHEMIN DE LA PIERRE DU DIABLE, AVENUE DE LA POSTE, MONTÉE DES MAURUCHES DU 22 AU 280, RD 6007 VERS CANNES, AVENUE SALVATOR, ROUTE DE VALLAURIS, VIEILLE ROUTE DE VALLAURIS				
GRASSE	7	1 – Antibes-1	VALLAURIS	18	Groupe scolaire Marie-Louise Gachon, place Gachon, Golfe-Juan	IMPASSE CLEMENT MASSIER, AVENUE EDITH JOSEPH, CHEMIN DES GLAIEULS, BOULEVARD DES GLAIEULS Q.S.C DU 90 AU 1760, BOULEVARD DES HORIZONS DU 157 AU 3635 ET DU 1736 AU 3770, AVENUE JULIETTE ADAM, CHEMIN DE L'AUBE, BOULEVARD DE LA BATTERIE DU 39 AU 267, CHEMIN DE LA CALIFORNIE, CHEMIN DE LA MIGNONNETTE, CHEMIN DE LA RAMPE, BOULEVARD DU SEMINAIRE				
GRASSE	7	1 – Antibes-1	VALLAURIS	19	Groupe scolaire Marie-Louise Gachon, place Gachon, Golfe-Juan	CHEMIN D'ARMENONVILLE, IMPASSE BEAUSOLEIL, AVENUE BLANCHI, IMPASSE BRUNA, IMPASSE DEL SOL, AVENUE DES FRÈRES ROUSTAN DU 87 AU 109, CHEMIN DE LA GABELLE PROLONGÉE, CHEMIN DU GAZ, RUE HECTOR ET MIREILLE ACROME, CHEMIN DE LA GLACIÈRE, AVENUE DE LA LIBERTÉ DU 95 AU 161 ET DU 130 AU 234, AVENUE DE LA MER, AVENUE DE LA PALMERAIE, PORT DE GOLFE-JUAN VERS ANTIBES, RD 6007 VERS ANTIBES, AVENUE SEMARD, AVENUE SOLE MIO				
GRASSE	7	1 – Antibes-1	VALLAURIS	20	Groupe scolaire Marie-Louise Gachon, place Gachon, Golfe-Juan	AVENUE DE BELGIQUE, RUE CHABRIER, IMPASSE CHABRIER, RUE CHABRIER PROLONGÉE, AVENUE CLAIR SOLEIL, CHEMIN DES CLOS DU 1 AU 67, AVENUE DES FRÈRES ROUSTAN DU 1 AU 85, PLACE DE LA DOUANE, CHEMIN DE LA GABELLE DU 0 AU 142 ET DU 932 AU 1098, CHEMIN DE LA PETITE VITESSE, RUE DES PÊCHEURS, PORT DE GOLFE-JUAN VERS CANNES				
GRASSE	7	1 – Antibes-1	VALLAURIS	21	Salle Multi Activités, 176 avenue des Mimosas, Golfe-Juan	CHEMIN DU DEVENS DU 90 AU 410, AVENUE GEORGES POMPIDOU, MONTÉE DES PERTUADES, CHEMIN NOTRE DAME DU 485 AU 2161 ET DU 804 AU 2240, CHEMIN DES PERTUADES, CHEMIN DE VALLAURIS				
GRASSE	7	1 – Antibes-1	VALLAURIS	22	Groupe scolaire Marie-Louise Gachon, place Gachon, Golfe-Juan	RUE ALEXANDRE LOUCE, CHEMIN CHARLES GROS, CHEMIN DES CLOS DU 48 AU 970 ET DU 69 AU 829, PLACE MARIE-LOUISE GACHON, IMPASSE GRAS, CHEMIN DE LA GABELLE DU 17 AU 949, CHEMIN LINTIER DU 404 AU 1180, CHEMIN DES MIMOSAS BASSES MAURUCHES, AVENUE PIERRE CHALMETTE				
GRASSE	7	1 – Antibes-1	VALLAURIS	23	Groupe scolaire Marie-Louise Gachon, place Gachon, Golfe-Juan	IMPASSE ALLÈGRE, AVENUE CEVOULE, RUE HENRI LAHUPPE, AVENUE DE L'EST, AVENUE DE LA GARE, AVENUE DE LA LIBERTÉ DU 51 AU 93 ET DU 90 AU 128, AVENUE DU MIDI, PLACE SEMARD - GARE SNCF, AVENUE DE VERDUN, AVENUE DE VERDUN PROLONGÉE				
GRASSE	7	1 – Antibes-1	VALLAURIS	24	Salle Multi Activités, 176 avenue des Mimosas, Golfe-Juan	CITÉ DES COURCETTES, AVENUE DES COURCETTES, CHEMIN DES COURCETTES PROLONGÉE, AVENUE GRANET, CHEMIN DE LA GABELLE DU 146 AU 930, AVENUE DES MIMOSAS, IMPASSE TORCAT				

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	5	24 – Tourrette-Levens	VENANSON	unique	Mairie annexe, 1rue de la Frairie	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	2	26 – Vence	VENCE	1	Gymnase Jean Dandreis, avenue Colonel Méyère	CITÉ HISTORIQUE	X	canton 26 – Vence		X
GRASSE	2	26 – Vence	VENCE	2	Gymnase Jean Dandreis, avenue Colonel Méyère	SAINT MICHEL				
GRASSE	2	26 – Vence	VENCE	3	Gymnase Jean Dandreis, avenue Colonel Méyère	LES MEILIÈRES ET ROUTE DE CAGNES				
GRASSE	2	26 – Vence	VENCE	4	Gymnase Jean Dandreis, avenue Colonel Méyère	LE PIOULIER				
GRASSE	2	26 – Vence	VENCE	5	Gymnase Jean Dandreis, avenue Colonel Méyère	L'ARA				
GRASSE	2	26 – Vence	VENCE	6	Gymnase Jean Dandreis, avenue Colonel Méyère	AVENUE RHIN ET DANUBE - CHEMIN DES COMBATTANTS EN AFN ET CAMBRENIERS				
GRASSE	2	26 – Vence	VENCE	7	Gymnase Jean Dandreis, avenue Colonel Méyère	L'ORMÉE				
GRASSE	2	26 – Vence	VENCE	8	Gymnase Jean Dandreis, avenue Colonel Méyère	FONZERI ET SAINT MARTIN				
GRASSE	2	26 – Vence	VENCE	9	Gymnase Jean Dandreis, avenue Colonel Méyère	SAINTE ELISABETH ET LE TAUDE				
GRASSE	2	26 – Vence	VENCE	10	Gymnase Jean Dandreis, avenue Colonel Méyère	SAINTE COLOMBE				
GRASSE	2	26 – Vence	VENCE	11	Gymnase Jean Dandreis, avenue Colonel Méyère	CENTRE VILLE				
GRASSE	2	26 – Vence	VENCE	12	Gymnase Jean Dandreis, avenue Colonel Méyère	VOSGELADE ET SUVERAN				
GRASSE	2	26 – Vence	VENCE	13	Gymnase Jean Dandreis, avenue Colonel Méyère	LA SINE				
NICE	2	26 – Vence	VILLARS-SUR-VAR	unique	Maison du Poilu, boulevard Paul Fabry	TOUTE LA COMMUNE				
NICE	4	4 – Beausoleil	VILLEFRANCHE SUR MER	1	Hôtel de Ville - La Citadelle	CHEMIN DU LAZARET, IMPASSE FELIX POUILLAN, LA CITADELLE, PLACE AMELIE POLLONAI, PLACE DE LA REPUBLIQUE, PLACE DU MARCHE, PLACE FELIX POUILLAN, PLACE WILSON, PORT DE LA DARSE, QUAI DE LA CORDERIE, RUE AMIRAL ALBINI, RUE DE L'EGLISE, RUE DES GALERES, RUE DU POILU, RUE DU VALLON, RUE HENRI BIAIS, RUE LEON GAMBETTA, RUE RHIN ET DANUBE, RUELLE DU MARCHE, HOTEL DE VILLE LA CITADELLE, AVENUE DE VERDUN, AVENUE GENERAL DE GAULLE, AVENUE MARECHAL JOFFRE, AVENUE RIANT SEJOUR, AVENUE SADI CARNOT	X	x		X
NICE	4	4 – Beausoleil	VILLEFRANCHE SUR MER	2	Salle Sainte Elisabeth, Place Sainte Elisabeth	CHEMIN DE LA FOUAN, PLACE CHARLES II D'ANJOU, PLACE DE LA PAIX, PLACE LORENZONI, PROMENADE DES MARINIERES, QUAI AMIRAL COURBET, QUAI AMIRAL PONCHARDIER, RUE BARON DE BRES, RUE DE LA VICTOIRE, RUE DE L'EGLISE, RUE DE L'ESQUIAOU, RUE DE MAY, RUE DES REMPARTS, RUE DU POILU, IMPASSE MERE GERMAINE, RUE LOUIS PASTEUR, RUE OBSCURE, RUE VICTOR CONTESSO, RUE VOLTI, RUELLE DU SAINT ESPRIT, AVENUE GENERAL GALLIENI, AVENUE GEORGES CLEMENCEAU, AVENUE LOUISE BORDES				
NICE	4	4 – Beausoleil	VILLEFRANCHE SUR MER	3	Foyer du Caroubier, avenue Georges Clémenceau	CHEMIN DE LA JEUNESSE, CHEMIN DE LA MADONE NOIR, CHEMIN DE L'ANGE GARDIEN, CHEMIN DES SERRES, CHEMIN DU COL DE CAIRE, ESCALIER CAMPO QUADRO, ESCALIER DE LA GARE, MONTEE DE L'HOPITAL, PONT SAINT JEAN, RUE DE L'ERMITAGE, CHEMIN STRAINAIRE, AVENUE ALBERT 1ER, AVENUE DE LA BARMASSA, AVENUE DES PINS, AVENUE FERNAND MARTIN, AVENUE FRANCOISE, AVENUE LEOPOLD II, AVENUE LEROUX, AVENUE SOLEIL D'OR, AVENUE VICTOR CAUVIN, BOULEVARD DE SUEDE, BOULEVARD EDIUAARD VII, BOULEVARD NAPOLEON III, BOULEVARDSETTIMELLI LAZARE,				
NICE	4	4 – Beausoleil	VILLEFRANCHE SUR MER	4	Corne d'Or, H.L.M Corne d'Or, 8 chemin François Ferry	CHEMIN DES CISTES, CHEMIN DU FORT DU MONT ALBAN, CHEMIN FRANCOIS FERRY, IMPASSE FRANCOIS FERRY, PLACE DE LA CORNE D'OR, ALLEE DE LA CORNE D'OR, AVENUE DARIE LA MADONE, AVENUE DES ŒILLETS, AVENUE DU FORT, AVENUE DU SOLEIL D'OR, AVENUE DU GENERAL LECLERC, AVENUE RAQUEL MELLER, BOULEVARD DE LA CORNE D'OR				
NICE	4	4 – Beausoleil	VILLEFRANCHE SUR MER	5	Ecole Saint Michel, Plateau Saint Michel	CHEMIN DE LADRE, CHEMIN DES LIERRES, CHEMIN DU MONT LEUZE, CHEMIN DU VINAIGRIER, CHEMIN FONTAINE DU CANET, CHEMIN SAINT MICHEL, IMPASSE DU SOLEILLAT, QUARTIER DE LA CONDAMINE, QUARTIER SAINT MICHEL, VIEUX CHEMIN SAINT MICHEL, ALLEE DES CYPRES, AVENUE AUGUSTE GALTIER, AVENUE BELLA VISTA, AVENUE DE LA CONDAMINE, AVENUE DE L'OLIVIER, AVENUE DES CAROUBIERS, AVENUE DES LAURIERS, AVENUE DU SOLEILLAT, AVENUE OLIVULA				
NICE	4	4 – Beausoleil	VILLEFRANCHE SUR MER	6	Office Municipal de Tourisme, avenue Foch	CHEMIN DE LA DARSE, ESCALIER DU 24EME B.C.A, QUARTIER SAINT ESTEVE, RUE BARTHELEMY AUDIBERT, RUE EDITH DUHAMEL, ALLEE DES MARGUERITES, ALLEE SAINT ESTEVE, AVENUE PRINCESSE GRASSE DE MONACO, AVENUE ALBERT 1ER (B6), AVENUE DE GRANDE BRETAGNE, AVENUE DE LA MALMAISON, AVENUE MARECHAL FOCH, AVENUE SAINT ESTEVE, CHEMIN DE LA CASA ALTA				
NICE	2	26 – Vence	VILLENEUVE D'ENTRAUNES	unique	Mairie, Le village, 4 place J-C Coste	TOUTE LA COMMUNE				
GRASSE	6	27 – Villeeneuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	1	Hôtel de Ville, place de la République	RUE ASCHIER, AVENUE BELLEVUE, RUE SAINT BERNARDIN, ALLÉE DES BUGADIÈRES, PLACE CARNOT, LO CARRIERO, RUE DE LA CHAPELLE, CHEMIN DE LA CHENAIE, CORNICHE NOTRE DAME, RUE DE L'EGLISE, PLACE DE GAULLE, RUE ESCOFFIER, CHEMIN DU PAS DE BONNE HEURE, CALADE DU LAVOIR, RUE LAYET, AVENUE DE LA LIBÉRATION, AVENUE DE LA LIBERTÉ, RUE DES MESURES, RUE NEUVE, RUE DES POILUS, CHEMIN DU PUY, ESCALIER DE LA RAMPE, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, CORNICHE DES ROCHES, MONTÉE DES ROCHES, RUE DES ROCHES, MONTÉE DU PONT SÉBASTIEN, PLACE DE VERDUN, RUE DU 26 AOÛT 1944	X	canton 27 – Villeneuve-Loubet		X

ARR.	CIRCO	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
GRASSE	6	27 – Ville neuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	2	Salle Joseph Donon A, Jardin Artusi	IMPASSE DES BAUMES, AVENUE DES FERRAYONNES, ROUTE DE GRASSE				
GRASSE	6	27 – Ville neuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	3	Salle Joseph Donon B, Jardin Artusi	AVENUE ANTONY FABRE				
GRASSE	6	27 – Ville neuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	4	École primaire saint Georges A, 10 avenue de la Liberté	753 AVENUE DE LA COLLE (LES HAMEAUX DU SOLEIL)				
GRASSE	6	27 – Ville neuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	5	Salle Marcel Jacques A, Gymnase Jean Granelle, 897 avenue Les Plans	ROUTE DE BIOT (LE VAL D'AZUR), ALÉLE RENÉ CASSIN, AVENUE DE CIREUIL, CHEMIN DES FABREGOURIERS, ALLÉE DES GOUORGUES, AVENUE DU LOUBET, CHEMIN HORTICOLE DU LOUP, AVENUE DES PLANS, CHEMIN DU POUARTORI, CHEMIN DES PRÉS, CHEMIN DE L'ABREUVOIR (CÔTÉ IMPAIR)				
GRASSE	6	27 – Ville neuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	6	Salle Marcel Jacques B, Gymnase Jean Granelle, 897 avenue Les Plans	AVENUE DE LA BERMONE, AVENUE MAX CHAMINADAS, AVENUE BEL AIR, AVENUE DES HAUTES GINESTIÈRES, CHEMIN DE L'ABREUVOIR (CÔTÉ PAIR), CHEMIN DU BAOU, CHEMIN DE LA CHAPELLE ST ANDRIEU, ALLÉE SAINT ANDRIEU, MONTÉE DES GINESTIÈRES, AVENUE JACK KILBY				
GRASSE	6	27 – Ville neuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	7	Salle René Tosti A, 239 route du Bord de Mer (entrée par l'allée de la Plage)	AVENUE DU LOUP, AVENUE DES RIVES (CÔTÉ IMPAIR), AVENUE DES SOURCES, AVENUE DU CLOS, AVENUE DE PROVENCE, AVENUE DU CHÂTEAU, AVENUE DU MARÉCHAL JUIN, AVENUE DE LA MER, AVENUE DU GÉNÉRAL JOUHAUD, AVENUE DE L'ILE, AVENUE DU MARÉCHAL KOENIG, BOULEVARD DES ITALIENS (DU 0 AU 263), AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, AVENUE DES ACACIAS, ALLÉE DES OLIVIERS, AVENUE DE LA PETITE BERMONE, AVENUE DU COMMERCE, AVENUE DES FLEURS, ALLÉE DE LA PLAGE				
GRASSE	6	27 – Ville neuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	8	Salle René Tosti B, 239 route du Bord de Mer (entrée par l'allée de la Plage)	AVENUE JEAN MARCHAND, AVENUE JACQUES-YVES COUSTEAU, BOULEVARD ERIC TABARLY, AVENUE DE LA BATTERIE, BOULEVARD DES ITALIENS (À PARTIR DU 264), BOULEVARD GEORGES POMPIDOU, AVENUE ANITA CONTI, RUE DE LA JETÉE				
GRASSE	6	27 – Ville neuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	9	Groupe scolaire Antony Fabre A, 2 avenue des Rives (entrée par la RD 6007)	CHEMIN DES ESSARTS, AVENUE DES RIVES (CÔTÉ PAIR), AVENUE DES BAUMETTES, AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC, CHEMIN DES PIERRES NOIRES				
GRASSE	6	27 – Ville neuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	10	Groupe scolaire Antony Fabre B, 2 avenue des Rives (entrée par la RD 6007)	ALLÉE DE LA PIERRE À TAMBOUR, CORNICHE DES MAURETTES, AVENUE JACQUES CHIRAC, ALLÉE DE LA COLLE LONGUE, ALLÉE DE LA PINÈDE, ALLÉE DES MÉSANGES, ALLÉE DES CÈDRES, ALLÉE DES RAMIERS, ALLÉE DU BOIS, IMPASSE DES MAURETTES, ALLÉE DES MIMOSAS, ALLÉE DES NIDS, ALLÉE DES COURTILS, ALLÉE DE LA CALLIÈRE, ALLÉE DES ORMES, ALLÉE DES CYGNES, ALLÉE DES ROMARINS, ALLÉE DU BARATEL, ALLÉE DE LA GARDETTE, ALLÉE DES PALMIERS, RUE DU COMMERCE, ALLÉE DES VERDIERS, ALLÉE DES PEUPLIERS, RUE CENTRALE, ALLÉE DES PIVERTS, PLACE DU LAC, ALLÉE DES ALOUETTES, CHEMIN DE LA FOURCHE, MONTÉE DE L'ADRET				
GRASSE	6	27 – Ville neuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	11	Groupe scolaire Antony Fabre C, 2 avenue des Rives (entrée par la RD 6007)	ALLÉE DE LA TOUR DE LA MADONE, ALLÉE DE LA TOURAQUE, ALLÉE DU VILLARET, ALLÉE DE LA SIAGNE, ALLÉE DU TERME BLANC, ALLÉE DE L'ALCANAL, ALLÉE DE L'AMIRADOU, ALLÉE DU PIOL, ALLÉE DE LA BRAGUE, ALLÉE DU JAS DE MADAME, ALLÉE DU MARDARIC, ALLÉE DE LA CAGNE, ALLÉE DE LA TINÉE, ALLÉE DU BAOU, ALLÉE DU PONSON, ALLÉE DES BASTIDES, ALLÉE DES CONDAMINES, ALLÉE DU CLANS, ALLÉE DU TOURET, ALLÉE DES SOULIÈRES, ALLÉE DE LA FENOUILLIÈRE, ALLÉE DU TRÉCOU, ALLÉE DU COULET, ALLÉE DU PUY, ALLÉE DES COURDOULES, ALLÉE DE LA GARDIOLE, ALLÉE DU CALERNET, ALLÉE DU CREST, ALLÉE DE L'ADOUX, ALLÉE DE LA BOYÈRE, ALLÉE DE LA LOUBIÈRE, ALLÉE DU BRESQUE, ALLÉE DU RIOU, ALLÉE DU SINODON, ALLÉE DU VAR, ALLÉE DU CLOTEIROL, ALLÉE DE L'ESTÉRON, ALLÉE DES 4 CHEMINS, ALLÉE DU CROS, ALLÉE DU PEILLON, ALLÉE DU SUQUET, ALLÉE DU PUGET, ALLÉE DU RAY, ALLÉE DE L'OPIO				
GRASSE	6	27 – Ville neuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	12	Ecole des Maurettes A, 456 avenue du docteur Julien Lefebvre	AVENUE DU DOCTEUR LEFEBVRE, AVENUE DE LA COLLINE, RD 6007, AVENUE DES CAVALIERS, AVENUE DU CASTEL, MONTÉE DES MAURETTES, AVENUE DES MAURETTES				
GRASSE	6	27 – Ville neuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	13	Ecole des Maurettes B, 456 avenue du docteur Julien Lefebvre	AVENUE DE VAUGRENIER, AVENUE DU LOGIS DE BONNEAU, ALLÉE DES TOMALINES, CHEMIN DU MICOCOULIER, ALLÉE DU PARC, RUE ARTHUR GIACOSA, IMPASSE DU LAC, ALLÉE COMTESSE DE VANSSAY, CHEMIN DU PARC DE VAUGRENIER, BOULEVARD DES GROULES				
GRASSE	6	27 – Ville neuve-Loubet	VILLENEUVE LOUBET	14	École primaire saint Georges B, 10 avenue de la Liberté	AVENUE DE LA GRANGE RIMADE, AVENUE DE LA COLLE (SAUF LE 753), AVENUE DU BOSQUET, CHEMIN DU FIGOURNAS, IMPASSE DE L'OLIVIER, CHEMIN DU CORMIER, MONTÉE DE LA CALADE, CHEMIN DU GAROUMIOU				

**ANNEXE 2 : commune de Nice**

ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	Périmètre	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	101	MASSENA – Palais Masséna, 65 rue de France					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	102	MEYERBEER – Palais Masséna, 65 rue de France					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	103	RIVOLI – Palais Masséna, 65 rue de France					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	104	LONGCHAMP – Ecole Ronchèse maternelle, rue Spitalieri					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	105	DEROULEDE – Ecole Ronchèse maternelle, rue Spitalieri					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	106	AUBER – Ecole Auber maternelle, 35 avenue Auber					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	107	ROSSINI – Ecole Auber maternelle, 35 avenue Auber					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	108	PAGANINI – Ecole Auber maternelle, 35 avenue Auber					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	109	GUIGLIA – Ecole Auber maternelle, 35 avenue Auber					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	110	BERLIOZ – Ecole Auber mixte, 35 avenue Auber					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	111	MARECHAL JOFFRE – Ecole Auber mixte, 35 avenue Auber					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	112	FRANKLIN – Ecole maternelle Baumettes I, 13 rue des Potiers					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	113	CHATEAUNEUF – Ecole maternelle Baumettes I, 13 rue des Potiers					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	114	BAUMETTES – Ecole maternelle Simone Veil – Baumettes, 24 rue Dante					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	115	BOTTERO – Ecole maternelle Simone Veil – Baumettes, 24 rue Dante					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	116	LES FLEURS – Ecole Ecole maternelle Simone Veil – Baumettes, 24 rue Dante					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	117	DANTE – Ecole élémentaire Baumettes I, 23 rue Dante					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	118	FRANCOIS GROSSO – Ecole élémentaire Baumettes I, 23 rue Dante					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	119	ORANGERS – Ecole élémentaire Simone Veil - Baumettes, 24 rue Dante					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	120	SHAKESPEARE – Ecole élémentaire Simone Veil – Baumettes, 26 rue Dante					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	121	CLUVIER – Lycée Honoré d'Estienne d'Orves - Rive Gauche, 38 avenue d'Estienne d'Orves					
NICE	5	15 - Nice-1	NICE	122	BEAUSITE – Lycée Honoré d'Estienne d'Orves - Rive Gauche, 38 avenue d'Estienne d'Orves					
NICE	1	15 - Nice-1	NICE	123	POINCARE – Ecole St Pierre d'Arène mixte, 26 rue Louis de Coppet					
NICE	5	15 - Nice-1	NICE	124	CARLONE – Ecole St Pierre d'Arène mixte, 26 rue Louis de Coppet					
NICE	5	15 - Nice-1	NICE	125	MAGNAN – Ecole St Pierre d'Arène mixte, 26 rue Louis de Coppet					
NICE	5	15 - Nice-1	NICE	126	CHALET DES ROSES – Ecole Chalet des Roses mixte, 57 boulevard de la Madeleine					
NICE	5	15 - Nice-1	NICE	127	LES AGAVES – Ecole Chalet des Roses mixte, 57 boulevard de la Madeleine					
NICE	5	15 - Nice-1	NICE	128	PARC MOSCA – Ecole Chalet des Roses mixte, 57 boulevard de la Madeleine					
NICE	5	15 - Nice-1	NICE	129	CANTA GALET – Ecole de la Bornala mixte, 1 avenue de la Bornala					
NICE	5	15 - Nice-1	NICE	130	BORNALA – Ecole de la Bornala mixte, 1 avenue de la Bornala					
NICE	5	15 - Nice-1	NICE	131	ROSA BONHEUR – Ecole de la Bornala mixte, 1 avenue de la Bornala					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	201	CARRAS – Ecole Ste Hélène maternelle, 16 bis avenue Val Marie				5ème circonscription	
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	202	LENVAL – Ecole Ste Hélène mixte, 16 bis avenue Val Marie					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	203	SAINTE HELENE – Ecole Ste Hélène mixte, 16 bis avenue Val Marie					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	204	FERBER – Ecole de la Lanterne primaire, 86 avenue de la Lanterne					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	205	COSTA BELLA – Ecole de la Lanterne primaire, 86 avenue de la Lanterne					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	206	MAGNOLIAS – Ecole des Magnolias mixte I, 135 boulevard Napoléon III					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	207	LA LANTERNE – Ecole des Magnolias mixte I, 135 boulevard Napoléon III					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	208	JOSEPH GIORDAN – Ecole des Magnolias maternelle, 135 bd Napoléon III					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	209	RAOUL DUFY – Ecole des Magnolias maternelle, 135 bd Napoléon III					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	210	LES CYPRES – Ecole des Magnolias maternelle, 135 bd Napoléon III					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	211	MONTREAL – Ecole des Magnolias maternelle, 135 bd Napoléon III					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	212	NAPOLEON III – Ecole des Magnolias maternelle, 135 bd Napoléon III					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	213	LANTERNE SUPERIEURE – Ecole de Fabron primaire, 229 avenue de la Lanterne					

ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	Périmètre	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	214	LES FREESIAS – Ecole de Fabron primaire, 229 avenue de la Lanterne					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	215	ANTHEMIS – Ecole de Fabron maternelle, 229 avenue de la Lanterne					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	216	SAINT ANTOINE – Ecole de St Antoine mixte, 13 avenue Joseph Durandy					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	217	GINESTIERE - Ecole de St Antoine mixte, 13 avenue Joseph Durandy					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	218	DURANDY – Ecole de St Antoine mixte, 13 avenue Joseph Durandy					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	219	BATTERIE RUSSE – Ecole Corniche Fleurie maternelle, 73 corniche Fleurie					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	220	ARIETA – Ecole Corniche Fleurie maternelle, 73 corniche Fleurie					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	221	LES JASMINSE – Ecole Caucade mixte, 126 avenue Sainte Marguerite					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	222	EUCALYPTUS – Lycée technique des Eucalyptus, avenue des Eucalyptus					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	223	NICE FLORE – Ecole Nice Flore maternelle, 5 rue Dominique Paez					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	224	BELLEUDY – Ecole Nice Flore mixte I, 5 rue Dominique Paez					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	225	ARENAS – Ecole Nice Flore maternelle, 5 rue Dominique Paez					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	226	VITTONNE – Ecole des Moulins maternelle, 4 boulevard Paul Montel					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	227	FABRON – Ecole Madonette Terron mixte, 11 chemin de la Madonette					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	228	TERRON MADONETTE – Ecole Madonette Terron mixte, 11 chemin de la Madonette					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	229	CAMBRAI – Ecole Madonette Terron mixte, 11 chemin de la Madonette					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	230	IMPERATRICE EUGENIE – Ecole Madonette Terron mixte, 11 chemin de la Madonette					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	231	VENTABRUN – Ecole Ventabrun maternelle, 205 route de Bellet					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	232	LA VILLETTE – Ecole Chalet des Roses maternelle, 57 boulevard de la Madeleine					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	233	SAINT ROMAN DE BELLET – Ecole de St Roman de Bellet mixte, 47 chemin de la Tour de Bellet					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	234	CREMAT – Ecole de St Roman de Bellet mixte, 47 chemin de la Tour de Bellet					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	235	LINGOSTIERE – Ecole St Isidore mixte, 9 avenue Angélique Braquet					
NICE	5	16 - Nice-2	NICE	236	SAVONA – Ecole de Fabron primaire, 229 avenue de la Lanterne					
NICE	3	16 – Nice-2	NICE	237	VAL MARIE – Ecole Ste Hélène maternelle, 16 bis avenue Val Marie					X
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	301	RENE CASSIN – Ecole Nice Flore mixte I, 5 rue Dominique Paez					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	302	CAUCADE – Ecole Caucade mixte, 126 avenue Sainte Marguerite					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	303	LES SAGNES – Ecole des Moulins mixte, 4 boulevard Paul Montel					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	304	LES MOULINS – Ecole des Moulins mixte, 4 boulevard Paul Montel					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	305	GRINDA – Ecole des Moulins mixte, 4 boulevard Paul Montel					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	306	PAUL MONTEL – Ecole des Moulins maternelle, 4 boulevard Paul Montel					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	307	SANTOLINE – Ecole Bois de Boulogne mixte I, 5 rue de la Santoline					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	308	BOIS DE BOULOGNE – Ecole Bois de Boulogne mixte I, 5 rue de la Santoline					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	309	DIGUE DES FRANCAIS – Ecole maternelle Digue des Français, 194 boulevard du Mercantour					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	310	CAL DE SPAGNOL – Ecole Jules Verne mixte, 290 avenue Sainte Marguerite					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	311	SAINTE MARGUERITE – Ecole Jules Verne mixte, 290 avenue Sainte Marguerite					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	312	CORNICHE FLEURIE – Ecole Corniche Fleurie maternelle, 73 corniche Fleurie					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	313	LES IRIS – Ecole Corniche Fleurie maternelle, 73 corniche Fleurie					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	314	SAINT ISIDORE – Ecole Saint Isidore mixte, 9 avenue Angélique Braquet					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	315	MATISSE – Ecole maternelle Digue des Français, 194 boulevard du Mercantour					
NICE	5	17 - Nice-3	NICE	316	MERCANTOUR – Ecole Saint Isidore mixte, 9 avenue Angélique Braquet					
NICE	5	18 - Nice-4	NICE	401	SAINT PHILIPPE – Lycée Honoré d'Estienne d'Orves - Rive Gauche, 38 avenue d'Estienne d'Orves					
NICE	1	18 - Nice-4	NICE	402	GAMBETTA – Ecole de la Mantéga mixte, 34 avenue de Pessicart					
NICE	1	18 - Nice-4	NICE	403	PARC IMPERIAL – Lycée du Parc Impérial, 2 avenue Paul Arène					
NICE	1	18 - Nice-4	NICE	404	DAUPHINE – Lycée du Parc Impérial, 2 avenue Paul Arène					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	405	CYRNOS – Ecole Saint Barthélémy mixte I, 64 boulevard de Cessole					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	406	CESSOLE – Maison de l'Environnement, 31 avenue Castellane					



ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	Périmètre	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	1	18 - Nice-4	NICE	407	PETIT PIOL – Lycée du Parc Impérial, avenue Paul Arène					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	408	LA MANTEGA – Ecole de la Mantéga mixte, 34 avenue de Pessicart					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	409	SAINT PAUL – Ecole de la Mantéga mixte, 34 avenue de Pessicart					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	410	MIRASOL – Ecole de la Mantéga mixte, 34 avenue de Pessicart					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	411	FREDERIC MISTRAL – I.U.F.M, avenue Jean Barès					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	412	PESSICART – Ecole du Righi mixte, 189 avenue de Pessicart					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	413	RIGHI – Ecole du Righi mixte, 189 avenue de Pessicart					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	414	BERENGER – Ecole Saint Sylvestre mixte I, 167 avenue Cyrille Besset					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	415	LA VALLIERE – Ecole Saint Sylvestre mixte I, 167 avenue Cyrille Besset					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	416	ANTOINE VERAN – Ecole Saint Sylvestre mixte I, 167 avenue Cyrille Besset					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	417	SAINT SYLVESTRE – Ecole Saint Sylvestre mixte II, 167 avenue Cyrille Besset					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	418	COMTE DE FALICON – Ecole des Oliviers maternelle, 1 rue Guillaume Boréa					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	419	CERNUSCHI – Ecole des Oliviers maternelle, 1 rue Guillaume Boréa					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	420	LES OLIVIERS – Ecole des Oliviers maternelle, 1 rue Guillaume Boréa					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	421	LE RAY – Ecole des Oliviers maternelle, 1 rue Guillaume Boréa					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	422	LAS PLANAS – Ecole Las Planas maternelle, 71 boulevard Henri Sappia					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	423	HENRI SAPPIA – Ecole Las Planas maternelle, 71 boulevard Henri Sappia					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	424	CHARLES BAUDELAIRE – Centre administratif du Ray, 2 place Fontaine du Temple (pour les élections départementales) et Bibliothèque municipale Alfred Hart, 2 place Fontaine du Temple (pour les élections régionales)					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	425	SAINT PANCRACE – Ecole Saint Pancrace mixte, 461 bis route de Pessicart					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	426	LA CLUA – Ecole Saint Pancrace mixte, 461 bis route de Pessicart					
NICE	5	18 - Nice-4	NICE	427	LA MADELEINE – Ecole Madeleine sup mixte I, 282 boulevard de la Madeleine					
NICE	5	18 - Nice-4	NICE	428	ETOILE – Ecole Madeleine sup mixte I, 282 boulevard de la Madeleine					
NICE	5	18 - Nice-4	NICE	429	NICOLAI – Ecole Madeleine sup mixte I, 282 boulevard de la Madeleine					
NICE	5	18 - Nice-4	NICE	430	COSTIERE – Ecole des Genêts mixte, 156 chemin de la Costière					
NICE	5	18 - Nice-4	NICE	431	SAINT PIERRE DE FERIC – Ecole St Pierre de Féric maternelle, 173 route St Pierre de Féric					
NICE	5	18 - Nice-4	NICE	432	LES RESTANQUES – Ecole St Pierre de Féric maternelle, 173 route St Pierre de Féric					
NICE	3	18 - Nice-4	NICE	433	GRAVIER – Centre AnimaNice Gorbella, 65 boulevard Gorbella					
NICE	5	18 - Nice-4	NICE	434	LES TREUYES – Ecole Ventabrun maternelle, 205 route de Bellet					
NICE	5	18 - Nice-4	NICE	435	COSTA THERESE - Ecole des Genêts mixte, 156 chemin de la Costière					
NICE	1	19 - Nice-5	NICE	501	TRACHEL – Collège Vernier, 31 rue Vernier					
NICE	1	19 - Nice-5	NICE	502	GREGOIRE – Collège Vernier, 31 rue Vernier					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	503	DABRAY – EcoleThérèse Roméo mixte II, 6 rue Alfred Binet				3ème circonscription	
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	504	CLEMENT ROASSAL – EcoleThérèse Roméo mixte II, 6 rue Alfred Binet					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	505	VERNIER – EcoleThérèse Roméo mixte II, 6 rue Alfred Binet					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	506	ALFRED BINET – EcoleThérèse Roméo mixte II, 6 rue Alfred Binet					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	507	JOSEPH GARNIER – EcoleThérèse Roméo mixte II, 6 rue Alfred Binet					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	508	BEATRIX – EcoleThérèse Roméo mixte II, 6 rue Alfred Binet					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	509	MIRABEAU – Ecole Fuon Cauda maternelle, 78 avenue St Lambert					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	510	MALAUSSENA – Ecole Fuon Cauda mixte II, 78 avenue St Lambert					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	511	LIBERATION – Ecole Fuon Cauda mixte II, 78 avenue St Lambert					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	512	VILLERMONT – Ecole Fuon Cauda mixte II, 78 avenue St Lambert					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	513	BORRIGLIONE – Ecole Fuon Cauda mixte II, 78 avenue St Lambert					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	514	CHAMBRUN – Ecole Von Derwies mixte, 60 avenue Borriglione					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	515	LES LILAS – Ecole Von Derwies maternelle, 60 avenue Borriglione					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	516	MOLIERE – Ecole St Barthélemy maternelle, 17 av François Bottau					

ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	Périmètre	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	517	CLEMENT ADER – Ecole St Barthélemy maternelle, 17 av François Bottau					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	518	SANTA FIOR – Ecole St Barthélemy maternelle, 17 av François Bottau					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	519	ST BARTHELEMY – Ecole St Barthélemy mixte I, 17 av François Bottau					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	520	SEVIGNE – Gymnase Malatesta, 64 avenue Cyrille-Besset					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	521	PARMENTIER – Gymnase Malatesta, 64 avenue Cyrille-Besset					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	522	MICHELET – Ecole St Barthélemy mixte II, 17 av François Bottau					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	523	CYRILLE BESSET – Ecole St Barthélemy mixte II, 17 av François Bottau					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	524	PATRIMOINE – Gymnase Malatesta, 64 avenue Cyrille-Besset					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	525	STEPHEN LIEGEARD – I.U.F.M, avenue Jean Barés					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	526	CAUVIN – I.U.F.M, avenue Jean Barés					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	527	PAGNOL – Ecole Ray Gorbella mixte, 62 boulevard Gorbella					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	528	DE FOUCAULD – Ecole Ray Gorbella mixte, 62 boulevard Gorbella					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	529	FONTAINE DU TEMPLE – Ecole Ray Gorbella mixte, 62 boulevard Gorbella					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	530	GORBELLA – Ecole Ray Gorbella maternelle, 62 boulevard Gorbella					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	531	VISMARA – Ecole Rosalinde Rancher mixte II, 22 vieux chemin de Gairaut					
NICE	3	19 - Nice-5	NICE	532	LA FONTAINE – Ecole Rosalinde Rancher mixte, 20 vieux chemin de Gairaut					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	601	FELIX FAURE – Lycée Masséna, 2 avenue Félix Faure					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	602	LYCEE – Lycée Masséna, 2 avenue Félix Faure					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	603	GIOFFREDO – Lycée Masséna, 2 avenue Félix Faure					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	604	DUBOUCHAGE – Ecole Rothschild maternelle, 8 rue Pierre Devoluy					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	605	BREA – Ecole Rothschild maternelle, 8 rue Pierre Devoluy					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	606	CARABACEL – Ecole Rothschild maternelle, 8 rue Pierre Devoluy					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	607	LES GLYCINES – Ecole Dubouchage maternelle, 3 boulevard Dubouchage					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	608	DESAMBROIS – Lycée Calmette, passage Meynell					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	609	LAMARTINE – Lycée Calmette, passage Meynell					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	610	RAIMBALDI – Lycée Calmette, passage Meynell					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	611	ROLAND GARROS – Collège Roland Garros, 10 boulevard de Cimiez					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	612	PAULIANI – Ecole Jules Ferry mixte I, 3 rue Jeanne Jugan					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	613	GALLIENI – Ecole Jules Ferry mixte I, 3 rue Jeanne Jugan					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	614	NADAUD – Ecole Jean Hyvert, 89 avenue Georges V					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	615	D'ESSLING – Ecole Jean Hyvert, 89 avenue Georges V					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	616	REGINA – Ecole Cimiez Essling, avenue Général Estienne					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	617	SALONINA – Ecole Cimiez Essling, avenue Général Estienne					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	618	LES ARENES – Ecole Cimiez Essling, avenue Général Estienne					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	619	FLIREY – Gymnase Brancolar, avenue Seilern					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	620	CIMIEZ – Ecole Darsonval primaire, 12 rue Thyde Monnier					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	621	MARNE – Ecole Darsonval primaire, 12 rue Thyde Monnier					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	622	RIMIEZ – Rectorat de Nice, 53 avenue Cap de Croix					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	623	SCUDERI – Rectorat de Nice, 53 avenue Cap de Croix					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	624	CAP DE CROIX – Rectorat de Nice, 53 avenue Cap de Croix					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	625	VALROSE – Ecole Von Derwies maternelle, 60 avenue Borrighione					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	626	GAIRAUT – Ecole la Gairautine mixte, 190 avenue de Gairaut					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	627	MIMOSAS – Ecole Rosalinde Rancher mixte II, 22 vieux Chemin de Gairaut					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	628	LA SERENA – Ecole la Gairautine mixte, 190 avenue de Gairaut					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	629	VALLON DES FLEURS – Ecole des Acacias mixte, 123, avenue Henry Dunant					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	630	ACACIAS – Ecole des Acacias maternelle, 123, avenue Henry Dunant					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	631	OLIVETTO – Ecole Fuon Cauda maternelle, 78 avenue St Lambert					
NICE	1	20 - Nice-6	NICE	632	GUILLAUME APPOLINAIRE – Lycée Calmette, passage Meynell					

ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	Périmètre	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	633	GEORGES V – Ecole Jean Hyvert, 89 avenue Georges V					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	634	MIREIO – Rectorat de Nice, 53 avenue Cap de Croix					
NICE	3	20 - Nice-6	NICE	635	COMBOUL – Ecole Fuon Cauda maternelle, 78 avenue St Lambert					
NICE	3	21 - Nice-7	NICE	701	SAINT PONS – Ecole Jean Macé maternelle, 7 rue Général Tordo					
NICE	3	21 - Nice-7	NICE	702	PASTEUR – Ecole Pasteur mixte, 15 rue Professeur Delvalle					
NICE	3	21 - Nice-7	NICE	703	ANTONIA AUGUSTA – Ecole Pasteur mixte, 15 rue Professeur Delvalle					
NICE	3	21 - Nice-7	NICE	704	FRANCOIS CARLO – Ecole Pasteur mixte, 15 rue Professeur Delvalle					
NICE	3	21 - Nice-7	NICE	705	BELLANDA – Ecole des Arènes de Cimiez, 2 avenue Monte Croce					
NICE	1	21 - Nice-7	NICE	706	BON VOYAGE – Ecole Bon Voyage maternelle, 212 route de Turin					
NICE	1	21 - Nice-7	NICE	707	TURIN – Ecole Bon Voyage maternelle, 212 route de Turin					
NICE	3	21 - Nice-7	NICE	708	SAINTE AGATHE – Ecole Marcel Pagnol mixte, 3 avenue Général Olry					
NICE	3	21 - Nice-7	NICE	709	AMEDEE VII – Ecole Marcel Pagnol mixte, 3 avenue Général Olry					
NICE	3	21 - Nice-7	NICE	710	COMTE VERT – Ecole Marcel Pagnol mixte, 3 avenue Général Olry					
NICE	3	21 - Nice-7	NICE	711	ANATOLE DE MONZIE – Ecole Jean Piaget mixte, 3 rue Georges Picard					
NICE	3	21 - Nice-7	NICE	712	PIAGET – Ecole Jean Piaget mixte, 3 rue Georges Picard					
NICE	3	21 - Nice-7	NICE	713	GENERAL SARAMITO – Ecole Jean Piaget mixte, 3 rue Georges Picard					
NICE	3	21 - Nice-7	NICE	714	COLOMBO – Ecole des Arènes de Cimiez, 2 avenue Monte Croce					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	801	BEAUMONT – Ecole Bischoffsheim maternelle, 6 rue Louis Garneray					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	802	BLANQUI – Ecole La Capelina maternelle, 47 rue Auguste Gal					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	803	BLANCON – Ecole La Capelina maternelle, 47 rue Auguste Gal					
NICE	3	22 - Nice-8	NICE	804	JEAN MACE – Ecole Jean Macé mixte I, 1 rue Général Tordo					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	805	BISCHOFFSHEIM – Ecole Bischoffsheim maternelle, 2 rue Louis Garneray					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	806	ARMEE DES ALPES – Ecole Bischoffsheim maternelle, 2 rue Louis Garneray					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	807	SORGENTINO – Ecole Bischoffsheim maternelle, 2 rue Louis Garneray					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	808	DIABLES BLEUS – Ecole Bischoffsheim mixte I, 6 rue Louis Garneray					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	809	JEAN XXIII – Ecole St Roch maternelle, 2 rue Fornero Meneï					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	810	MARECHAL VAUBAN – cole St Roch mixte II, 2 rue Fornero Meneï					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	811	GIONO – Ecole St Roch maternelle, 2 rue Fornero Meneï					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	812	ACCHIARDI – Ecole St Roch maternelle, 2 rue Fornero Meneï					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	813	ROUSSILLON – Ecole St Roch mixte II, 2 rue Fornero Meneï					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	814	FONTAN – Ecole St Roch mixte II, 2 rue Fornero Meneï					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	815	FORNERO MENEI – Ecole St Roch mixte II, 2 rue Fornero Meneï					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	816	SAINT ROCH – Gymnase Leyrit, 14 rue Fornero Meneï					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	817	LEYRIT – Gymnase Leyrit, 14 rue Fornero Meneï					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	818	DENIS SEMERIA – Ecole St Charles maternelle, 7 rue Pie François Toesca					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	819	MONT GROS – Ecole St Charles maternelle, 7 rue Pie François Toesca					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	820	SAINT CHARLES – Ecole St Charles mixte, 4 rue Joseph Miceu					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	821	ROQUEBILIERE – Ecole St Charles mixte, 4 rue Joseph Miceu					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	822	PIERRE SEMARD – Ecole St Charles mixte, 4 rue Joseph Miceu					
NICE	3	22 - Nice-8	NICE	823	MARECHAL LYAUTEY – Ecole Jules Ferry maternelle, 5 rue de la Gendarmerie					
NICE	3	22 - Nice-8	NICE	824	NATHALIE MASSE – Ecole Jules Ferry maternelle, 5 rue de la Gendarmerie					
NICE	1	22 - Nice-8	NICE	825	D'ANGELY – Ecole Bischoffsheim mixte II, 4 rue Louis Garneray					

ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION	CANTON	COMMUNE	N° BUREAU	NOM ET ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	Périmètre	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE	BUREAU CENTRALISATEUR DU CANTON POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES	BUREAU CENTRALISATEUR DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES	articles L.12 à L.14
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	901	HOTEL DE VILLE – Hôtel de Ville, 5 rue de l'Hôtel de Ville		X	canton 15 – Nice-1 canton 16 – Nice-2 canton 17 – Nice-3 canton 18 – Nice-4 canton 19 – Nice-5 canton 20 – Nice-6 canton 21 – Nice-7 canton 22 – Nice-8 canton 23 – Nice-9	1ère circonscription	
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	902	ROSSETTI – Hôtel de Ville, 5 rue de l'Hôtel de Ville					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	903	CORVESY – Annexe Mairie, 3 rue Raoul Bosio					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	904	LE CHATEAU – Ecole Nikaïa, 1 Calada Auguste Escoffier					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	905	CARNOT – Ecole Maternelle Jousé Garibaldi – Port, 23 rue Emmanuel Philibert					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	906	LE PORT – Ecole Maternelle Jousé Garibaldi – Port, 23 rue Emmanuel Philibert					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	907	FODERE – Ecole Maternelle Jousé Garibaldi – Port, 23 rue Emmanuel Philibert					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	908	SEGURANE – Collège Ségurane, 1 bis rue Catherine Ségurane					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	909	BONAPARTE – Ecole Papon, 6 rue Papon					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	910	PAPON – Ecole Papon, 6 rue Papon					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	911	FRANCK PILATTE – Collège Port Lympia, 31 boulevard Stalingrad					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	912	LYMPIA – Collège Port Lympia, 31 boulevard Stalingrad					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	913	STALINGRAD – Collège Port Lympia, 31 boulevard Stalingrad					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	914	ANDRE DE JOLY – Ecole Terra Amata mixte, Impasse Victor Lavagna, 2 corniche André de Joly					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	915	MAETERLINCK – Ecole Terra Amata mixte, Impasse Victor Lavagna, 2 corniche André de Joly					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	916	MONT BORON – Ecole Terra Amata mixte, Impasse Victor Lavagna, 2 corniche André de Joly					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	917	COL DE VILLEFRANCHE – Ecole élémentaire Max Gallo, Avenue José Bernard					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	918	OBSERVATOIRE – Ecole Cassini, avenue Jean Brès					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	919	BARLA – Ecole Pierre Merle mixte, place Arson					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	920	SMOLETT – Ecole Pierre Merle mixte, place Arson					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	921	ARSON – Ecole Pierre Merle mixte, place Arson					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	922	RIBOTTI – Annexe Mairie, 4, rue Ribotti					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	923	REPUBLIQUE – Annexe Mairie, 4, rue Ribotti					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	924	RICHELMI – Collège Simone Veil, 24 rue Panait Istrati					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	925	BARBERIS – Ecole Risso mixte, 9 rue Thaon de Revel					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	926	PIERRE SOLA – Collège Simone Veil, 24 rue Panait Istrati					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	927	RISSO – Ecole Risso mixte, 9 rue Thaon de Revel					
NICE	1	23 - Nice-9	NICE	928	RIQUIER – Collège Simone Veil, 24 rue Panait Istrati					



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des élections et de la légalité  
Bureau des élections**

Nice, le **09 JUIN 2021**

## **ARRÊTÉ**

### **Portant dérogation de l'heure de clôture des scrutins dans 36 communes du département pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021**

Le préfet des Alpes-Maritimes  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral ;

Vu la loi n° 2021-191 du 22 février 2021 portant report, de mars à juin 2021, du renouvellement général des conseillers départementaux, des conseillers régionaux et des assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique ;

Vu le décret n° 2021-483 du 21 avril 2021 portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique ;

Vu la lettre du 25 mars 2021 du préfet des Alpes-Maritimes aux maires des communes des unités urbaines de Nice et de Menton au sens de l'institut national de la statistique et des études économiques et les avis des maires concernés ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 mai 2021 portant dérogation de l'heure de clôture des scrutins dans 39 communes du département pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes,

## **ARRÊTE**

**Art. 1<sup>er</sup>.** - L'arrêté préfectoral du 28 mai 2021 portant dérogation de l'heure de clôture des scrutins dans 37 communes du département pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 est abrogé ;

**Art. 2.** - Par dérogation aux dispositions fixant les heures d'ouverture et de clôture des scrutins de 8 heures à 18 heures pour les élections des conseillers départementaux et régionaux des 20 et 27 juin 2021, les scrutins seront ouverts à 8 heures et clos le même jour à 19 heures, dans les communes suivantes :

Drap  
Le Rouret  
Villefranche-sur-Mer

**Art. 3.** - Par dérogation aux dispositions fixant les heures d'ouverture et de clôture des scrutins de 8 heures à 18 heures pour les élections des conseillers départementaux et régionaux des 20 et 27 juin 2021, les scrutins seront ouverts à 8 heures et clos le même jour à 20 heures, dans les communes suivantes :

Antibes  
Aspremont  
Auribeau-sur-Siagne  
Le Bar-sur-Loup  
Beaulieu-sur-Mer  
Biot  
Cagnes-sur-Mer  
Cannes  
Le Cannet  
Cap-d'Ail  
Carros  
Falcon  
Gattières  
La Gaude  
Grasse  
Mandelieu-la-Napoule  
Menton  
Mouans-Sartoux  
Mougins  
Nice  
Pégomas  
Roquebrune-Cap-Martin  
Roquefort-les-Pins  
Saint-André-de-la-Roche  
Saint-Laurent-du-Var  
Saint-Martin-Vésubie  
Saint-Paul-de-Vence  
Théoule-sur-Mer  
Tourrette-Levens  
Valbonne  
Vallauris  
Vence  
Villeneuve-Loubet

**Art. 4.** - Le présent arrêté sera publié et affiché dans chacune de ces communes au plus tard le mardi 15 juin 2021 et, en cas de second tour pour un des scrutins concernés, le mardi 22 juin 2021.

**Art. 5.** - Le secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes et les maires des communes concernées sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

*Le Préfet des Alpes-Maritimes*

CAB 4352

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical stroke on the left, a horizontal stroke at the bottom, and a series of loops and curves in the center.

**Bernard GONZALEZ**

S O M M A I R E

D.D.I.....	2
D.D.T.M.....	2
Economie agricole.....	2
AP 2021.127 TDR SCEA BONNAUD.....	2
Environnement.....	7
AP 2021.096 Aut. capt. marqu. relacher Couleuvre Montpellier.....	7
Logement.....	10
AP 2021.603 modif Dt preempt. le Stellamare Vallauris.....	10
Avnt 1 conv. Etat EPCI deleg.compet.aides a la pierre .....	13
Avnt 1 gestion des aides habitat prive.....	17
DDETS Alpes-Maritimes.....	23
Pole Travail.....	23
AP 2021.601 Agremt accord ent.emploi TH Ste Kone.....	23
Prefecture des Alpes-Maritimes.....	24
Direction des Securites.....	24
Environnement.....	24
AP 2021.606 Plan ORSEC Depart. Feux foret espaces naturels.....	24
Direction Elections et Legalite.....	26
Elections.....	26
AP Division communes du 06 en bureaux de vote.....	26
Annexe 1 AP Division communes en bureaux de vote.....	28
Annexe 2 AP Division communes en Bureaux de vote.....	103
Derogation heure cloture scrutin dans 36 communes 06.....	109



## Index Alphabétique

AP 2021.096 Aut. capt. marqu. relacher Couleuvre Montpellier.....	7
AP 2021.127 TDR SCEA BONNAUD.....	2
AP 2021.601 Agremt accord ent.emploi TH Ste Kone.....	23
AP 2021.603 modif Dt preempt. le Stellamare Vallauris.....	10
AP 2021.606 Plan ORSEC Depart. Feux foret espaces naturels.....	24
AP Division communes du 06 en bureaux de vote.....	26
Annexe 1 AP Division communes en bureaux de vote.....	28
Annexe 2 AP Division communes en Bureaux de vote.....	103
Avnt 1 conv. Etat EPCI deleg.compet.aides a la pierre .....	13
Avnt 1 gestion des aides habitat prive.....	17
Derogation heure cloture scrutin dans 36 communes 06.....	109
D.D.T.M.....	2
DDETS Alpes-Maritimes.....	23
Direction Elections et Legalite.....	26
Direction des Securites.....	24
D.D.I.....	2
Prefecture des Alpes-Maritimes.....	24